THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1868

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1868

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1868

Président annuel, M. JEANNEZ

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Des dangers, qu'au milieu du siècle dernier, couraient les Procureurs du Roi et leurs familles à l'occasion de la répression du brigandage.

MESSIEURS,

Vous m'avez appelé à la présidence annuelle, merci de vos suffrages. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais espéré cette haute distinction, « d'autant que j'ay l'âme poltrone, que je ne mesure pas la bonne fortune selon sa haulteur : je la mesure selon sa facilité. Mais si je n'ay point le cœur gros assez, je l'ay à l'équipollent ouvert et qui m'ordonne de publier hardiment sa foiblesse (1). »

(1) MONTAIGNE, liv. III, ch. VII, *De l'incommodité de la grandeur.*

Publions-la donc cette faiblesse : jamais je n'ai su prévoir l'avenir ; j'aime avec délices paresser, passez-moi cette expression familière, après les longs et durs labeurs ; je ne sais rien amasser pour les besoins imprévus, pour les heures fortunées.

Insouciant comme la cigale, je n'ai pas même chanté au temps chaud ; ou si j'ai chanté d'aventure, j'ai laissé la brise emporter mes chants sur ses ailes vagabondes. Que faire alors pour être digne de prendre la parole dans cette fête de l'intelligence?

J'y songeais sur le Mont-Roland, cette sentinelle isolée et poétique perdue entre les deux Bourgognes, d'où la vue plonge sur un panorama si vaste, tour à tour si riant, si varié, si imposant. En face de ces tableaux sublimes, baigné de l'air pur qui apporte avec lui le far-niente et l'oubli, qui rend si agréablement indolent, mon esprit cherchait une pensée heureuse ; mais bientôt il oubliait sa recherche pour courir après le songe aimé et s'enfuyait inconscient comme les nuages qui se perdaient à l'horizon. Quand je pouvais le ressaisir, l'inévitable que faire ? descendait de mon cerveau à mes lèvres, et j'étais plus embarrassé que jamais. Demanderais-je à ma profession une dissertation sévère sur les éléments du droit ? Interrogerais-je l'histoire de notre chère Franche-Comté pour y puiser la première partie du tribut présidentiel ? Pour cela il m'eût fallu une bibliothèque, et, vous le savez tous, les aromes âpres et embaumés de l'automne mettent en fuite les livres et les travaux sérieux. Développerais-je une pensée philosophique ? Dans ces instants embellis par la liberté des champs elle eût

perdu les rigueurs de la saine doctrine, elle n'eût pu revêtir que les charmes trompeurs d'un épicuréisme malséant.

Que faire donc? Tout à coup ma pensée rencontre des souvenirs d'enfance, souvenirs pleins de parfums lointains, effacés, doux encore pour l'être dans lequel ils se sont incarnés, mais presque toujours privés d'intérêt pour ceux qui n'ont pas vécu de sa vie. Cependant, permettez-moi, Messieurs, d'en traduire quelques-uns pour vous; si l'audace est grande, vous l'excuserez, vous qui avez été si bienveillants pour moi.

« La principale chose qui soutient les hommes dans les grandes charges, d'ailleurs si pénibles, a dit Pascal (1), c'est qu'ils sont sans cesse détournés de penser à eux. » Ainsi je ne penserai plus à moi, « à ma bonne fortune », je vivrai dans ces temps lointains où j'ignorais, naïf enfant, qu'il existât des savants et des académies; alors mon cœur oubliera sa faiblesse native, il reprendra le courage dont il a tant besoin. Dans ces courts récits votre grave assemblée trouvera des épisodes qui seront dignes d'elle, d'autres qui peut-être appelleront le sourire sur ses lèvres sérieuses. Tous d'ailleurs se rattachent à la profession qui eut tant d'attraits pour moi, à cette magistrature militante du parquet qui demande à ses officiers le talent de bien dire, la promptitude du coup d'œil, la rectitude du jugement et le froid courage civil, ce courage si difficile à conquérir.

(1) *Pensées*, 1re part., art. VII.

Mon trisaïeul maternel, M. Billot, procureur du roi au bailliage de Poligny (1), avait plusieurs de ces qualités : il apportait dans l'exercice de son importante charge, l'amour du devoir, l'activité, la résolution et l'énergie. C'est à sa vie de magistrat que je vais emprunter ces simples causeries.

Au point de vue des dangers que la répression du brigandage attirait à cette époque, déjà bien loin de nous, sur les procureurs du roi et sur leurs familles, ces pages offriront de l'intérêt, peut-être. De nos jours, quelque pervers que soit le coupable contre lequel les chefs des parquets sont obligés de s'armer des rigueurs de la loi, il est extrêmement rare qu'ils en reçoivent injures, menaces ou agressions; surtout les fastes judiciaires n'enregistrent presque jamais des attentats dont leurs familles aient éte victimes à cette occasion. La civilisation a fait sentir son influence même aux plus éhontés malfaiteurs. Il n'en était pas ainsi au milieu du XVIIIe siècle ; les brigands étaient plus sauvages, plus vindicatifs, et quand leurs coups ne pouvaient atteindre le magistrat instructeur, ils ne craignaient pas d'étendre leurs vengeances sur ses biens et sur sa famille. Une bonne vieille ursuline, petite-fille de M. Billot, m'a raconté les dangers qu'il avait courus et les attaques dirigées contre sa fille et ses fils. Son récit, empreint de terreur, fait dans les lieux mêmes où les scènes principales s'étaient passées, s'est imprimé dans ma jeune cervelle, j'ai frissonné; puis, aux moments

(1) Commission de conseiller procureur du roi au bailliage de Poligny en faveur du sieur Henri-François Billot, avocat au parlement, 9 juillet 1735. (Chambre des comptes, reg. 73, folio 319 v°.)

les plus palpitants, je m'enroulais, affolé de peur, dans les vètements de la narratrice, craignant d'apercevoir un terrible scélérat dont elle me retraçait les hauts faits. La situation de la maison où ma tante était née, dans laquelle sa jeunesse s'était écoulée avant son entrée au couvent, où se passa un des faits capitaux de l'histoire qu'elle redisait pour la centième fois peut-être, avait une influence sérieuse sur la forme de son récit et lui donnait une saveur toute légendaire. Une vigne traversée par une allée de grands arbres fruitiers, partant de l'habitation, la séparait seule d'une forêt au sombre aspect, aux chênes séculaires, aux fourrés impénétrables. Ainsi un objet de terreur servait de premier plan au tableau que peignait sa main tremblante.

Chaplambert, hameau de la commune de Mantry, dont elle faisait partie, est situé entre le château d'Arlay, cette aire écroulée des Châlon, au midi, celui de Toulouse au nord, la Bresse au couchant, cette froide et pauvre Bresse comtoise si hantée par les loups, si lugubre quand la neige étend sur elle son manteau monotone et glacé. Sans les éminences qui abritent le hameau à l'est et au sud-est, le paysan pourrait voir se dresser devant lui le manoir de Frontenay ; Château-Châlon, où se tient encore ferme et debout la carcasse millenaire de Château-Charlon ; plus bas son œil s'arrêterait avec envie sur les vignobles fameux qui font bénir par les gourmets l'abbesse qui demanda aux ceps d'Inguelheim, le trésor de leurs grappes parfumées, enfin le donjon du Pin complète pour ce hameau une ceinture poétique, et l'esprit reste émerveillé devant une

riche moisson de souvenirs de guerre, de sorcellerie et de nobles chevauchées.

Ces châteaux haut perchés sont les séjours favoris de la vouivre. La pieuse ursuline me redisait les voyages de ce serpent ailé, elle me recommandait fort de ne pas y croire, affirmant que ces serpents n'existaient que dans les contes; mais elle avait une foi si ferme dans la puissance maudite du diable, elle redoutait si fort les maléfices qu'il emploie pour damner les pauvres humains, que, j'en suis persuadé, elle y croyait elle-même. L'escarboucle, œil du dragon qu'il dépose auprès des fontaines quand il va s'y désaltérer, était à ses yeux un appât tendu à la cupidité des paysans, un moyen de les égarer quand le vin parfumé de leurs côtes avait troublé leurs crédules cervelles; ainsi Satan cherchait à les faire mourir privés des secours suprêmes de la religion.

Mais abandonnons l'inoffensif serpent ailé pour nous occuper d'un démon cruel et sinistre, du brigand Chavanne, et de sa bande de sacripans. Tout ce que j'en sais je le tiens de ma bonne grand'tante; je m'étais promis, lorsque mes fonctions m'appelèrent dans le Jura, de faire des recherches sur Chavanne et le procureur du roi Billot, son implacable adversaire. Des travaux plus sérieux et plus pressants m'ont empêché de réaliser mon désir; si donc je viens à commettre des inexactitudes historiques, elles seront péchés véniels à la charge de l'âme de la pieuse ursuline : léger fardeau pour toi, pauvre fille simple, mais douée d'un grand art, celui d'être dévouée jusqu'au sacrifice pour les tiens, et en

particulier pour moi, indigne narrateur en sous-ordre.

Chavanne, à la tête d'une bande nombreuse, jetait la terreur dans le bailliage de Poligny et dans une partie de celui de Lons-le-Saunier ; des méfaits de toute sorte lui étaient reprochés : Voitures publiques arrêtées, voyageurs détroussés, maisons des riches mises au pillage. Il en voulait surtout aux gabeloux ; il les avait en exécration ; plusieurs avaient payé de leur vie la répression abhorrée de la contrebande du sel, et les survivants osaient à peine courir sus aux contrebandiers protégés par le redoutable brigand (1).

(1) Le roi avait seul le droit de vendre le sel; il le vendait *douze fois sa valeur*. Colbert, ému des plaintes que soulevait cet impôt, essaya d'établir une organisation moins arbitraire et de simplifier sa perception. Ses sages réglements ne lui survécurent pas. Les pauvres n'avaient pas le droit de se résigner à ne pas saler leurs aliments : l'usage du sel était obligatoire; d'après l'ordonnance, chaque personne au-dessus de sept ans devait acheter au grenier du roi sept livres de sel; c'est ce qu'on appelait le *sel du devoir*. Ces sept livres ne pouvaient servir aux grosses salaisons; elles étaient seulement pour *pot et salières* (art. 32 de l'ordonnance de 1680), à peine de 300 livres d'amende, restitutions des droits de gabelle et confiscation des chairs salées. Contre ceux qui se refusaient au droit de gabelle on employait la contrainte par corps. Les grands seigneurs, les membres des parlements, les gens de cour, recevaient des distributions gratuites sous le nom de *francs-salés*, et y attachaient une idée d'honneur.

Il fallait de nombreux commis pour surveiller l'impôt de la gabelle. Le prix du sel variait d'une province à l'autre. La France se divisait en pays de *grande gabelle*, où le sel se payait jusqu'à 60 fr. le quintal; de *petite gabelle*, où il valait 50, 55, 58 fr. le quintal; en pays *rédimé de la gabelle*, où il descendait de 10 à 8 fr.; en pays *de salines*, où il variait entre 15 et 36 fr. ; en pays de *quart-bouillon*, où il coûtait de 10 à 13 fr.; en pays *exempts ou francs*, où il ne valait que 8, 4 et même 2 fr. le quintal. Cette inégalité offrait une prime séduisante à l'audace du contrebandier. En Franche-Comté, province rangée parmi les *pays de salines*, une foule de malheureux n'avaient d'autres ressources que le métier de faux saunier, et ils bravaient à

Où Chavanne est-il né ? Son nom semble indiquer un enfant du Jura dont le berceau a été abrité dans un des villages voisins de la petite ville de Sellières, ou de la riante et hospitalière cité de Lons-le-Saunier. Qu'elle fut la cause de sa vie aventureuse ? Je ne l'ai jamais su. A la haine qu'il portait aux gabeloux, on peut croire qu'il a passé par la contrebande du sel, dont la répression était si sévère, pour arriver au vol à main armée et à l'assassinat.

Les cavaliers de la maréchaussée avaient reçu des ordres pressants de s'emparer de lui, mais ils agissaient

cette fin les peines édictées par les ordonnances. — Voir DALLOZ, *Jurisprudence générale*, v° *Impôts*. ROUGEBIEF, *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne*, p. 592 et suiv.

On appelait faux saunage en général toute vente ou débit qui se faisait du sel, soit celui venant de pays étrangers sans permission par écrit du roi, soit même du sel du royaume qui serait pris ailleurs que dans les greniers et regrats du roi. Il est parlé de cette espèce de fraude dans l'ordonnance des gabelles du mois de mai 1680, tit. 17, art. 1 et 2, dont les dispositions ont été renouvelées ou augmentées successivement par l'édit d'août 1683 et par les déclarations du 23 mars 1688, 16 octobre 1696, 5 juillet 1704, 21 avril 1705 et 12 juin 1722. L'art. 3 du titre 17 de l'ordonnance édictait contre les hommes coupables du faux saunage, s'ils étaient attroupés en armes, neuf ans de galères et 500 livres d'amende, en cas de récidive ils devaient être pendus et étranglés; sans armes avec chevaux, harnais, charrettes ou bateaux, pour la première fois, 300 liv. d'amende, en cas de récidive, les galères pour neuf ans et 400 livres d'amende ; sans arme à porte-col, pour la première fois 200 livr. d'amende, en cas de récidive les galères pour six ans et 300 liv. d'amende. Les peines portées par l'art. 5 contre les femmes qui faisaient le faux saunage étaient de 100 liv. d'amende pour la première fois, celle du fouet et 300 liv. d'amende pour la seconde, et enfin du bannissement perpétuel hors du royaume en cas de récidive. La même ordonnance déchargeait de toute poursuite ceux qui auraient tué de faux sauniers « en résistant. » Pour plus de détails voir Muyard de Vouglans, *Lois criminelles*, liv. III, tit. 8, § 2.

avec mollesse; ils savaient qu'il ne plaisantait pas et qu'il ne leur eût pas plus fait grâce, s'ils eussent tenté de l'arrêter, qu'à un gabelou en exercice qu'il eût trouvé sur son chemin. Aussi le bandit continuait-il à leur barbe ses courses effrontées, la tête haute et le verbe railleur.

M. Billot, indigné d'une semblable couardise, se mit à la tête de cette trop prudente milice; mais ses expéditions ne furent pas heureuses; Chavanne, sans doute averti, lui échappait sans cesse; souvent trompé par de faux rapports, le procureur du roi courait les forêts quand l'objet de sa poursuite *travaillait* à son aise dans une localité éloignée. Mon bon aïeul enrageait de tout son cœur, car il paraît que la patience n'était pas sa vertu favorite.

A l'instant où nos héros entrent en scène, les environs de Sellières, si couverts de vastes forêts, étaient le lieu de refuge de Chavanne et de sa troupe. Le chef régnait sur ses hommes comme un despote absolu. Il avait obtenu d'eux l'obéissance la plus passive ; ces êtres sans foi ni loi observaient sans murmurer sa discipline de fer ; c'est qu'aussi il avait d'énergiques moyens de les rappeler au devoir.

Une nuit il était venu avec toute sa bande prendre un repas dans une auberge de Sellières. Il faisait annoncer sa venue aux hôteliers, qui n'avaient garde de le dénoncer, car il payait sans marchander; d'ailleurs tous savaient qu'il eût été dangereux de lui refuser l'hospitalité. Chavanne voulait que dans ces occasions ses rapaces compagnons fissent patte de velours, se montras-

sent pénétrés de respect pour la propriété de leur hôte; c'était une bonne et sage politique. Cette nuit-là, un nouveau venu qui ne pouvait croire que les recommandations du chef fussent sérieuses, s'appropria un objet en argent de quelque valeur. Le repas terminé, tous les brigands, se dirigeant vers les grands bois de la communauté de Colonne, étaient près d'atteindre le village de la Charme, situé à deux kilomètres de Sellières, quand Chavanne entend des pas précipités, voit arriver un homme qui court à perte d'haleine et semble vouloir le rattraper. Est-ce un avis qu'on vient lui donner? Il s'arrête, et bientôt il reconnaît l'hôtelier qui, confiant dans sa parole, venait réclamer son bijou. Chavanne le félicite d'avoir eu foi en lui, fait former le cercle à sa bande, fouille un à un ses hommes silencieux, retrouve l'objet volé, le rend à son propriétaire et le congédie. A peine celui-ci a-t-il tourné les talons qu'un coup de pistolet réveille les échos endormis des bois; au jour naissant on retrouva abandonné sur la route le corps du brigand tué par le terrible justicier.

Régnant ainsi sur ses hommes par la terreur, Chavanne pensa que si M. Billot était incapable de crainte pour lui-même, il tremblerait pour les siens. Il le fit avertir de sa volonté de se venger sur eux. La poursuite n'en fut que plus ardente et le brigand serré de plus près.

M. Billot possédait une maison à Sellières dans laquelle il passait les vacances, et que souvent, dans le cours de l'année, venaient habiter quelques-uns des siens. Le mois de novembre tirait à sa fin, et les épais

brouillards, froids enfants des étangs de la Bresse, couvraient la petite ville de leurs ténèbres empestées; le marteau avait frappé six coups au clocher de l'église; un des fils de M. Billot et sa fille, ma bisaïeule, entraient, en se donnant le bras, dans une auberge du faubourg. Un coup de feu retentit; une balle sifflant entre leurs têtes pénètre dans la maison, et va frapper le manteau de la cheminée de la cuisine; un miracle avait sauvé leurs jours : la balle, passant en biais, avait effleuré le visage de mon arrière grand'mère. Le frère et la sœur distinguèrent à peine une ombre qui disparaissait dans l'obscurité, c'était Chavanne. Il ne laissa pas ignorer à M. Billot son dépit d'avoir manqué son coup et la revanche qu'il espérait prendre dans peu. Elle ne tarda pas, mais elle échoua de nouveau, emportant avec elle un certain côté comique.

Depuis peu de temps, Mlle Billot avait épousé M. Titon, conseiller référendaire à la chambre des comptes de Dole (1). Pendant que son mari vaquait aux devoirs de sa charge, elle habitait la maison de Chaplambert dont nous avons décrit plus haut la situation. Les espions de Chavanne l'avaient informé que Mme Titon était seule au logis avec une domestique. Il résolut de s'emparer d'elle pour s'en faire un ôtage et paralyser les poursuites incessantes de l'infatigable procureur du roi. Mme Titon avait sept frères, tous plus endiablés les uns que les

(1) Claude-Etienne Joseph Titon fut nommé le 2 avril 1737 conseiller référendaire de la chancellerie près la cour des comptes, en remplacement de Pierre Titon, son père. (Chambre des comptes, reg. 101, folio 207 v°.)

autres, et qui cependant n'ont pas laissé de postérité masculine. Le plus écervelé de tous peut-être, ayant appris la présence de Chavanne dans les environs de Chaplambert, accourut, armé de son fusil, pour protéger sa sœur; déjà pour le même motif, elle avait mandé un de ses fermiers, grand et robuste gaillard sur qui elle pouvait compter au besoin. A peine est-il entré que M. Billot veut qu'il reparte, prétendant que sa présence est inutile et que lui est assez fort pour tenir tête à Chavanne et à tous ses brigands. Ce fut à grande peine que Mme Titon obtint que le fermier passerait la nuit avec eux, faisant observer à son frère que cet homme, par une nuit obscure et des chemins de traverse détestables, ne pourrait sans danger regagner Frangy, hameau de Toulouse, où il demeurait. Son bouillant défenseur ainsi apaisé, elle plaça le fermier en sentinelle à la cuisine, dont la fenêtre permettait de voir ceux qui montaient l'escalier extérieur, mais ne pouvait, à cause de son élévation, être escaladée que par des hommes munis d'échelles. Vers onze heures le fermier entend monter à pas de loup, plusieurs hommes se suivent; c'est Chavanne et trois des siens. A peine averti, M. Billot saute sur son fusil, ordonne à sa sœur de lui ouvrir la porte ; il lui faut les bandits face à face. Mme Titon refuse ; c'était une femme de tête et d'action; elle entr'ouvre la fenêtre de la cuisine, fait passer par l'ouverture le canon d'un fusil et se souvenant de ses lectures, ou peut-être puisant dans son imagination, car, à cette époque les femmes, en province, soit qu'elles fussent nobles ou appartînssent à la bourgeoisie, étaient peu lettrées, elle renouvelle la scène de

l'intermède du *Malade imaginaire* dans laquelle polichinelle, pour effrayer le guet, fait appel aux laquais qu'il n'a pas ; elle feint de s'adresser à de nombreux défenseurs : *Pierre, Paul, François, Simon, tirez sur ces gredins et ne les manquez pas !* Chavanne incapable de deviner cette ruse, d'ailleurs n'ayant pas le temps de la réflexion, donne aux siens le signal de la retraite. Ici nouvelle scène à l'intérieur : mon oncle, qui n'a pu affronter les brigands, veut que sa sœur lui ouvre la porte afin qu'il les poursuive et en purge le pays. La discussion est ardente ; enfin, comme il connaît la fermeté de Mme Titon, qu'il sait qu'ayant la clef dans sa poche, la violence seule pourrait la lui arracher, il est obligé de calmer son humeur belliqueuse et d'aller, en maugréant, rêver de Chavanne entre deux draps.

Peu de jours après cette aventure, à quelques centaines de pas du lieu où elle s'était passée, Chavanne fit trève pour un moment à sa sombre et farouche humeur. A la pointe du bois de Chaplambert, au-dessus de la Gallemarde, montée assez raide dont les côtés sont bordés à l'est par le bois de Néprans et au couchant par les grands chênes de la forêt des Hays, un cri perçant se fit entendre. La nuit avait atteint plus de la moitié de son cours, bientôt les cris se succèdent plus pressés, plus déchirants et arrivent au paroxisme de la fureur impuissante. Qui donc est assez audacieux pour arrêter un voyageur sur les domaines de Chavanne et quand Chavanne est présent ? Le brigand sort du bois des Hays, il hâte le pas ; la nuit n'étant pas très-obscure, il voit un homme et une vieille paysanne tirant un petit sac par

les deux extrémités. Il a compris le sujet du débat, il fait un signe, les combattants sont environnés. Surprise d'abord, la vieille femme reconnaît Chavanne. C'est un protecteur, elle reprend tout son courage, donne une vigoureuse secousse, et le sac reste dans ses mains victorieuses. Le pauvre gabelou, car c'en était un, qui avait osé la poursuivre si loin de Sellières, est frappé d'épouvante ; déjà il avait été en présence de Chavanne et ne lui avait échappé que par une prompte fuite. Maintenant elle était impossible. *A genoux, misérable*, lui crie le brigand en lui appliquant sur le front le canon d'un pistolet armé, — *tes persécutions sont finies, le diable ait ton âme !* Le pauvre homme tombe à genoux, les mains suppliantes ; la sueur coule sur son front glacé, l'angoisse lui serre la gorge... Tout à coup Chavanne part d'un éclat de rire qui étonne ses compagnons eux-mêmes, peu habitués à le voir en gaîté, surtout en pareille occasion. Le gabelou a senti le pistolet quitter son front, il ne sait s'il doit espérer. Jamais Chavanne n'a pardonné à ceux qui répriment la contrebande. *Allons, lève-toi ; je ne sais pourquoi cette nuit je suis en veine de miséricorde, car le métier va mal. Mais ne crois pas en être quitte ainsi, voici ce que je veux, et surtout pas de réplique, ou je te fais sauter la cervelle. Viens ici, la vieille ; toi gabelou, tu vas...* Ici la plume se refuse à la narration, il n'y a qu'un *intendit* (réquisitoire) de procès en matière de sorcellerie qui ait le privilége de raconter sans pudeur quels baisers Satan recevait au sabbat en signe d'hommage-lige de ses sujets. Le pauvre gabelou dûts'exécuter, les brigands se tordaient de rire, la vieille se rajus-

tant, s'en alla du côté de Chaplambert avec son précieux sac, et le douanier, aidé par un coup de pied de Chavanne, descendit à toutes jambes la Gallemarde, heureux d'en être quitte à si bon marché. Il fut discret et ne se vanta pas de son bonheur ; mais la vieille femme ne put se taire.

Rien ne pèse tant qu'un secret ;
Le porter loin est difficile aux dames.

Cependant Chavanne ne pouvait impunément continuer ses déprédations audacieuses ; par d'incessantes poursuites, M. Billot dispersa ou prit ses compagnons, et le contraignit lui-même à la fuite. Sa tête fut mise à prix, et son signalement envoyé dans toutes les directions.

Un soir d'hiver, un homme harrassé de fatigue arrive dans l'auberge d'un village dont j'ai oublié le nom, et qui est situé dans la partie montagneuse du Jura. La femme de l'aubergiste l'invite à prendre place au coin du foyer en attendant le souper. Bientôt vaincu par le sommeil, le voyageur s'endort. L'hôtelière l'examine avec curiosité, ses vêtements sont en désordre, sa figure barbue est empreinte d'une sauvage énergie ; un soupçon la saisit, elle regarde de plus près : cet homme doit être Chavanne dont on lui a lu le signalement. Elle se hâte d'envoyer sa servante prévenir le seigneur. Celui-ci qui était brave et surtout homme d'exécution, garnit son manchon de deux pistolets, suit la messagère et bientôt il entre sans bruit dans la cuisine de l'auberge où le voyageur est toujours sous les étreintes d'un pro-

fond sommeil. Il n'a plus de doute, un signalement ne peut tracer un portrait plus frappant; sans hésiter, il brûle la cervelle au dormeur. A-t-il bien tué Chavanne? Qui le sait! L'inconnu n'a pas réclamé et sa mort a peut-être assuré la fuite du vrai brigand. Heureux temps! on ne s'empêtrait pas dans de vaines formalités judiciaires et personne n'aurait pu dire, comme on l'a si souvent répété de nos jours: « La légalité nous tue. »

Ma grand'tante me redisait encore comment M. Billot avait été mandé un soir par son ami le curé de Plane, chez qui deux sœurs quêteuses aux allures masculines s'étaient présentées pour passer la nuit; comment il était arrivé au presbytère avec des exempts déguisés sous prétexte de demander à souper, comment le curé l'avait placé à table entre les deux religieuses parfaitement enveloppées dans leurs voiles, et dont le visage constamment baissé ne permettait pas de distinguer les traits; comment deux exempts avaient été placés de chaque côté des quêteuses; comment pour découvrir leur sexe le procureur du roi, faisant le galant avec elles, ayant poussé la légèreté jusqu'à leur pincer le genou, avait senti, ce dont il cherchait à s'assurer, un pantalon sous leurs robes, et par un brusque mouvement arrachant la guimpe de l'une d'elles, avait découvert un homme qui fut tout de suite arrêté ainsi que son compagnon; tous deux étaient porteurs de pistolets et de longs couteaux bien affilés. Il avait cette fois sauvé la vie au curé, qui fut assassiné plus tard ainsi que sa servante.

Le seigneur n'aurait pas pris tant de précautions; sans hésiter il eût fait saisir les religieuses, sauf à exa-

miner après si la capture était légale. A cette époque, comme il le fait à présent, le magistrat respectait la légalité et la liberté individuelle ; dans ces temps, loins de nous d'un siècle, les chefs de parquet donnaient un exemple qu'ont suivi ceux de nos jours; dans l'exercice de leurs délicates fonctions ils n'avaient d'autre guide que leur conscience, d'autre crainte que celle de Dieu.

M. Billot eut une fin prématurée (1). Il était venu au mois de novembre passer une nuit dans sa maison de Sellières. Il poursuivait des voleurs cachés près de la petite ville. En dormant il rêve qu'il les voit; il va les saisir, il s'élance. Hélas, il tombe sur des meubles placés devant son lit; brisé par cette chute, quatre mois après il dut résilier ses fonctions et bientôt il expira.

Puisse, Messieurs, ce modeste récit avoir trouvé grâce devant vous; j'en serais doublement heureux : d'abord j'aurais eu le bonheur de vous plaire, puis ce serait un dernier service que du haut du ciel m'aurait rendu ma vieille tante bien-aimée.

(1) Le 30 mars 1761 il résigna sa provision en faveur de Jacques-Alexis Grand, avocat au parlement, qui fut nommé le 12 mai suivant. (Chambre des comptes, reg. 101, folio 445).

DISCOURS

DE RÉCEPTION

DE M. CHARLES DE VAULCHIER

Messieurs,

Laissez-moi vous dire, tout d'abord, que j'ai longtemps hésité avant de permettre à des amis bienveillants de proposer mon nom à vos suffrages. Etait-ce indifférence? Non, Messieurs; c'était tout simplement une juste appréciation de mon mérite, et en même temps une sorte de fierté; je ne voulais pas vous diminuer en me joignant à vous, et je sentais le peu que je vous apportais. Cependant votre choix, qui m'honore, me relève à mes yeux et m'impose, avant tout, le devoir de vous justifier. Pourquoi m'avez-vous appelé dans ce sanctuaire consacré aux sciences et aux lettres par un de nos plus grands rois? Vous avez eu vos raisons pour cela; elles ne me sont point personnelles, et je veux en tirer une leçon; en la développant devant vous, je voudrais vous montrer que je ressens, comme il doit l'être, l'honneur que vous me faites, et que j'en comprends la portée. Quand je regarde mes nouveaux collègues, j'ai tout lieu d'être modeste; je vois dans vos rangs tous les genres d'illustrations : la chaire, le barreau, les sciences, les arts, la poésie que j'aurais dû peut-être nommer la

première, comptent dans vos rangs de glorieux représentants; ceux-là sont arrivés chez vous avec des titres réguliers; en frappant à votre porte, ils étaient précédés par leurs œuvres. Leur nom avait une signification incontestée. Mais, Messieurs, vous n'oubliez personne, et vous voulez récompenser et honorer ceux mêmes qui n'ont d'autre titre que leurs instincts et leur bonne volonté. Il est des hommes que le hasard ou le malheur des temps retiennent à l'écart, loin du tumulte des affaires et des événements; leur mission est toute privée, et si leur cœur bat avec force pour leur patrie, si leur œil suit avec inquiétude les destinées de leur pays, si leur esprit s'attache curieusement aux découvertes de la science, aux productions de la littérature et des arts, il leur manque cette fécondité que le devoir donne, cette obligation de produire imposée à l'homme par le génie ou par la nécessité. Pour ces hommes, la liberté et le loisir sont un écueil, comme pour d'autres une vie de contrainte et de labeur forcé est le tombeau du génie. Vous aviez le droit de les oublier; c'était assez de leur ouvrir, comme à tous, aux jours de vos séances publiques, les portes du temple, sans leur permettre de franchir le seuil du sanctuaire. Votre bienveillance a voulu faire plus pour ces dieux inférieurs de la science et de la littérature; j'en suis un exemple; permettez-moi de vous en remercier en vous offrant ici le public hommage de ma reconnaissance.

Si je ne puis élever aux lettres un monument durable, je voudrais, du moins, vous montrer que je les comprends et que je les aime. Amour stérile, dira-t-on;

non, Messieurs. Un sentiment vif et profond des belles choses ne peut être stérile ; la passion littéraire est contagieuse comme toutes les passions; l'enthousiasme vrai se communique comme la chaleur et comme la lumière. Je voudrais donc vous parler de l'émotion que font naître dans un esprit cultivé les chefs-d'œuvre de la littérature et des arts ; je voudrais vous dire quelle est la nature de cette émotion, quel rôle elle joue dans la vie.

Qu'est-ce que l'émotion, en général ? C'est un mouvement qui se produit dans l'âme lorsqu'elle est frappée par une idée extérieure ou par ses propres réflexions. Ce mouvement se confond avec la vie, ou plutôt il est la vie même; le défaut de mouvement, c'est la mort. Mais, Messieurs, combien elles sont diverses, les émotions qui ébranlent l'âme humaine ! C'est l'amour qui brûle le cœur, c'est la douleur qui l'écrase, c'est la joie qui l'enivre, c'est la tristesse qui le consume, c'est l'ambition qui le dévore. Et ne croyons pas que ces sentiments exagérés doivent être relégués par nous dans les romans, qu'ils soient seulement le partage de quelques natures exaltées. Non, les passions, et les passions profondes, sont la vie même de l'homme et l'apanage de l'humanité; tout homme naît avec cette tunique que Déjanire reçut de la main du Centaure. Il y a des passions pour tous les âges, pour tous les tempéraments, pour tous les caractères, et cela dure ainsi tant qu'il nous reste un souffle de vie.

Mais il est des émotions plus douces, qui passionnent l'esprit sans troubler le cœur. C'est l'art qui les donne,

et plus vives et mieux senties sous la forme littéraire que sous toute autre forme. L'art a pour objet l'imitation de la nature; la littérature, qui est le premier des arts, s'occupe, avant tout, de reproduire l'homme et l'âme humaine. La tragédie, la comédie, l'histoire, et de nos jours la poésie intime, qu'est-ce autre chose que la peinture de l'humanité? La sympathie de l'homme pour l'homme est la vraie cause du plaisir que cette peinture nous donne, et ce plaisir, comme je le disais tout à l'heure, nous passionne sans nous troubler. Nous ne nous réjouissons pas, comme Lucrèce, en voyant du rivage un naufragé luttant contre les flots sur une mer orageuse. Le poëte épicurien, dans son étroit égoïsme, trouve son bonheur à contempler un naufrage dont il n'est pas la victime. Nous, chrétiens, nous n'aimons pas les souffrances de nos semblables; mais nous aimons la pitié qu'elles excitent en nous, et comme, dans les productions littéraires, ces souffrances n'ont rien de réel, nous jouissons sans scrupule de notre émotion. Nous partageons les amours et les douleurs des héros de théâtre avec un plaisir d'autant plus vif que nous les croyons sans danger. Aussi le grand défaut de certains drames modernes est de pousser l'illusion jusqu'à la souffrance. Ne l'oublions jamais, l'art habite des régions sereines; sa réalité est tout idéale, et quand une secte moderne a voulu quitter ces hauteurs, pour se rapprocher des laideurs et des bassesses de l'humanité, le mot réalité ne lui a plus suffi; elle a détourné de sa signification historique, ou plutôt elle a inventé pour son usage un mot barbare; elle s'est appelée le réalisme;

laissons-lui ce nom sauvage et les émotions qu'elle aime à produire. Pour nous, la première condition de l'émotion littéraire, c'est que la passion qui l'excite soit vraie : ainsi, point d'exagération, point de sentiments exceptionnels ou bizarres. L'exagération n'émeut pas, elle fait souffrir; la douleur contenue me touche jusqu'aux larmes; la grimace me repousse et me blesse. Je vais plus loin : l'art, pour produire des émotions légitimes, doit conserver un caractère de généralité qui l'idéalise et l'agrandit; il doit peindre des types et non des individus; il ne faut pas que le poëte mêle directement sa vie intime à ses œuvres. Lisez les strophes douloureuses que Lamartine a consacrées à sa fille Julia. Il est impossible de n'être pas attendri à la vue de ce père qui a tout perdu; ce cri terrible : « Mon Dieu, je n'avais qu'elle, » nous bouleverse jusqu'au fond du cœur; mais, le dirai-je? aurai-je le courage d'adresser un reproche au poëte, quand le père excite un intérêt si profond et si mérité? Il fallait garder pour soi ces beaux vers et ne jamais les produire au jour; cette douleur intime, ce chagrin d'un seul homme, ne devait pas servir à émouvoir ses contemporains; le temps, qui généralise tout, devait seul consacrer cette œuvre admirable; c'était la postérité qui devait déchiffrer ces lignes sublimes effacées par les larmes paternelles.

Comparons à cette peinture si vive, je dirai presque si poignante, le célèbre passage de l'*Enéide* que Virgile lut devant Auguste; Octavie, mère de Marcellus, assistait à cette lecture; à ce tableau pathétique où brillaient les vertus et les grandeurs de ce fils ravi à son amour,

l'auguste mère s'évanouit... Et pourtant, quelle sobriété! quelle absence de détails lugubres! Dans quelle gracieuse auréole de fleurs apparaît cette pâle et noble image! Voilà la véritable émotion; voilà la limite d'attendrissement que l'art peut atteindre, mais qu'il ne doit pas dépasser.

C'est à dessein, Messieurs, que j'expose aujourd'hui devant vous ces idées qui ne sont pas nouvelles, mais qui deviennent originales à force d'être oubliées. De nos jours, il faut bien l'avouer, on cherche les émotions fortes et les secousses violentes; au lieu de relever les classes populaires en adoucissant leurs mœurs, en éclairant leur goût, on descend jusqu'à elles; on caresse leurs instincts, on exalte ce qu'il y a de matériel dans leur sensibilité; on finit par offrir, je ne dirai pas à leur esprit, mais à leurs sens, je ne sais quelles émotions qui ressemblent à la fièvre et qui sortent complétement du domaine de l'art. C'est ainsi que des flatteurs détestables abaissent dans les masses le sentiment du beau, pour y substituer le culte de la difformité morale, quelquefois même celui de la laideur physique. C'est aux sociétés lettrées, comme la vôtre, qu'il appartient de combattre ces tendances; c'est à vous qu'est échue la tâche de maintenir dans les régions sereines de l'idéal et de la vertu, l'art littéraire et les émotions qu'il inspire. C'est là, Messieurs, une utile et noble tâche; c'est l'accomplissement d'un devoir social. Car, dans tous les temps, et même de nos jours, où la science exacte envahit le monde, les lettres tiennent une place immense dans la vie de l'homme civilisé.

Les lettres prennent l'homme presque au berceau. Les notions religieuses, les premières qu'il reçoive, lui apparaissent sous une forme artistique et littéraire. Les anciens le berçaient avec des fables charmantes; la religion chrétienne entoure son enfance de vérités adorables présentées sous les formes les plus séduisantes. Les histoires de la Bible sont la plus haute expression de l'art. Aussi, Messieurs, je plaindrais une nation qui supprimerait dans les écoles populaires ces naïves et touchantes figures qui ont charmé l'enfance de nos pères; laissons aux enfants du peuple ces riantes vérités qui leur inspirent à la fois le sentiment de l'art et celui de la vertu; qu'ils voient errer autour d'eux, avec la sœur qui les élève, les saintes charmantes de l'ancien Testament, Esther sur son trône, Ruth au milieu des blés, et gardons-nous de remplacer dans les bibliothèques des écoles ces chefs-d'œuvre divins, par des contes moraux où la religion s'efface, où l'art est sacrifié. Malheureusement, Messieurs, l'homme voué au travail ne rencontre que dans le premier âge ces douces émotions qui civilisent le cœur. Plus tard, le bruit de la vie les effarouche et les éloigne; mais elles reviennent aux derniers jours, et l'aïeul tenant sur ses genoux les enfants de ses enfants leur enseignera, à son tour, cette poésie populaire. Infirme, épuisé, privé de la vue, mais non du souvenir, il leur dira ces divins poëmes qui ont bercé son enfance, et sera, sans le savoir, l'Homère de sa demeure champêtre.

J'ai voulu prouver, Messieurs, que l'enfant et l'homme voués au travail ne sont point étrangers aux émotions

que procurent les lettres. De plus savants que moi, remontant jusqu'à l'antiquité, pourraient vous montrer l'histoire de la Grèce et de Rome tout empreinte de littérature et même de poésie. Tous les hommes politiques de ces temps reculés étaient des orateurs dont les œuvres sont restées célèbres; les harangues de Démosthènes, de Cicéron et de César, sont des modèles de style. L'éducation de l'homme politique commençait par l'étude de l'éloquence; il fallait émouvoir les peuples pour les gouverner; et ces beaux discours que nous admirons encore, n'étaient pas destinés seulement à des hommes lettrés, à l'élite d'une société cultivée, enfermée dans les murs d'une étroite enceinte; ils étaient faits pour un peuple entier, debout sous la voûte du ciel pour les entendre et pour les juger. Mais oublions cette époque brillante où le peuple roi, maître de lui-même, obéissait, comme un enfant docile, aux mouvements de l'éloquence; la tribune n'est plus sous la voûte du ciel; il nous faut un billet de faveur pour entendre les grands hommes qui gouvernent nos destinées.

Revenons aux temps où nous sommes, et étudions l'homme au moment où son intelligence adolescente s'initie, par la culture, aux mystères de la beauté artistique. C'est une grande époque dans la vie. Comme tout s'embellit à ce jour nouveau qui éclaire pour nous la scène du monde! On se passionne, on s'exalte; tout est neuf, tout est brillant. Chacun se rappelle cette aurore de la vie intellectuelle; pour moi, je ne l'oublierai jamais, et vous me permettrez bien, Messieurs, de vous raconter ici une histoire de cet âge poétique si loin de

moi, et pourtant si présent à mon souvenir. C'était en 1828; j'étais au collége Stanislas, une des écoles de cette université parisienne qui fut toujours pour moi une mère bienveillante, et dont les traditions littéraires charment encore le déclin de ma vie. J'étais externe; chaque matin, chaque soir, me ramenaient sur ces bancs de chêne usés par le temps, dans cette salle enfumée que je vois encore avec mes yeux de seize ans. Un soir, je trouvai dans la maison paternelle les *Odes et Ballades* de Victor Hugo; je dévorai, toute la nuit, ces strophes admirables; j'appris par cœur plusieurs odes, entre autres le *Moïse sauvé des eaux*. Le lendemain, je retournais au collége avec mes livres sous mon bras; mais le *Moïse* était dans ma tête et dans mon cœur. J'arrive en classe; mais comment garder pour moi les découvertes de cette heureuse nuit? La jeunesse aime à partager ses trésors; aussi, malgré la surveillance du maître, quelques amis discrets et dignes de me comprendre recevaient, l'une après l'autre, toutes les strophes du *Moïse* tracées sur des feuilles volantes. Cette révélation fut accueillie avec enthousiasme; les feuilles détachées passèrent furtivement de main en main; on voulut d'autres odes, et, pendant plusieurs semaines, il me fallut rapporter à mes camarades avides quelque lambeau de ces richesses. C'est ainsi que nous connûmes *les Vierges de Verdun, Louis XVII, la Vendée, la Colonne Vendôme, la Naissance du duc de Bordeaux*, incomparables chefs-d'œuvre dont l'auteur a renié le sens, mais dont il n'a jamais dépassé la beauté. Pardonnez-moi cette anecdote de collége; tous ceux qui aiment les lettres ont connu

comme moi ces émotions de la jeunesse, que l'âge mûr retrouve encore réchauffées par le souvenir.

Ce détail d'une vie d'écolier, que vous trouverez peut-être peu digne d'une réunion si solennelle, me rappelle une autre histoire de collége; mais celle-ci est consacrée par un nom illustre, le nom d'Auguste Thierry. Cet homme célèbre, qu'on a appelé le père de l'histoire moderne, nous raconte en ces termes comment une émotion littéraire lui révéla sa vocation d'historien : « En 1810, dit M. Thierry, j'achevais mes études au collége de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs* circula dans le collége. Ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient le goût du beau et l'admiration de la gloire. Il fut convenu que chacun aurait le livre à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignis d'avoir mal au pied, et je restai seul à la maison..... Je lisais, ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupitre dans une salle voûtée qui était notre salle d'étude, et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant..... A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement. L'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs eut quelque chose d'électrique; je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout de la salle à l'autre, je répétai à haute voix, en faisant sonner mes pas sur le pavé : Pharamond, Pharamond! nous avons combattu avec l'épée..... Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. »

Quel magnifique hommage rendu au premier génie de notre siècle, et, en même temps, à la puissance féconde de l'émotion littéraire!

Je viens de vous montrer l'inspiration assise sur les bancs du collége; nous avons vu par quels frémissements le souffle poétique agite les jeunes âmes. Hélas! ces beaux jours passent vite, comme tous les beaux jours. Après avoir déposé leur couronne sur le front du bachelier, les muses s'envolent bien vite; les muses sont discrètes et fières; elles sont jalouses comme les dieux. Il faut choisir une carrière; il faut servir sa patrie, fonder une famille. Or, nous ne sommes plus au temps où Alexandre, partant pour la conquête du monde, emportait son Homère enfermé dans un écrin; César n'écrit plus ses *Commentaires* au milieu des camps; l'industrie fait peu de poëtes, l'administration moins encore; il faut avoir l'aile bien forte pour secouer la poussière des actes civils et, comme notre heureux collègue, s'élancer en plein ciel, tout rayonnant de jeunesse et de poésie. Dans cette société spécialiste au milieu de laquelle nous vivons, les rôles sont distribués comme au théâtre. Roi, marchand, soldat ou poëte, il faut choisir. La chaire, le barreau, les débats parlementaires, ont seuls le droit de passionner les âmes; et bienheureux les patentés de la littérature et de l'éloquence, si l'emploi qui leur est échu est conforme à leur génie. Ainsi nous échappent les inspirations de nos premières années; ainsi s'assombrit le nuage, quand le rayon d'or cesse de le frapper.

Mais il est des âmes dans lesquelles le goût des lettres ne saurait périr; il est des cœurs qui palpitent, jusqu'à

la fin, pour l'idéal et pour la beauté. Pour ces êtres privilégiés, une forme céleste enveloppe la pensée et le sentiment, idéalise la nature en l'interprétant. Pour eux, l'art est une religion dont ils conservent précieusement le culte et les émotions saintes. Oui, Messieurs, l'art est une sorte de religion qui a ses dogmes, ses fidèles et même ses détracteurs. Un de nos collègues vous disait, il y a un an : « Les poëtes s'en vont. » C'est comme s'il avait dit : « L'art s'en va. » Je crois avec lui que l'art décline; dans ce siècle où toutes les religions sont attaquées, la religion de l'art a subi de rudes atteintes. Ceux qui se nomment réalistes, en mettant ce barbarisme affreux sur leur drapeau, ont surtout voulu nier l'idéal; or, qu'est-ce que l'art sans l'idéal? C'est le corps sans l'âme, c'est une religion sans Dieu, c'est l'émotion littéraire remplacée par les secousses des sens. Quant à moi, Messieurs, je crois à l'art comme je crois à mon âme; l'art vient de Dieu, comme toute vérité, comme toute grandeur, comme toute beauté. Les émotions de l'art sont, en elles-mêmes, saintes et salutaires; elles pourront bien s'effacer dans quelques âmes, elles ne périront jamais. Il y aura toujours un coin du monde où l'art aura des adorateurs, et si les chefs-d'œuvre de l'art pouvaient jamais disparaître, si ses traditions devaient s'oublier, Dieu, le poëte éternel, n'est-il pas là pour nous les rendre et pour nous émouvoir à jamais par le spectacle de l'immortelle beauté?

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Pourquoi tant de modestie? Le talent qui a grandi dans le recueillement ne peut-il être complet? L'homme bien doué, dont les facultés ont crû normalement et ont acquis toute leur plénitude, a-t-il à regretter de s'être développé loin de la foule, de ses ardeurs, de ses combats, de ses mécomptes ?

Si, placé par la naissance dans une position enviée il a voulu vivre à l'écart, ses œuvres n'en seront que plus attrayantes, car il aura conservé intactes sa foi, ses aspirations, ses illusions peut-être. Et la foi et l'illusion ne sont-elles pas le domaine enchanté du penseur et du poète !

L'Académie savait, quand elle vous a appelé dans son sein que les sciences avaient eu autrefois vos préférences : n'avez-vous pas appartenu à l'Ecole polythecnique, cette gloire de la France? Vous aviez prouvé de plus, par d'habiles traductions et par des chroniques publiées dans les *Annales franc-comtoises*, que vous étiez un habile écrivain ; aussi elle a jugé que le demi-dieu, suivant votre pittoresque expression, était un Dieu complet, digne de figurer dans son empyrée.

Votre style nourri, élégant, châtié, trahit son origine; vous êtes bien l'enfant de cette Université parisienne dont, vous le dites avec une sensibilité pénétrante, les traditions littéraires charment le déclin de votre vie.

Vous avez choisi aujourd'hui une de ses plumes les plus parfaites pour écrire votre hymne de bienvenue, car si la forme de cette œuvre est la prose, tout en elle trahit les habitudes, la main, et l'inspiration d'un poète.

Vous avez, Monsieur, fait disparaître la prédiction morose de notre cher et harmonieux doyen ; elle exprimait une crainte; vous la remplacez par mieux qu'une espérance.

Si dans notre siècle impatient, ardent, affairé, avide de grandes découvertes, on a peu de temps pour écouter les hommes inspirés, si l'on oublie d'encourager leurs chants, la poésie n'en reste pas moins au cœur du Français comme un trésor caché ; il se révèle quand le sésame ouvre-toi ! » est prononcée par une voix éloquente.

Vous avez raison, Monsieur : la poésie ne peut mourir, car elle est fille de Dieu, et comme Dieu elle est immortelle.

Que si on a voulu, de nos jours, arracher son nom du fronton du temple et le remplacer par un mot barbare qui a la prétention de représenter une idée, la lampe n'en brillera pas moins au sanctuaire; la flamme peut vaciller, être voilée un moment, mais s'éteindre..... jamais.

En entrant dans notre compagnie, qui n'a d'autres passions que celles que peuvent inspirer les sciences, les belles-lettres, les arts et l'histoire de notre chère Franche-Comté, vous allez prendre une belle devise; vous n'y manquerez pas, car vous savez être fidèle, c'est celle qui est inscrite sur notre sceau : *Laboribus omnia.*

LES

DEUX MARTYRS FRANC-COMTOIS

Par M. l'abbé PIOCHE

Aux jeux olympiens, la Grèce tout entière
Dans l'athlète vainqueur saluait un héros ;
Quels cris ! quand il montrait ses bras, sa tête altière,
Et son ceste garni du cuir de sept taureaux !
On essuyait le sang de sa tempe meurtrie,
Dans le fleuve on lavait son corps souple et nerveux ;
Le peuplier d'Hercule, au bord de la prairie,
Ou le laurier, donnait quelque branche fleurie
Dont on ornait ses blonds cheveux.

Et puis sur un quadrige il parcourait la Grèce :
Chaque ville enviait ce glorieux enfant,
Et la cité sa mère ouvrait dans l'allégresse
Son enceinte au char triomphant.
Quelle pompe entourait sa frivole victoire !
L'encens en son honneur fumait sur les autels ;
Plus tard il revivait dans le marbre ou l'ivoire,
Et la lyre thébaine, en consacrant sa gloire,
L'égalait aux dieux immortels.

Pourtant un tel honneur ne semblait pas impie,
Car l'athlète avait combattu ;
La Grèce couronnait au cirque d'Olympie,
Dans la force du corps, l'ombre de la vertu.
De nos jours, la vertu, cette force de l'âme,
Dans l'arène du monde offre aussi ses vainqueurs :
Quoi ! n'aurait-elle pas un peuple qui l'acclame ?
Cette splendeur du bien, comme une vive flamme
N'éclaire-t-elle plus nos cœurs ?

O terre des vertus et du mâle courage,
Ce triste oubli, le connais-tu ?
Non, ton antique race est ferme dans l'orage,
Elle palpite encore au seul nom de vertu.

Regarde : ces deux fils qui n'ont vu que cinq lustres
Brillent d'un éclat éternel ;
Et le beau nom des Dufournel
Se grave aux pages d'or de tes fastes illustres.

Pour ces héros, plus grands que ceux du temps passé,
Que ne suis-je Alcée ? ou que n'ai-je
Le souffle qui jadis du cygne de Dircé
Soulevait les ailes de neige ?
Mon hymne de triomphe eût déjà commencé !

Mais non ! laissons la lyre antique ;
Pour chanter leurs exploits il faut un saint cantique ;
Donnez-moi pour les publier
La harpe de Sion, les pleurs du roi-prophète
Quand il vit Jonathas surpris dans la défaite
Et mort près de son bouclier !

Muses, filles du Ciel, de vos sublimes faîtes,
Ah ! daignez descendre à ma voix !
Venez cueillir des fleurs ! les guirlandes de fêtes
Ne se fanent pas sous vos doigts.
Tressez une couronne, afin qu'au moins je rende
Un hommage pieux à leur trépas si beau ;
Pour mes faibles accents si leur gloire est trop grande,
Que je puisse jeter cette inutile offrande
De quelques fleurs, sur leur tombeau !

Mais laissez à l'Elide un laurier qui se fane ;
Loin des bords de l'Alphée, où la Grèce profane
Cueillait ses rameaux glorieux,
Allez sur le Liban que le cèdre couronne,
Sur ces sommets bénis où Dieu pose son trône
Quand parfois il descend des cieux.
Visitez ces vallons qu'aucun souffle n'altère,
Allez au Cédron solitaire,

Dont les verts oliviers ombragent le jardin ;
Cueillez ces lis pleins de rosée,
Tout humides de l'eau que leur tige a puisée
Sur les bords sacrés du Jourdain !

Couronnez ces guerriers que l'Eglise assimile
Aux forts de Dan et de Juda ;
Car, seuls, comme Samson, ils luttaient contre mille
Quand leur destin se décida !

Ils sont morts en héros ! leur vie était la même,
Et ce monde pervers n'était pas digne d'eux ;
Ils défendaient les droits du Pontife suprême :
Pour une sainte cause ils sont morts tous les deux !
D'autres, que leur exemple entraîne,
Vont partager le même sort ;
Ils sont morts en martyrs sur la sanglante arène !
Plein d'une majesté sereine,
Leur visage semblait sourire dans la mort.

Sans doute, il dut verser des larmes,
Vaillant Emmanuel, aimable Adéodat,
Celui qui vous vit sous les armes
Et qui roula vos corps, naguère pleins de charmes,
Dans votre manteau de soldat !
Oui, comme deux palmiers dont les tiges fleuries
Se dessèchent au même vent,
Vous avez vu tomber vos fleurs si tôt flétries,
Mais vos noms brilleront comme deux pierreries
Dans le temple du Dieu vivant.

Souriez, saints martyrs ! votre cause était belle ;
Mais tout votre sang répandu
Semble inutile encor ; le Seigneur vous appelle
Alors que tout semble perdu.
On se riait d'un droit tant de fois centenaire,
On allait briser en un jour
Le sceptre de roseau d'un roi tout débonnaire ;
Le trône le plus saint que le monde vénère,
Allait s'écrouler sans retour.

Et l'Europe disait : Que le peuple décide
Entre Jésus et Barrabas !
Le peuple, en préférant le sicaire homicide,
Ne pouvait descendre plus bas.
On dépouillait le juste ; on disait : Voilà l'homme !
On préparait la croix à ses membres souffrants,
Et la plèbe criait : Que l'œuvre se consomme !
Mais, présent cette fois, au Calvaire de Rome
Clovis accourt avec ses Francs.....

Gloire à Dieu, qui répand sur la France trompée
Ces clartés qui chassent l'erreur !
Gloire à l'auguste main qui sut brandir l'épée
De Charles, le grand empereur !
Mais aussi gloire à vous, enfants de Séquanie !
Vous avez bien vécu, même en vivant si peu !
La vertu ressemble au génie ;
Sa beauté quelque temps peut bien être ternie,
Mais elle ne craint point les traits de l'ironie
Quand elle monte auprès de Dieu.

UN ÉPISODE

DE

LA VIE DU GRAND FRÉDÉRIC

PAR M. A. JOBEZ

Nous allons raconter un des épisodes à la fois les plus dramatiques et les plus étranges de la vie du grand Frédéric ; épisode compris entre une glorieuse victoire suivie d'une grande défaite : où, décidé à en finir avec la vie, il discute son suicide prochain tant avec sa sœur de Bareuth qu'avec Voltaire, jusqu'au moment où l'impéritie d'un général lui permet un de ces triomphes que grandit outre mesure l'esprit de rivalité des races germaines et gauloises.

Les débats du procès de Byng, en passionnant toute l'Angleterre, y avaient fait perdre de vue le grand objet de la guerre. Les ambitions rivales mettaient obstacle à la marche des affaires, et Pitt, sorti du ministère au mois d'avril 1757, conserva une popularité menaçante pour la durée de 'administration de son successeur, duc de Newcastle.

Frédéric, durant ces crises ministérielles, ne cessait de soumettre au roi Georges II des plans pour la défense

de l'Allemagne; mais, persuadé que le duc de Cumberland se défendrait tant bien que mal contre les Français, il finit par concentrer son attention sur le champ de bataille où il allait opérer en personne. Certain que les Russes, retardés par leur climat et les distances qu'ils avaient à parcourir, n'arriveraient que tardivement sur le théâtre de la lutte, il résolut de faire tous ses efforts pour remporter le plus tôt possible un succès important contre l'Autriche.

Les Prussiens, divisés en quatre corps, occupaient une longue ligne partant de Zwickau et s'étendant par Dippodiswald, Dresde, Zittau, jusqu'à Friedland et Glatz. A Zwickau se trouvait le centre de ralliement des troupes commandées par le prince Maurice; entre Dippodiswald, Dresde, et Pirna était groupé le gros de l'armée sous le commandement direct de Frédéric, et depuis Zittau s'étendaient les troupes du prince de Bevern, qui se rattachaient à l'armée du maréchal de Schwerin concentrée autour de Landshut. Travaillant à fortifier Dresde et à établir dans les environs des camps avantageusement situés, Frédéric paraissait disposé à se tenir sur la défensive, quand tout à coup les régiments prussiens se mettent en marche vers Prague, point de ralliement commun. Le roi prend la route de Nollendorf et d'Aussig, où le prince Maurice a ordre de le rejoindre, en marchant droit devant lui. Les Autrichiens surpris reculent jusqu'à Budin. Le maréchal Braun espère y rallier une de ses divisions venant des environs de Saatz; mais Frédéric, pour prévenir l'arrivée de ce renfort, fait passer l'Eger à ses troupes

entre Saatz et Budin, et force par cette manœuvre les Autrichiens à se replier sur Prague, où les Prussiens arrivent presque en même temps. Instruit que le maréchal Daun a reçu l'ordre de rassembler sans délai l'armée commandée, l'année précédente, par Piccolomini et de marcher sur Prague, Frédéric veut livrer bataille avant l'arrivée de ce puissant renfort évalué à trente mille hommes. Le pont jeté sur la Moldau au-dessous de Prague étant prêt, le roi de Prusse traverse cette rivière le 5, en donnant l'ordre au maréchal de Schwerin de lever son camp vers minuit et de venir le rejoindre sur les hauteurs de Prossick.

Les troupes prussiennes firent leur jonction à quatre heures du matin. Aussitôt Frédéric, accompagné du maréchal de Schwerin et du général Winterfeld, gravit une hauteur en arrière de Prossick pour examiner la position des Autrichiens. Leur armée, rangée en bataille, avait sa gauche appuyée à Ziska sur la Moldau, et sa droite occupait les hauteurs de Kige. Les Prussiens avaient en ligne soixante mille hommes, et les Autrichiens, qui avaient laissé dix mille hommes à Prague pour surveiller le corps d'armée du maréchal Keith, qui n'avait pas passé la Moldau, leur en opposaient soixante-dix mille. Les deux armées étaient séparées par un vallon au fond duquel coulait un ruisseau qui tombait dans la Moldau, après avoir traversé un étang. Les Autrichiens se trouvant couverts par ce cours d'eau, Frédéric se jeta sur sa gauche pour déborder la droite de l'ennemi, mouvement qui plaça l'armée prussienne presque en face des hauteurs de Kige ; en même temps,

le maréchal de Schwerin franchissait le ruisseau et postait sa cavalerie dans les villages, son artillerie sur la chaussée de l'étang et son infanterie dans le marais, où ses soldats enfonçaient jusqu'aux genoux; une charge de cavalerie réussit; mais avant d'entrer en ligne, l'infanterie prussienne de Schwerin, décimée par le feu des Autrichiens, fut forcée de reculer. Remarquant son hésitation, le maréchal accourt, saisit un drapeau et, l'agitant au-dessus de sa tête, il s'écrie, en s'élançant sur l'ennemi : « Lâche qui refuse de me suivre. » Une balle le frappe au même instant, il tombe mort; mais l'exemple donné par ce vieillard de soixante-douze ans n'est pas perdu. L'artillerie prussienne commence le feu, l'infanterie électrisée se rallie, et les Autrichiens sont refoulés avec d'autant plus de facilité qu'une attaque contre leur aile droite les a empêchés de poursuivre leur premier succès. Le prince Ferdinand de Brunswick, voyant la gauche des Prussiens lutter avec avantage contre la droite des ennemis, profite d'un vide laissé au centre de la ligne de bataille autrichienne pour s'y précipiter, et attaque à la fois le prince de Lorraine sur ses flancs et sur ses derrières. A partir de cet instant, la déroute commence. En se jetant sur la droite des Autrichiens, Frédéric les avait forcés à pivoter sur eux-mêmes et à tourner le dos à Prague, en sorte qu'il ne leur restait qu'un moyen d'éviter un désastre complet : c'était de se réfugier dans cette ville. Ils y réussirent, pendant que leur centre et leur gauche, à peine engagés jusque-là, contenaient les Prussiens victorieux. La bataille, commencée à huit heures du matin, ne finit qu'à huit heu-

res du soir : les Prussiens perdirent douze mille soldats, et les Autrichiens seize mille. Frédéric avait triomphé ; mais la mort d'un grand nombre d'officiers, qu'il considérait comme les colonnes de l'infanterie prussienne, laissait dans les rangs de son armée des vides que les péripéties d'une longue et sanglante lutte ne lui permettraient pas de combler.

Placé entre une ville où s'étaient réfugiés quarante mille hommes, découragés, il est vrai, par une défaite, mais non désorganisés, et l'armée du maréchal Daun, qui n'avait pas combattu, Frédéric s'arrêta, au jugement de Napoléon, à « une des idées les plus vastes et les plus hardies qui jamais aient été conçues dans les temps modernes. » Il résolut de bloquer Prague avec cinquante mille hommes et de la réduire par la famine, tandis que, avec le reste de ses troupes, il s'opposerait à toute tentative du maréchal Daun pour la secourir. A la nouvelle de la défaite du prince de Lorraine, Daun s'arrêta pendant quelques jours dans la position qu'il occupait, afin de recueillir les débris des troupes vaincues, et s'étant ainsi renforcé d'une douzaine de mille hommes, il recula jusqu'au delà de Kollin pour se rapprocher des secours qu'il attendait. Frédéric s'avançait sur la route de Kollin, quand on lui signala la présence de deux fortes colonnes dans les environs de Kaurzim. C'était le corps de Bevern, avec lequel il opéra sa jonction, et, dès le lendemain, il voulut occuper la forte position de Swoyschitz; mais, prévenu par Daun, il se vit forcé de se rejeter vers Nimbourg. Il établit son centre à Planian, sur la route de Prague à Kollin, et sa droite

à Kaurzim ; puis il se mit à réfléchir sur le parti qu'il lui restait à prendre.

Le maréchal Daun, par divers mouvements opérés pendant la nuit, avait rangé son armée en un demi-cercle, dont la route de Prague à Kollin formait la corde. A peine les Prussiens eurent-ils dépassé Planian, qu'ils aperçurent sur leur droite toute l'armée autrichienne échelonnée sur les montagnes. Son front était couvert par trois villages fortifiés, pourvus d'artillerie et défendus par une nombreuse infanterie ; mais sa droite était mal appuyée et accessible. Frédéric se détermina à porter ses efforts de ce côté, en éloignant sa droite de la gauche des ennemis de manière à ne pas l'engager. Il espérait écraser la droite des Autrichiens, se porter à la fois sur les flancs et les derrières de Daun, et décider ainsi sa défaite ; mais, pour exécuter ce plan, il fallait hasarder une marche de flanc en présence d'une armée en bataille, et passer sans engagement sérieux devant la gauche et le centre de l'ennemi. A peine les Prussiens ont-ils commencé leur mouvement, que le général Nadasti se présente sur la route de Prague à Kollin pour leur barrer le passage, et que Daun, réunissant une grande masse de troupes et d'artillerie sur sa gauche, écrase du haut des montagnes l'armée prussienne. Nadasti fut repoussé et les Prussiens atteignirent à Krzeczor la droite des Autrichiens ; mais la résistance de Nadasti avait permis à l'artillerie autrichienne de faire subir aux Prussiens de nombreuses pertes. En vain essayèrent-ils, après la prise de Krzeczor, d'entamer le flanc de l'armée de Daun. Les divisions autrichiennes,

postées à différentes hauteurs sur le flanc des montagnes, se rejetaient successivement les unes sur les autres, et chaque succès obtenu rendait ainsi plus difficile un succès nouveau. Les frères de Frédéric, les princes Henri et Ferdinand, conduisirent plusieurs fois en personne les grenadiers prussiens à l'attaque, à travers le feu de l'artillerie et de la mousqueterie autrichiennes. Frédéric lui-même s'élança une septième fois contre les ennemis, criant à ses troupes, qui semblaient hésiter : « Voulez-vous donc vivre éternellement? » Ces efforts héroïques ne décidèrent pas la victoire. Le champ de bataille était jonché de quinze mille Prussiens, quand Frédéric consentit à la retraite. Déjà ses régiments s'éloignaient, qu'il restait immobile, le regard fixé sur les batteries autrichiennes, et plongé dans une rêverie dont un de ses officiers le tira en lui demandant si Sa Majesté espérait prendre ces canons à elle toute seule. Rappelé au sentiment de sa situation, il donna ses ordres, et à neuf heures du soir, l'armée, de retour à Planian, se mit en marche, sans être poursuivie, pour aller traverser l'Elbe à Nimbourg. Frédéric se hâta de courir à son armée de Prague, qu'il rejoignit le lendemain soir.

Ferme et impassible en apparence, il ne trahissait les émotions de son âme que par l'altération de ses traits. « Les grenadiers impériaux, écrivit-il à milord Maréchal, le lendemain même de la bataille, sont une troupe admirable; cent compagnies défendaient une hauteur que la meilleure infanterie ne put emporter... La fortune m'a tourné le dos ce jour-là; je devais m'y attendre, elle est femme, et je ne suis pas galant; elle

prend parti pour les dames qui me font la guerre. Dans le vrai, je dois prendre plus d'infanterie. Le succès, mon cher lord, donne souvent une confiance nuisible... Nous ferons mieux une autre fois. Que dites-vous de cette ligue qui n'a pour objet que le marquis de Brandebourg? Le Grand Electeur serait bien étonné de voir son petit-fils aux prises avec les Russes, les Autrichiens, presque toute l'Allemagne et cent mille Français auxiliaires. Je ne sais s'il y aura de la honte à moi de succomber; mais je sais bien qu'il y aura peu de gloire à me vaincre. »

Une partie des troupes campées devant Prague prit la route de Lissa à la rencontre de l'armée de Kollin, que commandait le prince Guillaume, héritier présomptif du trône de Prusse.

De Lissa, le prince Guillaume se porta sur Bohmisch-Leypa, petite ville entre Leitmeritz et Zittau, tandis que Frédéric allait rejoindre à Welwarm le maréchal Keith; qui s'y était rendu à marches forcées. Frédéric veillait à faire évacuer ses hôpitaux et ses magasins sur Dresde, quand il apprit que le maréchal Daun s'était emparé de Gabel, petite ville située au midi de Zittau, et que le prince Guillaume, arrivé trop tard pour sauver Zittau de l'incendie, avait reculé jusqu'à Bautzen. A la nouvelle de cet échec, qu'il attribua à la négligence de son frère, le roi de Prusse rappela le prince Henri et donna des ordres pour que l'armée battît en retraite sur Pirna par la route de Nollendorf, tandis que lui-même se porta avec quelques troupes à Bautzen, où il arriva dans un état d'irritation extrême. Le prince Guillaume, à ce

qu'il paraît, s'était plaint, dans une heure de découragement, de la fatale destinée de la maison de Hohenzollern, naguère si grande, si prospère, et réduite alors par l'ambition désordonnée de son chef à devenir la fable des nations. Ces paroles imprudentes rapportées à Frédéric dans un moment où sa volonté de fer luttait contre la mauvaise fortune, et où il ne voulait souffrir autour de lui ni contradiction ni faiblesse, avaient laissé dans son âme une impression ineffaçable. Aussi, quand son frère se présenta devant lui, accompagné du prince de Bevern, du prince de Wurtemberg et d'autres généraux, le roi leur tourna-t-il le dos, et appelant le général Golze : « Dites à mon frère et à tous ses généraux, s'écria-t-il, que, pour bien faire, je leur devrais faire trancher la tête à tous. »

Irrité de cette réception, le prince Guillaume quitta le camp dès le lendemain, après avoir écrit au roi : « Les lettres que vous m'avez écrites et l'accueil que vous me fîtes hier, me font assez connaître qu'à votre avis, je me suis perdu d'honneur et de réputation. Cela m'afflige, mais ne m'abaisse point, n'ayant pas le moindre reproche à me faire. Je suis parfaitement convaincu que je n'ai pas agi par caprice; je n'ai pas suivi les conseils de gens incapables d'en donner de bons, et j'ai fait tout ce que j'ai cru être convenable à l'armée..... Je tiens inutile de vous prier de faire examiner ma conduite, ce serait une grâce que vous me feriez, ainsi je ne saurais m'y attendre. » Frédéric lui répondit brutalement. « Votre mauvaise conduite a fort délabré mes affaires. Ce ne sont pas les ennemis, ce sont vos mesures

mal prises qui me font tout ce tort. Mes généraux ne sont pas excusables, ou parce qu'ils vous ont mal conseillé, ou parce qu'ils vous ont permis de prendre de si mauvaises résolutions. Vos oreilles ne sont habituées qu'à écouter les discours des flatteurs. Daun ne vous a pas flatté et vous en voyez les suites. Dans cette triste situation, il ne me reste qu'à me porter à la dernière extrémité. Je vais combattre, et si nous ne pouvons vaincre, nous allons tous nous faire tuer. Je ne me plains point de votre cœur, mais bien de votre incapacité..... Quiconque n'a que peu de jours à vivre n'a rien à dissimuler. Je vous souhaite plus de fortune que je n'en ai eu..... La plus grande partie des malheurs que je prévois, ne vient que de vous. Vous et vos enfants en serez plus accablés que moi. »

Cette conviction de sa mort prochaine, qui s'empara de l'esprit de Frédéric au début même de cette campagne, ranima dans son cœur l'amitié qui l'avait uni au plus grand écrivain du XVIIIe siècle. Ayant, dans ses moments de loisir, mis en opéra la tragédie de Mérope, il avait envoyé son travail à Voltaire, alors retiré sur les bords du lac de Genève. Le poëte, riant du travestissement de son œuvre, avait renoué une correspondance avec son royal ami. Frédéric regrettait la présence de l'esprit enchanteur qu'il avait pendant quelque temps possédé dans son palais. Les défauts du poëte, la mobilité de son imagination, l'irritabilité de son caractère, si facilement provoquée et si prompte à s'apaiser, s'effaçaient dans le lointain au souvenir du charme de ses conversations et des qualités sérieuses de son cœur. Il

proposa donc à Voltaire, au commencement de l'année 1756, de revenir à Berlin, lui offrant fortune et dignités. « Je sais qu'elles sont transitoires, je les ai refusées, » écrivit au maréchal de Richelieu le poëte qui, malgré les avances de Frédéric, ne put oublier l'outrage qu'il avait subi. En apprenant le traité d'alliance entre Vienne et Versailles, Voltaire espéra trouver des vengeurs. « Vous ne vous attendiez pas, mandait-il à Mme de Lutzelbourg, qu'un jour la France et l'Autriche seraient amies. Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. Tout solitaire, tout mort au monde que je suis, j'ai l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ai quelquefois des lettres de Vienne; la reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le *bien-aimé* et la *bien-aimée* fussent bons amis. Le roi de Prusse prétend à une autre gloire, il a fait un opéra de ma tragédie de Mérope; mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie. » « Ne seriez-vous pas bien aise, lui écrivait-il un autre jour, de voir deux femmes, deux impératrices, peloter un peu notre grand roi de Prusse, notre Salomon du Nord? » Vers le même temps, il fit imprimer, sans l'avouer toutefois, cette ode contre Frédéric :

O Salomon du Nord, ô philosophe roi,
Dont l'univers entier contemplait la sagesse!
Les sages, empressés de vivre sous ta loi,
Retrouvaient dans ta cour l'oracle de la Grèce;
La terre en t'admirant se baissait devant toi;
Et Berlin, à ta voix sortant de la poussière,
A l'égal de Paris levait sa tête altière,
A l'ombre des lauriers moissonnés à Molwitz.....

Les arts encouragés défrichaient ton pays.....
Ton bras avait dompté le démon de la guerre,
Son temple était fermé, tes Etats agrandis,
Et tu mettais Bourbon au rang de tes amis ;
Mais parjure à la France, ami de l'Angleterre,
Que deviendront les fruits de tes nobles travaux ?.....
Tu vécus trop d'un jour, monarque infortuné !
Tu n'es plus ce héros, ce sage couronné,
Tu perds en un instant ta fortune et ta gloire ;
Entouré des beaux-arts, suivi de la victoire !
Je ne vois plus en toi qu'un guerrier effréné,
Qui, la flamme à la main, se frayant un passage,
Désole les cités, les pille, les ravage,
Foule les droits sacrés des peuples et des rois,
Offense la nature et fait taire les lois.

Ces vers circulaient depuis le mois de novembre 1756, quand, le 19 janvier 1757, Frédéric adressa de Dresde un mot à Voltaire. Il vient « de m'écrire une lettre tendre; il faut que ses affaires aillent mal, » manda au maréchal de Richelieu l'ancien ami du roi de Prusse. Malgré cette plaisanterie, il est facile de voir que son cœur fut touché et que, quels que fussent ses sentiments sur la valeur d'une amitié royale, Voltaire fut ému de ce retour du souverain victorieux aux affections de sa jeunesse, au moment où la mort allait peut-être les briser pour toujours. Il parle encore de cette lettre à Cideville, à la comtesse de Lutzelbourg, et suit, avec un intérêt qu'affaiblit par moments sa rancune, les péripéties du drame joué en Bohême. Le 15 juillet 1757, il écrit à Cideville : « On a cru d'abord le roi de Prusse perdu par la victoire du comte de Daun et par la délivrance de Prague; mais il est encore au milieu de la

Bohême et maître du cours de l'Elbe jusqu'en Saxe. On croit qu'enfin il succombera. Tous les chasseurs s'assemblent pour faire une Saint-Hubert à ses dépens..... Quand on a tant d'ennemis et tant d'efforts à soutenir, on ne peut succomber qu'avec gloire. C'est une nouveauté dans l'histoire que les plus grandes puissances de l'Europe aient été obligées de se liguer contre un marquis de Brandebourg ; mais avec cette gloire il aura un grand malheur, c'est qu'il ne sera plaint de personne. Il ne savait pas, lorsque je le quittai, que mon sort serait préférable au sien. Je lui pardonne tout, hors la barbarie vandale dont il usa avec Mme Denis. » Le 19 juillet, il affirme à Richelieu que si Frédéric succombe, « il est également capable de se tuer et de vivre en philosophe, » en ajoutant : « Je vous assure qu'il disputera le terrain jusqu'au dernier moment. »

Après avoir repris à Bautzen le commandement de l'armée confiée au prince royal, le roi de Prusse avait refoulé les Autrichiens jusqu'à Bernstadt et, ce mouvement offensif opéré, il s'était activement occupé à rassembler des vivres et à réparer son matériel. Le temps pressait, Frédéric savait que les Français, poussant devant eux l'armée hanovrienne, menaçaient la Prusse du côté de Magdebourg ; que le prince de Soubise, servant à Erfurt de point de ralliement à l'armée des cercles de l'Allemagne, s'apprêtait à entrer en Saxe avec des forces imposantes ; que cent mille Russes, après s'être emparés de Memel au mois de juillet, s'avançaient sur Interbourg pour entrer en Prusse, et que les Suédois, maîtres de Demmin et d'Anclam en Pomé-

ranie, allaient descendre sur Berlin. De quelque côté qu'il tournât les yeux, au nord, à l'est, à l'ouest, au midi, il ne voyait qu'armées ennemies, et lorsqu'il comptait les soldats dont il disposait pour briser ce cercle de fer, il en trouvait le nombre diminué à la fois par ses victoires et par ses défaites. Rien ne manquait à ses souffrances morales, pas même les douleurs de famille. Sa mère venait de mourir sans qu'il l'eût revue, et l'amertume de ses regrets avait surpris les personnes qui connaissaient la dureté de son caractère. Le prince railleur, le tyran impérieux, l'homme cynique était malheureux. Le sommeil le fuyait, des larmes roulaient malgré lui dans ses yeux, et son corps amaigri, son regard farouche le rendaient méconnaissable.

La perspective de sa ruine prochaine provoquait à Vienne la joie la plus folle, et excitait tour à tour chez Voltaire les sentiments d'une vengeance satisfaite et les regrets de la perte d'un homme qu'il admirait et ne pouvait se défendre d'aimer. Il adressait à Frédéric une lettre de condoléance sur la mort de sa mère ; il écrivait au marquis d'Adhémar, grand-maître dans la maison du margrave et de la margrave de Bareuth : « Ils ont un frère qu'il faudra toujours regarder comme un grand homme, quoi qu'il en arrive, et dont j'ambitionnerai toujours les bontés, quoi qu'il soit arrivé ; » et quelques jours après, un sentiment de rancune rétrospective se réveillant en lui, il rappelait ainsi ses anciens griefs à la comtesse de Lutzelbourg : « Les affaires du roi de Prusse paraissent mauvaises. On ne parle que de postes emportés par les Autrichiens..... Voici bientôt le temps

où madame Denis pourrait demander les oreilles de ce coquin de Francfort qui eut l'insolence de faire arrêter dans la rue, la baïonnette dans le ventre, la femme d'un officier du roi de France..... Les Russes avancent dans la Prusse. L'ennemi public sera pris de tous côtés. Vive Marie Thérèse ! » Bientôt après, cédant à un accès de sensibilité, il exprimait à la margrave de Bareuth sa sympathie pour un roi que l'Europe en armes enveloppait de toutes parts : « On ne connaît ses amis que dans le malheur, lui répondit la princesse. La lettre que vous m'avez écrite fait bien honneur à votre façon de penser. Je ne saurais vous témoigner combien je suis sensible à votre procédé. Le roi l'est autant que moi. Vous trouverez ci-joint un billet qu'il m'a ordonné de vous remettre. Le grand homme est toujours le même. Il soutient ses infortunes avec un courage et une fermeté dignes de lui. Il n'a pu transcrire la lettre qu'il vous écrivait. Elle commençait par des vers. Au lieu d'y jeter du sable, il a pris l'encrier, ce qui est cause qu'elle est coupée. Je suis dans un état affreux et ne survivrai pas à la destruction de ma maison et de ma famille. » Dans la lettre transmise par sa sœur, Frédéric disait : « J'ai appris que vous vous intéressiez à mes succès et à mes malheurs, il ne me reste qu'à vendre cher ma vie. »

Frédéric, qui de Rotha avait marché sur Naumbourg, chassant devant lui les troupes ennemies échelonnées le long de sa route, venait de dépasser cette dernière ville, quand il reçut la nouvelle de la capitulation de Closter-Zeven. Cette convention qui le laissait isolé au mi-

lieu de l'Europe armée contre lui, excita dans son cœur une indignation égale à sa douleur.

« Sire, écrivit-il aussitôt au roi d'Angleterre, je viens d'apprendre qu'il est question d'un traité de neutralité pour l'électorat de Hanovre. Votre Majesté aurait-elle assez peu de fermeté et de constance pour se laisser abattre par quelques revers de fortune? Les affaires sont-elles si délabrées qu'on ne puisse les rétablir! »

George fit répondre par ses ministres que ce n'avait « jamais été l'intention de Sa Majesté que les susdites ouvertures, faites sans la participation du conseil britannique, eussent la moindre influence sur la conduite de Sa Majesté comme roi. »

Malgré ces assurances, la convention de Closter-Zeven reçut un commencement d'exécution, et Richelieu, débarrassé des Anglais et de leurs auxiliaires, pouvait mettre le siége devant Magdebourg et, de cette place, aider le prince de Soubise dans ses opérations contre la Saxe.

Réduit à huit mille hommes tout au plus, le roi de Prusse faisait passer ses régiments d'un village dans un autre sous des noms différents, afin que les espions du prince de Soubise ne pussent s'assurer du nombre de soldats dont il disposait. Plein d'activité, résolu à ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis et à ne jamais accepter une paix qui ferait descendre la Prusse du rang qu'elle occupait parmi les puissances européennes, Frédéric manœuvrait ainsi sans pouvoir rien tenter pour sortir de l'abîme où il se voyait tomber. Il portait constamment sur lui, dans une capsule de verre,

des pilules de sublimé corrosif pour mettre fin à ses jours le moment venu, et au milieu du silence de la nuit il jetait, dans des pièces de vers composées à la hâte, les sombres pensées qui l'assiégeaient.

Ecrivant à la margrave de Bareuth, peu de jours après la mort de sa mère, il lui envoya une épître de plus de deux cents vers, où il lui disait :

O doux et cher espoir du reste de mes jours,
O sœur, dont l'amitié si fertile en secours
Partage mes chagrins, de mes douleurs s'attriste,
. . . . . .
Si la foule des rois a conjuré ma perte,
Qu'importe ? Vous m'aimez, tendre et sensible sœur....
Tout s'arme pour l'Autriche ou marche sous ses lois.
On conjure ma perte, on foule aux pieds mes droits.
O fortune inconstante ! O déesse légère
Que tout ambitieux au fond du cœur vénère,
On ne m'entendra point, profanant l'art des vers,
Célébrer tes faveurs, déplorer mes revers.
Et toi, peuple chéri, peuple objet de mes vœux,
O toi, que par devoir je devais rendre heureux !
Ton danger que je vois, ton destin lamentable
Me perce au fond du cœur ; c'est ton sort qui m'accable.
J'oublierai sans regret le faste de mon rang ;
Mais pour te relever, j'épuiserai mon sang.....
Je vois que du destin tout homme est le jouet.
Mais s'il subsiste un être inexorable et sombre,
D'un troupeau méprisé laissant grossir le nombre,
D'un œil indifférent il voit dans l'univers
Phalaris couronné, Socrate dans les fers,
Nos vertus, nos forfaits, les horreurs de la guerre
Et les fléaux cruels qui ravagent la terre.
Ainsi mon seul asile, mon unique port
Se trouve, chère sœur, dans les bras de la mort.

Ces funèbres pensées désolaient la malheureuse princesse. « J'espère, écrivait-elle à Voltaire, que vous serez satisfait de sa réponse (de Frédéric) pour ce qui vous concerne; mais vous le serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je m'étais flattée que vos réflexions feraient quelque impression sur son esprit. Vous verrez le contraire dans le billet ci-joint. Il ne me reste qu'à suivre sa destinée, si elle est malheureuse. Je ne me suis jamais piquée d'être philosophe. J'ai fait mes efforts pour le devenir. Le peu de progrès que j'ai faits m'a appris à mépriser les grandeurs et les richesses; mais je n'ai rien trouvé dans la philosophie qui puisse guérir les plaies du cœur, que le moyen de s'affranchir de ses maux en cessant de vivre. L'état où je suis est pire que la mort. Je vois le plus grand homme du siècle, mon frère, mon ami, réduit à la plus affreuse extrémité. Je vois ma famille entière exposée aux dangers, aux périls, ma patrie déchirée par d'impitoyables ennemis. »

La volonté de se soustraire aux coups du destin par le suicide, s'affermissait chez Frédéric à mesure que les chances de ruine se multipliaient autour de lui, et qu'il sentait mieux son impuissance de tenter un effort suprême pour échapper au sort qui le menaçait. Obligé, comme nous l'avons dit, de cacher à l'ennemi par des mouvements continuels le petit nombre des troupes dont il disposait; sachant qu'à Magdebourg il n'avait que sept mille soldats à opposer à l'armée entière de Richelieu, que Berlin n'était protégé contre les Suédois et les Autrichiens que par quatre mille hommes, et qu'à quelques lieues de lui campaient à Eisenach les vingt-cinq mille

Français de Soubise renforcés par l'armée des cercles de l'Allemagne sous la conduite du prince de Hildburghausen, Frédéric jugea que sa dernière heure était venue. Saisi d'un désespoir héroïque, qui n'ôtait rien ni à la lucidité de son esprit, ni à la fécondité de ses conceptions, il écrivit à sa sœur de Bareuth qu'il allait mourir, et dans une des dernières nuits qu'il comptait passer sur la terre, il fit ses adieux à la vie dans l'épître suivante, datée d'Erfurt, le 23 septembre 1757, et adressée au marquis d'Argens.

Ami, le sort en est jeté,
Las du destin qui m'importune,
Las de ployer dans l'infortune
Sous le poids de l'adversité,
J'accourcis le terme arrêté
Que la nature, notre mère.
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort.
Sans timidité, sans effort,
J'entreprends de couper dans les mains de la Parque
Le fil trop allongé de ses tardifs fuseaux,
Et sûr de l'appui d'Atropos,
Je vais m'élancer dans la barque
Où sans distinction le berger, le monarque
Passent dans le séjour de l'éternel repos.
Adieu, lauriers trompeurs, couronne des héros,
Il n'en coûte que trop pour vivre dans l'histoire ;
Souvent quarante ans de travaux
Ne valent qu'un instant de gloire
Et la haine de cent rivaux.....
Vaincu, persécuté, fugitif dans ce monde,
Trahi par des amis pervers,

Je souffre, en ma douleur profonde,
Plus de maux dans cet univers
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes.
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop longtemps attacha mon âme.

A la réception de ces vers, qui lui firent croire à un prochain suicide, Voltaire se hâta de répondre : « Vous voulez mourir ; je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner au moins que du haut du rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire; vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée, depuis la chute de l'Empire romain. Mais hélas ! Sire, en aimant tant la gloire, comment pouvez-vous vous obstiner à un projet qui vous la fera perdre ? Je vous ai déjà représenté la douleur de vos amis, le triomphe de vos ennemis et les insultes d'un certain genre d'hommes qui mettra lâchement son devoir à flétrir une action géné-

reuse. J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la liberté. Il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens. Que dira-t-on dans ces cours? Que vous avez vengé sur vous-même cette invasion; que vous n'avez pu résister au chagrin de ne pas donner la loi. On vous accusera d'un désespoir prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution funeste dans Erfurt, quand vous étiez encore maître de la Silésie et de la Saxe. On commentera votre épître d'Erfurt, on en fera une critique injurieuse; on sera injuste, mais votre nom en souffrira... Il entre, dans ce triste parti, de l'amour-propre, du désespoir. Ecoutez, contre ces sentiments, votre raison supérieure; elle vous dit que vous n'êtes pas humilié, et que vous ne pouvez l'être... Sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous restera pas assez d'Etats pour être toujours un souverain considérable. Si vous aimiez mieux mépriser toute grandeur, comme ont fait Charles-Quint, la reine Christine, le roi Casimir et tant d'autres, vous soutiendriez ce personnage mieux qu'eux tous, et ce serait pour vous une grandeur nouvelle. Enfin tous les partis peuvent convenir, hors le parti odieux et déplorable que vous voulez prendre. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité? »

Le 9 octobre, toujours sous l'impression du même

désespoir, Frédéric répondit aux conseils et aux supplications de Voltaire.

Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance;
Aux rigueurs du destin, j'oppose ma constance.

« Mais avec ces sentiments, je suis bien loin de condamner Caton et Othon; le dernier n'a eu de beau moment que celui de sa mort.

Croyez que si j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
Je connais l'ennui des honneurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs,
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.....
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre, après ma mort, au temple de mémoire?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.....
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi;
Il nous oblige, il nous engage
A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire dans son ermitage,
. . . . . .
Peut-on s'adonner en paix à la vertu du sage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

« Notre situation est toujours la même, écrivait, peu de jours après, la margrave à Voltaire : un tombeau fait notre point de vue. Quoique tout semble perdu, il nous reste des choses qu'on ne pourra nous enlever : c'est la fermeté et les sentiments du cœur. »

« Avec la valeur de Charles XII, disait à Frédéric Voltaire, qui n'avait pas encore reçu sa dernière lettre, et avec un esprit bien supérieur au sien, vous vous trouvez avoir à combattre plus d'ennemis qu'il n'en eut quand il revint à Stralsund...Vous aurez plus de réputation que lui dans la postérité, parce que vous avez remporté autant de victoires sur des ennemis plus aguerris que les siens, et que vous avez fait à vos sujets tous les biens qu'il n'a pas faits, en ranimant les arts, en fondant des colonies, en embellissant les villes... Peut-être cette gloire est-elle actuellement augmentée par quelque victoire ; mais nul malheur ne vous l'ôtera. Ne perdez jamais de vue cette idée, je vous en conjure... Le Grand-Electeur, votre bisaïeul, n'en a pas été moins respecté, pour avoir cédé quelques-unes de ses conquêtes... Les Caton et les Othon, dont Votre Majesté trouve la mort belle, n'avaient guère autre chose à faire qu'à servir ou qu'à mourir ; encore Othon n'était-il pas sûr qu'on l'eût laissé vivre... Nos mœurs et votre situation sont bien loin d'exiger un tel parti. En un mot, votre vie est très-nécessaire ; vous sentez combien elle est chère à une nombreuse famille, et à tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher. Vous savez que les affaires de l'Europe ne sont jamais longtemps dans la même assiette, et que c'est un devoir pour un homme tel que vous de se ré-

server aux événements... Si votre courage vous portait à cette extrémité héroïque, elle ne serait pas approuvée, vos partisans la condamneraient et vos ennemis en triompheraient. J'attends tout de votre courage et de votre esprit, hors le parti malheureux que ce même courage peut me faire craindre. Ce sera une consolation pour moi, en quittant la vie, de laisser sur la terre un roi philosophe. »

Le roi de Prusse venait de quitter Erfurt, quand cette lettre lui arriva. Ne voulant pas s'exposer à être pris entre l'armée de Soubise et le corps envoyé par Richelieu, Frédéric s'était retiré au-dessous de Mersebourg, où il recevait, à chaque instant, des courriers de Dresde qui l'instruisaient de la position des armées. Le prince Maurice d'Anhalt venait de gagner Torgau à tire d'aile, se dirigeant probablement sur Berlin pour protéger cette capitale contre les Autrichiens du général Marshall, qu'on craignait de voir quitter Bautzen pour renforcer le général Haddich. Il n'était pas assez fort pour résister à la fois aux deux armées de Marshall et de Haddich; il était donc nécessaire de voler à son secours. Le roi de Prusse se hâta de traverser la Saal à Naumbourg, laissa en passant à Leipsic quelques bataillons de renfort au maréchal Keith, et courut à Annabourg. Dans cette dernière ville il apprit que le général Haddich avait surpris Berlin et s'était retiré après y avoir levé une contribution de deux cent mille écus. Dans ces conjonctures, Frédéric jugea nécessaire d'attendre le prince d'Anhalt et de laisser aux Français le temps de dévoiler leurs projets. Si les Français prenaient leurs quartiers d'hi-

ver, Frédéric était décidé à voler en Silésie à la délivrance de Schweidnitz, alors assiégé par le général Nodasti; si, au contraire, ils continuaient les hostilités pendant l'hiver, le roi de Prusse jugeait indispensable de surveiller de près leurs opérations.

Il ne resta pas longtemps dans l'incertitude. Le prince de Soubise, profitant de l'éloignement des Prussiens, venait de passer la Saal. Instruit de ce mouvement par le maréchal Keith, qui demandait des secours, Frédéric se mit en marche après avoir donné ordre au prince Maurice d'Anhalt et au prince Ferdinand de Brunswich de le rejoindre avec leurs corps d'armée. Son premier soin fut de s'assurer de la chaussée qui conduit de Leipsic à Lutzen, puis, tenant à s'emparer du pont de la Saal à Weissenfels, il fit attaquer le 30 octobre, dans la nuit, les postes ennemis établis aux environs de cette ville, tandis qu'il se rendait lui-même à Altranstadt. Tous ces postes furent enlevés sans résistance, sauf celui de Weissenfels, qui se défendit longtemps et incendia le pont, lorsque les Prussiens pénétrèrent dans la ville, les forçant ainsi à retourner sur leurs pas jusqu'à Mersebourg, pour y traverser la Saal sur un autre pont. Quand il y arriva, le maréchal Keith trouva la ville au pouvoir des Français, et le pont rompu. Sans perdre un instant, il courut à Halle, s'y établit et en répara le pont déjà détruit par les Français. L'armée prussienne se déploya le long de la Saal, vis-à-vis des Français qui occupaient la rive opposée; elle avait sa droite à Halle, son centre en face de Mersebourg et sa gauche à Weissenfels. Des corps échelonnés sur la route de Leipsic

étaient chargés de veiller sur les mouvements de l'ennemi de ce côté. Le passage de la Saal, par le maréchal Keith, suffit pour décider le prince de Soubise à abandonner les bords de cette rivière et à se replier sur la petite ville de Micheln. Frédéric profita de cette faute pour rétablir à la hâte les ponts de Weissenfels et de Mersebourg, et le 3 novembre, à la pointe du jour, toute l'armée prussienne était en marche vers Rosbach.

Des houssards envoyés en reconnaissance, qui avaient pu, grâce à la négligence des Français, pénétrer jusque dans leur camp, instruisirent le roi de Prusse de l'assiette défectueuse de leur position. Il partit sur-le-champ pour profiter de la faute commise par son adversaire, mais dans la nuit, le prince de Soubise rectifia ses dispositions et Frédéric trouva les Français déployés sur une hauteur, ayant leur droite couverte par un bois, et trois redoutes garnies d'artillerie, et leur gauche protégée par un grand étang. Craignant de hasarder une bataille contre un ennemi si fortement retranché, le roi de Prusse rétrograda, suivi par les Français qui, pour le narguer, lui tirèrent de très-loin quelques coups de canon et firent jouer toutes leurs musiques. Opposant le flegme allemand à cette intempestive gaieté, Frédéric alla prendre position derrière un marais impraticable, qui couvrait à la fois son centre et ses deux ailes, dont l'une, la gauche, s'appuyait à Rosbach. Sûr qu'on ne pourrait l'y forcer, Frédéric était d'autant plus fermement décidé à attendre ce que feraient les Français, qu'il connaissait l'indiscipline et la misère qui régnaient dans leur armée. Les officiers eux-mêmes vivaient du

pillage de leurs soldats, et partout où les Français passaient, ils étaient regardés par les populations irritées comme des brigands prêts à dépouiller aussi bien leurs amis que leurs ennemis.

« La misère du soldat est si grande, mandait à Paris Duverney le comte de Saint-Germain, qu'elle fait saigner le cœur. Quelle triste situation que celle d'un homme qui souffre toujours de grands besoins, qui ne peut se permettre aucune fantaisie, souvent plus forte que ses besoins, qui passe ses jours dans un état abject et méprisé, et qui vit comme un chien enchaîné que l'on destine au combat. »

Soubise, aussi léger que ses soldats, s'était enhardi en voyant les Prussiens reculer, et s'était décidé pendant la nuit, à prendre l'offensive contre la gauche des Prussiens. Dans ce moment solennel, en présence d'un ennemi redoutable, il ne songea même pas à tenir au complet ses régiments; lorsqu'il commença son mouvement, plus de six mille de ses soldats couraient la campagne en maraudeurs. Instruit dès la veille au soir de ce qui se passait dans le camp des Français, Frédéric avait, à la pointe du jour, envoyé des hussards observer la direction que prendrait Soubise. Dès que les Français eurent coupé la route de Weissenfels pour marcher sur Mersebourg, Frédéric comprit le parti qu'il pourrait tirer contre une armée en marche, d'un pays couvert de mamelons et coupé de vallées parallèles, toutes en communication les unes avec les autres. A deux heures de l'après-midi, l'armée prussienne abattait ses tentes, et, pivotant sur sa gauche, se plaça de manière à ap-

puyer sa droite à Rosbach. Cette évolution la porta dans une vallée parallèle à celle que suivaient lentement les Français. Le général Seidlitz prit, avec la cavalerie et quelques pièces d'artillerie, la tête de l'armée, et profitant des accidents du terrain pour masquer sa marche, il hâta le pas de manière à dépasser la première colonne française, sur laquelle il se jeta par une gorge latérale, tandis que le maréchal Keith attaquait les Français en queue, avec ordre, si les Français marchaient à lui, de se jeter toujours sur la droite, de manière à déborder constamment leurs flancs. Attaquées en tête et débordées sur leurs derrières, les troupes de Soubise tombèrent dans le plus affreux désordre; en moins d'une heure, la déroute fut complète, et si les Autrichiens, soutenus par un régiment français, celui de Fitz-James, n'avaient pas essayé de soutenir le choc de l'ennemi, la victoire n'aurait pas même été disputée. En un instant, le chemin de Freybourg fut couvert de soldats de toutes armes, qui fuyaient au milieu de l'obscurité et se rendaient par bandes aux détachements prussiens envoyés à leur poursuite. Ce fut en vain que le comte de Saint-Germain essaya de rallier quelques soldats autour de lui; les officiers avaient perdu tout empire sur leurs hommes, et le lendemain, Frédéric n'eut plus qu'à suivre la trace des fuyards dans la direction d'Erfurt. Soubise, attéré par ce désastre, écrivit à Louis XV : « J'écris à Votre Majesté dans l'excès de mon désespoir, la déroute de votre armée est totale. Je ne puis vous dire combien de ses officiers ont été tués, pris ou perdus. » Les Prussiens, dont six bataillons seulement s'étaient

trouvés engagés, n'avaient eu que trois cents hommes hors de combat; les Français comptaient trois mille morts et sept mille prisonniers. Mais si la perte des Français affaiblit peu la force matérielle des ennemis de Frédéric, le résultat moral d'une bataille où vingt-six mille hommes en avaient défait cinquante mille, fut immense.

L'armée française fut atteinte au cœur. Les officiers allaient désormais traiter leurs soldats de « bandes de voleurs et d'assassins à rouer, prêts à lâcher pied au premier coup de fusil, et à se révolter contre leurs chefs; » et les soldats humiliés devaient de leur côté redoubler de mépris pour des généraux incapables. La gloire de Frédéric grandit par ce triomphe, au point qu'il devint presque un héros de légende, et ses ennemis perdirent dans l'opinion publique tout ce qu'il gagna dans l'imagination des hommes.

Le lendemain de sa victoire, le roi de Prusse visita les officiers français blessés, et leur adressa de flatteuses paroles : « Je ne puis, leur dit-il, m'accoutumer à regarder les Français comme mes ennemis. » A la mort de Custine, il s'écria : « Je plains les Français, je regrette leur vie et leur gloire. » Il parcourut les hôpitaux où étaient traités les soldats blessés, et déclara qu'il ne voulait pas de réjouissances pour une victoire qui affligeait son cœur; on l'entendit même, tant il désirait ménager la vanité d'une nation dont il ambitionnait les suffrages, affirmer que « les Français avaient été mal conduits, qu'ils n'avaient pas été mis en bataille, et qu'ils s'étaient ainsi trouvés dans l'impossibilité de déployer leur valeur. »

LE VICTORIAL

CHRONIQUE ESPAGNOLE

TRADUITE PAR

le comte Albert de CIRCOURT et le comte de PUYMAIGRE

Lu par le vicomte CHIFLET

Messieurs,

L'ouvrage que vous voulez bien me permettre d'analyser devant vous est un document historique de la plus sérieuse valeur, composé pour fournir des préceptes et un modèle à ceux qui voulaient, au temps passé, pratiquer le noble métier des armes. L'auteur l'a fait précéder d'un *prohême*, qui est proprement un traité de l'art de la chevalerie, et l'ouvrage lui-même en offre l'héroïque application dans le récit des hauts faits de Don Pedro Niño comte de Buelna, dont l'auteur, Gutierre Diaz de Gamez, était le fidèle *alferez*.

Mais ce livre est en même temps une étude des plus curieuses, une sorte de musée où les usages, les croyances, les armes, les ajustements du XIVe siècle en Espagne et en France, se trouvent admirablement reproduits. Cela est si vrai que, comme le disent les savants traducteurs dont nous analysons le travail, M. Violet le Duc, cet artiste si hautement doué, a cru ne pouvoir mieux faire, dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier fran-*

çais, que de citer un chapitre du *Victorial* pour donner une idée vraie de ce qu'était la vie de château en France au XIVe siècle.

Le *Victorial* nous rappelle un livre toujours charmant, quoique un peu oublié peut-être, le *Tristan* de Marchangy ; comme le *Tristan*, le *Victorial* est une galerie de tableaux des plus vrais, des plus originaux, des plus attrayants ; comme le *Tristan*, le *Victorial* serait un admirable motif à croquis. Je me suis toujours étonné que le *Tristan* n'ait point épris de ses richesses la verve de quelque artiste, et je serais surpris si le livre de MM. de Circourt et de Puymaigre ne tentait quelque jour le crayon du dessinateur. Chaque page de cettre curieuse chronique fournirait de merveilleuses scènes à évoquer : de celle-ci surgissent des cortéges chevaleresques, des chevauchées et des joûtes galantes ; de celle-là se lèveront de belles dames aux longues traînes de soie et d'or retenues par de gentils pages, ou de rêveuses châtelaines devisant sous bois et le long des prairies avec de beaux chevaliers ; d'une autre vous verrez sortir des nefs secouées par les flots ou retenues dans les filets magiques de païens nécromans. Mais les tableaux qui surtout y abondent sont les chocs de guerre, les mêlées inouies à faire pâmer d'aise les plus forcenés batailleurs, et tels que Doré de son crayon fougueux sait si admirablement les enchevêtrer ; puis ce sont de douces légendes nous dévoilant les étranges et toutes naïves croyances de ce vieux temps.

Car le tout n'est pas, pour reproduire un siècle, de l'habiller, de le faire banqueter, naviguer, joûter ou

battre ; il faut encore lui faire dire comment il savait l'histoire, lui faire exposer ses croyances, conter les chroniques de son temps. Tout cela le *Victorial* l'offre à profusion et avec un charme infini.

Nous sommes trop loin de connaître assez la langue du chroniqueur pour pouvoir apprécier comme traduction le mérite de l'œuvre de MM. de Circourt et de Puymaigre ; mais nous pouvons affirmer qu'elle est pleine de charme pour les amis de la bonne littérature, et qu'il nous semblerait fort étrange qu'un livre si consiencieusement élaboré, appuyé sur tant et de si érudites recherches, produit d'une aussi docte collaboration, ne fût digne comme valeur de traduction de son mérite littéraire français. Non, Messieurs, le jeu de mots italien *traduttore traditore* ne trouvera certes point ici sa malicieuse application.

Nous devons, Messieurs, être fiers d'avoir à louer pour moitié dans cette œuvre l'un de nos co-provinciaux et l'un des membres de notre compagnie, M. le comte Albert de Circourt ; pour moitié, disons-nous ; pour le tout, devrions nous dire, car le mérite d'une semblable collaboration est impossible à scinder et demeure véritablement indivis entre les deux écrivains, chacun ayant prêté aide et conseil à l'autre dans toutes les parties de l'ouvrage.

Ce livre est appelé à prendre une place de choix sur les tablettes de tout érudit ; il s'en dégage un parfum de pur archaïsme qui doit leur plaire au plus haut point ; une certaine coquetterie sobre de belle typographie n'y a point été oubliée, et ce mérite, bien que secondaire, ne doit pas être compté pour rien.

L'analyse d'un tel ouvrage est presque impossible à tenter; le mieux est de choisir et de citer quelques passages.

Dans le *prohême*, l'auteur, comme types et modèles de chevalerie, cite quelques héros dont le choix bizarre peut nous faire sourire; mais on ne tombe pas brusquement au milieu d'idées vieilles de quatre ou cinq siècles sans un léger ébahissement.

« Je veux, dit l'auteur, faire mention des grands » princes qui ont paru dans le monde, spécialement de » quatre..... Le premier fut le roi Salomon; le second, » Alexandre le Macédonien; le troisième fut Nabucho- » donosor; le quatrième, Jules César. » L'espace nous manque pour citer les détails naïfs et étranges que le bon chroniqueur nous donne sur ces grands personnages, sur Salomon, qui « avait rassasié ses sens de » tout ce qu'ils convoitèrent : les yeux, de regarder » belles choses, hommes, femmes, rois, ducs, comtes, » chevaliers et autres gens de belle façon, grands bois, » gibier, viandes, jardins, vergers, oiseaux, poissons, » animaux de toutes espèces, métaux, pierres, objets » d'art, mer, navires de tout échantillon; aussi les » oreilles d'entendre toutes sortes d'instruments, con- » certs de voix d'hommes et de femmes, chants suaves » des oiseaux, accordés au bruit des fontaines, etc. Salo- » mon mourut décrépit : il avait vieilli de si bonne heure » par l'abus des plaisirs. Notre Mère, la sainte Eglise, » l'a condamné aux peines éternelles, et à cause de » cela, quoiqu'elle chante sa sagesse, parce qu'elle sait » qu'elle lui fut donnée par Dieu, elle ne lui a pas fait

» l'honneur de tirer de ses livres une leçon pour la » chanter..... Pourtant quelques-uns sont d'opinion » que, puisqu'à la fin il fut averti par Dieu, il se pour- » rait qu'il eût fait pénitence et que la bonté de Dieu » n'eût pas laissé périr celui qui, par prophétie, a tant » célébré la Vierge sainte Marie et que la Vierge doit » intercéder pour lui. » Nous ne pouvons redire en entier les leçons qu'Alexandre reçut du grand philosophe Aristote : « Mon fils, lui disait-il, applique-toi » bien à te conduire en preux; dès ton enfance, tu as » montré grande chevalerie; avant d'agir, délibère » toujours sur toutes choses; garde-toi de trop aimer » les femmes; une fois que l'homme s'est abandonné » à elles, toujours il recule et perd tout son prix; » ne sois pas ivrogne, ne sois pas glouton; ne livre » aux flatteurs ni ton cœur, ni tes oreilles. Sois ferme » et sincère dans ta parole. Si tu fais autrement, tu ne » vaudras pas un denier... » Nous ne redirons pas comment Alexandre s'éleva dans l'air sur un char attelé de deux griffons et explora le fond des mers dans une cage de cristal. Nous tairons les exploits de Nabuchodonosor et du prince Holopherne et aussi ceux de Jules César, fort connus de tous; une seule particularité sur ce dernier prince nous semble curieuse à rapporter par l'inattendu dont elle brille : « Avant qu'il mourût, Jules » César dit un jour à Virgile, qui était alors le plus » grand savant qu'il y eût dans ces contrées : Virgile, » je suis très-chagrin..... que les noms de ceux qui ont » fait de grandes actions périssent avec eux et que leurs » tombeaux soient détruits..... Virgile répondit :

» Je ferai que ton nom et la tombe durent dans le » monde ; » et Virgile se mettant à l'œuvre renferma les os de César dans une boule d'or, au sommet d'un obélisque magiquement transporté de Jérusalem à Rome. N'est-il pas vraiment curieux, Messieurs, d'exhumer ainsi du fond des âges ces croyances enfantines qui y régnaient tout comme et aussi bien que règnent parmi les croyances historiques les plus mûries et les plus sûres?

« Les chevaliers, dit le chroniqueur, doivent beau- » coup priser la renommée et l'honneur, puisque le Fils » de Dieu a honoré les vainqueurs comme il va être » rapporté. Ici une délicieuse légende :

« Dans le temps que Joseph emmenait en Egypte la » Vierge sainte Marie et l'enfant Jésus, suivant ce que » l'ange lui avait commandé, ils traversaient un jour le » désert de Sur et de Syn ; le soleil était très-ardent, et » il n'y a dans ce désert ni eau, ni arbres. Allant ainsi » leur chemin, ils aperçurent un palmier très-élevé, et » sainte Marie dit à Joseph de les conduire sous ce pal- » mier pour se reposer à son ombre, car il faisait une » si grande chaleur qu'ils ne la pouvaient pas suppor- » ter. Ils y furent, et la Vierge s'assit avec son fils. Pen- » dant qu'elle lui donnait à sucer le lait de ses ma- » melles, elle leva les yeux et vit de belles dattes ; mais » elles étaient bien haut et l'enfant Jésus vit que sa » mère avait envie de ces dattes, et il dit : Palmier, » abaisse tes branches et ma mère prendra de ton fruit. » Aussitôt le palmier s'inclina et vint mettre ses fruits » devant les mains de la Vierge qui en prit et en man-

» gea. Joseph aussi et sa compagnie en prirent tout ce
» qu'il leur en faliait. Jésus-Christ dit ensuite : Palmier,
» ouvre tes racines, et il sourdra une veine d'eau qui
» est sous toi cachée ; ma mère boira et tous les nôtres
» boiront, car nous en avons bien besoin à cette heure.
» Et cinq fontaines bien claires d'eau limpide, et sa-
» voureuse, et fraîche, jaillirent d'entre les racines du
» palmier. Ils en burent eux et leurs troupeaux, et en
» prirent pour la route ce que besoin leur en était. Et
» pendant tout le temps qu'ils furent là, le palmier
» resta toujours incliné, attendant que celui qui lui
» avait ordonné de s'abaisser lui ordonnât de se relever.
» Quand ils voulurent partir, Jésus dit : Arbre, relève
» tes branches. Palmier, tu seras honoré entre tous les
» arbres, et tu seras planté dans le paradis de mon
» Père. Et je veux, pour t'honorer, que l'on dise, par
» propos d'honneur, à celui qui aura combattu et
» vaincu : Maintenant, tu as atteint la palme de la vic-
» toire. Alors le palmier se releva et resta droit.

Le Corrége a transporté cette légende sur la toile dans l'admirabte tableau connu sous le nom la *Vergine alla scodella*, qui fait la gloire du musée de Parme. Nous croyons ne rien dire de trop, dit le comte de Circourt, en engageant à comparer avec le pinceau du Corrége la plume de Gamez.

« Maintenant, poursuit le chroniqueur, il convient
» que je dise ce que c'est qu'un chevalier, d'où a été
» pris ce nom de chevalier, que doit être le chevalier...
» Je vous dis que l'on appelle chevalier l'homme qui
» d'habitude chevauche un cheval. Qui d'habitude

» chevauche une autre monture n'est point un cheva-
» lier. Les chevaliers n'ont point été choisis pour che-
» vaucher un âne ou une mule..... Il n'est point d'ani-
» mal qui s'accorde avec le chevalier mieux que le bon
» cheval. Aussi s'est-il trouvé des chevaux qui, dans
» les moments de presse, se montrèrent loyaux envers
» leurs maîtres, comme s'ils eussent été des hommes.
» Il y a des chevaux qui sont forts, ardents, rapides,
» fidèles, si bien qu'un homme brave, monté sur un
» bon cheval, fera en une heure de bataille plus que
» n'auront fait dix autres et peut-être cent. C'est pour
» cela que l'on doit lui donner le nom de chevalier.

« Il n'y a point et il ne doit point y avoir entre tous
» les états un état honoré comme l'est celui-là; car,
» pour ceux des états vulgaires, ils mangent leur pain
» à leur aise ; ils ont vêtements moelleux, ragoûts bien
» apprêtés, couches molles et parfumées ; ils s'en-
» dorment tranquilles, se lèvent sans crainte, se donnent
» du bon temps dans de bonnes maisons avec leurs
» femmes et leurs enfants, et, servis à volonté, ils de-
» viennent joufflus, arrondissent leur panse; ils aiment
» leur petite personne pour la soigner curieusement et
» vivre dans les délices. Quelle récompense ou quels
» honneurs méritent-ils? Aucuns, non, aucuns. Les
» chevaliers, à la guerre, mangent leur pain avec dou-
» leur; leurs aises, à eux, ce sont fatigues et sueurs;
» un bon jour sur plusieurs mauvais; ils se vouent à
» toutes sortes de travaux ; ils avalent sans cesse leur
» peur, ils s'exposent à tous les périls; ils mettent leur
» corps à l'aventure de vivre ou de mourir. Pain moisi

» ou biscuit, viande cuite ou pas cuite, aujourd'hui de
» quoi manger, demain rien, peu ou pas de vin, eau de
» mare ou de tonneau, mauvais gîte, abri de toile ou
» de ramée, mauvais lit, mauvais sommeil, le harnais
» sur le dos, une charge de fer, l'ennemi à portée de
» trait : Garde à vous ! qui vive ? aux armes ! aux
» armes ! Sur le premier somme, une alerte ; dès la
» pointe du jour, la trompette : à cheval, à cheval, à la
» revue, à la revue ; en reconnaissance, en vigie, en
» vedette, à la découverte, en fourrageurs ; gardes sur
» gardes, corvées sur corvées. — Les voici, les voici !
» — Ils sont tant. — Non, ils ne sont pas tant. — Par
» ici. — Par là. — Allez de ce côté. — Poussez à ceux-
» là..... Tel est leur métier : vie de grandes fatigues,
» privés de toutes aises..... Grand est l'honneur que
» méritent les chevaliers et grande la faveur que
» doivent leur faire les rois pour toutes les choses que
» j'ai dites. »

Le *prohême* achevé, Gamez commence l'histoire de son héros et maître, Don Pero Niño. Niño reçoit en sa jeunesse les sages enseignements de son gouverneur :
« Mon fils chéri, croyez et maintenez fermement tout
» ce que croit et maintient notre Mère, la sainte Eglise.
» Qu'il n'y ait chose qui vous éloigne d'elle, ni vous
» ébranle. Que vous dirai-je ? Dans la sainte foi vous
» êtes né, et vous avez été régénéré dans l'eau du
» Saint-Esprit. S'il te faut combattre de ton corps, seul
» contre quiconque nierait la sainte foi catholique, tu
» es obligé de le faire ; c'est là un bon exploit de che-
» valerie, le meilleur que puisse accomplir un cheva-

» lier, combattre pour sa loi et sa foi. Si, par aventure,
» tu tombais entre les mains des ennemis de la sainte
» foi catholique, et qu'ils voulussent te la faire renier,
» tu dois t'apprêter à souffrir tous les tourments, si
» grands qu'ils puissent t'être présentés; et, mainte-
» nant et confessant la sainte foi de Jésus-Christ jusqu'à
» la mort, dans cette bataille si sainte, le mort est
» appelé vainqueur et c'est le tueur qui est vaincu.
» Prends exemple de saint Jacques le chevalier, qui
» fut découpé depuis les doigts des mains et des pieds
» jusqu'à tous ses autres membres et muscles, un à
» un, tant qu'il en avait; et jamais on ne lui put faire
» renier Jésus-Christ, mais il resta ferme jusqu'au bout
» comme un bon chevalier..... Que vous dirai-je plus,
» mon fils? Je vous dirai de ne pas croire ni d'accepter
» d'arguments subtils contre la foi. Ce que votre intel-
» ligence ne comprend pas et ne peut atteindre,
» croyez-le en vertu de la foi; car, si la foi pouvait se
» démontrer, elle ne serait pas une vertu. Dieu ne vous
» a pas créés pour que vous le jugiez, mais pour que
» vous obéissiez à ses commandements. Connaissez
» combien Dieu vous surpasse. Comment sa créature
» bornée et mortelle pourrait-elle, sans le secours de la
» grâce, connaître l'infini? La sainte foi catholique a
» été purifiée comme l'or qui sept fois a passé au creu-
» set et à chaque fois en est sorti plus pur. Que dis-je,
» sept fois? Plus de septante mille fois sept..... Mon
» fils, inclinez votre oreille à la demande du pauvre;
» écoutez-le, répondez-lui pacifiquement et avec man-
» suétude, faites-lui l'aumône. Délivrez celui qui est

» vexé sous la main du superbe. Faites à Dieu de » dignes oraisons. Lisez des livres. Ayez présentes à l'es- » prit ses œuvres. Sachez que lorsque nous prions, » nous parlons à Dieu, et, lorsque nous lisons, Dieu » nous parle. Mon fils, ne croyez pas ceux qui vous pro- » mettent de vous faire voir et connaître votre avenir. » Ils vous diront que vous deviendrez un seigneur très- » grand, que vous obtiendrez ceci et cela; et de tout » ce qu'ils vous auront dit il ne vous arrivera rien..... » Gardez-vous d'ajouter foi à de fausses prophéties, » comme celles de Merlin et d'autres, car je vous le dis » en vérité, ces choses ont été inventées et arrangées » par des hommes artificieux et adroits pour se pousser » dans la faveur des rois et des grands seigneurs, les » exploiter et les tenir dans la dépendance..... Si vous » y faites bien attention, à chaque roi nouveau il se » fabrique nouveau Merlin..... Gardez-vous aussi, mon » fils, des trompeurs qui vous promettent de faire deux » doublons avec un, de changer la pierre en argent et » le cuivre en or..... Mon fils, ne livrez point votre » noble personne à la fréquentation des femmes dés- » honnêtes, car elles n'aiment pas et veulent être ai- » mées. Leur commerce est raccourcissement de la vie, » corruption des vertus, transgression de la loi de » Dieu. » N'est-ce point encore Aristote disant à Alexandre : « Sur toutes choses, garde-toi de trop ai- » mer les femmes; une fois que l'homme s'est aban- » donné à elles, toujours il recule et perd tout son » prix? »

Ainsi nourri des bons préceptes du vieux temps,

Niño entre dans la carrière de chevalerie ; voyons-le au combat :

« L'armée dut se tourner contre Pontevedra. Elle » établit son camp devant la ville, et le lendemain elle » vit venir contre elle une belle troupe d'hommes » d'armes, d'arbalétriers et de porte-pavois. Là s'enga- » gea une escarmouche bien serrée et très-périlleuse. » Le combat se livrait en un lieu bien choisi pour ceux » qui voulaient se distinguer en armes par amour de » leurs amies, car toutes les dames et damoiselles de » Pontevedra y assistaient du haut du rempart de la » ville. Pero Niño y vint monté sur un cheval. Les » armes qu'il portait étaient une cotte, un bassinet à ca- » mail selon l'usage du temps, des jambières et un » très-grand bouclier de barrière qui lui avait été » donné à Cordoue pour fort beau et qui avait appar- » tenu au brave chevalier Don Egas. La mêlée était » épaisse, pressés les coups qui se donnaient de part et » d'autre, rude le spectacle que l'on avait sous les » yeux. Tout au commencement de la bataille, Pero » Niño eut son cheval blessé. Il mit pied à terre, prit » la tête de ses gens et avança, donnant et frappant de » si vigoureux coups d'épée que celui qui se trouvait » devant lui croyait bien n'avoir point affaire à un » jeune homme, mais à un homme robuste et complet. » Aux uns il taillait grande partie de l'écu ; aux autres, » il donnait de l'épée sur la tête ; chacun de ses coups » était signalé. A ceux qui étaient le mieux armés, il » faisait mesurer leurs corps par terre ou au moins y » mettre les mains, et, pour mal qu'ils en eussent, vi-

» der la place en se retirant arrière. Là, du côté de ceux
» de la ville, se trouvait un pion fameux nommé Gomez
» Domao, rude homme; il pressait fortement Pero
» Niño et lui avait porté des coups pesants. Pero Niño
» avait grande envie de les lui rendre ; mais le Gomez
» se couvrait d'un écu fort à son avantage, de façon
» qu'il ne pouvait être atteint. A la fin ils se prirent l'un
» à l'autre et se donnèrent sur la tête de tels coups d'é-
» pée que Pero Niño avoua que les étincelles lui en
» avaient jailli des yeux. Mais Pero donna au Gomez par
» dessus l'écu un si violent coup de taille qu'il lui fen-
» dit de l'écu bien une paume et la tête jusqu'aux yeux,
» et ce fut fini de Gomez Domao..... Pendant que Pero
» Niño faisait au milieu des ennemis de son seigneur le
» roi comme le loup fait au milieu des brebis lors-
» qu'elles n'ont point de berger pour les défendre, il
» lui arriva une flèche qui l'atteignit à l'encolure. Il
» reçut cette blessure au commencement de l'action.
» La flèche avait cousu son camail avec son cou. Mais
» telle était sa volonté de mener à fin ce qu'il avait
» entamé, qu'il ne sentit pas ou presque pas sa bles-
» sure ; seulement elle le gênait beaucoup pour les
» mouvements du haut du corps. Cela l'excita encore
» plus à la bataille, si bien qu'en peu d'heures il avait
» nettoyé le chemin devant lui et forcé les ennemis à
» reculer par le pont tout contre la ville. Plusieurs
» tronçons de lances étaient restés dans son bouclier,
» et c'était cela qui l'embarrassait plus que toute autre
» chose. Quand il en fut à ce point, ceux de la ville
» voyant le ravage qu'il faisait, déchargèrent sur lui

» plusieurs arbalètes, absolument comme on harcèle
» un taureau lancé au milieu d'une place. Il allait le
» visage découvert, et un fort vireton vint s'y ficher,
» lui traversant le nez avec grande douleur dont il fut
» étourdi ; mais son trouble dura peu. Il se remit bien-
» tôt et la douleur ne fit que le pousser plus âprement
» que jamais. A la porte du pont, il y avait des de-
» grés; Pero Niño se vit en grand travail lorsqu'il lui
» fallut les monter. Là, il reçut force coups d'épée sur
» les épaules et sur la tête. A la fin, il les gravit, s'ou-
» vrit le chemin et se trouva si serré contre ses enne-
» mis, que parfois ils heurtaient le vireton enfoncé
» dans son nez, ce qui lui faisait éprouver de grandes
» douleurs. Il arriva même que l'un d'eux, en cher-
» chant à se couvrir, lui donna de l'écu un grand coup
» sur le vireton et le lui fit entrer plus avant dans la
» tête..... La fatigue fit cesser le combat des deux côtés.
» Lorsque Pero Niño revint, son bon écu était déchi-
» queté et tout en pièces; son épée avait sa poignée do-
» rée presque brisée et démontée, la lame édentée
» comme une scie et teinte de sang. Et je crois volon-
» tiers que jusqu'à ce jour, jamais Pero Niño n'avait
» pu aussi bien se rassasier en une heure de cette be-
» sogne qu'il désirait tant.....

» Ce chevalier était beau, de forte corpulence, pas très-
» grand, ni petit non plus, de bonne tournure ; il avait
» les épaules larges, la poitrine relevée, les hanches
» haut-placées, les reins gros et forts, les bras longs
» et bien faits, les fesses nourries, la poigne dure, la
» jambe très-bien tournée, les cuisses grosses et dures et

» bien faites, la taille mince et fine, ce qui lui allait fort
» bien. »

De la beauté de son héros, le bon alferez passe tout naturellement aux triomphes que cette beauté dut remporter, et en guise de cortége d'honneur à ses amours commence par raconter les grandes et célèbres amours des siècles passés : là comparaissent et Calectrix, reine des Amazones, éprise d'Alexandre ; et la reine Pantasilée fidèle à don Hector, fils de Priam; et Elisa Didon, reine de Carthage, mourant de l'abandon d'Enée.

L'auteur parle ensuite des hauts faits de mer de Don Pero Niño, et ces chapitres, traduits avec l'intelligence d'un homme du métier (le comte de Circourt a été marin), sont précieux pour l'archéologie navale. Nous y trouvons de curieux détails sur les côtes d'Afrique et sur l'Angleterre. Puis Pero Niño aborde en France :
» Les Français, dit l'auteur, sont une noble nation ; ils
» sont sages, entendus et raffinés en toutes choses qui
» appartiennent à bonne éducation, courtoisie et no-
» blesse. Ils sont très-élégants dans leurs habits et ma-
» gnifiques en leurs équipages. Ils ont leurs modes qu'ils
» suivent curieusement ; ils sont larges et grands don-
» neurs de présents ; ils aiment à faire plaisir à tout le
» monde, ils traitent très-honorablement les étrangers ;
» ils savent louer et louent beaucoup les belles actions ;
» ils ne sont pas malicieux, ils hébergent même les en-
» nuyeux ; ils ne demandent raison à personne en parole
» ou en faits, sauf s'il y va beaucoup de leur honneur. Ils
» sont très-courtois et gracieux dans leur parler ; ils sont
» très-gais, se livrent au plaisir de bon cœur et le recher-

» chent, aussi bien les femmes que les hommes. Ils sont
» très-amoureux et s'en piquent. Ici l'auteur dit que ces
» qualités sont naturellement en eux et qu'ils se glorifient
» d'être gais et amoureux, parce que ce pays est dansle cli-
» mat d'une étoile qu'on appelle Vénus..... Le capitaine
» vivait familièrement avec les chevaliers et gentilshom-
» mes de France comme un homme qui a été nourri et
» élevé en toute noblesse. Il apprit vite les belles ma-
» nières de la nation..... Il y avait près de Rouen un
» noble chevalier que l'on appelait messire Renaud de
» Vrie, amiral de France. Ce chevalier était vieux. Il en-
» voya prier le capitaine d'aller lui faire visite ; et celui-
» ci partit de Rouen et s'en fut à un lieu nommé Séri-
» fontaine où se tenait l'amiral. Là il était richement
» fourni de toutes les choses nécessaires à sa personne,
» et il habitait une maison sise en une plaine, mais forte,
» arrangée et montée comme s'il eût été dans la ville de
» Paris. Il y tenait avec lui ses damoiseaux et des servi-
» teurs pour toutes sortes d'offices, comme il appar-
» tenait à un tel seigneur. Dans cette maison, il avait
» une chapelle très-grande, où, tous les jours, on lui
» disait la messe, et des ménestrels et des trompettes,
» qui sonnaient merveilleusement de leurs instruments.
» Devant la maison passait une rivière, au bord de la-
» quelle il y avait des vergers et de gracieux jardins. De
» l'autre côté se trouvait un étang bien peuplé de pois-
» sons, entouré de murs et fermé à clé, d'où l'on pou-
» vait chaque jour tirer du poisson en suffisance pour
» trois cents personnes. Et ce seigneur avait quarante ou
» cinquante chiens pour chasser au bois, et des hommes

» qui les soignaient. Il avait là jusqu'à vingt montures
» pour sa personne, parmi lesquelles il y avait des cour-
» siers, des destriers, des bahagnons, et des haquenées.
» Que vous dirai-je plus? Tous les genres d'approvision-
» nements, toutes les aisances s'y rencontraient. Il avait
» près de chez lui des forêts dans lesquelles on trouvait
» de tous les gibiers, grands et petits; et avec ses qua-
» rante ou cinquante chiens qu'il nourrissait, il courait
» le cerf, le daim et le sanglier, que nous appelons en
» Espagne xabali. Il avait des faucons néblis, qu'en
» France on appelle gentils, pour chasser sur la rivière
» et très-bons héronniers. Ce chevalier avait une femme,
» la plus belle dame qui fût alors en France. Elle était
» de la plus grande maison et du meilleur lignage
» de la Normandie, et était fille du seigneur de Bellen-
» gues. Elle était très-louée pour toutes les choses qui
» appartiennent à une grande dame. Elle avait son
» noble logis, séparé de celui de l'amiral; de l'un à l'au-
» tre on allait par un pont-levis, et tous deux étaient dans
» une même enceinte. Les meubles de cette habitation
» étaient en si grand nombre et de si magnifique sorte,
» que ce serait long à raconter. Madame l'amirale avait
» jusqu'à dix damoiselles de parage, bien richement
» habillées et entretenues, qui n'avaient charge de nulle
» chose, sinon de leur personne et de tenir compagnie à
» leur dame; car, outre cela, il y avait beaucoup
» d'autres filles de chambre.

» Je vous raconterai l'ordre et la règle que la dame
» suivait. Le matin, après son lever, la dame allait avec
» ses demoiselles, à un bosquet, lequel était près de là,

» chacune avec son livre d'heures et son rosaire. Elles
» s'asseyaient à l'écart l'une de l'autre et disaient leurs
» heures, et ne parlaient pas tant qu'elles n'eussent
» achevé de prier. Ensuite, cueillant fleurettes et vio-
» lettes, elles s'en revenaient au palais et allaient à la
» chapelle, où elles entendaient une messe basse. Sor-
» tant de la chapelle, elles prenaient un plat d'argent
» sur lequel il y avait des poules, des alouettes et autres
» oiseaux rôtis, et mangeaient, et laissaient ce qu'elles
» voulaient, puis on leur donnait le vin. Madame ne
» mangeait que rarement le matin, ou ne prenait quel-
» ques petites choses que pour complaire à ceux qui
» l'entouraient. Cela fait, Madame chevauchait avec ses
» damoiselles sur des haquenées les mieux harnachées
» et les meilleures qui puissent être ; et avec elles che-
» vauchaient les chevaliers et gentilshommes qui pou-
» vaient se trouver là ; et ils allaient se promener quel-
» que temps par la campagne, faisant des chapels de
» verdure. Là on pouvait entendre chanter par des voix
» diverses et bien accordées, lais, deslais, virelais,
» chants, rondeaux, complaintes et ballades, toutes les
» sortes de chansons que les Français savent composer
» par grand art. Je vous déclare que, si celui qui s'y
» voyait eût pu le faire toujours durer, il n'aurait pas
» voulu autre paradis. Là, venait avec les gentilshommes
» le capitaine Pero Nino, pour qui on faisait toutes ces
» fêtes ; et de la même façon, ils retournaient au palais
» à l'heure du diner, mettaient pied à terre, et se ren-
» daient dans la salle où ils trouvaient les tables dres-
» sées. Prenaient place à table l'amiral, Madame et Pero

» Nino, et le maître d'hôtel présidait l'autre table et fai-
» sait asseoir auprès de chaque damoiselle un chevalier
» ou un écuyer ; ainsi était placé chacun. Les mets très-
» variés, en grand nombre et fort bien apprêtés, se
» composaient de toutes espèces, soit viandes, soit pois-
» sons et fruits, suivant le jour que c'était. Tant que
» durait le repas, celui qui, en observant la mesure et
» respectant la courtoisie, savait parler d'armes et d'a-
» mour, était sûr de trouver à qui s'adresser, et qu'il
» lui serait fait réplique à satisfaire son désir. Pendant
» le repas il y avait des jongleurs qui jouaient agréable-
» ment de divers instruments. Les grâces dites et les
» tables enlevées, venaient les ménestrels, et Madame
» dansait avec Pero Nino, et chacun des siens avec sa
» damoiselle. Cette danse durait une heure. Quand elle
» était finie, Madame donnait la paix au capitaine et
» chacun à celle avec qui il avait dansé. Ensuite on ap-
» portait les épices, on servait le vin, et on allait faire
» la sieste.....

» Il y eut dans ce temps à Paris des noces très-magni-
» fiques et nobles... Quand elles furent finies, les dames
» se réunirent et dirent aux chevaliers et aux galants
» amoureux, que pour l'amour de leurs amies, ils de-
» vraient faire une fête bien honorable, dans laquelle ils
» joûteraient bellement accoutrés, et qu'elles, à leurs
» frais, feraient faire un bracelet d'or avec un écu et un
» chapel très-riche, et qu'elles seraient à regarder pour
» les donner au chevalier qui aurait le mieux fait.....
» Pero Niño fit préparer deux chevaux très-braves et
» bons, qui venaient de Castille, et il prit un heaume

» de noble façon, que lui avait envoyé une grande dame.
» Et ce jour-là se rassemblèrent jusqu'à cent chevaliers
» ou plus, tous armés en harnais de joûte..... Pero Niño
» fit apporter beaucoup de lances et de piques et se mit
» à joûter contre tous ceux qui venaient l'un après
» l'autre : celui qui avait le désir de joûter le trouvait
» aussitôt prêt. Et à ceux qui voulaient ainsi se mesurer
» avec lui, aux uns il enlevait le heaume, aux autres il
» arrachait l'écu, aux autres il faisait tomber quelque
» pièce de l'armure, et il en renvoyait d'autres pendus
» à leurs chevaux. On brisa sur lui beaucoup de lances;
» et tant demeura Pero Niño à la joûte, et tant de belles
» choses il fit, que le bruit en courut par toute la ville,
» où l'on ne parlait que d'un Espagnol qui était à joûter
» et se montrait si merveilleux chevalier et faisait tant
» d'actes de vaillance.....

» Sur ces entrefaites mourut le bon chevalier amiral
» de France et Mme de Sérifontaine envoya quérir Pero
» Niño et lui raconta toutes ses affaires, et de là en
» avant ils se tinrent l'un l'autre pour amoureux..... Ici
» l'auteur dit : S'il est vérité que les hommes amoureux
» sont plus vaillants et font de plus grandes choses et
» sont meilleurs par amour de leurs amies, que devait
» être celui qui avait une amie telle que Jeannette de
» Bellengues, Mme de Sérifontaine ! Car il n'y a ni roi, ni
» duc, ni grand seigneur en quête d'une dame à aimer,
» qui ne se fût tenu pour riche et bien heureux d'avoir
» semblable amie. Toutes les vertus que les vrais amants
» ont dit que l'amie devait avoir, toutes les avait cette
» dame, très-parfaitement belle et bonne, et jeune et

» très-plaisante, accorte et gaie, et désirée, et spirituelle.
» Une telle femme pouvait choisir où il lui plaisait.
» Outre cela, elle était très-riche et de grand entende-
» ment, et ils s'entre-donnèrent de riches joyaux..... »

Et pourtant quelques pages plus loin se trouve un chapitre dont le titre est : *Comment et à quel propos Pero Nino commença à être amoureux de la dame dona Béatriz*. Pauvre dame de Sérifontaine..... !

« Un jour il arriva qu'on joûtait dans une rue qui se
» nomme la Cascagera et Pero Niño joûtait ce jour-là.
» Parmi les chevaliers qu'il rua par terre, en était un
» des plus vaillants et des plus considérables de la mai-
» son de l'infant..... Dans cette rue il y avait une belle
» et honorable demeure, où logeait pour lors la dame
» dona Béatriz, fille de l'infant don Juan... Sur l'heure
» même Pero Niño mit fermement dans son cœur qu'il
» aimerait cette damoiselle, à toute bonne fin de son
» honneur..... Il trouva quelqu'un par qui faire dire à
» dona Béatriz qu'elle était la dame du monde qu'il ai-
» merait le plus servir et qu'il pensait s'y vouer jusqu'à
» la mort. Il ne cessait de chercher tous les meilleurs
» expédients pour mener à chef cette affaire. »

Et il l'y mena en effet en homme qui jamais ne fut vaincu, et, comme nous l'a dit son bon alferez, aussi vaillant en amour qu'en bataille.

Heureux époux de l'infante Béatriz, Niño mena encere à bonne fin nombre de grandes aventures que nous ne pouvons raconter ; puis après quarante ans de mariage, Béatriz mourut lui laissant deux fils et quatre filles. L'aîné, don Juan Niño, cavalier accompli, en qui

se concentraient toutes les fiertés et toutes les prédilections paternelles, mourut à vingt-quatre ans; dona Costanza, l'aînée des filles, charmante enfant, fiancée déjà à l'un des plus grands partis de la Castille, s'éteignit également. Cruellement déçu, douloureusement revenu des espérances de bonheur et de gloire, le comte de Buelna, qui d'abord s'était préparé une orgueilleuse sépulture, ordonne qu'on l'ensevelisse à côté de Béatriz, sous l'humble froc du franciscain.

Type remarquable des hommes de cette époque, quoique moins parfait peut-être que le bon alferez se plaît à nous le représenter, Pero Niño nous laisse dans son histoire l'un des volumes les plus dignes d'être recherchés des savants. Pour nous, Messieurs, nous n'oublierons pas que nous devons ce beau livre à notre savant compatriote et collègue le comte Albert de Circourt, et nous nous faisons un devoir de lui en exprimer publiquement ici notre gratitude.

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

LE MOINEAU APPRIVOISÉ

Au sein d'un modeste ménage
Vivait un aimable moineau,
Frêle enfant du printemps nouveau.
Durant le jour, souvent lâché hors de sa cage,
Il voletait, allait, venait,
Et trop prompt à changer de place,
Sur un plancher d'étroit espace,
Non sans péril, se promenait.
Enclin de sa nature à l'humeur familière,
Vite il en avait pris les gaillardes façons,
Sans trop s'effaroucher de certains compagnons,
Dont il osait par fois aborder la litière.
C'étaient deux épagneuls bien nés,
C'est-à-dire de bonne race,
Mère et fils, tous les deux chasseurs d'excellent nez
Et d'un appétit très-vorace.
Le fils fut bien tenté d'exterminer l'oiseau ;
Mais sa mère lui dit à l'oreille : « Tout beau !
» Ne va pas faire une folie
» Par un acte de chien brutal
» Contre ce petit animal ;
» Traitons-le tous les deux de manière polie ;
» On n'entend pas ici qu'il lui soit fait du mal. »
Heureux l'enfant qui cède au conseil d'une mère,
En dépit de son caractère !
Nos chasseurs, maintes fois peu maîtres de leurs dents,
Envers Monsieur Pierrot devinrent si prudents

Que celui-ci, charmé d'un si bon voisinage,
De tout son cœur s'en applaudit
Et de plus en plus s'enhardit
A s'en approcher davantage,
Au point que certain jour d'un hiver rigoureux
Il s'alla reposer sur le ventre soyeux
De sa protectrice endormie,
Présumant qu'elle était encor plus son amie,
Que le jeune épagneul dont les ardents regards
Ne témoignaient pour lui que de faibles égards.

Pendant la nuit il habitait la chambre
D'une fille de la maison.
Quand l'aube l'effleurait de son premier rayon,
Si tardif dans les mois de novembre et décembre,
Il allait se blottir sous le tiède menton
De sa douce compagne, à son vouloir soumise,
Et là semblait braver le souffle de la bise.
Et lorsqu'on apportait le café du matin,
On conçoit aisément que le petit câlin
Devait en recevoir une part très-friande,
Même avant que son bec en eût fait la demande.

C'était nouveau plaisir au méridien repas :
Dès que s'était assis à table
Le maître du logis, toujours très-favorable
A l'accès du moineau, Pierrot ne manquait pas
De lui donner la préférence,
Pour venir quêter sa pitance.
Arrivé sur un bras de ce distributeur
Du premier aliment coupé pour les convives,
Le jugeant bien par là son principal tuteur,
Ses pattes se montraient de moins en moins craintives.
Il s'avançait jusqu'à la main
Qui tenait un croûton de pain,
Y picotait tout à son aise,
Ou bien, gratifié de quelque fin morceau,
Bien plus goûté de notre oiseau,
Allait s'en régaler soudain sur une chaise.

Puis, quand il s'était fait un superbe jabot,
Il volait se percher en pompon sur la tête
De la dame du lieu, sa plus chère conquête ;
Et lorsqu'on lui disait : — « Que fais-tu là, Pierrot ? »
Il semblait vous répondre, en conservant sa place :
« Ce n'est pas sans raison qu'ici je me prélasse ;
» Je suis bien sur ce blanc sommet ;
» C'est le point dominant d'une maîtresse femme ;
» Je m'y tiens les pieds chauds, car je sens que Madame
» A la tête près du bonnet.
» Ne me dérangez pas de ce chef tutélaire,
» Siége de mon plus doux loisir ;
» Il pourrait contre vous n'être pas sans colère,
» Si vous vous avisiez de vouloir m'en bannir. »
C'était là, qu'inhabile à jouir par le monde
D'une liberté vagabonde,
S'il avait pu dehors un moment s'échapper,
Le pauvre déserteur se laissait rattrapper.
Ses fuites en plein air causaient moins d'épouvante
Que ses piétinements, ses dangereux ébats
Dans la chambre où venaient se croiser tant de pas.
Aussi, victime un jour du pied d'une servante,
Ce moineau si gentil, si bien apprivoisé,
Hélas ! expira-t-il, lourdement écrasé.

Dans ce récit, l'on peut m'en croire,
J'ai très-fidèlement conté
Moins une fable qu'une histoire.
En voici la moralité.

Les exemples de bienveillance
Ont même sur les animaux
Une incontestable influence :
Ils amènent à vivre en bonne intelligence
Les chiens de chasse et les oiseaux.
Combien donc plus puissante encore
Doit être sur le cœur humain
La vertu qui surtout l'honore
Et s'appelle amour du prochain !

SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

INSTITUÉ EN FAVEUR DES JEUNES FILLES

Ce qui manquait à nos familles
Ne leur fera donc plus défaut :
L'aimable fleur des jeunes filles
Va se cultiver comme il faut.
Félicitons-en notre époque;
L'entreprise aura du succès;
Tout mauvais plaisant qui s'en moque
Doit être ennemi du progrès.

A nous donner d'humbles servantes
Le sexe n'est plus condamné;
Nos filles seront très-savantes,
Sans qu'on puisse en être étonné.
Des professeurs, pleins d'un beau zèle,
Leur démontreront tous les jours
Qu'il ne suffit pas d'être belle
Pour fixer le vol des amours.

Tout est prévu pour les séances
De ce concours intelligent;
Et les lettres et les sciences
Y fourniront leur contingent.
Les interprètes de l'histoire
Des anciens temps et des nouveaux
Frapperont leur jeune auditoire
Des plus mémorables tableaux.

Après l'histoire vient la fable;
On connaît leur affinité;
On s'attache à l'invraisemblable
Souvent plus qu'à la vérité.
Leurs rapports fréquents ont des causes
Qu'on peut aimer à découvrir,
Et le champ des métamorphoses
Est curieux à parcourir.

Ce n'est pas que, de sa nature,
Le sexe ait besoin pressamment
D'apprendre à changer de figure,
De pensée et de sentiment.
Mais faire en sorte qu'il connaisse
Les ruses des dieux séducteurs,
C'est mettre en garde sa faiblesse
Contre bien des dehors menteurs.

Léda, surprise par un cygne,
Donne beaucoup à réfléchir
Sur les moyens qu'un homme indigne
Peut inventer pour se blanchir.
Danaé, qui fut non moins tendre
(N'en est-il pas d'autres encor ?)
Sans résister se laissa prendre
A l'éclat d'une averse d'or.

Allez, fraîche et calme jeunesse,
Puiser aux sources du vrai bien.
Le savoir n'est pas la sagesse;
Mais l'étude en est un soutien.
Un peu de tout dans vos cervelles
N'est pas de trop pour notre temps :
Couronnez-vous de fleurs nouvelles
Aux rayons de votre printemps.

Ce n'est point assez que la femme
Sache lire, écrire et compter;
Un plus vaste essor la réclame;
Il faut qu'on aime à l'écouter.
Telle abuse de mots frivoles
Dont le flux ne conduit à rien,
Qui, joignant l'esprit aux paroles,
Serait d'un charmant entretien.

Souvent, surtout les jours de pluie,
Quand il ne sait pas s'isoler,
Dans son gîte un mari s'ennuie,
Faute d'avoir à qui parler.

Son intelligence exercée
Se lasse de propos en l'air
Et regrette que sa pensée
N'ait point d'écho qui lui soit cher.

En ménage, un peu de chimie
Est très-utile désormais ;
Mieux en vaut la gastronomie ;
On recherche les plus fins mets.
Chrisale, en époux débonnaire,
D'être un peu gourmand fait l'aveu
Et n'a plus, pour son ordinaire,
Grand souci de son pot-au-feu.

Bientôt, cédant presque sans peine
A d'autres besoins d'aujourd'hui,
Il permettra que l'on apprenne
A raisonner de tout chez lui ;
Il comprend enfin qu'une fille
Ne doit pas borner sa raison
Au simple travail de l'aiguille,
Aux soins grossiers d'une maison.

Oh ! quelle injure il fit entendre,
En voulant la réduire au point
De distinguer, sans s'y méprendre,
Un haut de chausses d'un pourpoint !
Qu'on sache tricoter et coudre,
C'est fort bien, mais le mieux pourtant
Est qu'on devienne apte à résoudre
Tel ou tel problème important.

Pour la jeunesse masculine,
L'aspect des féminins talents,
Lorsqu'à la paresse elle incline,
Est le meilleur des stimulants.
Nous aurions un plaisir extrême
A voir la sœur d'un écolier
L'aider à bien faire son thème
Pour qu'il soit reçu bachelier.

Que d'émules en poésie
Vont cultiver l'alexandrin
Et réveiller la jalousie
Des Vadius, des Trissotin !
Nombre de nos Sapho d'élite
Sauront leur rabattre le bec,
Et nul ne sera, sans mérite,
Embrassé pour l'amour du grec.

Toutes les fleurs de rhétorique
Du sexe orneront les attraits ;
Les merveilles de la physique
Leur livreront tous leurs secrets.
Il saura la géographie
Même du pays des Lapons,
Et fera sa philosophie
Tout aussi bien que ses jupons.

Jusqu'aux sommets de l'éloquence
Il pourra monter de nos jours,
Tant la logique et l'élégance
Seront d'accord dans ses discours.
Telle est sa nouvelle fortune,
Que par le vote universel,
A l'office de la tribune
N'irait pas mal son grain de sel.

Nous pressentons quelle affluence
Doit s'engager dans un chemin
Qui peut avoir tant d'influence
Sur l'avenir du genre humain.
C'est du bonheur en perspective,
Peut-être des célébrités :
Comment n'y serait attentive
La plus modeste des beautés ?

Il faudra que toute écolière
D'un honneur tant soit peu jaloux
Ait un brevet de bachelière,
Pour être digne d'un époux.

On dit que, dans cette espérance,
Plus d'un cœur aspire en secret
Même au diplôme de licence,
Pour être plus sûr de son fait.

LES DIFFÉRENTS AGES D'UN CONSCRIT

Chanson.

Aux confins de l'adolescence,
Accusant la lenteur du temps,
On grandit dans l'impatience
De pouvoir se compter vingt ans.
Tout imberbe jeune homme aspire
A cet âge qui lui sourit :
Il ne sait pas ce qu'il désire,
Car bientôt il devient conscrit.

S'il tombe au sort, on l'exonère,
Ou, pour partir, il est armé,
Ou bien quelque tare légère
Lui vaut de se voir réformé.
Puis abondent dans sa cervelle
Des rêves dont le diable rit,
Et certaine ardeur lui révèle
De quel bois se chauffe un conscrit.

Comme il n'a pas un cœur de roche
Ni la plus rare des vertus,
L'amour le guette et lui décoche
Un de ses traits les plus pointus.
C'est quelque nymphe blonde ou brune
Qui d'abord lui trouble l'esprit ;
Puis il en rencontre plus d'une
Qui le trouve un peu trop conscrit.

Dans ses débuts il est timide ;
Mais il reçoit maintes leçons.
Rarement on reste candide
Dans la lice ouverte aux garçons.

A chaque instant mis à l'épreuve,
Aux jeux galants il s'aguerrit,
Et donne enfin plus d'une preuve
Des vifs sentiments d'un conscrit.

Sur le carnet de l'hyménée
S'il ne veut pas être un zéro,
Il peut bénir sa destinée,
En palpant un bon numéro.
Or, la chance est aventureuse;
C'est grand bonheur s'il réussit;
Mais s'il a la main malheureuse,
Mieux vaudrait le sac du conscrit.

Promptement s'accroît la famille;
Il devient père coup sur coup;
Vient un garçon, vient une fille,
Puis autant; — c'est déjà beaucoup.
Qu'un plus grand nombre l'environne,
Il s'en alarme, il en maigrit;
Il a quarante ans, et s'étonne
D'être déjà deux fois conscrit.

C'est bien pis quand la soixantaine
Couvre son front de cheveux blancs,
Et que dans sa marche incertaine
Ses genoux, parfois, sont tremblants.
Il rappelle dans sa mémoire
Tout ce que jeune il entreprit,
Et ne peut se résoudre à croire
Qu'on soit si tôt trois fois conscrit.

Si pendant vingt ans il échappe
Encore à la faux du trépas,
Il atteint la dernière étape
Du chemin qu'ont suivi ses pas.
Moi, qui viens d'entrer sous l'empire
De cet âge où tout dépérit,
Dans moins d'un an, je pourrais dire :
Me voilà quatre fois conscrit.

Quoi ! c'est là de la vie humaine
Le maximum ou peut s'en faut !
Si du moins, quand Dieu nous y mène,
Nous n'avions plus aucun défaut :
Mais non, — la mort seule délivre
De tous les travers de l'esprit ;
On n'a pas même appris à vivre
Lorsque l'on part cinq fois conscrit.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

NOTICE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA CAMPAGNE DE 1813

Par M. le colonel PARIS

Le travail que voici n'est peut-être pas d'un grand mérite comme rédaction; mais il se recommande, j'en ai la conscience, par *l'exactitude*, la *vérité*, la *sincérité* : la confiance qui m'était accordée dans le poste que j'occupais alors mettait entre mes mains tous les états de situation des corps et des services, tous les rapports officiels et confidentiels du ressort de l'Etat-Major; j'ai pris note soigneusement de tous ainsi que de ce que j'ai *vu;* ce que je rapporte ici doit donc être tenu pour exact et authentique, au moins en ce qui touche le 4e corps. Cette véracité, cette sincérité dont je me prévaux ne se rencontre pas toujours dans les rapports officiels, où, d'habitude, on tâche d'atténuer ou dissimuler les échecs reçus. Aussi M. Thiers qui, pour la partie militaire de sa riche et savante *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a certainement consulté les archives de la Guerre, a-t-il été plus d'une fois trompé par les documents qu'il y a trouvés. C'est ainsi, par exemple, que,

pour la période qui fait le sujet de ce récit, il évalue nos pertes :

A Gros-Beeren, à 2,000 hommes au lieu de 4,000 réellement perdus; à Interbock, à 15,000 hommes et 20 canons au lieu de 24,000 hommes et 45 canons; à Waterburg, à 500 hommes au lieu de 2,400 hommes et 9 canons.

Voici, à l'appui de mon assertion, ce que m écrivait un de nos officiers-généraux les plus instruits et les plus capables, le général de division Trochu : «Rien ne ressemble moins à la guerre que l'opinion qui s'en forme » dans le public par les relations officielles. Ces relations (qui font malheureusement l'histoire) faussent » toujours, plus ou moins, dans des intérêts divers, la » vérité. Dans votre notice, si simple dans la forme, si » impartiale et désintéressée au fond, la vérité est très-» apparente, la vérité et la *réalité*. C'est bien là la » guerre malheureuse, presque désespérée, la guerre » de la fin.

» Les grands dévouements restés obscurs et inconnus, » les grandes ignominies et les grandes lâchetés, de » grands efforts, de grands désordres, d'effroyables » abus, tout se coudoie et tout se heurte, sous les plus » étonnants contrastes, dans ces redoutables crises. » Celle-là dépassait dans ses proportions tout ce qu'on » avait vu jusque-là et tout ce qu'on a vu depuis. C'était » à la fois la crise des armées et la crise des empires ; » une effroyable déroute que rien ne pouvait conjurer, » car (votre récit le montre clairement) *l'autorité mo-* » *rale* du nombre, de la force, du sentiment, nous avait

» échappé parce que nous en avions trop longtemps
» abusé. »

A la reprise des hostilités après l'armistice, l'Empereur avait réparti ses forces comme il suit :

Le maréchal prince d'Eckmühl, avec 50,000 hommes, occupait Hambourg et les bouches de l'Elbe.

Trois corps d'armée séparés observaient la Bohême : les Polonais à Gabel, Vandamme avec le 1er corps sur la rive droite de l'Elbe, le maréchal Saint-Cyr avec le 14e sur la rive gauche.

L'empereur s'était porté de sa personne sur l'Oder avec sept corps d'armée.

Enfin les 4e, 7e et 12e corps, avec le 3e de cavalerie, devaient marcher sur Berlin pour empêcher la jonction des Suédois avec les Prussiens. Cette dernière armée avait pour général en chef le maréchal duc de Reggio, commandant du 12e corps, et sa force totale était d'environ 75,000 hommes, avec 216 bouches à feu.

Le 12e corps était composé d'une division française et de deux divisions bavaroises ; le 7e, commandé par le général comte Reynier, avait une division française et deux divisions saxonnes ; le 4e, sous le général comte Bertrand, avait la division française Morand (12e), la division italienne Fontanelli (15e), et la division wurtembergeoise du comte de Franquemont (32e) : la première était de douze bataillons formant à peu près 7,700 hommes ; la seconde de quatorze bataillons, et 8,200 hommes ; la dernière de huit bataillons et 7,200 hommes, avec une brigade de cavalerie légère de 1,000 chevaux.

L'artillerie comptait 72 bouches à feu, dont deux batteries dites de douze ou *de position*. Total en nombre rond 75,000 hommes. Trois régiments à quatre bataillons, chacun formant une brigade, composaient la division Morand : c'étaient le 8e léger, les 13e et 23e de ligne, vieilles troupes venues d'Illyrie avec le maréchal Marmont.

Le comte Bertrand, militaire instruit, ingénieur distingué, homme doux, adroit et insinuant, était plus propre à la dignité qu'il occupa plus tard, celle de grand maréchal du palais, qu'au commandement d'une armée. Il n'avait ni le coup-d'œil militaire, ni la pratique des manœuvres, ni l'habitude du soldat; aussi, sentant son insuffisance, s'était-il livré à la direction du général Morand, qui, peut-être, lui avait été donné pour Mentor. C'était d'ailleurs un homme plein d'honneur, de délicatesse et de désintéressement, que nous avions vu pendant l'armistice, à Sprottau en Silésie, payer de ses deniers toutes les dépenses de sa maison alors que l'entretien de l'armée était à la charge du pays.

Le comte Morand, réputé l'un de nos meilleurs généraux d'infanterie, était homme d'expérience, de science militaire et de jugement; mais quoiqu'il n'eût encore que quarante-deux ans, il était déjà obèse, et un peu lent à prendre ses dispositions, généralement très-judicieuses.

Le comte Fontanelli, ministre de la guerre du royaume d'Italie, débutait dans le commandement, mais il se forma vite : brave, bon tacticien, d'un extérieur imposant, de manières affables et nobles à la fois, bienveillant pour

ceux qui servaient bien, il se montrait fort rigide pour le maintien de la discipline, et ce n'était pas sans cause, car il avait trouvé sa division désorganisée par la mollesse de son prédécesseur, le général Seri. Sous son commandement les troupes italiennes reprirent de l'ardeur et de la solidité. On remarqua aussi que, tandis que tant de généraux laissaient leurs soldats au bivouac pour aller s'établir à l'aise dans quelque maison ou château du voisinage, Fontanelli faisait toujours dresser sa petite tente au milieu de sa division.

Le comte de Franquemont, réservé, sérieux, taciturne, d'un sang-froid presque apathique, conservait au milieu des plus grands périls le même calme imperturbable qu'il apportait dans ses relations diverses. Bon général, plein d'honneur et d'élévation, il se comporta de la manière la plus noble et la plus généreuse envers le comte Bertrand, de qui il pouvait croire avoir à se plaindre. Ses Wurtembergeois, braves et disciplinés, manquaient rarement de vivres, de munitions, de secours pour les malades et les blessés, grâce aux soins que les chefs apportaient au bien-être de leurs soldats; leur cavalerie, quoique jeune comme presque toute celle de l'armée était des meilleures. Ils avaient d'abord montré assez d'ardeur, mais ils se fatiguèrent à la longue d'une cause qu'ils ne regardaient pas comme la leur, ne combattirent plus que mollement, et battaient en retraite dès qu'ils pouvaient le faire sans se déshonorer. On avait d'ailleurs fait la faute de les humilier en mettant leur cavalerie, qui avait à sa tête un brigadier de leur nation, sous le commandement d'un général de brigade

français assez peu recommandable de sa personne.

Le 4e corps quitta ses cantonnements de Silésie le 13 août, et, passant par Luckau (petite ville qu'on venait de fermer d'une enceinte bastionnée en terre, et où le 12e corps laissa garnison) se réunit le 18 aux deux autres corps à Baruth, sur la frontière de la Saxe, à six milles (42 kilomètres) de Berlin. Là, l'armée prit pour six jours de biscuits, et le 21 se mit en marche sur cette capitale en trois colonnes : le 4e corps, à la droite, se dirigeait sur Schünow, laissant à droite Zassen et la position de Mittenwald, sur la grande route de Luckau à Berlin : le 7e corps, au centre, marchait sur Wendorf, et le 12e corps, à la gauche, avec le 3e corps de cavalerie, sur Trebbin.

Le 21 au soir, on vit des partis ennemis avec lesquels on engagea quelques escarmouches.

Le 22 au matin, l'armée, arrivée à la hauteur de Schünow, se trouva en présence de l'ennemi, qui occupait les trois défilés de Gühnsdorf, de Wittstock et de Trebbin, lesquels aboutissent à la plaine de Berlin.

D'après les rapports des prisonniers et des déserteurs, l'armée ennemie, sous les ordres du Prince royal de Suède (Bernardotte), était forte de 86,000 Prussiens, Russes et Suédois, savoir : 15,000 à Trebbin, 21,000 à Wittstock, et 50,000 partie à Gühnsdorf et partie en réserve au point de jonction des trois défilés.

Ces positions, que couvraient des lacs, des marais et des bois, furent attaquées sur toute la ligne le 22 dans l'après-midi par un temps pluvieux.

Le défilé de Gühnsdorf consiste en une chaussée de

cinq à six mètres de largeur traversant les marais qui s'étendent entre ce village et celui du Schuttzendorf; en avant de Gühnsdorf, sur une petite éminence, une redoute grossièrement ébauchée et armée de deux pièces de campagne en défendait l'abord. Entre la redoute et le village le terrain est humide et boisé, et à droite est un assez grand lac. Dix bataillons, et huit escadrons de landwehr prussienne défendaient cette position; la division italienne l'enleva rapidement avec quelques prisonniers, un drapeau, et les deux canons de la redoute. Le soir elle occupa Gühnsdorf, la division Morand occupa Schultzendorf, et les Wurtembergeois Werben en seconde ligne.

Les 7e et 12e corps avaient, après de brillantes affaires, occupé l'entrée de deux autres défilés.

Dans cette position, l'armée refusait l'aile gauche : le général Bertrand se borna donc à jeter la division italienne en tirailleurs dans les bois au delà de Gühnsdorf, où elle escarmoucha jusqu'à trois heures après-midi. A cette heure, la pluie, qui toute la journée était tombée abondamment, redoubla d'intensité, et fit cesser le feu.

Le 4e corps et les Prussiens avaient repris leurs positions du matin, lorsque, à quatre heures, on entendit avec étonnement la canonnade s'engager du côté du 7e corps, avancer un peu, puis reculer rapidement. Le général Reynier avait débouché des positions enlevées la veille et marché sur Gross-Beeren, à deux milles (14 kilomètres de Berlin) dont il s'était facilement emparé. Mais au sortir de ce village, il avait trouvé l'ennemi si avantageusement posté qu'il avait été vigoureusement

repoussé, puis mis en pleine déroute avec perte d'environ 4,000 hommes et 16 bouches à feu, revers attribué au mauvais esprit des deux divisions saxonnes.

Notre centre enfoncé, la retraite devint indispensable; elle commença le 24 au matin, à petites journées, en bon ordre dans les 4e et 12e corps, qui ne laissèrent rien aux mains de l'ennemi, brûlant les voitures qui ne pouvaient pas suivre ; quant au 7e corps, il perdit beaucoup d'équipages. Chaque corps marcha ainsi isolément vers le sud jusqu'à Interbock, où toute l'armée se trouva réunie le 27 au soir.

Le 28 dans l'après-midi, l'ennemi parut et fit une attaque sur la droite du 4e corps qui dura de cinq à sept heures et demie ; il fut vigoureusement repoussé par les Wurtembergeois appuyés de quelques bataillons français. Il avait présenté environ 3,000 hommes de cavalerie, quelque infanterie, et une batterie de six pièces.

Le 29, l'armée continua sa retraite sur Wittemberg à travers de vastes plaines sablonneuses, légèrement ondulées, dépourvues d'eaux courantes, et où l'on ne trouvait pour s'abreuver que de rares puits et des mares dont l'eau promptement troublée par les chevaux, devenait bourbeuse et infecte. Les villages étaient désertés à notre approche, tout était caché ou détruit ; dès lors point de bétail, et le soldat n'avait guère pour se nourrir que sa ration de biscuit et les pommes de terre encore en fleur qu'il déterrait dans les champs. L'ennemi ne cessait de nous harceler, sans toutefois s'engager de manière à en venir à des affaires sérieuses.

Le 3 septembre l'armée arriva sur les hauteurs en

avant de Wittemberg et en arrière du village d'Enper. Ici le maréchal prince de la Moskowa vint, le 4, prendre le commandement en chef à la place du duc de Reggio, qui resta à la tête du 12e corps. L'ennemi avait attaqué la division italienne le 3 et la division wurtembergeoise le 4, mais avait été chaque fois repoussé avec perte.

Le prince de la Moskowa avait l'ordre de marcher de nouveau sur Berlin : l'armée commença son mouvement le 5, et se porta sur Zahna, petite ville assise sur la rivière de ce nom au milieu d'une plaine marécageuse. En en débouchant, le 12e corps, qui tenait la tête, trouva le corps prussien de Tauenzien, fort de 23 à 25,000 hommes, établi sur des hauteurs peu éloignées; après une vive canonnade et quelques charges à la baïonnette, l'ennemi fut chassé de ses positions et poursuivi énergiquement ; il laissa le champ de bataille jonché de morts et de blessés, spectacle qui ne nous avait pas encore été donné, car dans toutes les affaires que nous avions eues jusque-là avec les Prussiens, nous les avions toujours vus prendre le temps et le soin d'enlever en se retirant les uns et les autres. Le 4e corps n'avait eu qu'un léger engagement sur sa gauche, et le 7e n'avait, non plus que le 3e corps de cavalerie, pris aucune part à l'affaire. L'armée passa la nuit dans les villages en avant de Zahna.

Le 6, à sept heures du matin, le 4e corps, qui avait pris la tête, marcha sur Interbock et devait être suivi par les deux autres. La division de cavalerie légère du général Lorge avait à nous éclairer et à nous couvrir;

mais, toute formée d'hommes et de chevaux également neufs, elle nous était plutôt gênante qu'utile.

Vers neuf heures, on aperçut sur la gauche d'épais nuages de poussière et une cavalerie assez nombreuse qui nous côtoyait sans nous attaquer.

A neuf heures et demie, la division italienne qui marchait en tête du 4e corps, arriva près du village de Dennewitz, situé au delà d'un ruisseau coulant à peu près de l'est à l'ouest et dont les bords sont marécageux. Un pont de pierre conduit au village; à droite est un étang; à gauche, sur une éminence, un moulin à vent; plus en avant, toujours sur la gauche, un mamelon dominant; au delà du village, le terrain va s'élevant par une pente très-douce jusqu'à une assez grande distance; plus loin, sur la droite, sont de petits bois de sapin; tout-à fait à droite sur le ruisseau, est le village de Rorbuck distant de Dennewitz d'environ un demi-mille (3 ou 4 kilomètres). Tout le terrain en avant de ces deux villages est assez uni; de ce côté-ci du ruisseau, les collines dominent la rive opposée.

On jeta à la hâte pour l'infanterie un petit pont au-dessous du Dennewitz, tandis que la cavalerie puis l'artillerie s'engageaient dans le village même par le pont de pierre.

A neuf heures trois quarts ces troupes commençaient à se déployer en avant de Dennewitz, lorsque l'ennemi, démasquant ses batteries, fit pleuvoir une grêle de boulets et d'obus; à cette décharge inattendue la cavalerie tourna bride dans le plus grand désordre, encombrant l'artillerie qui la suivait: celle-ci parvint cependant à se

dégager et fit bientôt taire le feu de l'ennemi qui se porta alors sur notre gauche.

Alors l'infanterie légère du général Hulot occupa le mamelon de gauche, que flanquaient les deux batteries de 12 tenues à cet effet en arrière; une autre brigade française et la division italienne se formèrent sur deux lignes en avant de Dennewitz; la gauche appuyée au moulin à vent; la 3e brigade française et la division wurtembergeoise garnirent les hauteurs de gauche dans une direction à peu près perpendiculaire au cours du ruisseau.

On voulut d'abord faire charger la brigade de cavalerie légère du général Merlin, mais elle fut ramenée dans le plus grand désordre et poursuivie si vivement par les lanciers prussiens, que Français et ennemis traversèrent pêle-mêle nos deux lignes d'infanterie qui s'étaient formées en carrés. Dans la bagarre un carré italien fut enfoncé, mais les autres tinrent bon, quoique se tirant les uns sur les autres en même temps qu'ils tiraient sur l'ennemi. A cette malencontreuse charge en succéda une autre plus heureuse exécutée par nos lanciers polonais, qui enfoncèrent plusieurs carrés et firent beaucoup de prisonniers, qu'ils ne purent toutefois ramener faute d'être soutenus.

Cependant l'ennemi rassemblait des masses imposantes à notre gauche et sur le centre. Une forte colonne russe s'avança pour tourner le 8e léger (brigade Hulot) et l'avait même débordé sans obstacle parce que les épais nuages de poussière qu'un vent violent éleva toute la journée, empêchaient de distinguer les objets et firent

qu'on avait d'abord pris cette colonne pour une des nôtres supposée en retraite. On reconnut enfin la méprise, et nos deux batteries de 12 firent sur les Russes un feu si nourri et si bien dirigé qu'ils durent se retirer. L'ennemi, qui sentait l'importance de cette position, redoubla ses efforts et réussit à l'enlever. Nous pûmes la reprendre; mais le général Hulot n'étant plus en état, faute de munitions, de résister aux nombreuses colonnes ennemies, fut forcé de nouveau d'abandonner le mamelon, et une artillerie formidable s'y établit pour nous foudroyer.

Pendant que le 4e corps soutenait glorieusement cette lutte inégale, le 7e, qu'on attendait depuis longtemps et qui n'arriva qu'à deux heures, vint relever la 3e brigade française et la division wurtembergeoise; celle-ci se porta en avant de Dennewitz à la droite des Italiens, et la brigade française alla rejoindre le général Hulot.

Peu de temps après survint le 12e corps; il devait d'abord prendre l'extrême droite, mais il fut porté à la gauche du 7e, qui, après un léger combat, pliait dans le plus grand désordre, et, encore cette fois, ce furent les deux divisions saxonnes qui donnèrent le signal de la déroute.

L'ennemi avait réuni la totalité de ses forces et se déployait sur toute la ligne : à droite, un corps considérable établi sur les hauteurs, en avant de Interbock, nous en interdit l'accès lorsque nous voulûmes y diriger notre retraite; au centre, des masses d'abord repoussées par nos batteries, avaient profité de la trouée laissée par la déroute du 7e corps; à gauche, le 12e corps,

en face de forces bien supérieures, et une partie de son artillerie démontée, fut forcé aussi d'abandonner le terrain.

A cinq heures le 7e et le 12e corps étaient en pleine retraite ou plutôt en pleine déroute. Le 4e corps, qui se battait sans relâche depuis plus de sept heures, et n'avait cédé que pied à pied, se trouvant isolé et craignant d'être coupé, commença son mouvement rétrograde avec beaucoup d'ordre et repassa le ruisseau, les Wurtembergeois à Rohrbech, les Français et les Italiens entre ce village et Dennewitz. On tint quelque temps sur les hauteurs en face de Rohrbech, mais enfin, l'obscurité arrivée, la déroute se mit à son tour dans des troupes épuisées de fatigue et d'inanition; les lanciers polonais seuls avec les Wurtembergeois surent conserver un ordre complet, couvrir la retraite, et repousser toutes les attaques.

L'armée se retira sur Torgau; le 4e corps par Dahme où il arriva à une heure après minuit, le 7e et le 12e corps par Schweinitz : ceux-ci sans être poursuivis. Mais le 23e de ligne, qui formait l'avant-garde du 4e corps, fut surpris à Dahme, le 7 au matin, par une forte colonne venant de Luckau, et perdit un bataillon presque entier et deux pièces de canon. Le 4e corps corps arriva ainsi, le 8 au matin, à Zeckeritz, en avant de Torgau, où étaient déjà rendus les deux autres. Le général Bertrand voulut tenir là, mais il fut forcé de se retirer précipitamment sous les murs de Torgau, après s'être vu enlever un bataillon du 13e de ligne.

Tant dans la bataille de Interbock que dans la retraite,

le 4e corps avait perdu environ 9,000 hommes, 18 bouches à feu, plus de 150 caissons ou voitures, et dû laisser à Torgau 15 pièces hors de service. La perte des deux autres corps fut moindre sans doute, mais on peut compter qu'en tout l'armée perdit bien de 24 à 25,000 hommes et de 45 à 50 bouches à feu. Tel fut le résultat de la bataille à laquelle les Français ont donné le nom de *Interbock* et les ennemis celui de *Dennewitz*. Notre défaite ne fut cependant pas sans honneur, car on faisait monter la force de l'armée coalisée à plus de 110,000 hommes.

Presque en même temps que le prince royal de Suède nous rejetait derrière l'Elbe, Macdonald, battu à Jauer le 27 août, était forcé d'évacuer la Silésie avec des pertes à peu près égales aux nôtres, et la défaite de Vandamme faisait perdre à Culm tous les fruits de l'étonnante victoire de Dresde, victoire dont les bulletins, il faut le dire, n'avaient pas trop exagéré les résultats, car il est avéré que 15,000 prisonniers étaient bien arrivés à Mayence, et qu'un grand nombre avaient été, dans le trajet, repris par les partis ennemis.

De Torgau l'armée fut dirigée sur Leipsig; mais à Wurtzen, elle reçut contre-ordre et revint prendre position autour de Torgau. Elle y séjourna huit à dix jours, pendant lesquels près de 3,000 hommes du 4e corps tombèrent malades de fatigues et de privations. C'est alors que le 12e corps ayant été dissous, nous reçûmes 800 hommes de cavalerie westphalienne, et le 137e de ligne, régiment formé de cohortes romaines et toscanes, et fort seulement de 900 hommes, tristes soldats.

Le 20 septembre, l'armée se remit en marche descen-

dant l'Elbe jusqu'à Wittemberg. En arrivant à Wartemburg, le 4e corps trouva ce village occupé par l'ennemi, qui avait jeté un pont sur l'Elbe près d'Elster. Attaqué sans succès comme sans ardeur par le 137e régiment, il repassa l'Elbe néanmoins dans la crainte d'une nouvelle attaque plus vigoureuse, et replia son pont. Ici le 4e corps reçut encore près de 2,600 hommes, mais, malgré tous ces renforts, il ne comptait au 1er octobre que 14,000 hommes présents sous les armes ; depuis le 10 septembre il en avait perdu 4,000 par les maladies, la désertion et le feu, soit en tout plus de 15,000 hommes depuis la reprise des hostilités, sur 29,300.

De Wartemburg, l'armée, après quelques marches et contre-marches, se porta sur Dessau, où le prince royal de Suède cherchait à passer l'Elbe. Le 30 septembre, le 4e corps prit position à Worlitz, le 7e près de Dessau, et le maréchal Ney établit son quartier général à Jnitöz, à une petite lieue de Dessau sur la Mulda.

Pendant que le prince royal effectuait le passage de l'Elbe à Rosslau près de Dessau, le général Blucher s'était reporté à Elster et avait jeté deux ponts sur l'Elbe. Le maréchal Ney détacha promptement sur Wartemburg le 4e corps qui, déduction faite des détachements laissés à Worlitz et autres lieux, ne présentait pas plus de 11,000 combattants.

A cet endroit l'Elbe forme un arc de cercle qui a pour corde une ligne allant de Wartemburg à gauche jusqu'à Bleddien à droite; de l'un à l'autre village s'élève une digue en avant de laquelle sont des étangs,

des marais et des broussailles ; c'est derrière cette digue que s'établit le général Bertrand : les Français à Wartemburg, les Italiens au centre, les Wurtembergeois à Bleddien ; la ligne était fortfiée par deux redoutes et des abattis.

Le 3 octobre à 10 heures du matin, l'ennemi, après avoir passé l'Elbe sur ses deux ponts au nombre d'environ 30,000 hommes, s'avança pour forcer notre ligne ; trois ou quatre fois la bravoure de nos troupes rendit inutiles ses efforts et sa supériorité numérique ; enfin, vers quatre heures, Bleddien, que la division wurtembergeoise trop affaiblie ne pouvait garnir suffisamment, fut enlevé par l'ennemi qui nous déborda et menaça de nous envelopper totalement, ce qui nous força à une retraite précipitée dégénérant bientôt en déroute. Le 4e corps, après avoir perdu 2,400 hommes, 9 bouches à feu et 81 caissons, se retira en toute hâte sur Raguhn, y passa la Mulda, et se réunit au 7e corps qui avait également été forcé à la retraite.

L'armée se dirigea une seconde fois sur Leipsig, mais à Delitsch elle reçut encore contre-ordre et marcha successivement sur Eilenburg, Wurtzen, et Schilda, où elle fit jonction, le 9, avec le corps d'armée du duc de Raguse (le 6e) et le corps de cavalerie du général Sébastiani.

Ces corps réunis balayèrent la contrée entre l'Elbe et la Mulda, et faillirent surprendre un gros corps russe à Mockrchna. Après quelques escarmouches de cavalerie, ils forcèrent l'ennemi à repasser l'Elbe en repliant ses ponts d'Elster et de Roslau ; il avait fortifié Wartemburg,

mais il l'abandonna sans combat, laissant une cinquantaine de traînards qui furent faits prisonniers. De là, après avoir ravitaillé Wittemberg qui était assiégé depuis une quinzaine de jours, nous marchâmes par Düben sur Leipsig, où nous arrivâmes le 14 après une marche forcée par le temps le plus affreux et par des chemins détestables. C'est alors que nous commençâmes à voir çà et là le long des routes les cadavres de nos jeunes soldats succombant sous des fatigues au-dessus de leurs forces et sous des privations auxquelles leur inexpérience leur ôtait les moyens de suppléer.

A Leipsig, nous trouvâmes toute la grande armée réunie, moins le corps du prince d'Eckmühl resté à Hambourg ; moins le 1er et le 14e corps que l'Empereur avait laissés à Dresde « pour couper la retraite à l'ennemi ! »

Le 15, l'Empereur réunit ses généraux, leur donna ses ordres, puis il ajouta : « Ils ont 280,000 hommes, » j'en ai à peu près autant ; mes troupes valent mieux » que les leurs ; mes généraux sont bien aussi bons, et » puis *je bats mieux les cartes.* » — Mais l'Empereur se faisait illusion : outre que nos forces à Leipsig ne montaient peut-être pas à 240,000 hommes, notre situation était bien inférieure à celle des coalisés. Ils avaient l'avantage de l'offensive ; leurs soldats étaient animés par la victoire, bien payés et bien nourris ; les nôtres non ; leur cavalerie était bonne et nombreuse ; la nôtre, à l'exception des trois divisions venues d'Espagne, de la vieille garde et des lanciers polonais, n'en méritait pas le nom. Un même esprit animait Russes, Prussiens,

Autrichiens, Suédois; nos alliés ne songeaient qu'à nous quitter et même à nous trahir, et déjà l'on avait vu des bataillons et escadrons saxons et westphaliens passer en corps à l'ennemi. L'Empereur ne devait donc compter que sur les Français, et sur les Italiens, peut-être, autant qu'on peut compter sur des soldats de nouvelle levée, dépourvus d'instruction et d'expérience. Telle était d'ailleurs notre infériorité numérique, que l'Empereur, afin de présenter plus de front, avait ordonné que toute l'infanterie fût formée sur deux rangs au lieu de trois, ce qui ne s'était presque jamais vu; les instructions furent dans la nuit du 15 au 16 données aux régiments à cet effet.

Ce même jour 15, le général de Franquemont reçut de son roi l'ordre de nous quitter tout de suite; mais par un sentiment noble et généreux, en notifiant cet ordre au comte Bertrand, il prit sur lui d'offrir, pour ne pas opérer subitement un vide dans nos rangs en ce moment critique, d'occuper quelques positions où il pût faire nombre sans combattre, et cette offre fut acceptée avec reconnaissance.

Leipsig est situé sur l'Elster, qui en longe la côte occidentale et dont des bras traversent le faubourg de Lindenau et la route de Lutzen. Le 4e corps, avec la division Margaron (formée de bataillons nouveaux tout récemment arrivés de France), couvrait Leipsig de ce côté; le corps du maréchal Marmont était au nord sur la route de Hall; le gros de l'amée se développait à l'est et au sud.

Le 16 octobre, à dix heures du matin, la bataille com-

mença de toutes parts par une canonnade tellement nourrie qu'elle semblait un feu de file. La division Morand à gauche de Lindenau, et la division Margaron à droite, formaient une ligne dont les deux extrémités s'appuyaient à l'Elster et dont le front était protégé par deux redoutes fortement armées ; la division italienne était en réserve en arrière de Lindenau ; l'artillerie était en batterie à droite et à gauche de la chaussée ; quant à la division wurtembergeoise, elle était censée défendre la porte de Hall et les parties de l'enceinte les plus voisines.

Les divisions Morand et Margaron furent attaquées vivement par les corps de Giulay et de Lichtenstein, qu'elles repoussèrent, non sans essuyer de grandes pertes, surtout par le feu de l'artillerie. Vers le soir, comme elles commençaient à faiblir, le général Bertrand porta en avant de Lindenau dix-huit pièces dont le feu balança celui de l'ennemi et nous assura la possession de ce point.

Au nord, le maréchal Marmont avait été chassé de sa position avec perte considérable d'hommes et de canons. A l'est et au sud, l'Empereur avait repoussé l'ennemi et gagné une lieue de terrain. — En somme, nous avions eu l'avantage.

Le 17, l'ennemi ayant encore été renforcé par l'arrivée du corps russe de Benningsen, l'Empereur reconnut la nécessité de céder le terrain conquis la veille, et reprit à peu près ses premières positions. Il paraît que, malgré la défection qui venait de se déclarer de la Bavière et du Wurtemberg, il n'avait pas encore songé à la retraite ; le

nouvel état de choses l'y décida, et le 4e corps fut désigné pour l'ouvrir.

Le 18 au matin donc, nous partîmes de Lindenau avec les divisions d'infanterie Guilleminot et Margaron en plus, et avec le 5e corps de cavalerie commandé par le comte Milhau et composé de deux divisions de dragons et d'une division légère, les trois arrivant d'Espagne. On fit en même temps évacuer tous les malades et blessés un peu en état de marcher. C'était un spectacle navrant que ces milliers d'hommes se traînant plus ou moins péniblement sur la route.

Cependant le feu avait recommencé de toutes parts avec une effroyable énergie ; de toutes parts on entendait l'explosion des caissons, et l'on voyait des villages en flammes. C'est dans cette fatale journée, au beau milieu de l'action, que nous fûmes abandonnés par ce qui nous restait de Westphaliens et de Saxons, ainsi que par la brigade de cavalerie wurtembergeoise du général Nordmann (celle-ci ne faisant pas partie de la division Franquemont), qui tournèrent instantanément leurs armes contre nous : honteuse et funeste trahison qui força l'Empereur à se resserrer encore plus autour de Leipsig.

Le 4e corps, après avoir chassé l'ennemi de Gross-Zehtcher et y avoir fait 800 prisonniers, se dirigea sur Lutzen, où il arriva le soir sans autre obstacle que d'être un peu harcelé sur sa gauche par quelque cavalerie. Il ne s'y arrêta pas, et continua sa marche sur Weissenfels, qui a un pont sur la Saale. En y arrivant, à une heure du matin, l'avant-garde trouva à l'hôtel de

ville trois officiers prussiens qui venaient faire les logements pour neuf bataillons. Si cette troupe nous avait devancés, la retraite de la grande armée pouvait être fermée, le défilé de Weissenfels étant le seul qui ne fût pas occupé par l'ennemi. Un de ces partis qui depuis longtemps infestaient nos derrières et interceptaient nos communications avec la France, était, peu de jours avant la bataille de Leipsig, venu à Freyburg-sur-l'Unstrute, dont il avait détruit le pont de pierre, puis à Weissenfels, dont il voulait brûler le pont couvert qui est tout en bois ; mais il se laissa fléchir par les habitants et se borna à en enlever les madriers. On le rétablit facilement, et, au matin, on fit passer sur la rive gauche les équipages, la cavalerie, et une partie de l'infanterie ; la division Guilleminot garda le côté de Leipsig, et le reste fut réparti dans la ville et sur différentes routes qui y aboutissent.

Dans la journée du 19, arriva la cavalerie légère des généraux Lorge et Fournier, et le soir, grande foule d'équipages et de fuyards, qui nous apprirent le désastre de la bataille. Pendant ce jour et pendant la nuit suivante, on avait pu établir sur la Saale deux ponts de radeaux au moyen d'une immense quantité de bois de construction et de bois flotté qu'on trouva sous la main la nuit du 19 au 20 et toute la journée du 20, ce fut un passage incessant d'artillerie, d'équipages, de cavalerie, d'infanterie, dans le plus grand désordre, qu'on laissait filer sans s'occuper de les rallier et de les réorganiser.

Dans la matinée, était arrivé l'Empereur lui-même

avec la vieille garde. Il avait cru devoir faire sauter le pont de Lindenau sur l'Elster, laissant en arrière et sacrifiant ainsi deux corps d'armée pour sauver le reste. On voulut alors en faire peser la responsabilité sur le colonel de génie Montfort, qu'on accusait d'avoir fait sauter le pont sans ordre, et on annonça sa mise en jugement ; mais le fait est qu'aucune suite ne fut donnée à cette affaire.

Le 4e corps, avec les deux divisions d'infanterie et le corps de cavalerie qui lui avaient été adjoints, partit dans l'après-midi du 20 pour Freyburg, où il arriva avant la nuit. Le pont fut assez facilement rétabli, et l'on fit en outre des ponts de radeaux sur lesquels passèrent dans la soirée même le 4e corps et une partie des débris de l'armée.

Le 21, le comte de Franquemont se sépara de nous, se chargeant toutefois, toujours le même, d'escorter nos équipages jusqu'au delà de Fulda, avec les quelques huit cents hommes qui lui restaient de sa division.

Le même jour le 4e corps continua sa marche jusqu'à Kosen, qui a un pont sur la Saale, pour la communication de Leipsig à Ehrfurth par Naumburg. La rive gauche est basse et unie jusqu'à une certaine distance; l'ennemi l'occupait ainsi que le village, qui est sur la rive droite. Celle-ci est bordée de hauteurs boisées et escarpées dont nous occupâmes les crêtes, et nous réussîmes, avec peu de pertes, pendant que l'armée défilait derrière nous, à contenir l'ennemi qui voulait lui couper la retraite.

Nous nous remîmes en marche le 22 avant le jour, nous dirigeant sur Auerstadt et de là sur Ehrfurth, tou-

jours harcelés et nous maintenant toujours, favorisés que nous étions, dans notre infériorité, par d'épais brouillards qui ne se levaient que deux à trois heures dans l'après-midi.

C'est dans une de ces affaires que le 4e corps faillit perdre son artillerie et ses équipages, et voici comment :

Arrivés le 24 à Buttelstadt, une division de dragons couvrant notre droite, nous rencontrâmes plus loin un ruisseau très-encaissé, que le comte Bertrand passa sur un pont avec l'avant-garde et l'état-major. Le reste suivait; mais il arriva que nos dragons ayant, le ruisseau passé, tenté une charge sur des hussards prussiens, beaucoup plus nombreux et soutenus par une forte artillerie, furent ramenés en désordre sur notre colonne qui se forma en carrés et put ainsi continuer sa route sans accidents; mais si les convois qui suivaient avaient à leur tour passé le ruisseau, leur perte était certaine : heureusement le général Guilleminot, qui faisait l'arrière-garde, vit le péril, et fit remonter le ruisseau aux convois sans le franchir; et, couverts ainsi sur leur flanc droit, ils parvinrent sains et saufs au bivouac, où tout le monde les croyait perdus.

L'armée arriva donc le 24 et le 25 à Ehrfurth, où elle s'arrêta deux jours. On a dit que l'Empereur voulait y tenir et qu'on eut beaucoup de peine à lui faire abandonner un dessein désespéré qui aurait consommé notre perte. C'est là qu'il apprit qu'une armée bavaroise se portait sur Hanau. Il donna l'ordre du départ, et confia l'arrière-garde au 4e corps auquel il joignit la jeune garde, commandée par le duc de Trévise. Le gros de

l'armée se dirigea sur Hanau par Gotha, Eisenach et Fulda, non sans abandonner force équipages, caissons et artillerie.

Le 30, l'Empereur arriva près de Hanau, où il trouva l'armée bavaroise, forte de plus de 50,000 hommes. L'affaire commença de notre côté avec cinq pièces de canon seulement, avec lesquelles l'avant-garde soutint les premiers efforts de l'ennemi pendant que l'Empereur recueillait l'armée, qui suivait la grande route sur une seule colonne longue de six à sept lieues. La bataille dura jusqu'au soir; la vieille garde y fit des prodiges; les Bavarois furent chassés de toutes leurs positions et rejetés au delà de Hanau, laissant le champ de bataille couvert de morts. Les bulletins ont porté à 6,000 le nombre des prisonniers qu'on leur fit ; il est certain qu'il n'en arriva que 1,500 à Mayence.

Le 31, le 4e corps, qui s'était à son tour établi à Hanau, fut attaqué vers midi par les Bavarois qui, revenant sur leurs pas après le départ de l'Empereur, surprirent et parvinrent à reprendre la ville, dont les portes étaient assez mal gardées par les huit à neuf cents hommes qui restaient alors de toute la division italienne. Cette attaque avait été si soudaine et le succès si rapide, que le général Bertrand et son état-major faillirent être surpris à table et n'eurent que le temps de sauter à cheval. Les divisions Morand et Guilleminot, après avoir mis le feu au faubourg, tinrent ferme sur la rive droite de la Kintzig, et, non sans des pertes sensibles, empêchèrent de Wrède de pousser plus loin son succès.

Pendant que ceci se passait, le 5e corps de cavalerie,

qui comptait encore 2,500 chevaux, et auquel on avait adjoint une batterie légère de la vieille garde, couvrait la droite de notre retraite. Le 30, il n'avait eu aucun engagement ; mais le 31 il avait eu affaire à 6,000 Cosaques et Bavarois que les dragons repoussaient vigoureusement. Si la division légère ne brilla pas comme eux, la faute en fut imputée à son chef, qui réservait son courage pour d'autres occasions.

Tandis que le 4e corps combattait à Hanau, le reste de l'armée filait sur Francfort, où elle arrivait dans la matinée du 1er novembre pour continuer sa route vers Mayence.

Le 3, l'arrière-garde atteignit Hochein, village qui n'est qu'à une lieu de Cassel, tête-de-pont de Mayence. On s'occupa de le fortifier par des redoutes et des batteries, mais c'était vouloir tenir en une position qui n'était pas tenable. Ces ouvrages étaient encore imparfaits quand ils furent attaqués, le 9 après-midi, par des forces bien supérieures. Après deux heures de combat, le général Guilleminot fut obligé de se retirer sur Costheim et sur Cassel, postes pour ainsi dire sous le feu de la place, avec perte d'environ 900 hommes et de quelques canons.

A la suite de ce dernier échec, on se mit à armer et fortifier Mayence conjointement avec Cassel et avec Costheim, qui assurait les communications entre ce point et les îles du Mein.

L'affaire du 9 était la dernière de la campagne de 1813. Telle fut la clôture de cette campagne dont la première partie avait été si glorieuse ; tel fut le terme de

cette retraite si affreuse pour qui n'avait pas vu celle de 1812. Quel hideux spectacle que ces immenses débris de la grande-armée, canons, caissons, fourgons, équipages, carrosses, voitures de toutes sortes (1) encombrant pêle-mêle la seule route qu'on suivît, perdus dans les boues ou abandonnés faute d'attelages, chevaux morts ou mourants, cavaliers démontés, fantassins sans fusils, tous avec des vêtements en lambeaux ; les uns se traînant à peine, les autres expirant de fatigue, d'inanition et de misère, et jonchant de leurs cadavres la route, les villages, les villes, et jusqu'aux rues de Mayence ! Et, le croira-t-on, quand dans cette place les établissements publics et même les églises ne suffisaient pas à recevoir les malades et les blessés, et qu'on manquait de moyens de transport pour les évacuer sur l'intérieur, on a vu le maréchal d'empire, gouverneur de Mayence, mettre en réquisition des centaines de voitures pour rentrer les récoltes de ses immenses propriétés de la rive droite !

Voici qui donnera une idée du déplorable état où tant de désastres avaient réduit l'armée : en décembre 1813, le ministre de la guerre demandait aux corps les états

(1) On se ferait difficilement une idée de la multitude de voitures que l'armée traînait à sa suite, indépendamment de celles des centaines de personnages civils que notre retraite amenait après nous. Chaque maréchal en avait quatre ou cinq sans compter les fourgons; il n'était pas de général, pas de chef de service, presque pas de colonel, qui n'en eût une ou deux; à l'état-major du 4e corps se voyait un capitaine-adjoint qui avait la sienne. Qu'on s'imagine quelle confusion, quels désordres devaient résulter de cette énorme agglomération d'hommes, de chevaux, de véhicules de toute espèce et de tout pays ! Mais tel était partout le laisser-aller que personne ne songeait à conjurer le mal.

nominatifs *des officiers et sous-officiers sachant lire et écrire !*

C'est cependant cette armée si cruellement désorganisée, qui, pendant les trois premiers mois de 1814, put encore tenir tête à toute l'Europe coalisée : *A toute l'Europe*, moins ce malheureux petit Danemark, qui, dans ces dernières années, a été si odieusement et si lâchement dépouillé, en châtiment sans doute de la fidélité qu'il nous avait gardée un demi-siècle en çà !

LA VIEILLE MENDIANTE

PAR M. ADRIEN BEUQUE.

Elle fut jeune, et peut-être fut belle,
La mendiante aux pauvres vêtements
Qui devant nous et se traîne et chancelle,
Le dos courbé sous le fardeau des ans.

D'un long bâton étayant sa vieillesse,
Comme un trésor elle porte à son bras
Le pain du jour, qu'en sa pieuse adresse,
La charité vient semer sur ses pas.

Pitié ! respect !... oh ! voyez ce visage
Maigre, chétif, creusé de plis nombreux,
Montrant si bien le terrible ravage
Que l'âge infirme apporte aux malheureux !

Elle fut jeune... On adora l'empire
De ce regard maintenant sans éclat ;
Sa lèvre pâle où brilla le sourire
Est veuve, hélas ! de son riche incarnat.

Elle fut belle !.. Ah ! peut-être ses charmes
Avaient séduit de vains adorateurs,
Et fait couler parfois d'amères larmes
Des yeux épris de ses traits séducteurs...

Sa main, jadis mignonne et potelée,
Reçut cent fois les plus tendres baisers ;
Ses petits pieds !... on l'aurait dite ailée
En la voyant glisser à pas légers...

Mais cette main, autrefois sans égale,
La voilà grêle, aride, sans blancheur ;
Ces pieds... chaussés d'une ignoble sandale,
Cachent en vain leur sordide maigreur...

Que reste-t-il de sa fraîche figure ?
Quelques lambeaux, las! épargnés des vers...
De tant de grâce et de désinvolture ?
Un rien sans nom rebut de l'univers !...

O vanité ! pur néant ! vain mensonge !
Te voilà donc, idole de nos sens,
Corps adoré !... ton règne fut un songe,
Et tu portais le trépas en tes flancs !...

Mais dans ce corps qui s'écroule en ruine
Habite une âme, un ange de beauté...
Ah ! révérons l'étincelle divine
Que Dieu dota de l'immortalité !...

En son printemps, fut-elle épouse et mère ?
Est-elle enfin veuve ou fille aujourd'hui ?...
Las ! je comprends à sa grande misère
Que, seule au monde, elle y vit sans appui !...

Prenons pitié des maux de sa vieillesse,
Nous tous encor favoris du bonheur :
Chacun de nous, tombant dans la détresse,
Peut de son sort partager la rigueur !

ÉLECTIONS

DU 28 JANVIER 1868.

A l'issue de la séance publique du 28 janvier, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections,

A nommé,

Associés résidants :

MM. Estignard, avocat général près la Cour Impériale de Besançon.

Blavette, doyen de la faculté des sciences.

Le docteur Lebon, chirurgien adjoint de l'Asile départemental du Doubs.

Associé correspondant :

M. l'abbé Jacquenet, membre de l'Académie de Reims.

PRIX A DÉCERNER.

M. le Marquis de Conégliano a fait savoir à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, depuis la publication de son dernier programme, qu'il mettait à la disposition de cette Compagnie une nouvelle médaille de 300 francs, qu'elle décernera, dans sa séance publique du 24 août 1869, à l'écrivain franc-comtois qui, dans un mémoire remarquable au point de vue du style, aura remis en lumière un fait important de l'histoire de la province ou retracé la vie d'un des hommes célèbres qui lui appartiennent. L'honorable député du Doubs a voulu par ce don gracieux s'associer aux efforts de l'Académie pour développer et propager le goût des lettres dans une province qui est le berceau de sa famille et où son nom est si vénéré. La médaille offerte par lui a déjà provoqué des travaux sérieux, et a été adjugée en deux occasions solennelles. Nous ne doutons pas que l'émulation des jeunes écrivains franc-comtois, ne soit encore excitée par le nouvel appel qui leur est adressé, et qu'ils ne s'empressent de descendre dans une lice où le prix à disputer est aussi honorable pour ceux qui en sont jugés dignes que pour celui qui le propose.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1868.

Discours de M. le Président. — Des dangers, qu'au milieu du siècle dernier, couraient les procureurs du roi et leurs familles à l'occasion de la répression du brigandage. . 1
Discours de réception de M. Charles de Vaulchier. . . . 18
Réponse de M. le Président. 30
Les deux Martyrs franc-comtois, par M. l'abbé Pioche. . 32
Un épisode de la vie du grand Frédéric, par M. A. Jobez. . 36
Le Victorial, chronique espagnole, lu par M. le vicomte Chiflet. 65
Pièces de vers, par M. Viancin. 87

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Notice pour servir à l'histoire de la campagne de 1813, par M. le colonel Paris. 99
La vieille mendiante, par M. Adrien Beuque. 126
Elections. 129
Prix à décerner. 130

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1869

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1869

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1868

Président annuel, M. JEANNEZ

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

LES DERNIÈRES FUNÉRAILLES DES DEUX PRÉSIDENTS BOYVIN

Messieurs,

Vous le savez tous, chacun a des instants d'inexplicable mélancolie; l'âme la plus heureuse, la plus ferme se sent tout à coup envahie par une tristesse invincible qui jette un voile terne et glacé sur ses joies les plus intimes. D'où vient cette prédisposition? Est-ce la nostalgie du ciel, comme l'a dit je ne sais plus quel poëte, est-ce l'impuissance des aspirations? Qu'importe. — Cette prédisposition n'en est pas moins réelle. En ces instants où l'âme est enveloppée de mystérieuses chaînes, jamais elle ne découvre le charme des souvenirs heureux, les féeries de la nature. C'est l'heure des tristesses sans causes;

c'est l'heure où nous cherchons au ciel, dans le nuage qui passe, les formes indécises des êtres chéris qui se sont envolés; c'est l'heure où nous demandons aux cités qui se dressent devant nous, plutôt les récits des catastrophes qui en ont fait des ruines, des calamités qui ont promené sur elles la mort et le deuil, que leurs fastes glorieux, que leurs jours de fêtes.

Pendant une des soirées du mois d'avril dernier, j'étais envahi par ce malaise. Assis sur le mont d'Alland, colline qui domine Dole au couchant, j'entendais frémir le vent du midi dans les pins sylvestres qui la couvrent comme une toison hérissée. Le ciel était couvert au loin de ces larges et opaques nuages gris tout chargés de grésil, qui, courant avec la rapidité d'une locomotive dans les espaces éthérés, rendaient la campagne monotone et confondaient dans une même teinte les champs, les arbres et les maisons. Les montagnes du Jura étaient estompées par des brouillards cendrés, impénétrables au regard. Dole se détachait en silhouette crue, noire, dentelée, sur le vert-jaune de la prairie d'Assaut, les collines d'Azans et sur le plateau du Bizard; tout ce tableau sans soleil était triste, humide, froid, sans vie; les seuls bruits qui, se mêlant à celui que produisait le vent dans les pins, parvenaient à mon oreille, étaient les sifflements stridents des machines du chemin de fer. Nul passant ne foulait la route de Paris tracée à mes pieds; j'étais bien seul; rien ne troublait ma tristesse, augmentée par celle de la nature, par la vue des tombeaux de ceux que le ciel m'a ravis.

Tout à coup je fus désagréablement troublé par le son

des cloches. Nouveau motif de regrets! Où sont-elles ces vieilles cloches qui avaient un son si grave, si pur? La grosse cloche surtout, que j'étais si heureux d'entendre quand, aux jours de grandes fêtes, elle projetait au loin sa voix large et pleine, qui remplissait l'espace de son imposante mélopée? La cloche de la Cour, qui avait appelé le parlement aux audiences, et que j'ai entendu dans ma jeunesse sonner celles du tribunal de première instance. Les nouvelles cloches ont je ne sais quel son vitreux qui rappelle les sons félés de l'harmonica, étonnent l'oreille et lui déplaisent. Pour fuir cette maussade nouveauté, machinalement je détournai mes yeux du clocher; ils s'arrêtèrent sur cette haute maison Vurry, qui dépasse toutes les habitations qui l'entourent. Cette vieille relique de la ville pillée et incendiée par d'Amboise, me fit oublier les cloches. Ne me disait-elle pas l'impuissance de l'héroïsme (1)? Ne me racontait-elle pas avec une poignante éloquence la trahison victorieuse? N'avait-elle pas abrité Charles d'Amboise, qui, au mépris de la trêve signée entre notre archiduc Maximilien et Louis XI, était entré en Franche-Comté au mois d'avril 1479. Il croyait emporter cette ville par surprise, venger la défaite du violent et rapace sire de Craon; mais ses forces eussent sans doute échoué contre les Dolois, qui lui préparaient une nouvelle *Ruette des morts* (2). Aussi, pour briser leur indomptable courage, il eut recours à la corruption.

(1) Voir le récit de la prise de Dole dans GOLLUT, *Mémoires des Bourgougnons*, liv. XIII, ch. 13.

(2) .....Et feirent en sorte qu'ilz gaignèrent l'artillerie, et qu'ilz tor

C'est dans cette antique demeure (1) qu'il ordonna le massacre; là, on lui raconta les péripéties de la lutte suprême; là, on venait lui narrer comment les Dolois, accablés par le nombre mais toujours vaillants, avaient concentré leur défense sur la grande place; comment bourgeois et habitants « tués et occis, » mais l'honneur resté sauf, avaient vendu chèrement leur vie; comment les derniers défenseurs, cachés dans la cave d'*Enfer*, faisaient un feu terrible sur ses soldats. C'est alors qu'il permit, dérision du vainqueur, qu'on les laissât pour graine, graine héroïque, qui devait produire de nouveaux et glorieux défenseurs de la cité reconstruite, au moment où elle accomplit les deux derniers efforts de son patriotisme expirant.

L'agaçante sonnerie triompha de nouveau; je ne pus me boucher l'oreille et la laisser crier; invinciblement attirée par elle, ma vue se reporta sur le lourd et imposant beffroi de Notre-Dame; mais il me fit échapper encore au bavardage de ses habitantes par les faits qu'il évoqua dans ma mémoire. Chère vieille église qui abritas mon enfance, si, dans ton clocher a crépité le tocsin

nèrent ensuitte Craon et son camp de 14000 homes, diminué de 3000, qui engraissèrent de leurs corps le lieu sur lequel ilz furent en ceste charge étendus, et qui a esté depuis touiours appelé la *Ruette des morts*, à cause de ce que en ce quartier estroiet le nombre des morts y fut treuvé bien grand. GOLLUT, *Mémoires des Bourgougnons*, liv. XIII, ch. 10.

(1) De manière qu'il ne resta après le feu aucune chose publique ou particulière sauf une demie maison de Jean Vurry, thrésorier général des païs de par-deçà..... Et ne furent saulvées ces portions de maisons, sauf pource que le générat Charles d'Amboise logeoit chez Vurry et ne vouloit perdre la commodité de son logis. GOLLUT, *loco citato*, liv. XIII, ch. 13.

d'alarme, de joyeuses volées, franchissant tes larges fenêtres, ont annoncé un jour de victoire aux Comtois réjouis, elles ont proclamé la valeur heureuse des Dolois !

Loin de rappeler mon âme à des songes plus heureux, ces derniers mots, formulés par ma pensée, ne firent que changer la direction de ma triste rêverie.

1636, que sont devenus tes souvenirs de gloire ? Les enfants de la cité savent-ils son héroïque défense ? Savent-ils quel est l'homme énergique qui l'a dirigée, et que, lors de la délivrance, tous acclamaient comme un Sauveur ?

Il avait une noble devise cet homme : *Conscientià et famà !* La renommée, vanité ! Qu'est devenue sa mémoire ? Cependant il consacra sa vie entière à son pays, il le défendit au jour du péril, força à la retraite un ennemi redoutable, fit d'héroïques efforts pour conjurer la famine et la peste, édifia de remarquables monuments, fut l'architecte de ses maisons les plus originales, traça le plan de son hôtel-Dieu, et put dire sans orgueil qu'il avait été *le seul gouverneur de la province* (1) ! Grand politique, historien, mathématicien, poëte, architecte, magistrat et soldat, il donna l'exemple de toutes les vertus privées et civiques que ses descendants recueillirent comme un glorieux patrimoine.

J'avais sous mon regard, au milieu du boulevard Impérial éventré, la nouvelle rue de la Gare, je devinais la maison de ce grand citoyen, le président Jean Boyvin,

(1) V. sa lettre à ses collègues, en date du 29 septembre 1638, dans son éloge, par M. le président Clerc, p. 62.

toit modeste où il passa sa vie, d'où son âme loyale quitta la terre au mois de septembre 1650 (1). Ses fils y naquirent : l'aîné, Marin, prieur de Vaucluse, doyen de Dole, qui fut si populaire, dont les brusques allures décelaient la franchise et la loyauté; le second, Claude (2), « héritier des bonnes méthodes et zèle de son père, » inscrit le premier par Louis XIV sur la liste du parlement qu'il rétablissait, le jugeant digne de la présidence. Hélas! il mourut six jours après. Pouvait-il servir la France, qu'il avait toujours combattue? Aurait-il pu prêter serment à Louis, ce magistrat intrépide? Je le vois, lors du conseil tenu en 1668 (3), pour savoir si l'on se rendrait à la France, pâle à merveille, disant qu'il ne pouvait entendre une pareille proposition; puis, debout, superbe d'indignation, en face du conseiller Gollut, qui improuvait son discours, lui jetant rudement à la face qu'il était un eunuque et tous ceux du même banc des lâches, jurant qu'il ne se rendrait jamais, préférant la mort en si belle occasion. Sa vertu et son mâle courage ont dû cruellement souffrir quand deux fois le pied du victorieux a pesé sur sa poitrine (4)! Aussi son cœur se brisa lorsqu'il sentit, par la dignité que lui conférait le grand roi, sa Franche-Comté chérie devenue à jamais française.

Le réveil des études historiques a rappelé au souvenir

(1) M. Rousset, *Dictionnaire géographique*, article *Dole*, prétend, nous ne savons d'après quel document, qu'il mourut rue des Arènes, n° 10.

(2) Voir sa présentation par le parlement.

(3) Documents inédits, *Mémoires de Jules Chifflet*, t. I, p. 160.

(4) 1668, 1674.

des Dolois les hautes qualités de ces hommes si grands, si simples, si justes, si dignes d'être imités; la rue aboutissant à la petite place, sur laquelle s'étend la façade mutilée de leur modeste demeure, a reçu leur nom. Cette maison portait encore, il y a quelque quarante ans, à l'angle nord-est, au niveau du premier étage, un balcon qui s'allongeait de deux mètres environ, soit sur la face qui regarde la place, soit sur celle qui borde la rue du Collége; on eût dit un léger nid d'hirondelles accroché à une maison hospitalière.

En 1836, croyez-vous que l'on savait l'histoire de ces trois hommes? Quelques rares érudits avaient lu le *Siége de Dole;* d'autres, en petit nombre, en connaissaient le titre. Qui avait entendu parler de Claude? Qui savait l'existence de l'excellent et rude doyen ?

Depuis, on a écrit plusieurs fois l'éloge de Jean Boyvin (1), on y a mêlé les noms de ses deux fils; d'ailleurs, la publication des mémoires de Jules Chifflet vient de les mettre encore plus en lumière; mais nul n'a dit les dernières funérailles des deux présidents. Je puis les raconter; j'y étais, et j'en ai l'image ineffaçable gravée dans la mémoire.

Un matin, vers onze heures, c'était en hiver, deux avocats, autant d'avoués, étaient réunis dans la salle d'audience du tribunal civil; le plaid n'était point encore commencé. Les deux avocats, Me Protat et mon père, étaient revêtus de leurs robes. M. Garnier de Falletans leur annonce qu'il va faire transporter les restes

(1) M. Edouard Clerc, 1856; M. Henri Alviset, discours de rentrée, 1859.

du président Boyvin à la sainte chapelle, qu'il a prié le tribunal et vient demander aux membres du barreau d'accompagner à cette dernière demeure celui dont il descend par les femmes (1), et qui a jeté sur le parlement une gloire si grande et si légitime; de Claude pas un mot. Sa proposition fut immédiatement acceptée. Stagiaire alors, je suivis les anciens; nous nous transportâmes à l'église des Cordeliers, où devait se faire l'exhumation.

Dans cet édifice qui a survécu aux fureurs de Charles d'Amboise (2), dans lequel je n'étais jamais entré, livré qu'il était depuis longues années à la cavalerie pour y établir un manége couvert, mes yeux se portèrent sur la voûte ovoïde, le seul spécimen de ce genre de construction dans notre Franche-Comté; en les ramenant dans l'intérieur nu et mutilé, qui n'a de chapelles que du côté du nord-est, je vis à regret des tombeaux brisés dont les inscriptions rappelaient des noms chers à la province; nous nous arrêtâmes devant une chapelle qui s'ouvrait au milieu de la nef; c'est là qu'était le tombeau des présidents Boyvin. Une plaque de marbre noir était encore au milieu du monument dégradé; comme elle avait servi de cible aux maréchaux-des-logis pour s'exercer au tir du pistolet, on y retrouvait à peine le nom du

(1) Claude Boyvin avait épousé Claudine Borey; il n'en eut qu'une fille, Jeanne-Sébastienne, qui se maria le 12 janvier 1655, avec Hugues Garnier, seigneur de Choisey, Falletans, etc., lieutenant général au bailliage de Dole.

(2) Et demeurèrent lesdicts cordeliers presque tous saulvés avec leurs bastimens, comme l'on tient, combien que l'église Nostre-Dame fust presque entièrement ruinée. GOLLUT, *loc. cit.*, liv. XIII, ch. 13.

défunt; il ne restait presque plus de traces de l'inscription. Elle est déposée maintenant au-dessus de l'escalier qui conduit au musée de Dole. Les autres marbres qui composaient le monument funèbre furent transportés dans la sainte chapelle, cet ædicule original, mais d'un goût équivoque, bâti sur les dessins de Jean Boyvin. On les empila dans un enfoncement qui est près de l'entrée, à gauche, où je les ai vus quelque temps. Que sont-ils devenus?

Le caveau était béant; bientôt un fossoyeur en retira des ossements mêlés, deux crânes, ceux de Jean et de Claude, car le fils avait été inhumé à côté du père; nulle inscription ne signalait la présence de ce qui fut lui; comme si la glorieuse épitaphe du premier avait dû suffire à leurs deux renommées. Elle était longue cette épitaphe (1) : elle disait tous les mérites de celui dont

(1) P M.
Joannis Boyvin, equitis,
Pro Belgio et Burgundiâ consiliarii statûs,
Et supremæ Sequanorum curiæ præsidis
Viri
Conscientiâ et famâ
Conspicui,
Qui, postquam ob collatam per annos quadraginta
In præcipuis quibuscumque Reip. negotiis feliciter operam,
Ob Dolæ totiusque Provinciæ servatæ ab hostium armis
Et insidiis, ante ejusdem urbis obsidionem
Munitionibus antiquis restitutis, novis extructis,
In obsidione consiliis et animo,
Post obsidionem incredibili prudentiâ,
Magnam partem sibi vindicatam,
Ob omnium scientiarum singularem eruditionem
Famam
Æternam promeruit,
Postquam jus suum cuique tribuendo, justiciam sanctè coluit,

elle devait consacrer la mémoire. Les enfants de Jean Boyvin, bien que leur père ne leur eût laissé qu'un modeste patrimoine, avaient voulu que son tombeau fût digne du grand mort dont il allait conserver les restes. Il leur avait coûté 2,300 livres, somme énorme à cette époque. L'épitaphe que vous connaissez n'est pas menteuse comme tant d'autres pages funéraires, car Jean Boyvin s'est endormi paisiblement plein de jours et de gloire.

Les précieux restes, retirés pêle-mêle par le fossoyeur, étaient jetés par lui sans précaution, brutalement dans une bière; les deux têtes réunies comme par un embrassement suprême, occupèrent par hasard le sommet des trois rustiques planches de sapin, ce dernier vêtement du pauvre, préparées pour les recevoir. Un fragment de scapulaire, auquel adhéraient les tissus qui recouvrent le sternum, fut recueilli par un des magistrats. Auquel des deux défunts ont appartenu ces cartilages noircis dans lesquels on voyait briller de fines gouttelettes de mercure (1), comme des étoiles scintillant dans une sombre nuit? Quand tout fut arraché à

In periculosissimis rerum articulis
Conscientiam
Illæsam integram que servavit,
Plenus diebus et gloriâ placidissimè defecit.
Vixit annis septuagenta quinque,
Vita cessit idibus septembris,
MDC X VVVVVV IIIIIIIII.

(1) Une singularité de l'embaumement du corps de Charles VII, c'est qu'on y avait parsemé du vif argent qui avait conservé toute sa fluidité. On a trouvé la même singularité dans quelques autres embaumements de corps des XIVe et XVe siècles. Notes sur les exhumations de Saint-Denis, CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*, tome IV,

l'humide caveau et que le mystère de la mort eut été profané, à pieuse intention sans doute, le léger cercueil fut enlevé par quatre porteurs. Nous les suivons : à chaque pas on entend les ossements s'agiter; on perçoit le bruit sec des crânes qui se heurtent; il fait froid, la rue est presque déserte; les rares passants qui se décou-

note F. Voir aussi le *Vandalisme révolutionnaire*, par Eug. Despois, page 209.

Le docteur Ch. Perron m'a donné une autre explication de la présence du mercure dans les restes d'un des présidents. On sait que Jean Boyvin a été barré dans sa maison; sa belle-mère étant morte de la peste, il a dû avoir recours à un prophylactique de la peste, et le vif argent a dû se conserver dans les tissus, ou peut-être avait-il été inhumé avec une amulette de cette nature; car, à cette époque, les maladies contagieuses étaient en permanence en Franche-Comté.

Voici la note de M. Perron :

« Le mercure était une des drogues qui avaient la vertu de consumer les venins pestilentiels, si malins qu'ils fussent. On faisait donc les grandes fumigations avec le cinabre (sulfure rouge de mercure), l'orpiment, le sel ammoniac et le soufre, en y mêlant quelques plantes pour en atténuer les effets. Le mercure, qui entrait pour une notable proportion dans les parfums violents, n'entrait pour rien dans les parfums médiocres et doux. Et comme on ne pouvait pas vivre constamment dans une atmosphère mondifiée, on s'appliquait sur le corps des topiques préservateurs. Les personnes riches achetaient chez les apothicaires des amulettes qu'elles portaient en guise de boucliers, *scuta cordalia*. Voici, par exemple, la formule d'un épithême qui fut très en vogue au commencement du XVIIe siècle. On remplissait de vif argent une noisette trouée qu'on mettait dans un emplâtre de la grandeur d'un écu, et renfermant de l'arsenic, de la poudre de crapaud desséché, du bésoard, de la racine d'angélique, du safran, du zédoaire et du camphre en poudre; on joignait à cela de la poudre d'hyacinthe, de saphir, de perles, d'émeraude et de licorne; puis on enveloppait le tout d'un tissu de soie rouge pour en faire, *secundum artem*, une amulette incomparable, grande comme la paume de la main, et qui se payait assez cher. On en confectionnait d'autres pour les pauvres gens, avec des simples, moins coûteux. Tout le monde, en somme, avait recours à ces pratiques, car, disait-on universellement, si la recette ne doit pas faire de bien, au moins ne peut-elle faire de mal. »

vrent devant la croix et l'unique prêtre, se demandent quel est celui qu'accompagnent le tribunal, et des avocats en costume, sans qu'un seul habitant, excepté M. Garnier, qui conduit le deuil, et moi, perdu au milieu des robes noires, ait pris part à ces obsèques ignorées.

En 1650 (1), quand le convoi de Jean Boyvin montait avec solennité cette rue des Arênes que nous descendions rapidement et en silence, autre était la pompe et la splendeur. Le clergé tout entier rendait hommage au chrétien fervent et convaincu. Les citoyens, dont le ciel n'avait pas exaucé les ardentes prières, suivaient en pleurs ou regardaient passer la dépouille de celui qui avait défendu leur berceau, leur fortune et l'honneur de leurs femmes, qui, dans les désastreuses années qui suivirent le siége de 1636, avait été leur guide, leur protecteur intrépide et vigilant. Aux rayons du soleil de septembre, le Parlement, recueilli dans sa douleur, revêtu de son costume d'apparat, suivait celui qui devait rester comme la plus haute expression de sa force et de sa grandeur. Qu'il en était autrement à deux siècles de distance! Dans cette triste matinée d'hiver, je me souviens que je m'enveloppais de mon manteau, non que le froid fût extrême, mais l'humidité était pénétrante et le jour sans soleil; je me disais : ces deux grands citoyens voient-ils du ciel passer leurs dépouilles

(1) On trouve au registre du conseil de Dole, à la date du 13 septembre 1650, une délibération relative à son décès, qui arriva ce jour-là, dans laquelle est relaté ce qui est arrêté pour ses obsèques, son oraison funèbre y est copiée. LABBEY DE BILLY, *Histoire de l'Université*, t. IV, p. 193. M. le président Clerc, qui a copié le registre, n'a pas trouvé l'oraison funèbre.

ignorées? et je me répondais que l'œil ébloui par les splendeurs de l'autre vie ne doit plus apercevoir nos terrestres misères.

J'entendais les passants se demandant curieusement, qui donc est mort? Le fossoyeur qui avait entendu prononcer le nom qu'avaient porté ces dépouilles, le laissait tomber tout bas de ses lèvres; les autres, les yeux larges ouverts, la figure étonnée, répétaient Boyvin! et ce grand nom n'éveillait en eux nul écho!

Nous arrivâmes à la sainte chapelle; après l'absoute, le cercueil fut descendu dans un caveau dont l'entrée est au milieu de la nef, près du pilier de droite; seul je suivis le sacristain dans ce caveau dont le sol, jonché de poussière humaine, semblait, quand on le foulait, être recouvert d'un épais et moelleux tapis; poussière humaine, toi qui pensas, parlas, vécus, hélas! ta destinée est d'être souillée par les pas de ces orgueilleux, qui bientôt seront ce que tu es, jusqu'à ce que la voix qui t'avait fait vivante te réveille pour l'éternité! Au côté gauche de la crypte était entassé un monceau de cercueils, les uns entiers encore, d'autres brisés, laissant échapper de leurs fentes élargies par le temps, des rosaires, des chaussures à semelles de liège, des fragments de suaires. Mes vêtements ont longtemps gardé l'odeur de ces lieux, mélange des exhalaisons que dégagent la froide humidité de la tombe et ce terreau humain qui n'a plus d'odeur distincte.

Je m'arrêtai une dernière fois, à la lueur douteuse de la lanterne que portait le sacristain, devant les restes de ces illustres, puis je sortis pensif et recueilli. Chaque fois

que j'ai retrouvé leurs noms et leurs traces dans notre histoire locale, qui heureusement maintenant est mieux connue, j'ai été vivement ému ; je songeais à ces orbites vides, à ces crânes dépouillés, à ces ossements rongés par la rouille humaine qu'il m'avait été donné de contempler, et je me disais : Celui qui meurt plein de vertus et de renommée aura certainement cette renommée infidèle ; le philosophe, en indiquant du doigt leurs froides reliques, pourra, comme le Prophète, s'écrier vanité ! Mais pour ces grands citoyens l'heure de la réparation reviendra inéluctable, car Dieu veut que leur souvenir leur survive pour servir d'exemple à leurs descendants ; il nous prouve, par l'éclipse momentanée de la mémoire de leurs noms et de leurs grandes actions, qu'il n'y a que lui d'immortel et que la gloire des hommes, quelque loin qu'elle semble rayonner, n'a toujours qu'un foyer restreint et périssable, comme celui des forces humaines.

En 1856, M. le préfet du Jura communiqua au Conseil général, dont alors j'étais membre, une lettre de M. le maire de Dole (1), sollicitant le concours du département pour l'exécution du projet d'érection, sur la grande place de cette ville, d'une statue à la mémoire de Jean Boyvin. Son vote fut négatif ; l'état des finances lui imposait, répondit le Conseil, une rigoureuse économie. Lui, Boyvin, n'avait pas consulté l'état de ses ressources quand la famine dévorait la Franche-Comté ! Il mourut presque pauvre, après avoir pendant si long-

(1) M. le comte Charles de Boisdenmetz.

temps gouverné son pays, rendu et fait aimer la justice.

J'avais vu le néant de la tombe, je vis le néant de la reconnaissance humaine; mais comment s'en étonner? connaissaient-ils, tous ceux qui étaient appelés à voter, notre histoire nationale? pouvaient-ils évoquer devant eux cette noble figure du magistrat, de l'homme complet, du citoyen digne de ce nom? Notre histoire, personne ne l'enseignait alors; l'enseigne-t-on maintenant? les livres où elle repose ne sont-ils pas d'un prix élevé ou difficiles à trouver? a-t-on eu la pensée d'en écrire qui fussent à la portée de tous?

D'ailleurs le siècle qui marche fiévreusement n'a pas le temps de méditer sur les tombeaux des grands hommes. Si quelquefois il leur élève des statues, il imite, sans s'en douter, le Celte qui jetait machinalement en passant une pierre pour exhausser le tertre funèbre des héros!

Ainsi, dans ma mélancolie, je roulais ces tristes et glorieux souvenirs, ainsi je m'y complaisais, et mon cœur donnait à ces morts vénérés son tribut habituel de pieuse et profonde admiration. La nuit en tombant, amena soudain avec elle le vent du nord; à l'abri contre les raffales du midi, j'étais livré sans défense, sans obstacles, aux âpres morsures de la bise; quelle rêverie peut résister à de semblables attaques? Je regagnai mon toit, me promettant de vous retracer, à vous qui sentez comme moi, ces tristes souvenirs et ces mélancoliques pensées.

8 mars 1868.

Quand je les écrivais pour vous, je ne songeais guère

que j'aurais pour auditeur l'illustre descendant d'un des héroïques défenseurs de la Franche-Comté pendant le siége de Dole de 1636. De Rye, Saint-Martin, de La Verne, vos exploits sont maintenant vos seules reliques ; vos noms sont inscrits au martyrologe de la gloire, mais votre race est éteinte. Gaspard de Moustier (1), jeune alors, partagea vos dangers, son courage fut digne des vôtres; plus heureux que vous, il a vu se perpétuer sa race; si Dieu a permis qu'elle servît une nouvelle patrie, il a voulu que son nom restât le synonyme de fidélité, de bravoure et d'habileté dans les grandes affaires. La Franche-Comté est fière de cette gloire, contraste heureux à mes tristes souvenirs.

23 août 1868.

(1) Gaspard de Moustier, sire de Cubry, obtint une compagnie en 1632, passa en 1634 dans le terce (régiment de 3000 hommes) du comte de La Verne. Il fut depuis sergent-major (lieutenant-colonel) dans un terce bourguignon de 2000 hommes aux ordres du marquis de Saint-Martin, et eut le commandement des armes, à Dole, en l'absence du gouverneur de cette ville. GUILLAUME, *Histoire généalogique des sires de Salins*, t. I, p. 244.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BLAVETTE

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE BESANÇON

Messieurs,

S'il s'est présenté dans le cours de ma laborieuse carrière quelques rares circonstances dans lesquelles j'aie désiré d'avoir le talent de la parole, ce désir n'a jamais été plus vif qu'aujourd'hui; car la reconnaissance me fait un devoir de vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'ouvrant spontanément vos rangs pour m'accueillir au milieu de vous, et de vous dire en quel haut degré d'estime je place les suffrages que vous m'avez donnés. Mais lorsque je m'efforce de trouver un remerciement digne de vous, je sens que mes paroles ne sont que les faibles interprètes de ma pensée, et que mes expressions répondent mal à la vivacité de mon désir.

Toutefois une simple réflexion me rassure : vous n'attendez pas de moi un discours. Depuis neuf ans que je suis un de vos concitoyens, vous avez eu le temps de me connaître; et, lorsque vous m'avez élu, vous saviez que je ne suis pas orateur. Vous saviez que j'ai voué

ma vie entière à étudier les sciences et à les enseigner, et tout particulièrement celle qui passe pour être plus difficile, plus abstraite, plus ardue que toutes les autres; j'ai nommé les mathématiques. Je n'ignore pas quelles préventions chez certaines personnes s'attachent à ce mot et à la chose qu'il représente : vous ne les partagez pas, Messieurs, mon élection en est la preuve. Si le préjugé dont je parle ne se rencontrait que parmi les esprits faibles ou vulgaires, il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper; mais quand on sait qu'il existe chez des hommes d'une rare intelligence, quand on le trouve profondément enraciné chez des personnages tels que Montesquieu, Chateaubriand, Lamartine, qui ont exercé sur leur siècle une incontestable influence, il n'est pas permis de dédaigner de le combattre; et il m'a semblé qu'une pareille entreprise, quoique bien supérieure à mes forces, pourrait avoir votre assentiment le jour où, pour la première fois, j'ai l'honneur de me faire entendre au milieu de vous.

Ecoutons l'accusation, et laissons parler d'abord M. de Lamartine.

L'illustre poëte, dans la préface de ses *Méditations*, ouvrage qui m'a souvent charmé (car j'ai hâte de dire que mon admiration pour le talent de l'auteur n'est égalée que par le profond respect que je professe pour ses cheveux blancs et son caractère de grand citoyen)., l'illustre poëte, dis-je, se montre irrité jusqu'à l'indignation contre l'insolente tyrannie de ceux qu'il appelle des *hommes géométriques*. Usant du dangereux privilége concédé, il y a quelque deux mille ans, par un poëte à

tous les poëtes présents et futurs, il laisse éclater sa colère contre ces mécréants, qui étaient parvenus à tuer en eux l'imagination et la foi, qui ne croyaient que ce qui se prouve, ne sentaient que ce qui se touche; et, non content de déclamer contre les savants, il finit par prendre à partie la science elle-même, et termine sa longue diatribe en fulminant contre elle cet anathème : « Les mathématiques étaient les chaînes de la pensée humaine. »

M. de Chateaubriand, avec plus de modération dans la forme, n'est pas moins absolu quand il prononce contre la science la sentence de réprobation. S'il faut l'en croire, les mathématiques donnent peu d'idées, elles peuvent même en tarir la source chez les enfants, gâter le plus beau naturel, éteindre l'imagination la plus féconde, rétrécir l'entendement le plus vaste. Surtout n'allez pas le taxer d'exagération, car il vous citera quelques textes de Platon, de Bacon, de Locke, de Newton, lesquels commentés et interprétés à sa manière, le conduisent à cette étrange découverte que ces grands esprits étaient (le croiriez-vous, Messieurs?) des détracteurs de la science; puis, comme s'il se sentait fort de leur autorité, il ajoutera : « Plusieurs personnes ont » pensé que la science entre les mains de l'homme des- » sèche le cœur, désenchante la nature, mène les » esprits faibles à l'athéisme, et de l'athéisme au » crime. »

N'allons pas plus avant; aussi bien l'accusation a atteint des limites qu'il lui est impossible de dépasser. Si ces énormités étaient prouvées, Messieurs, si ce

tableau n'était pas chargé de trop sombres couleurs, ce serait faire trop d'honneur aux savants que de les traiter comme Platon voulait qu'on traitât certains poëtes dans une république bien ordonnée ; il faudrait sans aucun doute se hâter de les congédier, mais sans répandre des parfums sur leurs têtes.

Reprenons l'une après l'autre toutes ces imputations, et tâchons par un examen calme et impartial de les réduire à leur juste valeur.

« Les mathématiciens, dites-vous, ne croient que ce qui se prouve. » Le reproche est étrange ! vous voulez donc qu'ils croient ce qui ne se prouve pas ; car encore faut-il bien qu'ils croient quelque chose. « Dans votre jeunesse, dites-vous encore, les mathématiques étaient les chaînes de la pensée humaine. » Mais vous reprochez à la science des torts imputables tout au plus à quelques-uns de ceux qui la cultivent : jamais les mathématiques n'ont enchaîné aucune liberté, une seule exceptée, celle de raisonner faux et de braver le sens commun. Qui donc songerait à s'en plaindre ?

Vous croyez que les mathématiques peuvent tarir chez les enfants la source des idées, gâter le plus beau naturel. — Vous avez en cela parfaitement raison ; mais aucune personne sensée ne prétend que les mathématiques dispensent l'enfant de toute autre étude et lui tiennent lieu de toutes les connaissances et de l'éducation qui font un homme complet. Tous ceux qui ont enseigné les sciences sont d'accord sur ce point qu'un enfant n'est pas apte à l'étude sérieuse des mathématiques avant qu'il soit près d'atteindre l'âge de l'adoles-

cence, et qu'il faut d'abord former son cœur, fortifier son intelligence, orner sa mémoire avant que de meubler sa tête de formules algébriques et d'abstractions scientifiques. Faites le procès, à la bonne heure, aux parents et aux maîtres qui font violence à une nature trop frêle en lui imposant un fardeau qui l'écrase ; mais n'en imputez pas la faute à la science elle-même, autrement vous enveloppez dans la même réprobation et la médecine, et le droit, et la science militaire, et la métaphysique, et tant d'autres branches des connaissances humaines qui ne sont accessibles qu'à des intelligences déjà exercées, à des esprits cultivés à l'avance en vue de les rendre aptes à recevoir de tels enseignements.

Vous prétendez enfin que les mathématiques tuent l'imagination et la foi, et peuvent conduire les esprits faibles à l'athéisme, et de l'athéisme au crime. Voilà une accusation capitale devant laquelle toutes les autres pâlissent ou s'effacent ; c'est celle-là surtout que j'ai à cœur de réfuter en prenant pour guides la raison et le bon sens éclairés et fortifiés par les leçons de l'histoire.

Quoi qu'en ait dit Montesquieu, dans un ouvrage de sa jeunesse, on n'étudie pas les mathématiques pour ne rêver que d'équations et de lignes courbes, sans se proposer un plus noble but que la connaissance stérile de quelques propriétés des nombres ou de l'étendue. On étudie surtout les mathématiques afin d'arriver par elles à l'intelligence de la science des forces, et, à l'aide de celle-ci, découvrir et apprécier les lois qui régissent l'univers dans le ciel et sur la terre ; ce qui comprend

l'astronomie et la physique dans l'acception la plus étendue de ce mot. Est-ce que le sujet n'est pas assez vaste et assez beau pour que l'imagination y trouve matière à s'exercer? Chose étonnante, Messieurs! tandis que nous voyons de grands écrivains modernes affecter un profond dédain pour les sciences, nous constatons en lisant les anciens que les sciences étaient en honneur chez eux, et cultivées par les personnages les plus éminents. Je ne parle pas seulement de leurs grands philosophes, tels que Thalès, Pythagore, Euclide, Platon et tant d'autres qui brillaient dans les écoles d'Ionie, d'Elée et d'Italie, qui presque tous étaient géomètres; mais les poëtes eux-mêmes cultivaient les sciences. Les merveilles de la physique, de l'histoire naturelle, la cosmogonie, l'astronomie, les mouvements de la sphère céleste, tout a été décrit et chanté dans le plus harmonieux langage. Le prince des poëtes latins voulait savoir

Quid tantum Oceano properent se tingere soles
Hiberni, vel quæ tardis mora noctibus obstet :

et il désespérait de pouvoir jamais élever son esprit à une telle hauteur qu'il pût pénétrer ces beaux secrets de la nature. Horace recherchait

Quæ mare compescant causæ,

et Properce :

Curve suos fines altum non exeat æquor.

Maintenant que ces secrets sont dévoilés, pourquoi, je le demande, tuerait-on son imagination en apprenant à les pénétrer? Certes, les poëtes de l'antiquité étalent

dans leurs ouvrages une richesse d'imagination surprenante, mais que pouvaient-ils imaginer qui approchât de la réalité, et que sont les conceptions humaines comparées aux œuvres de l'intelligence et de la toute-puissance divines? La fable avait embelli le ciel de ses mille fictions; le poëte dépeignait, par exemple, l'aurore aux doigts de rose chassant les étoiles et ouvrant les portes du jour; image un peu vague sans doute, mais gracieuse par dessus tout. Le savant de son côté mesure les dimensions de la terre, il pèse cette masse énorme avec la balance de Cavendish, il montre l'immense planète tournant majestueusement sur son axe en présentant successivement chaque jour ses continents et ses mers, et chaque année ses deux pôles à la chaleur et à la lumière vivifiantes du soleil, et par ce double mouvement toutes les heures du jour et de la nuit avec les différentes saisons existant simultanément sur le globe entier et successivement sur chacune de ses parties; il déroule sous vos yeux le spectacle imposant d'une centaine de corps célestes qui, comme la terre, reçoivent du même astre radieux la lumière, la chaleur et la force qui les retient dans les orbites qu'ils décrivent autour de lui. Lequel, du poëte ou du savant, parle plus vivement à l'imagination?

Quelle idée avaient les anciens de la voûte étoilée et de ses profondeurs? Leurs philosophes dénués absolument de tout moyen de mesurer approximativement les espaces célestes ne soupçonnaient même pas la réalité. Héraclite enseignait que le soleil n'a qu'un pied de diamètre, et Anaxagore fut accusé d'impiété pour avoir osé

dire qu'il est une masse de matière enflammée aussi grande que le Péloponèse. Les poëtes, de leur côté, ne manquaient pas d'exercer leur imagination sur un si beau sujet. C'était Atlas, dit la fable, qui portait le ciel sur ses épaules, le soleil en parcourait la voûte sur son char: les divinités qui présidaient aux planètes avaient aussi leurs chars, attelés comme il convient à des dieux: on peut en juger par ces beaux vers, traduits d'Homère par Boileau :

Autant qu'un homme assis au rivage des mers
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs,
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut.....

Voilà ce que l'imagination des poëtes avait rêvé sur ce sujet; voyons maintenant ce que nous en dit la science.

Le globe terrestre qui nous semble si vaste, si immense qu'il nous arrive souvent de l'appeler *le monde,* n'a qu'un volume à peine comparable à celui du soleil, puisque pour composer ce dernier, il ne faudrait pas moins de quatorze cent mille fois celui de la terre. Or, ce soleil, avec le superbe cortège de planètes qui tournent autour de lui, n'est qu'une imperceptible unité dans la multitude innombrable de soleils compris dans la partie de l'univers qu'il nous a été donné d'apercevoir. C'est ici, Messieurs, que les mesures, et je dirais presque que les nombres nous manquent pour exprimer de telles grandeurs; car, lorsque les nombres dépassent certaines limites, notre esprit est impuissant à se faire une juste idée des quantités qu'ils représentent. Obser-

vez pendant la nuit le ciel sans nuages; vous y voyez briller un grand nombre de points lumineux qui sont autant de soleils. Regardez plus attentivement; vous ne tardez pas à découvrir une zône brillante, parsemée de taches blanchâtres comme de légers nuages, et qui semble entourer la vaste étendue des cieux. C'est la voie lactée; c'est la nébuleuse dont notre soleil est une étoile. Là s'arrêterait le pouvoir de vos yeux, si la science n'avait inventé les lunettes et le télescope. Mais regardez l'une quelconque de ces taches à l'aide de ces instruments; rien n'égale la splendeur et la majesté du spectacle qui frappe vos regards étonnés. Le champ de la création s'étend dans des proportions démesurées, car, à la place de cette tache informe, vous apercevez un amas de soleils tellement prodigieux, que l'imagination la plus hardie peut à peine le concevoir. Herschell évaluait à plus de trente millions le nombre des étoiles de la voie lactée qu'il apercevait dans son télescope!

Mais la voie lactée n'est elle-même qu'une unité dans cette quantité innombrable de nébuleuses qui, pour me servir de l'expression d'un savant astronome, *plafonnent* la voûte des cieux, quoique chacune d'elles, non moins riche en étoiles que la voie lactée, n'y occupe, à cause de son éloignement, qu'une place en apparence très-étroite. Observez encore ces nébuleuses; les unes affectent des formes régulières, d'autres les formes les plus bizarres; dans les unes tous les soleils ont une couleur uniforme, tandis que d'autres étalent à vos yeux des soleils diversement colorés, les uns lançant les feux du

plus pur diamant, les autres ceux de l'émeraude ou ceux du rubis, mille fois plus brillants enfin, et plus variés, que les pierres précieuses du plus magnifique écrin. Calculez maintenant, si vous le pouvez, l'inconcevable richesse de cette création qui se révèle par un nombre incalculable de soleils, semés dans l'espace avec plus de profusion que les grains de poussière dans nos champs. Et que verriez-vous donc si la puissance du télescope était indéfinie, au lieu d'être bornée, et si votre œil, affranchi des étroites limites de l'instrument, pouvait embrasser le ciel tout entier par un seul regard? Ah! Messieurs, si l'œuvre divine a mérité l'approbation du Créateur lui-même, ne soyons pas surpris que sa beauté étonne, émeuve, ravisse la créature qui la contemple.

Que vous dirai-je encore des distances qui nous séparent de ces grands corps, de celles qui les séparent les uns des autres, et de quelle unité me servirai-je pour les mesurer? Il n'y en a vraiment pas. Comparés à de telles grandeurs, le tour entier du globe terrestre qui a 9,000 lieues n'est rien, la circonférence du soleil qui a un million de lieues n'est rien; tout ce que je puis vous dire, c'est que la lumière parcourt en une seconde de temps un espace de 77,000 lieues, et qu'il faut plus de trois ans et trois mois pour qu'un rayon lumineux lancé de l'étoile la plus proche de nous arrive jusqu'à nos yeux; c'est qu'il y a des étoiles de première grandeur dont la lumière ne nous arrive qu'au bout de treize ans, de vingt-deux ans et même de soixante-douze ans; et si vous me demandez en combien de milliers de siècles nous arrive la lumière des nébuleuses à peine visibles

dans nos plus forts télescopes, je vous répondrai que, d'après Arago, un million d'années, d'après William Herschell, deux millions d'années, et, d'après les calculs de Mœdler, trente-deux millions d'années ne suffisent pas; ou plutôt je vous répondrai : « Mystère, mystère, c'est le secret de Celui qui les a créées ! » Oui, lorsque l'esprit de l'homme s'applique à sonder les incompréhensibles profondeurs des cieux, et que par des élans répétés, il s'est élevé à des hauteurs dont son imagination s'épouvante, il est saisi par le vertige, comme devant un abîme; il recule avec effroi, et se réfugie sur cet atôme où la main toute-puissante de Dieu l'a confiné. Mais là d'autres prodiges non moins mystérieux vont s'offrir à lui pour l'étonner et le confondre :

. . . . . Miracula magna
In minimis. . . . . .

Si je ne craignais de dépasser les bornes que m'assignent les convenances, je vous montrerais l'infini en petitesse sur la terre, comme je viens de vous faire voir l'infini en grandeur dans le ciel. Mais est-il nécessaire de m'étendre davantage sur un sujet qui n'a vraiment pas de limites ? Je voulais vous prouver que les sciences ne tuent pas l'imagination; il me semble, Messieurs, que si je suis loin d'avoir épuisé la matière, au moins la preuve que je prétendais vous apporter est complète, et qu'il ne me reste plus beaucoup d'efforts à faire pour vous démontrer que les sciences ne tuent pas plus la foi qu'elles ne tuent l'imagination.

Si vous demandez à ceux qui accusent la science de conduire les esprits à l'incrédulité et à l'athéisme, les motifs du jugement plus que sévère qu'ils portent contre elle, et s'ils connaissent des points sur lesquels la science et la foi se contredisent, ils vous répondent invariablement qu'ils ne s'occupent pas assez de science pour pouvoir soutenir une discussion à cet égard, mais qu'ils connaissent des savants incrédules, qui prennent dans la science les armes dont ils se servent pour attaquer la foi.

Qu'il y ait par le monde des soi-disant savants, doués de grandes prétentions et d'un petit génie, que ces hommes comprenant parfaitement qu'ils ne parviendront jamais à se faire un nom, ne sachent pas résister au désir de faire parler d'eux, cela n'est pas contestable : mais est-ce que la science est responsable des aberrations de ces esprits dévoyés par l'orgueil? Non, Messieurs, on n'est pas un savant pour avoir tiré du latin et du grec quelques mots sonores pour remettre à neuf les extravagances d'Epicure et de sa secte; Lucrèce les avait chantées autrefois en vers plus beaux que la prose de nos docteurs, et de ce côté-là nous ne trouvons pas le progrès. Non, on n'est pas un savant pour avoir nié Dieu et la Providence, pour avoir glorifié le culte de la matière, combattu le dogme de la spiritualité de l'âme, pour avoir élevé le singe au rang d'aspirant surnuméraire à la dignité humaine, ni pour avoir décoré sa hideuse compagne, que le respect m'empêche de nommer, du titre de prétendante au sceptre de la grâce, de la décence et de la beauté: non, on n'est pas un sa-

vant pour soutenir que l'homme, capable de connaître Dieu, de l'admirer dans ses œuvres, n'est qu'une brute perfectionnée par un jeu du hasard, nommé loi du progrès, perfectibilité continue, produit du temps et de la force, changement de disposition dans l'ordre des atômes matériels qui composent le cerveau de la bête. Ce qui constitue la science, c'est la démonstration : or, jusqu'à présent du moins, les savants dont je parle ont fait beaucoup de bruit, ont toujours hardiment affirmé, mais n'ont jamais rien prouvé.

« Nierez-vous donc, me diront mes contradicteurs, » nierez-vous que l'on rencontre de vrais savants qui » professent l'incrédulité ? » Non, Messieurs, je ne nierai pas un fait qui n'est douteux pour personne, mais je nierai que de ce fait vous puissiez tirer aucun argument sérieux contre la science elle-même. Car il y a deux ordres de vérités, les unes qui sont du domaine de la science, les autres qui tombent dans le domaine de la foi, et que la science ne peut ni découvrir ni démontrer. Or, si parmi les savants incrédules, il y en a qui, insouciants de leurs destinées futures, dédaignent de s'occuper des vérités de la foi, n'ont à cet égard que les notions les plus superficielles, et quand on leur en parle, répondent avec l'indifférence des Athéniens : *Audiemus te de hoc iterum*, qui pourrait mettre leur incrédulité sur le compte de la science? Toutefois, il y a d'autres savants qui ont fait des vérités surnaturelles une étude plus ou moins approfondie pour les nier plus énergiquement, et qui combattent le principe même de la révélation avec un acharnement qui décèle aux yeux les

moins attentifs la passion qui les anime. Mais la passion fait souvent trébucher la raison la plus ferme : les vérités scientifiques elles-mêmes ne sont acceptées sans réclamation à la condition qu'elles vivront en paix à côté de toutes passions qui agitent l'humanité ; autrement, les sciences ont leurs schismes et leurs hérésies protégés et défendus à outrance par ceux dont la vérité froisse l'amour-propre. Essayez de convaincre un savant que ses découvertes sont sans valeur, ou que les conséquences qu'il en tire sont erronées, et vous verrez s'il vous cède facilement le terrain. N'en doutez pas, Messieurs, si vous pouviez faire en sorte qu'aujourd'hui les passions humaines eussent un intérêt majeur à nier les vérités scientifiques, dès demain les mathématiques auraient cessé de s'appeler les sciences exactes. Or, les vérités de la foi font aux penchants naturels à l'homme une guerre sans trève ni merci, s'imposent d'autorité à sa raison, et par cela même, brisent douloureusement la fibre la plus sensible et la plus vivace de son cœur, celle où vibre l'orgueil. Ce serait bien mal connaître la nature humaine que de croire qu'il suffise de démontrer les vérités de la foi pour les faire admettre sans combat par ceux dont elles froissent les penchants ; et par conséquent c'est mal raisonner que de dire : « Il y a des savants incrédules, donc la science conduit à l'incrédulité. » Ce qu'il importe de rechercher, c'est de savoir au juste si les deux ordres de vérités dont je viens de parler sont compatibles ou s'excluent mutuellement : là est toute la question. Eh bien ! à la question ainsi posée, demandez la réponse aux savants de premier ordre, et

plus particulièrement aux géomètres inventeurs. Presque tous par leurs écrits, et mieux encore par leur vie, proclament qu'il y a compatibilité entre la science et la foi. J'en prends à témoin, parmi tant d'immortels génies, Copernic, Kepler, Newton, Leibnitz, Descartes, Pascal, Bernouilli, Euler, Ampère, Cauchy, et enfin le dernier de tous par ordre de date, mort d'hier seulement, le général Poncelet, vétéran aussi glorieux dans nos fastes militaires que dans les annales de la science, et qui, avant de mourir, a voulu remplir tous ses devoirs d'enfant soumis de Dieu et de l'Eglise.

C'est une pratique fort en usage dans une certaine école de rejeter, en matière philosophique et religieuse, l'autorité trop embarrassante des hommes les plus illustres qui vivaient dans les siècles passés, et je serais peu surpris que quelques savants de nos jours récusassent la plupart des noms que je viens de citer. On leur accordera bien d'avoir fait progresser les sciences, mais on leur déniera l'étendue et l'élévation des idées, l'indépendance de l'esprit, courbés qu'ils étaient sous le joug des préjugés d'un autre âge. Combien de demi-savants, qui ne sortiront jamais de leur obscurité, osent se permettre d'insulter ainsi à la croyance et au caractère de tant de glorieux génies qui furent la lumière de leurs siècles et sont encore celle du nôtre! Ecoutez-les, et bientôt vous tiendrez pour certain que si les grands hommes d'autrefois pouvaient sortir de leurs tombeaux pour reparaître sur la scène du monde savant et prendre la science au point où elle est arrivée aujourd'hui, ils seraient bien vite désabusés de leurs anciennes erreurs.

Alors, sans aucun doute, nous verrions un Euler libre penseur, un Newton athée, un Leibnitz matérialiste, un Descartes apôtre de la morale indépendante. Ne croyez pas, Messieurs, que j'exagère : Voltaire lui-même, malgré tout son esprit, n'a-t-il pas dit : « Pascal, fou sublime, venu un siècle trop tôt? » Assurément, il s'imaginait que Pascal, venu un siècle plus tard, aurait été pour le moins encyclopédiste.

Toutefois, si nous voulons bien ne pas prendre pour des démonstrations inattaquables des affirmations produites avec une assurance qui défie la contradiction et s'impose à ceux qui ne sont pas au courant de l'état actuel de la science, si nous consultons les hommes qui, par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, font autorité de nos jours, ils nous répondent que dans le présent, pas plus que dans le passé, il n'y a désaccord entre les sciences humaines et la révélation divine. Je pourrais, à cet égard, vous citer les déclarations les plus précises et les témoignages les plus respectables; mais il est un fait qui, par la qualité des personnages que j'y rencontre et l'éclat avec lequel il s'est accompli, est à lui seul une preuve complète de ce que j'avance, et me dispensera de tout autre développement.

Le 18 mai dernier, l'Institut de France était réuni pour une de ces rares solennités qui ont toujours le privilége d'attirer l'élite de la société parisienne; le secrétaire perpétuel de l'Académie pour les sciences physiques devait ce jour-là prononcer l'éloge d'un illustre défunt que la mort venait d'enlever à la science et à l'Institut, dont il était membre associé étranger; le premier chi-

miste de France allait apprécier la vie et les travaux du premier physicien de l'Angleterre. On se pressait dans l'enceinte du palais, trop étroite ce jour-là; on voulait entendre M. Dumas jugeant Faraday! L'attente générale ne fut pas trompée. Il n'entre pas dans mon plan, Messieurs, d'analyser devant vous l'œuvre éminente du grand chimiste, dans laquelle la profondeur des détails scientifiques s'allie merveilleusement avec la clarté et la précision du langage; mais je dois vous faire connaître une circonstance à laquelle elle emprunte un caractère tout particulier. L'illustre Anglais était un savant de premier ordre, tout le monde le savait; mais ce que beaucoup ne savaient pas, et que M. Dumas a voulu que personne n'ignorât, c'est que Faraday était chrétien; chrétien non-seulement en théorie, mais chrétien convaincu, pratiquant ostensiblement les préceptes de sa religion, et supérieur aux faiblesses du respect humain.

Il faudrait vous citer la péroraison tout entière de ce chef-d'œuvre dans laquelle l'auteur, mettant en parallèle Ampère et Faraday, leur rend cet éclatant hommage : « S'ils comptent parmi les génies qui sont l'orgueil des » fils des hommes, pour ceux qui ont connu leurs per- » sonnes, ils se placent parmi les plus humbles et les » plus soumises des créatures de Dieu. »

« On ne connaîtrait pas Faraday, dit-il plus loin, si » l'on ne pénétrait pas assez avant dans sa vie pour » mettre en parallèle son amour pour la science et sa foi » religieuse..... Il affirmait hardiment une distinction » absolue entre les croyances ordinaires fondées sur l'ob-

» servation des faits et la foi religieuse fondée sur la
» révélation. »

« Les hommes religieux de l'Angleterre constatent
» que Newton et Faraday, qu'ils considèrent, l'un,
» comme le plus élevé des géomètres, l'autre, comme
» le plus heureux des expérimentateurs, n'ont rien vu
» dans l'étude de la nature qui pût ébranler leur croyance;
» et tandis que leurs propres découvertes servaient, à
» côté d'eux, d'argument aux incrédules, leur conviction
» personnelle ne s'est pas démentie un instant. »

« Douter des vérités humaines, ajoute encore M. Du-
» mas, c'est ouvrir la porte aux découvertes; en faire
» des articles de foi, c'est la fermer. Douter des vérités
» divines, c'est livrer sa vie aux hasards; y croire, c'est
» lui donner son lest. Telles étaient la conviction et la
» règle de Faraday. »

Avouons-le, Messieurs, dans un siècle où des principes aussi éminemment religieux sont pratiqués par les plus illustres savants, proclamés et affirmés au sein de l'assemblée la plus savante du monde, en face de l'élite de la population savante de la capitale de France, il est vrai de dire qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la science et la foi. Que l'on ne vienne donc pas prétendre, au nom de la philosophie et du progrès, que la science mène à l'athéisme : la vérité est que la science conduit à la foi.

Etudiez en effet telle branche de la science que vous voudrez, méditez-en les principes et suivez-les dans leurs conséquences les plus éloignées et leurs applications les plus étonnantes, et toujours vous arriverez à cette vérité

que les plus petites particules de la matière, répandues avec tant de profusion dans l'univers, sont des centres de forces incessamment en lutte les unes contre les autres, et qu'il n'existe pas un seul atome qui ne soit soumis à l'influence de l'univers entier. Ces forces peuvent acquérir, suivant les cas, des énergies indomptables, même en agissant sur de faibles masses; la vapeur et les corps fulminants suffisent pour nous en donner quelque idée. Voyez maintenant ces terribles agents de destruction rendus dociles et concourant à la formation de tous les corps de la nature; étudiez leur action dans les êtres les plus délicats comme dans les globes immenses qui peuplent la vaste étendue des cieux, et plus vous avancerez dans cette étude, plus vous vous convaincrez qu'il n'y a pas un seul de ces corps, pas même celui de l'insecte ou le brin d'herbe que vous foulez aux pieds, dont la structure ne soit pour la science humaine un abîme insondable de puissance et de sagesse; et si de l'examen des diverses parties vous passez à l'examen de l'ensemble et à la contemplation de l'univers, alors il n'est sophisme qui tienne contre une pareille évidence, et à moins de fermer les yeux volontairement à la plus éclatante lumière, il faudra bien convenir que le monde résulte d'un plan conçu et exécuté avec une science, une intelligence, un pouvoir sans bornes; qu'il ne subsiste que par la volonté d'une providence infinie en bonté et en puissance qui a dirigé ces forces effroyables, les maîtrise par un miracle d'équilibre toujours subsistant, et que, pour parler le langage des livres saints, quand les forces qui régissent le monde seront modifiées, le ciel et la terre passeront.

Ces conclusions, basées sur des faits scientifiquement constatés, ont donc le même degré de certitude que les vérités démontrées par les mathématiques; l'existence de Dieu, fondement unique mais inébranlable de toute vérité, de toute morale, de toute espérance, est donc prouvée par l'existence du monde; et la Providence a voulu que la vérité la plus essentielle au bonheur des hommes leur apparût d'autant plus évidente et inattaquable que la science aurait fait plus de progrès : la preuve de cette vérité est donc le but suprême auquel viennent aboutir tous les efforts et toutes les découvertes de l'homme; c'est le dernier mot de sa science et le point de départ de la foi; c'est le lien magnifique qui unit, sans les confondre, la vérité scientifique et la vérité révélée. La science humaine est donc un pur rayon de la science divine, et, à ce titre, elle est grande, elle est belle, elle est puissante, et d'autant plus admirable qu'elle répand incessamment de plus vives lumières pour éclairer de plus vastes horizons.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Vous avez développé un magnifique sujet, et vous avez prouvé vos deux propositions avec la logique la plus invincible.

Depuis neuf années que vous habitez parmi nous, vos connaissances profondes, vos tendances hautement ma-

nifestées, votre professorat étaient déjà une réfutation de ces erreurs proclamées soit par la science, soit par la poésie.

Si les hommes d'une rare intelligence que vous venez de combattre ont prétendu : l'un que les mathématiques étaient les chaînes de la pensée, l'autre qu'elles peuvent tarir la source de l'imagination la plus féconde, rétrécir l'entendement le plus vaste, si le dernier se croit en droit d'ajouter qu'elles mènent les esprits faibles à l'athéisme et l'athéisme au crime, cette faiblesse d'esprit est la réfutation de leurs poétiques erreurs, car sans les mathématiques, les causes contingentes les plus légères auraient pu parfaitement dévoyer ces esprits faibles; la faiblesse n'engendre-t-elle pas toujours l'orgueil, cette cause inévitable de chute que la science plus approfondie repousse, que les intelligences sérieuses et élevées, qui proclament leur néant devant la majesté de l'infini, éloignent avec dégoût?

D'ailleurs, Monsieur, j'ai peine à croire à l'athéisme. Des hommes célèbres, il est vrai, l'ont proclamé soit par mode, soit pour se singulariser, soit dans un instant d'erreur; mais si nous avions été admis aux conversations intimes que, dans la solitude, ils ont eues avec eux-mêmes, avec cette puissance dominatrice que nous appelons la conscience, j'en suis convaincu, nous les aurions vu baisser leurs yeux éblouis par la sublime harmonie à laquelle préside la sagesse divine, et nous aurions recueilli de leurs lèvres l'aveu de leur croyance dans un être souverain.

C'est quand vous vous armez des invincibles démons-

trations empruntées aux découvertes que chaque jour fait la science, que vous élevez et dominez le sujet que vous avez choisi. En effet, qu'il porte son œil au ciel, ou qu'armé du microscope il sonde l'incommensurable profondeur de l'organisation des infiniment petits, le savant consciencieux ne peut, s'il a respect de son intelligence, proclamer un doute, car ce doute serait la négation de cette intelligence elle-même.

Nous nous applaudissons, Monsieur, de vous avoir appelé parmi nous, car vos pensées sont le vrai programme de nos croyances, et nous le proclamons.

SONNETS

PAR

M. RICHARD-BAUDIN

Associé correspondant

SOUVENIRS A M. J.-B. PÉRENNÈS.

I.

L'Enfant.

Oh! que j'aime l'enfant avec sa tête blonde,
Son rire si joyeux, son regard velouté!
Son âme, où Dieu repose, est pure comme l'onde
Qui réfléchit l'azur dans sa limpidité.

De cet ange charmant, où tant d'espoir se fonde,
Mère, écarte le vice et son souffle empesté;
Jette dans le sillon la semence féconde
Qui porte fruits au jour de la maturité.

Un invisible ami le couvre de son aile.
Cultive avec respect cette plante si frêle,
Tremble qu'elle ne prenne une amère saveur!

Quand viendra pour l'enfant l'âge où le cœur s'éveille,
Qu'avec un soin jaloux ton amour le surveille;
Son front est tiède encor des baisers du Sauveur.

II.

Quand au soleil de Mars la campagne s'égaie,
Qu'on voit l'herbe pousser, et le ruisseau courir,
Qu'une brise légère agite l'oseraie,
Que renaît l'amandier, déjà près de fleurir,

N'est-ce pas qu'il est doux d'épier sur la haie
Le bourgeon qui se gonfle et demande à s'ouvrir,
La feuille qui se montre et, délicate, essaie
De boire cet air pur qui seul peut la nourrir.

Avril la développe, autour d'elle s'empresse
Le joyeux papillon dont l'aile la caresse ;
Tout respire, tout vit; le printemps est vainqueur.

Encor quelques matins — et c'est un frais ombrage ;
O mères, cette feuille est la charmante image
De l'enfant qui vous doit son esprit et son cœur.

III.

Ce que j'aime.

J'aime le bruit de l'eau qui fuit sous le feuillage;
Et sur les flots brillants le coucher du soleil;
J'aime au pied du coteau les vergers du village
Où la fraîcheur de l'ombre amène le sommeil;

J'aime l'or des genets dans la lande sauvage,
Le chant de l'alouette à l'heure du réveil,
Sur le lac azuré le cygne au blanc plumage,
Et, dans les nuits d'été, la lune au front vermeil;

J'aime l'œillet des bois, au flanc de la colline,
Et le long des sentiers, les buissons d'aubépine,
L'abeille qui bourdonne y puise un si doux miel!

Mais j'aime mieux ma fille avec son frais sourire,
Avec sa voix qui semble un accord de la lyre
Et son regard si pur qui réfléchit le ciel.

SONNETS BIBLIQUES.

IV.

L'Eglise et le Christ.

Le fiancé que j'aime accourt de la montagne;
Dans son élan rapide il franchit les coteaux;
C'est un faon qui bondit, cherchant dans la campagne,
L'ombre des hauts palmiers et la fraîcheur des eaux.

Sa plainte caressante appelle sa compagne;
C'est le son de la harpe ou le chant des oiseaux;
Sa beauté me séduit; la grâce l'accompagne;
Le voilà près de moi, sous ces riants berceaux.

J'entrevois à travers ce rideau de feuillage
Sa blonde chevelure et son divin visage :
Mon bien-aimé ressemble à la splendeur du jour.

Son regard a brillé plein d'une humide flamme;
Comme une flèche d'or il me traverse l'âme;
Venez, mon bien-aimé, venez, je meurs d'amour.

V.

Levez-vous, hâtez-vous; venez, ô la plus belle!
Déjà l'hiver a fui; les oiseaux ont chanté;
Dans le creux d'un rocher gémit la tourterelle;
Le coteau se revêt d'un gazon velouté.

Les figues ont paru sous la feuille nouvelle;
Au milieu des parfums court le flot argenté;
Dans la coupe des lis la rosée étincelle;
La plaine du Saron éclate de beauté :

Ma colombe, voici que l'on taille la vigne,
Que le navire, ouvrant ses ailes, comme un cygne,
Loin d'Assiongaber vole au pays de l'or.

Votre royal époux vous aime avec ivresse;
Sous cette vigne en fleur, qu'un vent léger caresse,
Venez, soyez à moi, mon unique trésor.

VI.

Quand le soleil descend vers la mer qui rayonne,
Moi, je sommeille aux bras du fiancé divin;
Je frémis au baiser que sa bouche me donne;
Son amour qui m'enivre a le parfum du vin.

Tout se voile à mes yeux, si sa main m'abandonne,
Son amour a pour moi le charme du matin;
Les fleurs de Jéricho dont l'époux me couronne,
D'une odeur moins suave emplissent le jardin.

Son nom pour mon oreille est comme un chant de fête;
C'est l'huile au flot doré qui coule sur ma tête,
C'est le reflet du ciel sur le lac endormi.

Je suis noire, ô mon roi! Qu'importe? je suis belle;
J'ai des lèvres de pourpre, des yeux de gazelle;
Mon visage a l'éclat des grappes d'Engaddi.

VII.

J'entends sur le palmier gémir ma tourterelle.
« — Dans quel vallon plus frais mène-t-il ses chevreaux?
» Quand au milieu du jour la lumière ruisselle,
» Où fait-il, dites-moi, reposer ses troupeaux? »

Pourquoi gémir ainsi, ma colombe fidèle?
Pourquoi chercher ma trace à travers les coteaux?
Dans ce vol égaré vous fatiguez votre aile.
Me voici dans les fleurs, près du courant des eaux.

Venez, je vous attends sous une ombre flottante,
Sous les palmiers en fleurs j'ai fait dresser ma tente,
Son doux frémissement vous invite au sommeil.

Un seul de vos cheveux a su lier mon âme;
Fermez vos yeux si beaux d'où jaillit tant de flamme;
Les miens vous souriront à l'heure du réveil.

VIII.

Tel qu'un pommier parmi les arbres de son âge,
Mon bien-aimé s'élève entre tout Israël.
Je veux me reposer sous son jeune feuillage;
Ses fruits délicieux ont le parfum du miel.

Il vient, il n'est pas loin; j'entends son doux langage;
C'est après la nuit sombre, un rayon dans le ciel.
De ses plus belles fleurs dépouillez le rivage,
Cueillez la grappe d'or aux vignes du Carmel.

Je l'ai cherché longtemps, colombe désolée,
Il se cachait parmi les lis de la vallée;
Le voilà qui se montre à mes yeux pleins de pleurs.

Sa bouche me sourit, son regard me caresse.
L'amour ressemble au vin; l'amour a son ivresse.
Entourez-moi de fruits, entourez-moi de fleurs.

IX.

Dans son nid parfumé ma colombe sommeille;
Ne la réveillez pas, ô filles de Sion.
La tête sous son aile, elle est comme l'abeille
Dans la coupe des fleurs aux pentes de l'Hermon.

Sa main cherche la main du bien-aimé qui veille;
Sa bouche caressante a murmuré mon nom;
Voyez; j'ai moissonné, pour remplir sa corbeille,
Les champs de Jéricho, les vergers de Saron.

Une flamme jaillit de sa noire prunelle;
La toison des chevreaux est moins souple, est moins belle
Que les soyeux anneaux de ses cheveux flottants,

La grenade entr'ouverte, amis, voilà sa bouche.
La colombe s'éveille, elle a quitté sa couche;
Sans tache, elle ressemble au plus riche printemps.

X.

Vous devenez vieux; ami, ne faites plus de vers.

L'oiseau chante au printemps, quand tout vit, tout rayonne,
Quand le pêcher fleurit aux pentes du coteau,
Quand d'arbres verdoyants le sommet se couronne,
Qu'à travers les pommiers nous sourit le hameau.

L'oiseau chante en été dans le saule qui donne
De la fraîcheur à l'onde et de l'ombre au troupeau,
Sa voix nous charme encore au déclin de l'automne,
Quand la feuille s'empourpre et tombe de l'ormeau.

L'oiseau, c'est le poëte — à l'âge où tout caresse,
Quand la beauté nous tend sa coupe enchanteresse,
Je confiais aux vers ma joie ou mes amours.

Les ans accumulés amènent la souffrance;
Comme un cygne effrayé, j'ai vu fuir l'espérance,
Déjà l'hiver approche et je chante toujours!

XI.

Pauvre Oiseau.

Par ce riant matin que la montagne est belle,
Et quels riches parfums s'exhalent du gazon!
Sur la feuille du chêne une perle étincelle;
Joyeux, le laboureur sourit à la moisson.

De l'Orient si pur la lumière ruisselle;
Les refrains du faucheur animent le vallon.
Au zéphir embaumé l'oiseau livre son aile,
Et dans l'air qu'il sillonne éclate sa chanson.

Pour charmer dans son nid ta fidèle compagne,
Va, chante dans les blés, chante sur la montagne;
La mort n'épargne pas le poëte des champs.

L'oiseleur trouvera ta retraite fleurie;
Il dépeuple les bois, dépeuple la prairie;
Pauvre oiseau, son oreille est sourde aux plus doux chants!

XII.

Le Ruisseau.

Où cours-tu, ruisselet, à travers la prairie,
Sous les saules touffus remplis de nids joyeux :
Qui donc te pousse à fuir cette plaine fleurie
Où s'égare ton onde aux plis capricieux ?

Joli ruisseau moiré, sous la lumière amie,
Tu reflètes si bien la coupole des cieux :
A tes riches gazons seul tu donnes la vie ;
C'est à toi que le val doit te charmer les yeux.

Mais ce riant Eden, le ruisseau l'abandonne,
Il suit le doigt de Dieu vers la mer qui bouillonne ;
Sa goutte d'eau se perd dans cette immensité.

Qu'il soit grand ou petit, qu'il ravage ou féconde,
L'homme n'est qu'un ruisseau qui court porter son onde
A cet autre Océan qu'on nomme Eternité...

XIII.

Encore Montarlot.

Ami, si j'échappais au mal qui me tourmente,
J'irais à Montarlot, dans ce joli hameau
Où m'appelle et m'attend une muse charmante,
A l'ombre des pommiers, au pied du vert coteau.

Là coule le Salon, bleu ruban qui serpente...
Oh ! s'ils m'étaient rendus l'humble et si frais ruisseau,
Le bois si plein d'œillets, la colline et sa pente
Où fleurit le cythise, où bondit le chevreau,

Les pruniers si connus et le blanc presbytère,
Où dans un saint vieillard Dieu me gardait un père,
Et les fleurs qui croissaient dans mon petit jardin !

J'aurais vite oublié le cri de la souffrance ;
Le poëte n'aurait que des chants d'espérance ;
Adam aurait revu les ombrages d'Eden.

XIV.

Nous allons nous quitter ; adieu donc, ô ma lyre,
Toi qui chantais Jésus avec tant de bonheur !
Mais, sonore et docile à l'amour qui m'inspire,
Vibre encore une fois, vibre pour le Sauveur.

Ce nom seul est pour moi le souffle du zéphire
Qui caresse en été le front du voyageur ;
C'est le flot au désert, c'est le divin sourire
Qui promet le pardon aux larmes du pécheur.

Ce doux nom n'est-il pas la musique de l'âme ?
Dans le cœur qui s'éteint il ranime la flamme,
De la source tarie il fait couler les vers.

Que m'importe la mort et son regard farouche,
Si le Christ, quand sa main viendra fermer ma couche,
Accueille le captif échappé de ses fers ?

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

OUVERT POUR LA MÉDAILLE

OFFERTE PAR M. LE MARQUIS DE CONÉGLIANO

PAR M. LÉON ORDINAIRE

Messieurs,

En m'imposant la charge de rapporteur, votre Commission donne une preuve nouvelle de l'impartialité qui préside à ses décisions. Elle savait, en effet, qu'en écrits et en paroles j'avais manifesté naguère une certaine répulsion contre le sujet qui vous occupe. Ce personnage étrange de Claude Prost, dit Lacuzon de nom de guerre, et plus tard, noble Claude Prost de Lacuzon, par titre usurpé, il m'apparaissait que chacun voulait le confisquer au profit de son idée personnelle. Les uns en faisaient un héros légendaire; les autres un soutien du peuple; d'autres, et j'étais de ce nombre, un oppresseur et spoliateur du même peuple; d'autres enfin un affidé de la noblesse de robe et d'épée.

Désormais, grâces aux recherches consciencieuses de l'auteur du Mémoire, la vérité brille dans tout son éclat; tout esprit de parti disparaît, et nous ne serions pas étonnés de voir un jour s'élever quelque statue au

défenseur du bailliage d'Aval, dont la célébrité ne peut plus être constatée. Le type militaire des derniers champions de nos libertés séquanaises n'en serait que mieux acquis à l'histoire.

Ces derniers mots vous révèlent que l'œuvre qui vous a été présentée dépasse de beaucoup l'importance d'une simple notice biographique. C'est ainsi que, tout en s'attachant spécialement à mettre en pleine lumière une des plus curieuses personnalités de nos annales, l'auteur élucide en même temps une page difficile de l'histoire de notre comté de Bourgogne.

Disons, ayant de passer outre, que le Mémoire est, sous sa forme actuelle, un vrai modèle du genre; modeste et consciencieux comme doit l'être tout véritable historien, l'auteur vous avait présenté un premier travail, dont le principal personnage apparaissait sous un jour un peu trop avantageux. Bientôt l'indication de documents contradictoires devint, entre ses mains, l'occasion de plus amples découvertes. Aujourd'hui, le héros a peut-être perdu de son prestige; mais nous avons un Lacuzon plus vrai. Aussi l'auteur peut-il nous dire avec une entière assurance :

« Nous avons tâché que notre travail fût cette fois complet et exact. Nos premières conclusions n'étaient pas fausses; elles étaient incomplètes. Le jugement final était juste; il est aujourd'hui mieux motivé. »

Le manuscrit se compose de plus de cent pages, grand format, d'une écriture fine et serrée. Il est suivi d'une belle collection de documents originaux, de pièces justificatives, utiles à la fois aux besoins de la cause et à

l'histoire générale du Comté. Il est divisé en quatre chapitres bien indiqués par l'ensemble du sujet.

Assistons aux premières années du célèbre partisan. Orphelin de père et de mère, abandonné à la tutelle de deux oncles, celui qui doit un jour correspondre avec les grands n'apposera jamais qu'un sceau au bas des dépêches qu'il dictera; jamais il ne sut lire ni écrire. « Mais quel accent dans ces lettres, dit ailleurs le Mémoire, et quelle chaleur sous un calme mal déguisé! » Si le temps me le permettait, vous verriez en effet, Messieurs, que jamais on ne put dire avec plus de vérité de notre partisan : le style, c'est l'homme.

C'est à Saint-Claude, derrière le comptoir d'une petite boutique de mercerie, d'épicerie, nous n'osons dire de draperie, tant cette moelleuse étoffe était rare dans nos montagnes en 1630, que nous rencontrons pour la première fois Lacuzon. Deux ans plus tard, le célibataire de vingt-cinq ans réfléchit que la présence d'une ménagère augmentera certainement la clientèle de son humble négoce. Mais les premières joies de ce mariage sont troublées par les signes avant-coureurs de la terrible guerre de dix ans. Aussitôt l'obscur marchand se change en hardi soldat; bien plus, en chef redoutable, dont les expéditions aventureuses vont se relier à la défense de nos frontières du bailliage d'Aval. Courlaoux, Bletterans, Arlay, places de premières ligne; Saint-Laurent, Montaigu, Château-Châlons, Grimont-sur-Poligny, places de seconde ligne, et leurs environs sont le théâtre de ses exploits, de sa guerre de partisan, guerre de surprise et d'extermination. Dès 1636,

pendant le siége de Dole, le nom de Claude Prost est si connu, que le marquis de Conflans, chef militaire de la province, lui confie une importante mission.

Nous ne pouvons le suivre dans cette foule de rudes combats, de mouvements à tire-d'ailes, ni dans la reprise du château de Saint-Laurent, dont il est institué gouverneur. L'auteur décrit ces faits de guerre avec une précision remarquable : on dirait, au point de vue de la tactique et de la stratégie, le Mémoire historique d'un officier vieilli dans le métier.

Les écrivains et les papiers contemporains ont peu ou point parlé de Lacuzon : les premiers, par mépris ou envie sans doute; la *Gazette de France*, par honte d'avoir à remplir ses colonnes du récit des échecs infligés, par une poignée de montagnards, aux troupes régulières de sa nation. On a dit ailleurs que le partisan, ne songeant qu'au pillage, agissait pour son propre compte, en dédaignant de combiner ses mouvements avec ceux de la défense nationale. Grâces aux preuves incontestables présentées par notre auteur, ces dernières allégations, aussi bien qu'un silence calculé, n'ont plus de raison d'être. Lacuzon devient docile dès qu'il s'agit du salut de la patrie; il abandonne tout pour voler au poste indiqué par ses chefs; et sa coopération efficace a contribué maintes fois à déjouer les projets de l'ennemi.

Quand viendra un homme assez habile et courageux pour écrire l'histoire complète et détaillée de la guerre de dix ans, il devra nécessairement consulter les documents nouveaux que renferme notre Mémoire.

Parfois l'auteur nous fait sourire en passant à des détails de moindre portée. L'auditoire me saura gré de le suivre un instant dans cette voie.

Chaque partisan a reçu un nom de guerre, y compris le chef, qui rit peu ou ne rit qu'amèrement; son front est toujours sombre et soucieux, — d'où *Las Cuzons*, en patois *les soucis*. — Son secrétaire, La Jeunesse, est un adolescent qui sort de ces bancs d'école inconnus à son maître. Franche-Montagne, Brise-Bataille comptent parmi ses fidèles volontaires. Mais Pierre Prost, son parent, son lieutenant, dit Pille-Muguet, mérite jusqu'à la fin du siècle que les paysans de la Bresse ajoutent ce verset à leurs prières de chaque jour : De Lacuzon et Pille-Muguet, délivrez-nous, Seigneur!

Un jour que notre partisan est d'humeur moins chagrine, il avise de revêtir le froc et la barbe d'un R. P. capucin, se rend ainsi affublé au bourg fermé de Cuiseaux en Bresse, monte en chaire et se met à fulminer contre les horreurs commises par Lacuzon et sa bande. Le bon Père gagne si bien tous les cœurs qu'on lui confie les clefs et la garde de l'une des portes du bourg. On devine le reste : pendant la nuit tout est mis, non pas à sang, — Lacuzon riait de trop bon cœur cette fois, — mais beaucoup à sac; et le capucin défroqué se retire chargé de riches dépouilles.

Dans une seconde division du Mémoire, nous trouvons le partisan, désormais capitaine de par le roi, en plein exercice d'un commandement militaire, celui du nid d'aigle de Saint-Laurent. De ce quartier-général, son autorité domine la moitié du bailliage d'Aval, pen-

dant qu'Andressot, le neveu de Boyvin, commande l'autre partie, depuis Salins. En quoi consistent les attributions de ces charges? Avec les fonctions militaires nous voyons leurs titulaires cumuler celles d'administrateurs, de directeurs de police, et un peu de magistrats judiciaires. « Aucune limite précise dans la fonction, nous dit l'auteur; pas de point fixe où commence et où s'arrête la responsabilité. » Et cette affirmation n'est que trop sanctionnée par les correspondances incertaines de Michotey, le futur président du Parlement, et de l'illustre défenseur de Dole, Jean Boyvin lui-même. L'un et l'autre signalent des abus administratifs, de nombreux dénis de justice, les excès et l'indiscipline des hommes d'armes..... sans jamais donner un ordre positif, ni indiquer le moindre remède à tant de malheurs. Ils se renferment dans cette formule vague et banale : Agir pour le plus grand bien du service du roi. Bientôt leurs successeurs voudront fortifier une autorité caduque en la concentrant tout entière entre leurs mains inhabiles, et ne réussiront pas mieux, si tant est que ces derniers aient désiré le succès. Ils délibéreront au lieu d'agir; expédieront hommes et munitions sur des places au pouvoir de l'ennemi; et le lendemain ils iront se prosterner aux pieds du soleil levant.

Vous le voyez, Messieurs, l'auteur a franchi les bornes biographiques : entraîné par son sujet, il aborde au vif les hautes questions de l'histoire locale, que ses appréciations et les documents nouveaux qu'il produit contribuent à élucider.

Après la guerre de dix ans et plus, la paix, une paix

douteuse, condamne l'ex-partisan à la vie monotone de capitaine-châtelain. Il ne laissera pas pour autant à l'historien le moindre répit. En style familier, Lacuzon devient sage, il est vrai, pendant quelques années; mais le diable ne se fait ermite qu'en devenant vieux, et pas toujours : notre héros en est une preuve.

Le cadre de notre rapport ne comporte pas une analyse, fût-elle écourtée, de cette période néfaste de sa vie. Contentons-nous d'inscrire que là encore, l'auteur se distingue par l'impartialité la plus louable. Il met en regard accusations et défenses, oppose enquête à enquête; fait la part des mœurs, des désordres du temps, des passions indomptables de l'individu : il cite les hommes intéressés à l'accusation, comme les nombreux amis empressés à la défense. A l'aspect de ces controverses émouvantes, le lecteur appréciera combien le dépouillement des dossiers judiciaires importe à l'histoire d'une nation.

Toujours à regret, je passe rapidement sur deux époques plus rapprochées, les conquêtes de 1668 et 1674. Avant la première, Lacuzon prend l'initiative des mesures défensives, indigné qu'il est contre les incertitudes et les instructions tardives des gouvernants. Vains efforts ! On sait le tour de main qui enleva la province en quelques jours. Le mémoire fournit à ce sujet des documents qui ne manquent pas d'importance. Il précise également le lieu d'asile du capitaine pendant l'occupation française ; puis son rappel triomphal au retour des Espagnols, et le vaste commandement qu'ils lui confient sur le baillage d'Aval presque tout entier.

Lorsque de toutes parts les signes éclatent précurseurs d'une crise nouvelle, le capitaine de 500 hommes, jeune de corps et d'âme, au mépris de 67 ans d'âge, se montre le plus actif et le plus habile des dix-sept commandants militaires du Comté. Il châtie cruellement les partisans de Listenois révolté, et vient à Besançon s'asseoir à la table du gouverneur, où le prince de Vaudemont porte la santé du soldat de fortune.

Bref, l'histoire de cette époque guerrière de 1674 se perfectionne et s'enrichit largement de notes et de détails recueillis avec une persévérance couronnée de succès.

L'auteur nous fait assister aux moments suprêmes où l'épée est arrachée aux mains de son héros. Suivi d'une poignée de braves, Lacuzon s'est jeté dans Salins investi, où il jure de mourir sur la brêche. Le testament qu'il dicte au bout du canon confirme les renseignements recueillis sur sa famille, dont il reste quelques descendants. Mais la capitulation du 22 juin le prive du trépas glorieux qu'il ambitionne : il s'élance alors vers le château Sainte-Anne que défend encore son gendre. Malheur! vingt jours après une autre capitulation vient tromper son espoir, et il franchit les précipices du Lizon pour échapper aux mains du vainqueur. « Du moins, ils avaient eu l'honneur, dit le mémoire, de tirer les derniers coups de canon contre l'ennemi, et d'avoir reculé la dernière journée de l'indépendance comtoise. »

Faisant répandre le bruit de sa mort, Lacuzon s'est exilé sur la terre étrangère, ou plutôt sur la terre es-

pagnole, le Milanais, où, dès 1636, nos pères ont trouvé un refuge assuré. Là comme ailleurs, le repos serait son arrêt de mort: les habitudes et l'uniforme du soldat sont plus indispensables à son existence que l'air et les aliments. Il sollicite et obtient son incorporation dans une compagnie commandée par un compatriote; va guerroyer un instant en Sicile; fait des pèlerinages à Rome, où il obtient sans doute de *grands pardons;* retourne dans ses chères montagnes du Jura, où il laisse la trace irrécusable d'une courte et clandestine incursion ; il revient, pour y mourir, à Milan, où il émet un dernier testament que l'auteur a su recueillir *in extenso*, comme le premier.

Le vieux montagnard franc-comtois n'attendit pas sa dernière heure pour s'amender. « Ses vieux amis du Comté étaient autour de lui et veillèrent sur ses derniers instants. Puis tous suivirent le cercueil à l'église de la paroisse de Saint-Jean d'Isola et de là au cimetière. »

« Nous n'avons pas dissimulé ses fautes, même ses excès, ajoute l'auteur en terminant. En dépit de ces fautes, Lacuzon était et reste une figure vraiment sympathique. Il eut ses amis et trouva des cœurs dévoués, car il se dévouait lui-même. Ses fautes furent souvent celles de son temps; ses qualités étaient bien à lui. Ses vues, il est vrai, étaient courtes; son patriotisme ne fut pas toujours éclairé; ses mobiles étaient souvent peu élevés. Mais il avait un cœur, ce qui fait agir et bien agir; la foi religieuse et la foi au pays : quelque étroites qu'aient été ses croyances, il en avait. Il n'a pas toujours été heureux; il n'a pas connu notre

sécurité, notre bien-être, mais il a plus agi, plus vécu que les trois quarts des gens de notre temps.

» Ce n'était pas un grand esprit, c'était plutôt un grand cœur, sincère et chaud. Ame sérieuse et forte, caractère entier et droit, en qui l'éducation n'avait pas altéré l'empreinte de la race, il est un type assez complet de de nos anciens Comtois. Il en reproduit bien les traits principaux, le mélange de bonhomie et de finesse, le respect des puissants et le franc-parler sur leur compte, la foi vive et la dévotion un peu étroite, le courage circonspect, la gaîté railleuse.

» Dans son intérieur un peu morose, mari et père peu facile, même redouté; avec ses voisins, tracassier, méticuleux, tenace sur son droit, mais ouvert et franc, fort peu en garde contre lui-même, contre ses instincts, facile à surprendre, non à abattre; résistant mieux à la mauvaise fortune qu'à la bonne; surtout fidèle au passé, aux vieilles coutumes, au sol natal.... C'est l'assemblage de ces traits un peu contraditoires qui fait l'originalité de la famille comtoise, et en particulier celle de Lacuzon.

» Son malheur est d'être venu trop tôt, non que son courage ait été inutile,— l'héroisme, même vaincu, est un spectacle grand et utile. »

J'aurais pu choisir d'autres citations dans le corps même de l'œuvre, et alors vous auriez mieux apprécié, Messieurs, le mérite incontestable d'un style clair et concis, tel qu'il convient à un fragment d'histoire presque toute militaire. L'auteur ne s'est pas gâté la main, comme il arrive parfois, en s'assimilant tant de correspondances

et de documents écrits en un français déjà bien éloigné du nôtre. En un mot, profond amour du vrai, impartialité dans les appréciations, conscience extrême dans les recherches, — les notes nombreuses dont le texte est étayé en sont la preuve, — telles sont les qualités distinctives de ce mémoire.

L'auteur vous signale des faits et un personnage nouveaux qui doivent définitivement sortir de la légende pour entrer dans l'histoire.....

A tous ces titres, et conformément aux conclusions unanimes de votre Commission, vous avez accordé au lauréat la médaille de 300 francs, due à la libéralité de M. le Marquis de Conégliano, député du Doubs.

A la suite de ce rapport, M. le Président fait connaître que l'auteur du Mémoire jugé digne du prix est M. Ch. Perraud, professeur de seconde au lycée impérial de Lons-le-Saunier.

Ce nom est accueilli par de vifs applaudissements.

M. Ch. Perraud vient recevoir la médaille des mains de M. le Marquis de Conégliano.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. ESTIGNARD

AVOCAT GÉNÉRAL

près la Cour impériale de Besançon

Messieurs,

Ma première parole sera un remercîment pour l'honneur que vous me conférez en m'appelant au milieu de vous, et je voudrais pouvoir vous exprimer dans des termes répondant à mes sentiments combien m'a touché le sympathique accueil que j'ai rencontré dans cette Compagnie.

Je n'affecterai pourtant pas dans l'expression de ma reconnaissance une humilité exagérée, et n'irai pas pour exalter la faveur dont je suis l'objet, arguer de mon indignité à l'obtenir. Vos suffrages ont couvert mon insuffisance.

Mais si je veux éviter l'écueil d'une fausse modestie, je tiens à demeurer encore plus éloigné d'une présomption qui n'est pas dans ma pensée, et en développant devant vous quel est à mon sens le rôle d'une Académie, quel but elle doit poursuivre, quel bien elle doit produire, j'arriverai à expliquer comment il eût été téméraire à moi de solliciter l'honneur dont j'ai à vous

remercier aujourd'hui, et comment je puis cependant l'accepter, quand vous voulez bien me l'accorder.

La centralisation qui imprime à un Etat une puissance d'action parfois si utile, mais toujours si énergique, ne serait pas un bienfait, mais un véritable fléau, si elle n'avait d'autre effet que de concentrer dans une capitale toutes les forces vives du pays.

Aussi toute institution qui se propose d'entretenir dans nos provinces le goût des lettres et des sciences, l'amour du travail, l'activité de la pensée, la passion des savantes recherches, a droit à la reconnaissance et aux encouragements de tous les amis du progrès.

A ce titre les Académies occupent le premier rang. L'indépendance est la condition essentielle de leur existence et de leur prospérité. Le maintien des règles de la langue et du goût littéraire dans leur pureté ne saurait être leur unique but, elles doivent embrasser dans leur action toutes les branches des connaissances humaines; ni l'art ni la science, dans leurs applications si variées et chaque jour si nouvelles, ne peuvent leur demeurer étrangers : leur domaine n'a d'autres limites que celles de la pensée. La recherche de ce qui est vrai, beau, moral et utile, voilà l'objet de leurs études et de leurs travaux.

Mais s'il suffit en général qu'une idée dans la sphère du vrai, du beau et du bien intéresse la grandeur ou l'avenir des sociétés humaines pour qu'elle soit du ressort des Académies, un caractère particulier distingue les Compagnies qui se sont fondées dans les provinces de celles dont la capitale est le siége. L'influence des

premières s'exerce sur un territoire restreint, et leur action sera d'autant plus efficace qu'elles auront la sagesse de la concentrer sur le pays où elles sont écloses. Composées d'hommes appartenant à la province, à la race dont elle est formée, elles ont les idées, les mœurs, les habitudes des populations qui les entourent; elles connaissent leurs mérites et leurs imperfections, et peuvent avec discernement distribuer l'encouragement et le conseil, poursuivre la réforme des abus, et montrer la meilleure voie qu'il convient de suivre. Aussi dans chacun de ces membres la Compagnie doit-elle trouver une force particulière, un levier au moyen duquel elle puisse agir sur le milieu qu'elle occupe.

C'est ainsi que l'Académie de Besançon a toujours compris sa mission et ses devoirs ; j'en atteste les travaux qui enrichissent la collection de ses Mémoires et qui forment des documents si précieux; j'en atteste aussi les sujets si intéressants et d'un ordre si élevé sur lesquels elle provoque sans cesse les recherches et les méditations de ses lauréats. C'est ainsi qu'elle n'a jamais cessé d'imprimer aux esprits un mouvement salutaire. — Mais si tel est le rôle que s'est imposé votre Compagnie, il en résulte que pour oser se présenter à votre choix, il faut avoir la conscience de pouvoir devenir un instrument utile à votre œuvre. Il ne suffit pas de s'associer de cœur à vos travaux, il faut encore se sentir un véritable dévouement pour y contribuer, et surtout avoir la certitude que le temps ni la force ne manqueront à la volonté.

Le dévouement, Messieurs, j'aurais pu vous le promettre, mais il ne m'était pas permis de me faire illu-

sion sur la possibilité de réunir les autres conditions nécessaires pour vous prêter un concours efficace.

La carrière que je parcours n'est pas de celles qui laissent des loisirs, et dans lesquelles à un moment donné on puisse regarder comme accomplie la tâche qu'elles vous imposent. Le magistrat doit avant tout son temps à la chose publique. Ni les études de la jeunesse, ni l'expérience que l'âge apporte avec lui ne sauraient le dispenser d'un incessant travail. Il ne lui suffit pas d'aimer la justice; il lui faut aussi les lumières de la science qui peut seule le préserver d'erreurs souvent irréparables. — Méditer cette loi qu'il s'agit d'appliquer est pour lui le premier des devoirs. — Nos anciens, je puis dire nos maîtres et nos modèles, nous en donnent l'exemple et le précepte. Telle est la tâche qui incombe à ceux qui, même de loin, essaient de suivre leurs traces. — Sans doute il est d'heureuses natures dont la supériorité ne connaît pas de limites dans le domaine des sciences et des lettres; d'autres doivent savoir se maintenir dans des sphères plus modestes. A ceux qui plieraient sous un trop lourd fardeau, le poëte recommande de consulter leurs forces :

Quid valeant humeri, quid ferre recusent. (Horace.)

Je suis de ceux pour lesquels a été écrite cette règle d'éternelle sagesse; elle m'impose une réserve qui n'a pas échappé à votre indulgence, et si elle n'a pas écarté de moi vos suffrages, c'est que vous n'avez voulu voir en moi que l'enfant dévoué de cette Franche-Comté, notre mère commune; c'est à l'homme de bonne volonté

que vos portes se sont ouvertes; vous aviez le droit d'être généreux, car la générosité sied aux riches.

N'êtes-vous pas riches en effet, vous, Messieurs, qui dans le présent, car je n'ai pas besoin de rappeler les titres anciens de votre Compagnie, et je veux éviter de renouveler le regret de pertes récentes; n'êtes-vous pas riches, vous qui pouvez admirer chez l'un des vôtres l'éloquence de la chaire dans sa forme la plus saisissante et la plus sublime; vous qui dans la magistrature et dans le barreau comptez des hommes doués dans l'expression de la pensée de cette précision et de cette élégance qui en font la puissance et le charme, vous qui pouvez montrer non sans orgueil ce maître vénéré, dont les leçons révèlent tous les secrets de l'art de bien dire, dans lequel il est lui-même un modèle?

Combien pourrais-je trouver au milieu de vous d'esprits distingués, scrutant sans relâche dans nos vieilles annales pour reconstituer le passé, employant leurs loisirs à enrichir vos archives de découvertes précieuses, et s'estimant heureux de vous associer à l'honneur qu'ils en recueillent eux-mêmes. Votre goût pour les beaux-arts n'a-t-il pas provoqué des œuvres nombreuses qui décorent les musées de notre pays? La poésie elle-même n'est-elle pas cultivée sous des formes diverses, et n'avez-vous pas le privilége d'entendre une voix toujours jeune, toujours pleine de fraîcheur et de grâce, tempérant par l'aimable souplesse de ses accents la gravité de vos réunions? La science enfin, que je place la dernière, parce que tous les arts concourent à ses progrès, et parce qu'on ne saurait assigner de limites à ses découvertes,

n'a-t-elle pas dans cette enceinte d'éminents représentants?

Voilà, Messieurs, ce qui vous permettait une fois au moins de vous montrer indulgents et faciles; voilà ce qui fait que mon dernier mot comme le premier doit vous exprimer ma reconnaissance pour une faveur que je chercherai à mériter, en m'associant à vous par ces sentiments de bonne confraternité sur lesquels ont droit de compter des hommes animés du seul désir de faire le bien.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Mon cher Collègue,

Je suis heureux qu'une des prérogatives de mes fonctions expirantes me permette de vous répondre et de vous souhaiter la bien-venue parmi nous.

Une œuvre solide et remarquablement écrite vous avait ouvert nos portes, et voici que la première fois que votre voix s'élève pour nous remercier de nos unanimes suffrages, vous montrez que vous étiez dès longtemps des nôtres, car vous aviez compris quel était le but auquel tendait notre Compagnie.

Ouverte à toutes les intelligences, l'Académie de Besançon a dès longtemps prouvé par ses travaux qu'elle était fidèle aux principes qui avaient présidé à sa création ; aussi compte-t-elle dans son sein d'illustres représentants des sciences, des lettres et des arts. Son but, vous l'avez magistralement signalé, la re-

cherche de ce qui est vrai, beau, moral et utile, a toujours été l'objet de ses études et de ses travaux!

Si la publication des documents inédits a été trop longtemps interrompue, chacun sait que ce silence était un hommage au savant vénéré, qui après avoir ouvert à l'Académie les trésors de ses vastes connaissances, a voulu encore, pour le temps où il serait loin d'elle, lui laisser un témoignage d'inépuisable affection.

Depuis lors trois volumes du plus haut intérêt ont paru; énergique réponse à ces voix ingrates qui se plaisent à prophétiser notre mort prochaine.

Pourquoi prendre pour vous seul ce vers du poëte chéri? Admettons-le seulement comme un conseil de la suprême sagesse, utile autant aux natures puissantes qu'à celles qui ne sont aptes qu'aux travaux modestes et aux entreprises bornées.

Ayez donc plus d'audace et prenez pour devise ces vers du même poëte :

> Di me tuentur, dis pietas mea,
> Et musa cordi est (XVII).

Donnez-nous bientôt le fruit de ces heures fortunées pendant lesquelles, vous reposant des sévères méditations de la loi, vous tirez de notre histoire locale, de nos vieux documents judiciaires et de notre coutume, des études pleines d'une saine critique, que vous savez revêtir d'un style toujours élégant, ferme et châtié.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

PAR

M. le comte Charles de VAULCHIER.

Messieurs,

Votre commission a bien voulu me charger, cette année, du rapport sur le concours de poésie. Je viens donc vous transmettre ses jugements en les motivant; je ne vous rendrai pas compte de ses incertitudes, des opinions diverses qui l'ont un instant partagée; ces discussions préparatoires témoignent du désir consciencieux d'arriver à la vérité, et de décerner au plus digne les couronnes promises. Les œuvres d'art ne se jugent pas d'un premier coup d'œil; leur appréciation exige du temps, de l'attention et une grande liberté d'esprit. Admis pour la première fois au sein d'une de vos commissions, j'ai été frappé de l'impartiale bienveillance, de la fermeté de vos jugements; permettez-moi d'y rendre hommage en même temps que j'en suis l'organe.

La commission a reçu six morceaux de poésie. Ici commencent nos scrupules; cinq pièces seulement remplissent évidemment les conditions du concours; la sixième, vous le verrez, Messieurs, ne s'y rattache

que par un lien bien contestable. Aussi l'avons-nous d'abord écartée pour ne nous occuper que des cinq premières. Voici comment la commission les a classées :

Le n° 1 (ces numéros représentent la date de la réception des pièces) est une ode sur le général Travot. Travot, né à Poligny, eut la gloire de faire Charette prisonnier le 23 mars 1796 ; on l'a appelé le pacificateur de la Vendée ; sa statue en bronze, œuvre du sculpteur Maindron, coulée en 1838, s'élève sur une place de Napoléon-Vendée ; la ville de Poligny en possède une reproduction.

L'ode à Travot est extrêmement inégale ; la première partie manque d'élévation ; c'est de la littérature de journal politique avec ses formes vulgaires, ses exagérations banales ; à la fin, l'auteur se relève ; il y a des vers très-forts ; les dernières strophes sentent le J.-B. Rousseau ; elles font allusion à l'érection de la statue de Travot.

Il est trop vrai... Ceux qu'on renomme
Semblent avoir plus à souffrir.
Mais qu'importe ! Le vrai grand homme,
Quoique mortel, ne peut mourir.
Promis aux fastes de l'Histoire,
Son nom est cher à la mémoire
Du spectateur contemporain :
Plus que d'avoir vécu, peut-être
Est-il glorieux de renaître
Et par le marbre et par l'airain.

Debout Travot ! Renais, mon brave !
Le temps remet tout en son lieu :
Naguère un roi te fit esclave
Phidias t'a fait demi-dieu.

Gloire à Napoléon-Vendée !
Pour être un camp on l'a fondée;
Pour toi c'est un temple aujourd'hui :
Et, devant l'image fidèle
De ta figure fraternelle,
Les vieux soldats disent : C'est lui !

Oui ! C'est bien toi !... Ta voix guerrière
Aux Vendéens, aux Mayençais,
En mêlant l'ordre à la prière,
Semble dire : Soyons Français !
Oui ! c'est bien toi.... mon œil s'allume
En revoyant l'ancien costume
Du Républicain de l'an trois ;
Mâle regard et noble mine,
Plus noble cœur ! Sur la poitrine
Aucun ruban, aucune croix !

Malgré ces beaux vers, votre commission n'a pas cru pouvoir accorder à l'auteur autre chose que l'honneur d'une citation.

Nous ne citerons pas même un vers de la pièce qui porte le n° 3. Il paraît que la poésie peut être une passion malheureuse. L'auteur a eu le triste courage de composer soixante-dix quatrains que nous avons eu, nous aussi, le courage de lire, et qui finissent par *Amen*.

Sicelides musæ, paulò majora canamus.

Voici venir un vrai Comtois, un comte de Bourgogne, un pape, l'immortel Calixte II; beau sujet, un peu trop exclusivement historique; l'auteur a mis en tête ce titre peu poétique : *Calixte II, investitures*. Assurément, la grande poésie, la plus noble de toutes, celle qui se nomme épique, doit côtoyer l'histoire; mais il faut

qu'elle la transfigure. La majorité de votre commission n'a pas trouvé ce poëme à la hauteur du sujet. C'est une belle ébauche; la marche est noble, l'ensemble a de la grandeur; mais il y a de la mollesse et de la lourdeur dans le style; trop d'épithètes, pas toujours le mot propre, des rimes vulgaires. L'auteur, je le répète, n'a pas su planer au-dessus des données de l'histoire. Cependant les dernières strophes se relèvent; la phrase est plus ferme, le tour plus poétique; on sent que l'auteur a pris son vol en repoussant la terre du pied.

. . . . . .

Et l'Eglise de Pierre et l'Eglise de Rome
Et l'Eglise de Dieu s'étend sur l'univers,
Voguant de peuple en peuple, et gagnant d'homme en homme
Malgré l'effort du monde et celui des enfers....

Par toutes les grandeurs, elle a vaincu le monde :
Patriarches, martyrs, apôtres, confesseurs,
Héros, docteurs et saints, sa lumière féconde
Fit éclore en tout temps ces vaillants défenseurs!
Elle a vaincu, malgré l'envahissante lave
De feu, de sang, de pleurs, de tyrans, de bourreaux;
Insensible aux affronts et pure sous *la bave*
Des vieux blasphémateurs et des scribes nouveaux.

Elle a vaincu jadis et poursuit sa victoire!
Par la Foi, par l'Amour, elle doit vaincre encor :
Par la Foi, ce brasier d'où rayonne sa gloire;
Par l'Amour, ce dompteur du temps et de la mort!. .
O Pilote hardi de la Nef éternelle,
Clé de voûte du temple, ô Pierre, laisse-nous
Courber nos fronts d'enfants sur ta main paternelle
Et, pour baiser tes pieds, tomber à deux genoux!...

Les Monts-Jura! Quel cœur comtois ne bat pas à ce nom; nous aimons nos montagnes, comme les Bretons

leur Océan. Malheureusement, on ne sait pas toujours peindre exactement ce qu'on aime; on se contente de certaines couleurs de convention; on a sa palette toute faite avant d'avoir vu la nature; malgré la grâce et le charme de la pièce intitulée *les Monts-Jura*, je lui ferai ce dernier reproche. *Ut pictura poesis erit* s'applique surtout au genre descriptif. Or, l'auteur est, avant tout, fantaisiste; aussi sa légende est charmante, écrite avec grâce, avec facilité, avec abondance. Il y a plus de mérite qu'on ne pense à bien conter; voici des vers charmants :

Regardez cette roche énorme
D'un rond dolmen ayant la forme
Est-ce l'ouvrage des Titans,
Du diable ou bien de la nature?...
Point on ne sait, mais on assure
Qu'elle tourne tous les cent ans...

Cette pierre maudite ou sainte,
A Noël, lorsque minuit tinte,
Lentement se prend à virer,
Et le pâtre à qui son bon ange
Fait voir tourner ce roc étrange
A tout ce qu'il peut désirer.

Or, aux rives de la Glantine (1),
Berthe de beauté fleur divine,
Tenait brillante cour jadis;
Tous les hauts barons épris d'elle,
Pour un sourire de la belle
Eussent donné le paradis!

Mais la fantasque châtelaine
Leur avait déclaré hautaine

(1) Petite rivière arrosant Poligny.

Que pour servant elle n'aurait
Que celui dont la main heureuse,
De la Vouivre rare et fameuse
Le rubis lui rapporterait.....

Des amoureux par les collines,
Au bord des lacs, dans les ravines,
Sont tous en chasse du joyau :
Plus d'un seigneur se voue au diable :
Mais la vouivre reste introuvable,
Et Berthe rit dans son château....

Pourtant la fière et noble dame
Ne se doutait pas qu'en son âme
Le petit chévrier Ferry,
L'aimait aussi d'amour immense
Et que de douleurs, de démence,
Il se mourait le cœur flétri !....

Plus gracieuse qu'une oudine,
Sous les aulnes de la Glantine,
Il l'avait aperçue un jour.
Et depuis, le pâtre sauvage,
Tout fasciné par son image
Etait devenu fou d'amour !

L'auteur soutient ce ton, sauf quelques négligences, quelques expressions incorrectes, quelques inversions regrettables bien faciles à supprimer.

Une Visite avec cette épigraphe : *In memoria æterna erit justus.* C'est une visite à Weiss, à ce savant aimable et charmant que votre Académie regrette et qu'elle regrettera longtemps. La pièce est facilement versifiée, pleine de détails piquants ; le récit est vif ; les plaisanteries un peu mordantes peut-être, mais fines et de bon aloi. Votre commission, qui vous propose de récompenser cette pièce, a éprouvé quelques scrupules à l'en-

droit des épigrammes; si vous votez l'impression de ce petit poëme, l'auteur sera prié de les adoucir; n'allez pas cependant croire que ce soit du Juvénal; mais l'Académie a des traditions de bienveillante politesse qu'elle ne veut pas laisser périr; c'est son étiquette; elle a le droit de s'en montrer jalouse. Nous nous permettrons de rappeler à l'auteur qu'il ne faut pas écrire trop facilement en vers; son style est un peu lâché. Nous n'admettons pas non plus la ressemblance de Weiss avec le chantre de Lisette; cette figure de faux bonhomme ne nous rappelle en rien la physionomie noble et honnête de notre illustre compatriote, ces traits largement dessinés, où la finesse n'ôtait rien à la bonté. Ces réserves faites, nous louons tout le reste, mais surtout l'hommage à Weiss, qui est vraiment touchant, parce qu'il part du cœur.

. . . . . Vous l'avez tous connu
Ce modeste savant, ce doux bibliophile
Dont la mort fut, hélas! un deuil pour notre ville,
Son nom? mais demandez à tous les malheureux
Qui bénissent encore ce vieillard généreux
Dont la bourse s'ouvrit à toutes les misères;
Son nom? mais demandez aux cercles littéraires;
Ils ont mis tour à tour à contribution
Ses travaux, ses conseils, son érudition.
De cet esprit si fin, si plein de bonhomie,
De cet homme de bien vous vous souvenez tous :
Messieurs, n'était-il pas de votre académie?
Pardon, j'ai réveillé sans doute parmi vous
D'unanimes regrets; hélas! elle est éteinte,
Cette voix qui charma tant de fois cette enceinte!
Pourquoi nous attrister, oui Messieurs, Weiss n'est plus!
Mais il reçoit au ciel le prix de ses vertus.

Allons plus de regrets, semons des immortelles;
Quand son âme quittait le monde d'ici-bas
De gloire rayonnant, des sphères éternelles,
A son meilleur ami Nodier tendait les bras.
Et peut-être qu'au sein de leur joie infinie,
Dans leurs doux entretiens au céleste séjour,
Ils contemplent tous deux leur chère Séquanie,
Et la vieille Cité qui leur donna le jour.
Messieurs, en vous contant ce trait de mon enfance,
D'un cœur reconnaissant j'acquitte le tribut;
Pourtant si j'osais. — Bah! parlons sans réticence
Comme un vrai Franc-Comtois, allons tout droit au but.
Au sein du monument dont notre ville est fière
A qui Weiss consacra son existence entière,
Amassant du passé les trésors précieux,
Je voudrais voir bientôt se dresser sa statue
Sans que l'Edilité délibère et statue;
Mon esprit du Conseil par trop insoucieux,
Voit déjà par Petit Weis revivre et sourire
Du souris d'autrefois, et sous le marbre dire :
« Venez à moi, voici mes livres, nos amis,
» Enfants de l'avenir, studieuse jeunesse
» Le chemin est ardu, mais travaillez sans cesse.
» Courage! travailler, c'est aimer son pays. »

Malgré le mérite des deux dernières pièces, la commission n'a pas cru devoir décerner le prix de poésie; nos franches critiques, librement exprimées, à côté des éloges, justifient nos scrupules. Il faut, pour mériter le prix, quelque chose de plus fort et de plus complet. La commission vous propose donc, non pas de partager le prix, puisqu'il n'est pas mérité, mais de donner une médaille de cent francs à chacune des deux dernières pièces; nous demandons une mention très-honorable pour l'auteur de la pièce intitulée *Calixte II*.

Nous n'avons pas fini, Messieurs. Je vous ai dit, en

commençant, que nous avions écarté du concours une pièce qui ne se rattachait pas suffisamment à la Franche-Comté. Après avoir ainsi satisfait nos scrupules et rendu hommage à nos règlements, nous ne pouvons passer sous silence *la Légende de l'air*. Ce petit poëme, dont le théâtre est un moulin à vent, est certainement très-peu comtois; il nomme le Doubs pour la forme; mais un Comtois ne s'y trompe pas. Nous connaissons les moulins à eau, les scieries; autrefois, hélas! nous connaissions les hauts-fourneaux; mais nous ne connaissons pas les moulins à vents. Comment donc faire pour récompenser une œuvre charmante? Car elle est vraiment délicieuse, cette légende de l'air! Rassurez-vous; il n'y a ici ni fée, ni dame verte, ni dame blanche; aucune Lénore emportée par le diable sur un cheval fantastique, tandis qu'une voix stridente crie à ses oreilles ce refrain peu aimable : *La lune est claire et les morts vont vite!* Non; c'est tout simplement l'air que vous connaissez, celui qui remue la feuille du bois et qui, sous d'autres cieux, fait tourner les moulins. Assurément, on peut avoir un talent plus consommé; mais j'ai rarement trouvé dans nos poëtes un sentiment de la nature aussi vrai, aussi vif, aussi délicat. C'est d'une fraîcheur, d'une jeunesse, d'une naïveté parfaites. C'est une œuvre d'artiste. Et comme la phrase est bien coupée, comme le vers est facile et harmonieux, comme il est varié! Comme l'auteur sait employer tour à tour les rhythmes divers! Comme il se joue avec la rime, qui ne l'embarrasse jamais et qui est toujours sa très-humble servante. Permettez-nous de vous lire quelques parties de

ce charmant poëme ; vous allez vous croire à l'ombre des bois, au bord des ruisseaux, au milieu d'une brise rafraîchissante ; c'est devant la nature qu'il faut regarder cette loyale et sincère étude ; car l'original et le tableau s'expliquent et se complètent l'un par l'autre.

Connaissez-vous le Doubs, qui va, tantôt rapide,
Au milieu des rochers précipitant son cours,
Et tantôt, promenant son flot calme et limpide,
Circule mollement de détours en détours ?
J'ai vu trop peu d'instants cette belle nature.
Je me souviens d'un jour où, le bâton en main,
A travers monts et vaux j'allais à l'aventure,
M'égarant à plaisir, sans souci du chemin.
Ah ! quel bonheur d'errer ainsi dans la campagne,
Le long d'un sentier creux qui mène on ne sait où !
Rêverie, aujourd'hui je te prends pour compagne ;
Allons donc au hasard, la bride sur le cou !

Oublions tout ! Trop tôt viendra l'inquiétude.....
— Je vais, l'esprit léger et libre comme l'air.
Où suis-je ? Je l'ignore ! En pleine solitude ?
Non ; près de moi j'entends ce chant sonore et clair :

Par les bois et les prairies,
Au froid comme à la chaleur,
Je conduis aux métairies
La farine dans sa fleur.
Allons ! que le pain s'enfourne,
Le grain nouveau se moudra !...
Et mon moulin au vent tourne,
Tourne, tourne, tournera !

A quand donc tes fiançailles ?
Me dit-on ; songe aux amours !...
Les galants dont tu te railles
Ne seront pas là toujours :
Nul de ceux que l'on ajourne
Peut-être ne reviendra !...
— Qu'importe ? Mon moulin tourne,
Tourne, tourne, tournera !

II.

La gentille meunière! Elle approchait, assise
Sur un âne penchant sa bonne tête grise;
Dix-huit ans, de grands yeux sereins comme l'azur,
Et des cheveux épars, couleur de l'épi mûr;
Charmante! — Elle me vit, se tut, baissa la tête,
Et d'un geste pressa l'allure de sa bête.
— Le chemin de Précy, lui dis-je, s'il vous plait?
Tournant vers moi son front aussi blanc que le lait,
Et laissant sur sa lèvre éclore le sourire :
« Suis-je sotte! Vraiment je ne saurais vous dire
Le chemin le plus court qui vous mène à Précy!
Mais je rentre au moulin, à deux cents pas d'ici;
Voulez-vous y venir? C'est tout proche, et sans doute
Ma mère, elle, pourra vous indiquer la route... »
— Soit, lui dis-je. Et tous deux, par le petit sentier
Qui serpentait parmi des touffes d'églantier,
Nous gravissions la côte, et du sein frais des mousses,
Les fleurs jetaient dans l'air leurs senteurs les plus douces;
Le soleil se voilait de nuages flottants,
Et cent oiseaux chantaient ce beau jour de printemps.

III.

Le moulin debout, sous le ciel grisâtre,
Jetait alentour son bourdonnement,
Comme un monstre ailé tout prêt à s'abattre
Sur le val, dans l'ombre à ses pieds dormant.

Voyez ses longs bras qu'il tourne et balance,
Grandir tour à tour et rayer les cieux...
La jeune meunière allait en silence,
Et moi je cherchais à voir ses beaux yeux.

« Comme un rossignol vous chantiez naguère,
Pourquoi maintenant ne chantez-vous plus? »
Mais elle : « Ecoutez cette armée entière
De chanteurs cachés dans les bois feuillus!

De chanter près d'eux, je serais honteuse;
Mieux vaut les entendre, et je fais ainsi! »
— « Pourrait-on savoir, la belle chanteuse,
Quel est votre nom? » — « Jeanne, le voici! »

L'âne trottinait, et de la colline
Déjà nous venions d'atteindre le haut...
« Ah! l'orage vient, dit Jeanne, il bruine,
Nous n'arrivons pas un moment trop tôt, »

L'horizon grondait; soudain les nuages
Poussaient dans le ciel leurs noirs bataillons;
Et l'air, précurseur de tous les orages,
Balayait la poudre en gros tourbillons.

IV.

Une femme attendait debout devant la porte.
« Mère, cria de loin Jeanne, me voici! »
Puis, laissant l'âne au seuil, et sautillant accorte :
« Ce monsieur veut savoir le chemin de Précy. »
Elle : « Ce point là bas, parmi les brumes bleues,
D'où semble une fumée en colonne monter,
C'est Précy; mais ce bourg est à plus de trois lieues;
Laissez passer l'orage avant de nous quitter.
Voyez! des peupliers le vent courbe la crête;
Vous ne pouvez partir malgré ce mauvais temps...
Ah! je songe, effrayée, à l'affreuse tempête
Qui fit tant de dégâts voilà bientôt vingt ans!
Restez donc avec nous... »

Pendant l'orage, une causerie animée s'établit dans le moulin; le magister du lieu se livre à des observations scientifiques; enfin, le ciel s'apaise : le cœur du magister se reporte aux lointains souvenirs de sa jeunesse.

. . . . . .

L'air au dehors exhalait à peine
Tantôt un soupir, tantôt un sanglot;

Parfois seulement, par les ais des portes
Il jetait soudain comme un son de cor.
Et le magister : « D'illusions mortes,
Quel doux souvenir me revient encor !

Oui, je m'en souviens ! Jeunesse passée,
Trop rapides jours ! Quand j'avais vingt ans,
Quels rêves d'amour, et comme le temps
Semblait triste loin de ma fiancée !

Au cœur de l'hiver, que de fois le soir,
Malgré la distance et la neige et l'ombre,
Je suivis le bord de la forêt sombre,
Songeant aux beaux yeux que j'allais revoir !

L'air aigre et mordant me cinglait la face,
Et jetait, sifflant, dans les rameaux nus,
Comme des accords étranges, venus
Des étoiles d'or qui peuplaient l'espace.

J'arrivais... O jours à jamais perdus !
Devant le foyer de l'étroite chambre,
Nous étions joyeux d'écouter décembre
Flageller le front des pins éperdus !

Quel jeune printemps couronné de roses
Eût valu pour nous ces lugubres jours
Où nos cœurs chantant le chant des amours
Ne se doutaient pas des heures moroses ! »

Enfin, après une nuit de tempête,

. . . . . .
. . . . . .

Rayonnant au milieu de la nue embrasée,
Le soleil a chassé les brumes du matin ;
Le chevreuil au fourré va boire la rosée,
Et le lièvre bondit dans les touffes du thym.

Dans tout brin de gazon s'irise une étincelle,
L'alouette en chantant monte vers le ciel bleu ;
Des coteaux aux ravins la lumière ruisselle.
Jusque sur moi s'étend la paix universelle.
Et tout ici-bas bénit Dieu !
Ce souffle si puissant, qui menaçait naguère
De renverser les toits, de briser tout appui,
D'abattre les coteaux pour niveler la terre,
Sous ses propres excès s'est-il évanoui?
Non; voyez-vous au front du chêne chargé d'ombre
Une feuille frémir et quitter le rameau?
Sentez-vous les parfums des fleurettes sans nombre?
Entendez-vous le son du cor dans le bois sombre
Et le bruit de l'enclume au loin vers le hameau?

L'air est là, cet esprit si doux et si terrible,
Qui tantôt va passer en caressant les fleurs,
Et tantôt secouera, comme les grains au crible,
Les coteaux effrayés de ses âpres fureurs.
Il détache sans bruit la feuille de la branche,
Il apporte à l'écho la chanson du chasseur;
C'est par lui qu'à mes pieds toute senteur s'épanche,
Et c'est lui qui, donnant l'élan à l'avalanche,
Frôle mon front avec douceur!

Cependant le moulin, dominant la colline,
Sous le vent qui fraîchit, commence à se mouvoir;
L'oiseau ride en volant la source cristalline,
Des bœufs puissants et doux s'en vont à l'abreuvoir.
Rien ne révèle aux yeux l'orage de la veille;
La nature a repris son calme accoutumé.
Des oiseaux dans les bois le chœur entier s'éveille
Et d'un sentier voisin arrive à mon oreille
Ce gai refrain dont l'air hier m'avait charmé.

A quand donc tes fiançailles?
Me dit-on; songe aux amours!...
Les galants dont tu te railles
Ne seront pas là toujours.

Nul de ceux que l'on ajourne
Peut-être ne reviendra !...
— Qu'importe ? Mon moulin tourne,
Tourne, tourne, tournera !

Votre commission vous propose de récompenser, en dehors du concours, l'auteur de cette pièce, et vous prie de lui accorder une médaille de deux cents francs.

A la suite de ce rapport, M. le Président, ayant ouvert les billets cachetés joints aux pièces qui ont été distinguées dans le concours de poésie, proclame comme auteur de *la Légende de l'air* M. Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), lauréat de l'Académie française.

Il fait connaître que la pièce intitulée *les Monts-Jura* est de M. Louis Mercier,

Et que les deux pièces intitulées : *la Visite*, et *Calixte II*, ont pour auteurs, la première M. Fagandet-Talpain ; et la deuxième Mlle Mélanie Bourotte, couronnée, il y a un an, pour sa pièce sur *Cuvier*.

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

MESSIEURS,

La lecture que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui consiste en une petite série de chansons nouvelles. Ces opuscules sont au nombre de cinq, et comme ils ont entre eux certaine analogie, on pourrait dire de leur réunion qu'elle offre dans un cadre fort restreint quelque similitude avec une pièce de théâtre en cinq actes.

Chacune des parties de cet ensemble porte un titre particulier dans l'ordre suivant :

1er Acte : *Les Sages.*
2e Acte : *Les Fous.*
3e Acte : *Les Hannetons.*
4e Acte : *La Caricature.*
5e Acte : *La manière de s'en servir.*

Je serais heureux, Messieurs, que nonobstant les défauts de cette mise en scène, elle eût pour dénouement une nouvelle marque des sympathies dont vous m'honorez depuis nombre d'années.

LES SAGES.

La Grèce autrefois eut des Sages
Dont vit encor le souvenir.
De ces illustres personnages
Je voudrais vous entretenir.
Le sujet, j'en conviens sans peine,
N'est pas neuf; mais de quel cerveau
Sort maintenant et nous entraîne
Quelque chose de bien nouveau ?

Ces Sages, aux noms peu vulgaires,
Ont été sept, tout bien compté.
On peut trouver que ce n'est guères,
Pour l'honneur de l'humanité.
Mais la terre est toujours avare
De cœurs féconds en nobles traits ;
Et la sagesse est encor rare
Dans notre siècle de progrès.

Si, de la France où tout progresse
Nous comptions les grands Citoyens...
— Non, — c'est aux Sages de la Grèce
Que nous en sommes ; — j'y reviens.
Leurs noms : — faut-il tous vous les dire ?
Pourquoi pas ? — Certain écolier,
M'a-t-on dit, n'y pouvant suffire,
Ne fut pas reçu bachelier.

C'est donc chose assez importante
Que de n'en pas omettre un seul.
Jamais n'eût rempli cette attente
Ni mon père, ni mon aïeul.
Voyons si j'ai bonne mémoire :
Le premier des sept s'appelait.....
(J'ai su de tous un peu l'histoire)
S'appelait Thalès de Milet.

De Milet ? — Cela signifie
Qu'il était natif de ce lieu ;
Rien de plus : — la philosophie
A de vains titres tient fort peu.
D'une frivole particule
Qu'ailleurs on fasse très-grand cas,
Qu'on l'usurpe ; — ce ridicule
Chez les Sages n'existe pas.

Le second de la pléiade
(Force m'est de rimer en *us*)
Né dans une autre Olympiade,
Portait le nom de Pittacus :
Oui, Pittacus, de Mitilène.
Son plus grand mérite est d'avoir
Poursuivi d'implacable haine
L'abus du souverain pouvoir.

Il eut pour ami, pour intime
Confident de ses nobles vœux,
Bias, d'une vertu sublime,
Toujours propice aux malheureux.
Puis vint Solon, préteur d'Athènes,
Qui fait encor parler de lui
Et dont les maximes lointaines
Valent bien les lois d'aujourd'hui.

Puis arriva dans le même âge
Cléobule, un grave penseur,
Qui de Socrate était l'image
Et raisonnait avec douceur.
Enfin Myson, de Laconie
Qui vécut seul presque toujours,
Et Chilon, septième génie
Dont on admirait les discours.

Je m'abstiens de longs commentaires
Sur ces moralistes fameux.
Leurs conseils étaient salutaires,
Leurs enseignements lumineux.

Mais, bien qu'en fût très-vénérée
La lettre écrite de leurs mains,
N'en resta pas moins égarée
La marche des faibles humains.

Il fallait qu'une autre puissance,
Un suprême législateur
Leur versât la divine essence
Des préceptes du Créateur.
Vint enfin le Sage des sages,
Cet astre aux rayons éternels
Qui doit jusqu'à la fin des âges
Eclairer le cœur des mortels.

LES FOUS.

Les fous deviennent très-nombreux ;
Presque tous sont dans l'indigence ;
Il en est de fort dangereux
Et qu'il faut séquestrer d'urgence.
C'est aux docteurs de signaler
D'un tel mal les diverses causes ;
Pour moi, si j'en devais parler,
Je hasarderais bien des choses.

Si l'on a vu des fous d'amour,
C'est jadis qu'on le pouvait dire,
Car ont disparu sans retour
Les exemples d'un tel délire :
L'amour vrai n'est plus de saison ;
On est fou de libertinage ;
On perd tout à fait la raison
A force de dévergondage.

Combien d'ivrognes sont conduits
Aux accès d'une autre démence,
Pour s'être, les jours et les nuits,
Livrés à leur intempérance,

Et tant de fois ingurgités,
En héros de bachique enceinte,
De vins trop souvent frelatés,
De punch, d'eau-de-vie et d'absinthe !

D'après un savant médecin
On craint trop peu la nicotine ;
L'abus du tabac le plus fin
Est d'une influence assassine.
Tel fumeur, à l'œil amorti,
A l'épaisse et pendante lippe,
D'abord par la pipe abruti,
Peut devenir fou par la pipe.

Ce n'est pas tout : — l'humanité
Est sujette à bien d'autres vices ;
L'envie et la cupidité,
L'amour du jeu, les injustices,
Les rapines, les faux serments,
Les procès, les chaudes querelles,
Les haines, les emportements
Vont détraquant bien des cervelles.

Plaignons surtout les malheureux
Devenus fous par la misère,
Par des mécomptes désastreux,
Par l'ascendant d'une chimère,
Par les ravages de la mort,
Sujets d'une douleur profonde
Et par tant d'autres coups du sort
Dont on gémit dans ce bas monde.

Oui, c'est bien sur de tels chemins,
Et loin d'un sentier qu'on oublie
Que nombre de pauvres humains
Arrivent jusqu'à la folie.
Vœux modestes, sobriété,
Sentiment du peu que nous sommes,
Courage dans l'adversité
Manquent à la plupart des hommes.

Ils ne sont pas sous des verroux
Tous ceux dont l'esprit déménage ;
En liberté sont bien des fous
Tant de haut que de bas étage.
S'il fallait tous, pour les guérir,
Les enfermer dans un asile,
Jamais n'y pourrait parvenir
La police la plus habile.

Il est des fous de vains honneurs,
Des fous de sotte jalousie,
Des fous de grossières erreurs,
Des fous d'aveugle frénésie,
Des faiseurs de livres tout noirs
De leurs mensongères doctrines,
Croyant poser des éteignoirs
Sur toutes les clartés divines.

Mais certains fous inoffensifs,
Craignant même d'être blâmables,
Sont les poëtes attentifs
A se conduire en fous aimables.
Si je pouvais les imiter,
En rimant à ma fantaisie,
J'oserais me féliciter
D'être un vieux fou de poésie.

LES HANNETONS.

Par milliers rongeant le feuillage
Et dans l'espace voletants,
Nous ont causé bien du dommage
Les hannetons de ce printemps.
Mais on en peut tirer vengeance :
Désormais, nous le promettons,
Nous saurons avec diligence
Livrer bataille aux hannetons.

Suivons bien l'avis salutaire,
Emané de notre Préfet;
La mesure est fort nécessaire
Et sera d'un très-bon effet.
Aussi bien que l'échenillage
Ordonné dans tous nos cantons,
Il prescrit le *hannetonage :*
Faisons la guerre aux hannetons.

Mais si la race en est épaisse,
Si leurs dégats sont affligeants,
Il s'en propage une autre espèce,
Plus nuisible à nombre de gens.
Sait-on tous ceux qui des familles
Attaquent les fleurs en boutons ?
Prenez-y garde, jeunes filles ;
Ce sont aussi des hannetons.

D'abord on croit qu'ils n'ont point d'ailes,
Mais bientôt légers et moqueurs
Ils s'envolent en infidèles
Heureux d'avoir troublé vos cœurs,
Se vantant même dans leur fuite
Des plus odieux abandons.
Armez-vous contre la poursuite
De ces perfides hannetons.

De plus d'un succès poétique
Il est des insectes jaloux
Qui font abus de la critique
En bourdonnant autour de vous.
Poëtes, bravez leurs menaces;
Ils émoussent de vains lardons ;
Au laurier qui croît sur vos traces
Ne mordent pas les hannetons.

Le hanneton budgétivore
Pullule aussi de tous côtés ;
Il est fier, il veut qu'on honore
Toutes ses vaines qualités.

Sur sa morgue au lieu de vous taire,
Poursuivez-la de vos chansons :
Au concert des muses doit plaire
La chasse à tous les hannetons.

Il nous est bien permis, je pense,
D'en épingler de temps en temps
De ceux qui, la main sur leur panse,
A l'excès font les importants,
De ceux qui, durs au pauvre monde,
Lui font subir de si hauts tons
Qu'à bon droit souvent il en gronde
Ou se rit des gros hannetons.

On voit de très-grands personnages,
Livrés à tous leurs appétits,
Au galop de leurs équipages,
Courir à travers les petits.
Mais le bruit qu'ils font sur la terre
Suit le déclin de leurs saisons,
Et bientôt on ne l'entend guère
Plus que le vol des hannetons.

LA CARICATURE.

Chez nous sont mortes désormais
L'épopée et la tragédie;
On cultive plus que jamais
Et la charge et la parodie.
C'est à qui proscrira le beau
Par la plus hideuse figure;
On ne marche plus qu'au flambeau
De la caricature.

Sans le cachet de ses faveurs,
Toute gloire n'est que fumée;
C'est d'elle que nos orateurs
Tiennent surtout leur renommée.

Nos artistes et nos lettrés
Doivent beaucoup à la nature ;
Mais ils sont bien mieux illustrés
Par la caricature.

De toutes nos célébrités
C'est la plus flatteuse espérance ;
On s'y prête de tous côtés
Beaucoup plus qu'avec complaisance.
On s'empresse d'y consentir ;
La promesse en est toujours sûre,
Et bientôt chacun peut jouir
De sa caricature.

Aux yeux de nos chétifs humains
Les héros, les plus grands génies,
S'ils ne sont travestis en nains,
N'offrent que des faces ternies ;
Et d'une historique splendeur
La fidèle et noble peinture
S'éclipse devant la laideur
D'une caricature.

Les types de l'antiquité
Ne reparaissent au théâtre
Que sous un aspect effronté
Dont le public est idolâtre.
Talma renaissant n'obtiendrait
Sur la scène qu'un long murmure ;
Rien de lui ne nous reviendrait
Que sa caricature.

Adieu les sublimes accents
Sortis du souffle de Corneille,
Autres sont les traits saisissants
Dont notre peuple s'émerveille.
Rien ne va mieux au goût du jour
Que gros sel et grotesque allure,
Tant règne et se trahit l'amour
De la caricature.

Jadis on partait de *Musa*
Pour apprendre une langue ancienne;
De notre temps, sans Thérésa,
Nul Français ne sait bien la sienne.
C'est la muse des chants grossiers,
De l'ignoble littérature;
C'est la déesse aux verts lauriers
De la caricature.

La caricature en tous lieux
Est profusément en parade;
Partout elle nous saute aux yeux,
Comme une immense mascarade.
Et loin, bien loin de nous lasser
De cette incessante pâture,
Nous ne pouvons plus nous passer
De la caricature.

Caricatures aux journaux
Tout parsemés de droleries,
Caricatures aux vitraux
De nos fécondes librairies.
Dans les cercles, aux restaurants,
Bourgeois, guerriers, magistrature,
Ce que recherchent tous les rangs
C'est la caricature.

Exercez-vous donc à l'envi,
Nombreux faiseurs de ces images
Dont le monde est si bien servi
Et qui reçoivent tant d'hommages.
Honneur aux produits immortels
D'un talent qui nous transfigure,
Et qu'on érige des autels
A la caricature!

LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR.

Dans les produits de l'industrie
Il est des essences, des eaux,
Faites pour prolonger la vie
En guérissant de tous les maux.
C'est peu que l'on nous abandonne
Au moindre prix un élixir ;
Charitablement l'on nous donne
La manière de s'en servir.

A défaut de cette manière
Grand nombre d'autres procédés,
Lorsqu'on veut les mettre en lumière,
Sans aucun fruit sont possédés.
Tel, doué d'une voix sonore,
Croit qu'il va chanter à ravir ;
Il n'en fait rien : — c'est qu'il ignore
La manière de s'en servir.

Maints orateurs à leur affaire
Semblent s'être trompés d'état :
Le prêcheur plaide dans la chaire ;
Au barreau prêche l'avocat.
Ce n'est pas que dans chaque rôle
Le savoir reste à découvrir :
C'est qu'il faut avec la parole
La manière de s'en servir.

Nos concurrents en poésie
Ne sont pas tous bien inspirés ;
Même en route la mieux choisie
Nous en trouvons des égarés.
Un talent fécond les décore,
Mais les pousse à trop discourir ;
Ils n'ont pas tout à fait encore
La manière de s'en servir.

Tels favoris de la fortune
Passent pour être fort heureux ;
Et pourtant c'est chose commune
Que trouble et tristesse chez eux.
C'est qu'inhabiles à répandre
Des trésors qu'ils veulent grossir,
Ils ont trop négligé d'apprendre
La manière de s'en servir.

Dans ses débuts *a fait merveille*
Un fusil des mieux façonnés ;
A plus d'une fête pareille
Ses coups nombreux sont destinés.
Son repos sera long peut-être ;
Mais il ne faut pas s'endormir
Sur le besoin de bien connaître
La manière de s'en servir.

Il est des sujets pleins de charmes
Qui, sans nul avis obligeant,
De leurs irrésistibles armes
Font un usage intelligent.
Ainsi quand la beauté qu'on aime
A des yeux faits pour éblouir,
Elle sait fort bien d'elle-même
La manière de s'en servir.

Mais de ceci ne jasons guère :
Comment oser parler d'amour,
Lorsqu'à peine on sort de la guerre
Et que l'on en craint le retour ?
Cependant c'est un doux langage
Qui fait toujours quelque plaisir,
Et même on conserve à tout âge
La manière de s'en servir.

ÉLECTIONS

DU 24 AOUT 1868.

A l'issue de la séance publique du 24 août, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections,

A nommé,

Président annuel :

M. Léon Bretillot, ancien Maire, membre du Conseil général,

Vice-Président :

M. Léon Ordinaire, chef d'escadron d'artillerie, en retraite.

L'Académie a élu :

Associé résidant :

M. le docteur Labrune.

Membres honoraires de la Compagnie :

MM. Louis de Sainte-Agathe, membre du Conseil municipal de Besançon,

Le baron de Gérando, Procureur général près la Cour Impériale de Metz.

Membres correspondants :

(Ordre des associés nés dans la province.)

MM. l'abbé Brultez, curé de Cirey (Haute-Saône), lauréat de l'Académie,

Balahut de Noiron, lauréat de l'Académie.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

RÉFLEXIONS

A PROPOS DE LA RÉFORME PROJETÉE

SUR

L'ENSEIGNEMENT ET LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE

EN FRANCE

Par M. le docteur DRUHEN aîné.

Le corps médical assiste à un singulier spectacle : c'est la lutte, d'une part, entre les prétentions des sciences positives qui ne visent à rien moins qu'à asservir l'art et à transformer la pratique médicale, et, d'autre part, la résistance de la tradition, qui s'obstine à ne les admettre qu'à titre d'auxiliaires auxquels la médecine doit faire des emprunts sans lui sacrifier ses principes et son autonomie.

Les sciences ont pour représentants une pléiade d'hommes jeunes, esprits féconds et entreprenants, avides du progrès et ardents à sa poursuite ; la tradition, au contraire, a pour elle les siècles écoulés et les hommes de génie qui, à toutes les époques, ont honoré l'art médical; c'est elle qui a produit ces praticiens illustres qui ont été nos maîtres et qui ont porté si loin la clinique contemporaine.

Quand et quelle sera l'issue de la lutte? Il serait peut-

être difficile de le prévoir aujourd'hui; mais comme elle ne saurait être indifférente à tous ceux qui se préoccupent de la santé publique et des institutions qui en sont en quelque sorte la sauvegarde, j'ai pensé que c'était le moment, pour un médecin libre d'opinion préconçue, et par conséquent impartial, de demander à la réforme ce qu'elle veut et le but auquel tendent ses aspirations et ses efforts.

Médecin par vocation, praticien et professeur, mais trop éloigné du théâtre de la lutte pour être accessible aux passions qu'elle excite, j'essaierai d'examiner ces questions et je m'efforcerai de le faire avec la modération qui doit présider à une discussion de cette importance.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis quarante ans, ont eu la pensée de réformer les institutions médicales, c'est-à-dire de perfectionner l'enseignement, d'élever le niveau scientifique des médecins, et d'assurer aux populations des secours proportionnés à leurs besoins. C'est que, en effet, des questions d'une haute gravité, et qui intéressent en même temps tous les âges de la vie et toutes les conditions sociales, se rattachent à ces institutions, et je ne crois pas exagérer leur importance si j'ajoute qu'elles exercent autant d'influence sur l'honorabilité de la corporation médicale que sur l'instruction de chacun de ses membres en particulier.

Si les dispositions favorables des gouvernements précédents sont restées jusqu'ici sans résultat, faut-il en conclure que la réforme projetée est un problème inso-

luble, ou seulement que les pouvoirs ont hésité sur les moyens de l'accomplir?

Sans rechercher les causes d'un ajournement qui aurait pu sembler indéfini avant les paroles prononcées au Sénat par S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique (1), il est permis de croire que la réforme est non-seulement possible, mais encore qu'elle est facile, pourvu que le législateur connaisse bien les éléments qui doivent servir de base à ses déterminations.

Parmi ces éléments, la statistique médicale occupe un des premiers rangs et le gouvernement, qui la tient à sa disposition, ne négligera sans doute pas de la consulter. Mais, à côté des chiffres, il y a des considérations qui échappent à la puissance des nombres et dont la connaissance n'est pas de la compétence exclusive des conseils où Son Excellence puise habituellement ses inspirations. Parmi ces considérations, il en est une qui se traduit par un désir formel d'importer chez nous les institutions analogues d'un peuple voisin, et de diriger les nôtres dans une voie où plus d'un esprit sérieux s'obstine à prévoir des mécomptes et des regrets.

Ce désir, parfois immodéré, plusieurs faits le prouvent. C'est d'abord une mission confiée en 1863, par S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique, à M. le docteur Jaccoud, professeur agrégé à la Faculté de mé-

(1) « Sur la question de l'enseignement de la médecine, le gouvernement a, depuis deux années, des travaux considérables, des études déjà avancées, et il est bien possible que, dans un avenir prochain, une loi de cette nature soit présentée. » (Discours prononcé au Sénat par S. Exc. M. Duruy; séance du 22 mai 1868.)

decine de Paris, et qui avait pour objet *l'organisation des Facultés de médecine en Allemagne.*

C'est la mission confiée récemment à M. le professeur Courty, de Montpellier, d'étudier l'organisation de l'enseignement clinique général et spécial dans les diverses Universités allemandes.

C'est la brochure publiée au commencement de 1868, par M. le docteur Lorain, également agrégé à la Faculté de Paris, dans laquelle il semble avoir pris à tâche de glorifier l'Allemagne au détriment de la France. C'est, d'ailleurs, assez de mode aujourd'hui, depuis la bataille de Sadowa, de penser, de parler et d'écrire à Paris comme à Berlin. Il est cependant permis de se demander si c'est bien le cas, quand il s'agit de médecine et de médecins ?

Qu'est-ce encore, sinon le culte exagéré de la Germanie, que cette invasion des doctrines d'outre-Rhin dans les productions médicales indigènes, dans les brochures, dans les monographies et jusqu'au sein de nos académies, ainsi qu'on a pu le voir lors d'une discussion qui restera célèbre à plus d'un titre dans les annales de l'Académie de médecine de Paris (1)?

Ne doit-on pas attribuer aux mêmes préoccupations la mission dont M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, vient d'être investi concernant l'orga-

(1) Je ne suis pas le dernier à rendre justice à ce que les doctrines allemandes ont d'acceptable et de pratique, et je me plais à rendre hommage aux dignes successeurs des Hufeland et des Schoënlein. Mais cela ne peut m'empêcher de protester contre l'exagération dont chaque jour nous apporte des exemples.

nisation des hautes études pratiques dans les universités allemandes.

Quand on tient compte des faits rapportés plus haut, quand on connaît les préoccupations des hommes considérables à qui sont confiées les affaires médicales de la France, quand on sait combien les questions de réforme occupent la presse médicale, n'est-on pas autorisé à conclure que la médecine n'est pas tout à fait étrangère à la mission confiée au savant doyen ?

Les sentiments que l'Allemagne inspire à quelques savants français semblent avoir pénétré en haut lieu, s'il faut en croire les paroles que l'on attribue au ministre actuel de l'instruction publique, et qu'il aurait adressées au prince héréditaire de Prusse dans la visite qu'il lui fit en 1867 : « Je veux battre les Allemands sur le terrain des hautes études scientifiques et des laboratoires. »

A côté de tous ces éléments d'information qui trahissent une pensée identique, serait-ce se montrer bien exigeant que de demander une enquête supplémentaire faite en France et pas ailleurs ? Quelque dévoués qu'on les suppose au bien public, il est douteux que les savants que l'autorité supérieure honore de sa confiance puissent envisager toutes les faces d'une question complexe comme celle qui s'agite en ce moment ; la meilleure volonté peut faillir, et les esprits les plus droits ne sont pas à l'abri de l'erreur. Il s'agit ici de la médecine considérée comme institution, et non comme doctrine ; il s'agit enfin, et par dessus tout, de la pratique et de la profession médicales en France. Ne serait-il pas juste et prudent, dès lors, d'étendre l'enquête à tous les corps

chargés de donner l'enseignement aux diverses provinces de l'Empire? Pour les affaires médicales et pour les questions qui intéressent la santé publique, Paris ne peut pas se considérer comme le représentant légitime de la France, et, en cette matière, les villes secondaires et les campagnes peuvent éprouver et éprouvent réellement chez nous des besoins inconnus à l'Allemagne.

C'est pour avoir négligé de consulter le corps enseignant qu'un ministre a imaginé le système regrettable de la bifurcation des études qui, malgré les éloges officiels qui accueillirent son berceau, devait succomber devant l'expérience, ce juge inexorable qui ne flatte personne, et qui devait subir, quinze ans plus tard, cette critique justement sévère qu'un autre ministre lui infligeait dans une circonstance récente. « Les classes de philosophie ont été désertées à tel point qu'on a pu compter que, pendant dix années, mille élèves sortaient par an de nos lycées sans aucune notion scientifique de l'âme, de ses facultés, du libre arbitre, du devoir et de l'existence de Dieu. C'est, en dix ans, une élite de dix mille jeunes gens qui, à leur entrée dans la vie se sont trouvés sans idées philosophiques, sans arguments éprouvés, sans connaissances sérieuses, par conséquent sans armes, en présence de doctrines négatives qui éblouissaient leur esprit en se montrant à eux comme les suites nécessaires des conquêtes de la science. Comment s'étonner que quelques-uns aient été au premier choc, vaincus et subjugués..... La véritable cause du progrès des doctrines négatives

dans une partie de la jeunesse, a donc été l'amoindrissement de l'enseignement philosophique dans nos lycées (1). »

Cette critique porte avec elle son enseignement, et il est impossible qu'elle n'exerce pas sur son auteur une influence salutaire, au moment où il aura à se prononcer sur le sort des institutions médicales, dont l'avenir est entre ses mains.

J'insisterais moins sur la nécessité de donner à l'enquête la plus grande extension possible, si je connaissais moins l'opinion des médecins qui se sont donné ou qui ont reçu la mission officielle d'étudier la question qui fait l'objet de ce travail. Leur tendance est en général tout à fait dans le sens germanique, c'est-à-dire qu'ils aspirent à faire de la médecine une branche des sciences naturelles.

« Les Allemands, dit l'auteur de la brochure que je rappelais tout à l'heure, croient marcher en tête de l'humanité; ils sont en réalité dans une période ascendante et ils ont l'ambition de diriger par la pensée et l'exemple les autres peuples. La guerre les complète, mais les produits palpables qu'ils montrent de leur génie scientifique, sont les vraies causes de l'estime qu'ils ont d'eux, et peut-être du sentiment contraire qu'ils sont tentés d'éprouver vis à vis d'autres nations (2). »

(1) Discours déjà cité de S. Exc. M. Duruy.

(2) *De la réforme des études médicales par les laboratoires*, par le docteur LORAIN, agrégé à la Faculté de méd. de Paris, page. 11.

Puis il consacre plusieurs pages aux laboratoires de physique, de chimie et de micrographie dont quelques-uns lui semblent des palais merveilleux et même des temples dignes du culte respectueux que les hommes d'aujourd'hui doivent rendre à la science. Après cet éloge, il signale les dépenses énormes que font les gouvernements allemands pour l'érection de ces laboratoires, et de la comparaison qu'il fait de ces établissements avec les nôtres, il déduit à notre charge, une si grande infériorité que, selon lui, elle ne peut pas, elle ne doit pas durer.

M. Lorain ajoute comme pour résumer sa critique : « Les gouvernements bien avisés doivent encourager la science. Faire de l'épargne pour l'armée, c'est de la prudence; en faire pour la science, c'est encore de la prudence; car ce sont deux moyens de faire qu'un peuple conserve son rang dans le monde. Je ne sais si les armées disparaîtront, mais j'ai la ferme confiance que la science ne cessera pas d'être envahissante et prépondérante; et si ce n'est pas chez nous, que ce soit du moins, chez nos voisins (1) ! »

Et, pour qu'il soit bien entendu que c'est de la médecine qu'il est ici question, on lit dans la même brochure : « La médecine allemande est plus savante que la nôtre, et elle a des visées plus hautes. Les Allemands étudient mieux que nous (l'auteur devrait dire : enseignent mieux que nous) l'anatomie pathologique, l'histologie, la physique et la chimie médicales, la physiologie expérimen-

(1) *Ibid.* pages 17 et 18.

tale, et ils ont compris mieux que nous et avant nous, l'utilité des *laboratoires*. Et pendant que chez eux, les étudiants consacrent leurs premières années à l'étude méthodique de ces sciences annexes ou plutôt fondamentales, chez nous les meilleurs sujets sont absorbés par les hôpitaux, et, détournés des études théoriques et des travaux de laboratoires, ils ne peuvent devenir ni de bons naturalistes, ni des physiologistes habiles à manier l'outillage scientifique. Nous aurions avantage à changer cela, et à imiter sur ce point les Allemands. »

Cette assertion est-elle fondée, et y a-t-il utilité réelle à imiter les Allemands? C'est là une question qu'il serait dangereux de laisser sans réponse, et nous la demanderons aux admirateurs eux-mêmes de l'Allemagne scientifique : elle ne sera récusée par personne. M. Lorain affirme que les Allemands ont compris mieux que nous et avant nous l'utilité des laboratoires. Cette observation est exacte, mais, puisqu'il l'applique aux études médicales, je ferai remarquer que ses éloges s'adressent « à des spécialités scientifiques qui, en vertu de la division du travail, ne connaissent pas les salles de l'hôpital, et qui poursuivent leur carrière chacune dans son ordre et dans sa spécialité primitive (1). » Or, je demande si un pareil enseignement peut facilement atteindre son but qui est de former non pas des naturalistes, qu'on ne l'oublie pas, mais des médecins ? Cela me paraît douteux.

En effet dans le programme de l'examen de fin d'études, de l'examen de Doctorat en médecine, connu

(1) Ouvrage cité, page 9.

sous le nom d'*examen rigorosum*, je vois que toutes les épreuves sont orales et théoriques et j'y cherche en vain des épreuves pratiques : elles y font complétement défaut. Sont-ce là des conditions à imiter? Voici comment M. le docteur Jaccoud s'exprime à ce sujet : « Je ne crains pas de le dire, l'organisation des examens des facultés autrichiennes pèche par la base. Comment, on exige que les étudiants pratiquent la clinique pendant quatre semestres au moins, on leur impose et avec raison des exercices portant sur toutes les branches de la science médicale, et aucune de ces matières n'est représentée à l'examen; pas de dissection, pas d'épreuve au lit du malade, pas d'épreuve pratique de médecine légale! C'est là, plus qu'une inconséquence, c'est une lacune des plus graves, dont l'effet peut retentir sur l'ensemble des études. Sous la pression du règlement, les étudiants sont contraints de satisfaire aux exercices pratiques que j'ai signalés, mais si leurs tendances et leurs goûts personnels ne les portent pas de ce côté, ils n'accordent à ces sujets qu'une place secondaire, car ils savent qu'ils ne seront pas examinés sur ce point. Ce vice est radical et il enlève une bonne partie de leur efficacité aux obligations imposées aux élèves. Du reste, les professeurs de Vienne sont convaincus de cette imperfection et le doyen de la Faculté, M. Rokitanski, à qui j'ai exposé l'organisation de nos examens de doctorat, est convenu franchement de leur supériorité (1). »

(1) *De l'Organisation des Facultés de médecine en Allemagne*, par le docteur JACCOUD, 1864.

Après avoir consacré quelques pages à l'organisation des examens de doctorat dans les Facultés de médecine de la Prusse, le même auteur ajoute : « Je me suis appliqué, chemin faisant, à en faire ressortir les défauts; je n'ai plus qu'à en signaler l'insuffisance : le *rigorosum* n'est accompagné d'aucune épreuve pratique, et, à cet égard, il est inférieur même aux examens des Facultés autrichiennes (1). » Je me demande encore une fois ce qu'il y a là de bon à imiter.

On objectera peut-être que dans une partie de l'Allemagne, le diplôme de docteur est un simple titre académique, qu'il ne donne aucun droit à la pratique et que tout docteur qui désire exercer la médecine est obligé de subir un examen connu sous le nom d'examen d'état. Cette disposition est vraie pour une partie de l'Allemagne, mais l'Autriche n'est pas dans ce cas là, car le doctorat y confère le droit d'exercice; en d'autres termes le diplôme y est à la fois un titre scientifique et un titre professionnel.

Veut-on, d'ailleurs, connaître ce que vaut l'examen d'état dans les autres contrées de l'Allemagne? C'est, dit encore M. le docteur Jaccoud, « c'est une chose injuste et fâcheuse en soi. Ce que j'y vois, ce n'est point je dois le dire, une mesure scientifique, c'est avant tout une mesure politique qui a pour but et pour effet de déconsidérer la Faculté et d'amoindrir, si ce n'est d'annihiler la valeur des grades qu'elle confère... » Et plus

(1) Le royaume de Saxe fait exception; les épreuves y sont en même temps théoriques et pratiques; mais elles y sont trop multipliées.

loin : « Aucune subtilité d'argumentation ne peut, à mon sens, justifier la nomination arbitraire d'une commission d'examen ; on n'oserait pas, j'aime à le croire, invoquer ici les intérêts de la science, puisque les membres de cette commission chosis, pour la plupart, parmi les praticiens les plus âgés des villes capitales, sont des hommes qui ont cessé depuis de longues années tout commerce avec la science et qui sont devenus peut-être parfaitement incompétents. Je sais bien que les gouvernements, pour justifier l'examen d'état en dehors de l'Université, s'appuient sur ce fait, que certaines Facultés délivrent le diplôme de docteur avec une coupable légèreté. Le fait est malheureusement trop vrai, et les écoles d'Iéna, de Giessen, d'Erlangen ont acquis à ce sujet une triste célébrité (1). »

Pour édifier complétement les personnes qui auraient pu se laisser séduire par les éloges qu'il est convenu d'adresser à l'enseignement médical de l'Allemagne, j'emprunterai encore à la brochure de M. Lorain une citation que je recommande à l'attention de mes lecteurs et qui me servira d'excuse aux yeux de ceux qui se plaindraient de la longueur de ma critique : « Les Français n'ont pas la même manière de comprendre la médecine que les Allemands. En France, on vise à la clarté dans le diagnostic et à la simplicité dans les moyens thérapeutiques. On agit un peu plus en artistes qu'en savants. On voit l'ensemble du malade, on juge de ses aptitudes physiques, on devine ce qui ne peut être prouvé, et il

(1) Jaccoud, ouvrage cité p. 159, 160.

y a autant de bon sens que de science dans notre pratique médicale. La thérapeutique tend à se réduire chez nous à sa plus simple expression qui est l'hygiène. Quelques spécifiques bien connus et incontestés, quelques remèdes s'adressant à des fonctions bien déterminées qui doivent être excitées ou calmées, suffisent à notre caractère où le scepticisme s'allie à la prudence... La médecine allemande est plus savante que la nôtre et elle a des visées plus hautes; mais elle s'embarrasse dans les difficultés d'un diagnostic compliqué où les détails nuisent à l'ensemble et sa thérapeutique est le triomphe de la polypharmacie, ce qui n'est pas un mérite (1). »

Voilà pour le point de vue curatif; que si nous considérons la médecine au point de vue préventif qui constitue l'hygiène, sa pauvreté est encore plus frappante. Croira-t-on qu'en plein XIXe siécle, on en est encore à prêcher, en Allemagne, l'utilité de l'hygiène, et à appeler l'attention des médecins sur la nécessité de donner à cette science une part dans l'enseignement des universités? Le fait est pourtant vrai, et, quand ce progrès sera réalisé, dit M. Max von Pettenkofer, « on verra diminuer entre médecins, ces contradictions souvent si criantes et si monstrueuses. On sait que l'absence de conformité entre les opinions des médecins sur les influences diverses, et sur les besoins ordinaires et journaliers de la vie, ne peut contribuer à la considération et à l'influence de la profession médicale.

» Le public trouvera lui-même son profit, lorsque les

(1) LORAIN, ouvrage cité, p. 7 et 8.

médecins interrogés sur diverses questions qu'on leur adresse si souvent, comme celle de savoir, si telle habitation est saine ou malsaine, ce qu'on peut faire pour l'assainir, comment on doit renouveler l'air, quelle doit être la nature des vêtements, de la nourriture, etc.; lorsque, dis-je, interrogés sur toutes ces questions et d'autres semblables, les médecins donneront des réponses conformes à nos connaissances actuelles les plus précises, sur ces objets et sur nos besoins journaliers (1). »

Eh bien, je le demande encore une fois que devons-nous imiter dans les exemples qui précèdent? Faire de nos élèves en médecine des naturalistes et les rendre plus habiles à manier l'outillage des laboratoires qu'experts dans l'art de connaître le malade et de diagnostiquer sa maladie, le dispenser à ses examens comme en Autriche des épreuves pratiques auxquelles nous avons jusqu'ici attaché tant d'importance, ou bien lui faire subir comme en Prusse un examen d'état, autrement dit un examen pratique, devant une commission composée de médecins devenus incompétents par l'effet de l'âge? Devons-nous, enfin, désirer voir la médecine française s'embarrasser, comme la médecine allemande, dans les difficultés d'un diagnostic compliqué et tourner comme elle à la polypharmacie?

Je m'arrête ici pour ne pas m'égarer dans des questions qui ne ressortissent ni aux lois ni aux règlements : je veux parler des doctrines et des systèmes médicaux. Nous ne sommes plus au temps où les arrêts du par-

(1) Discours au Congrès des naturalistes et médecins allemands, par M. Max von Pettenkofer, prof. d'hygiène à l'université de Munich.

lement pouvaient atteindre le quinquina et l'antimoine. Aujourd'hui, chaque professeur est libre de s'inspirer, dans son enseignement, des doctrines allemandes ou de toute autre, et, dans le choix qu'il en fait, il n'a d'autre guide que sa conscience et d'autre juge que l'opinion.

Qu'il soit donc bien entendu qu'en matière de réforme organique les doctrines de l'Allemagne ne sont pas en cause, et qu'on ne peut emprunter à ce pays que tout ou partie de ses institutions pratiques. Je viens de les résumer : que le lecteur juge et prononce jusqu'à quel point elles conviennent à la France.

Le rapporteur de la loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine, présenté à la Chambre des pairs le 5 juin 1847, M. Beugnot disait : « De toutes les professions libérales, la profession médicale est la plus malheureuse de toutes; c'est celle où avec de la persévérance, du courage, du travail, on est le moins sûr d'arriver, je ne dis pas à l'opulence, mais à la plus médiocre aisance. »

Malgré cela, elle n'a cessé de subir le sort commun à toutes les professions et à toutes les carrières publiques. Pour ralentir le goût qu'éprouvent les jeunes gens pour elle, on a rendu la voie plus ardue et l'entrée plus étroite; en d'autres termes on a augmenté les conditions d'admissibilité. Exigence du baccalauréat ès-sciences ajouté au baccalauréat-ès-lettres, prolongation effective de la scolarité, centralisation des études vers les Facultés, multiplication des cours et des matières enseignées, intervention des épreuves pratiques dans les exa-

mens, tout cela a été fait et avec le succès qu'on désirait en ce sens que le nombre des candidats à la profession médicale a baissé dans des proportions très-sensibles qui sont loin de se ralentir ainsi qu'on en jugera.

On estime le corps médical à 18,000 praticiens et la mortalité qui le frappe au 40e. Il en résulte qu'il acquitte annuellement un tribut de 450 décès et que, pour le conserver numériquement dans cette situation considérée généralement comme normale, les écoles de médecine doivent pourvoir à un recrutement équivalent. Reste à voir si les choses se passent ainsi.

De 1830 à 1840, la moyenne annuelle des réceptions des deux ordres de médecins a été de 832. C'était évidemment trop; les promotions étaient hors de proportion avec les besoins et il convenait de les ralentir. Alors on imposa l'obligation du double baccalauréat aux élèves en médecine.

L'effet de cette mesure se fit promptement remarquer car en 1846, on voit déjà le chiffre des réceptions abaissé à 553. C'était encore trop et, à dater de 1852, le ministre de l'instruction publique adopta plusieurs réformes qui furent aussi mal accueillies par le corps médical que la bifurcation des études l'avait été par la grande majorité des hommes éclairés et instruits. C'est d'abord la suppression du baccalauréat-ès-lettres « parce que, disait S. Exc. M. Fortoul, limité à une sorte de mnémotechnie, il ne résume pas réellement les études classiques et que les étudiants des Facultés des sciences, des Facultés de médecine et des écoles de pharmacie n'en ont pas besoin ou n'ont point de vocation pour les

lettres (1). » Cette mesure était déplorable ; c'était, suivant l'expression de l'un des successeurs de M. Fortoul, c'était ouvrir à la jeunesse « une route embarrassée de ronces et d'épines qui menait au désert, au vide de l'âme. (2) » Le corps médical protesta ; il y vit un amoindrissement de la profession médicale et par conséquent un motif d'éloignement, qui ne tarda pas à trouver sa justification dans une série de mesures dont le résultat le plus apparent était d'imposer aux étudiants des charges plus lourdes qui devaient rester sans compensation.

Cette fois le but fut dépassé et les écoles de médecine perdirent chaque année des élèves. Aussi de 1860 à 1864 le nombre des réceptions que nous avons vu, 30 ans auparavant, s'élever à 832 tombe à 370 pour les deux ordres (docteurs et officiers de santé), ce qui donne un déficit annuel d'au moins 100 médecins en prenant, pour base des besoins à satisfaire, le chiffre adopté par plusieurs statisticiens et que j'ai indiqué précédemment.

Ce déficit serait bien plus sensible encore si l'on supprimait les officiers de santé ainsi que le demandent, depuis longtemps, des médecins plus préoccupés des abus attachés à l'institution des praticiens du second degré promus sous le régime des anciens jurys médicaux que des inconvénients, bien autrement graves, qui résulteraient de leur suppression. Car, la moyenne annuelle des docteurs reçus, après avoir été de 530 dans la période décennale de 1830 à 1840, n'est plus que de

(1) Rapport au président de la République, 18 avril 1852.

(2) Discours prononcé par S. Exc. M. Duruy à la clôture du conseil général de l'instruction publique, juillet 1863.

338 et il y a lieu de penser que le minimum n'est point encore atteint. Ce fait parle de lui-même et chacun peut en tirer les conséquences.

Ce qui trompe les partisans d'un seul ordre de médecins, c'est l'encombrement qu'ils observent dans le personnel médical des villes, et qu'ils attribuent à l'impossibilité où seraient les docteurs de se créer dans les campagnes une position avantageuse à côté des officiers de santé qui, pour des raisons faciles à comprendre, leur seraient préférés. Cette préférence s'est présentée quelquefois, je ne le nie pas, mais je la regarde comme une exception : cela est ainsi, du moins, dans le département du Doubs, où je pratique la médecine depuis bientôt trente ans. Cet éloignement des jeunes médecins pour la pratique rurale tient à d'autres causes. Pour être médecin de campagne, il faut des poumons énergiques, des jambes vigoureuses; il faut, en un mot, une santé robuste, façonnée de longue date à la fatigue et aux intempéries de toutes les saisons. Trouverez-vous ces conditions réunies chez un homme élevé dans les villes ou qui, étant né au village, l'aura quitté pendant l'enfance pour consacrer douze à quinze ans de sa jeunesse aux exercices de l'esprit, à l'ombre d'un lycée, d'une école de médecine et des hôpitaux? Au jeune docteur à qui un long séjour dans les villes a donné des habitudes et des goûts auxquels il devra renoncer désormais, offrez un poste rural avec la perspective de parcourir chaque jour à pied trente à quarante kilomètres sous l'action d'un soleil brûlant, d'un froid vif, de la neige ou de la pluie, ou quelquefois encore exposé aux

rafales et aux orages ; ajoutez, ce qui est vrai, que bien souvent ce travail restera sans rémunération, et vous comprendrez sa préférence pour les villes où l'attirent tant de séductions, et, avant tout, l'espoir du succès.

De ces considérations découle la nécessité du deuxième ordre de médecins, et je suis tellement convaincu que les campagnes ne sauraient s'en passer, que si la loi future venait à le supprimer, je ne lui accorde pas vingt-cinq ans d'existence avant qu'on ne sente le besoin de la rapporter; à moins toutefois qu'on ne leur préfère la médecine illégale sous toutes ses formes, les rebouteurs, les charlatans, les religieuses de charité, etc., c'est-à-dire la cupidité, la superstition et l'ignorance.

Des données générales de la statistique que je viens de présenter et dont j'ai puisé les éléments dans des documents officiels, rapprochons l'état des médecins du département du Doubs où j'exerce. Si quelques erreurs se sont glissées dans la première, je suis certain des renseignements qui suivent.

La statistique des médecins donne à considérer deux questions principales : 1° le personnel est-il suffisant pour les besoins de la population; 2° sa répartition à la surface du territoire est-elle assez égale pour que les secours medicaux soient assurés à tous les habitants?

Dans le département du Doubs le nombre des médecins peut suffire si on le considère d'une manière générale dans ses rapports avec la population, puisque l'on compte 116 médecins pour une population de 298,072 habitants, ce qui donne un médecin pour 2,570 habi-

tants, et qu'en moyenne chaque praticien exerce son ministère sur une surface territoriale d'environ 35 kilomètres carrés (1).

Mais la proportion change par rapport aux arrondissements; ainsi dans celui de Besançon on compte 1 médecin pour 1,660 habitants et par 22 kilomètres carrés; dans celui de Montbéliard 1 médecin sur 3,800 habitants et par 56 kilomètres carrés; dans celui de Baume, 1 médecin pour 3,000 habitants et par 70 kilomètres carrés; tandis que dans celui de Pontarlier on compte 1 médecin pour 3,600 habitants et par 91 kilomètres carrés. Il en résulte que si l'arrondissement de Besançon possède un peu trop de médecins, ceux de Montbéliard et de Pontarlier accusent à cet égard une pénurie inquiétante.

En pénétrant plus avant dans cet examen, et en appréciant la distribution des médecins à la surface des cantons, la question prend un nouveau jour. Ainsi :

Le canton de Pierrefontaine a	1 médecin	par	87 kil. carrés.
Celui de Saint-Hippolyte	—	—	92 —
du Russey	—	—	94 —
de Montbenoit	—	—	99 —
de Levier	—	—	140 —
et celui de Mouthe	—	—	163 —

La topographie de ces cantons donne en partie l'explication de ce fait. Ceux de Levier, de Mouthe, de Mont-

(1) En 1853 il y avait 164 médecins, ce qui donnait 1 médecin pour 1,895 habitants et par 33 kilomètres carrés.

benoit, comme tout l'arrondissement de Pontarlier auquel ils appartiennent, situés entre les deux premières chaînes du mont Jura, concourent à former la région des hautes montagnes et ceux de Pierrefontaine, de Saint-Hippolyte et du Russey font partie de la moyenne montagne, c'est-à-dire de la zone parallèle à la précédente entre les chaînes inférieures du Jura.

Or, on sait que sur ces territoires les habitations sont loin d'être toujours agglomérées, qu'on y trouve au contraire en grand nombre et à toutes les altitudes habitables des métairies, des fruitières, des fermes isolées; que les servitudes militaires, toujours excessives à la frontière, y ont rendu les chemins carrossables à peu près impossibles, que les hivers y sont longs et rigoureux, et que les neiges abondantes et durables qui règnent dans ces régions élevées de notre département exigent, de la part du médecin qui veut s'y fixer, une constitution vigoureuse et une santé à toute épreuve.

A cette explication, il faut ajouter l'influence des lois, ordonnances et décrets qui, à différentes époques, ont réglé les conditions d'admission au titre d'officier de santé. Sous le régime des jurys médicaux dont la composition, il est vrai, était loin d'être irréprochable au point de vue de l'instruction de ses membres, il y avait en 1830 vingt-trois officiers de santé dans l'arrondissement de Pontarlier. A mesure que ces conditions sont devenues plus sévères, le nombre en diminue graduellement, et, aujourd'hui, il est réduit à sept. Depuis le décret de 1854 qui attribue la collation de ce grade aux écoles préparatoires, et qui impose aux aspirants l'obligation

du certificat de grammaire, ce même arrondissement n'a fourni aucun candidat.

La statistique résume parfaitement la situation : En 1830 il y avait 35 médecins dans l'arrondissement de Pontarlier; il n'en reste plus que 14 en 1868; et, sur ce nombre, 2 ont reçu leur diplôme avant 1830, 8 l'ont reçu avant 1840, et 4 seulement depuis cette époque. De sorte qu'il n'y a plus que 4 jeunes médecins pour une population de 50,473 habitants, et pour un territoire de 1,282 kilomètres carrés de superficie. On voit qu'ici nous sommes loin de l'idéal exprimé par M. Salvandy, ministre de l'instruction publique, dans son discours au congrès médical (1). « De même que partout où il se trouve des douleurs morales, il faut qu'il y ait un prêtre pour les consoler, partout où il se trouve une douleur physique, il faut qu'il y ait un médecin pour la guérir. »

Je m'étais proposé d'étendre mes recherches aux trois départements qui composent l'ancienne Franche-Comté; mais, malgré mes efforts et ma persévérance, il ne m'a été possible d'obtenir du Jura et de la Haute-Saône que des renseignements officieux et des termes de comparaison trop incomplets pour en tirer parti. Je fais des vœux pour qu'un médecin placé au chef-lieu de chaque département entreprenne un travail semblable au mien, car c'est à l'aide d'une statistique raisonnée comme celle dont j'offre ici le spécimen que la question s'éclaircira sûrement : c'est le seul moyen de savoir si

(1) Année 1845.

les plaintes qui se multiplient depuis quelque temps sur le nombre insuffisant de médecins dans la campagne sont ou non fondées (1).

Si le nombre des praticiens est en décroissance dans l'empire français, leur instruction est-elle du moins plus étendue et plus solide depuis l'introduction de ce que l'on est convenu d'appeler des perfectionnements dans l'enseignement de la médecine? M. Lorain, auteur d'une brochure que j'ai déjà citée, prétend qu'en France les étudiants en médecine passent de mauvais examens. De son côté, M. Maurice Richard, député au Corps législatif, a cité (2) une statistique d'après laquelle la proportion des notes *extrêmement satisfait*, *très-satisfait* et *satisfait* méritées par les élèves, à leurs différents examens de doctorat, ne serait que de 13 p. 0/0. Ajoutons qu'un professeur de pathologie de la Faculté de Paris, Monneret, mort il y a quelques mois à peine, se plaignait chaque année de la faiblesse des études médicales proprement dites. Les élèves, suivant lui, savent un peu mieux les sciences naturelles et l'anatomie, mais ils savent moins la pathologie.

(1) Au moment où j'imprime ce travail, je lis dans l'*Union médicale* du 5 septembre le passage suivant : « L'exercice de la médecine devient de plus en plus difficile en Bretagne ; le recrutement médical est en baisse très-sensible dans cette grande province, et on peut prévoir le moment où il ne se fera plus du tout. »

On obtiendrait beaucoup d'aveux semblables si on interrogeait bien.

(2) Séance du Corps législatif, 16 juillet 1867.

Les connaissances pratiques ne laissent pas moins à désirer que l'instruction théorique, et l'un des professeurs, et en même temps l'un des chirurgiens les plus distingués de la même Faculté, déclarait un jour en ma présence que parmi les médecins reçus de nos jours il y en a peu qui soient destinés à devenir de bons praticiens.

A côté de ces témoignages je veux citer un fait qui s'y rapporte assez directement pour être signalé. Une décision récente de l'administration vient de reculer la limite d'âge des chirurgiens des hôpitaux de Paris de 60 à 63 ans, parce que les derniers concours pour les places de chirurgiens du bureau central ont dénoncé une certaine faiblesse dans les épreuves. En prenant cette décision, l'administration a espéré que des études plus prolongées redonneront aux concours de chirurgiens l'éclat dont ils ont toujours joui jusqu'ici (1).

C'est là sans doute un résultat bien inattendu, et s'il est permis de juger une institution par ses résultats comme on juge l'arbre par ses fruits, on conviendra que les perfectionnements n'ont pas réussi. Cependant le nombre des chaires à la Faculté de Paris de dix-huit il y a trente ans, a été porté à vingt-cinq depuis quelques années, par l'annexion d'une chaire de médecine comparée, d'une chaire d'histologie (2) et de cinq cours spéciaux complémentaires. La plupart de ceux-ci sont

(1) *Gazette des hôpitaux*, citée par l'*Union médicale*, 25 juillet 1868.

(2) On désigne ainsi l'étude des tissus à l'aide du microscope. Suivant Kolliker, le but de l'histologie est de « saisir les formes microscopiques, déterminer, pénétrer les lois de leur structure et de leur formation. »

déjà tombés en désuétude, il est vrai; ils n'étaient pas viables, et ils ont succombé devant la défaveur qui les avait accueillis à leur naissance. La chaire de médecine comparée n'a jamais existé que nominalement; mais la Faculté a conservé celle d'histologie qui n'existait encore nulle part, et dont l'enseignement commence à porter ses fruits.

En attendant que la publication des rapports officiels nous fasse connaître l'influence que cette science exerce en Allemagne sur la pratique médicale, voyons ce qu'on a gagné à greffer son enseignement sur celui de la médecine; voyons ce qu'a produit ce perfectionnement qui a survécu à tous les autres, grâce aux travaux importants du premier titulaire de cette chaire, M. le professeur Robin, et à la popularité incontestable qu'ils lui ont donnée. C'est l'Académie de médecine qui va nous répondre.

Parmi les nombreuses maladies qui affligent l'humanité, il en est une qui emprunte à sa gravité même une importance considérable; je veux parler de la phthisie pulmonaire.

Le chiffre des décès qu'elle détermine dépasse à lui seul le total des décès causés par toutes les maladies réunies.

C'est une coupe en quelque sorte mathématiquement réglée qu'elle pratique sans relâche; et, loin de diminuer à mesure que le temps apporte dans l'hygiène et dans la thérapeutique les plus incontestables progrès, cette mortalité semble s'accroître d'année en année.

Ainsi à Paris, la mortalité moyenne étant de 50,000 par an, on peut calculer environ 8,000 décès par phthisie pulmonaire, c'est-à-dire un sixième de la mortalité totale.

L'histologie, on en conviendra, ne pouvait choisir un meilleur terrain pour prouver ses doctrines. C'est M. Vuillemin, professeur agrégé à l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce, qui en a fourni l'occasion en communiquant à l'Académie de médecine deux Mémoires ayant pour titres : *Causes et nature de la tuberculose*. La discussion ouverte à cet effet, au mois d'octobre 1867, vient de finir; elle a duré environ un an. Une vingtaine d'orateurs se sont fait entendre, et leurs discours réunis formeraient environ deux volumes équivalents de ceux de la clinique d'Andral de 600 pages chacun.

Il s'agissait de connaître, d'une part, les éléments anatomiquement irréductibles qui composent le tubercule ; et, en second lieu, de savoir si le tubercule qui constitue l'essence de la phthisie pulmonaire est un produit inoculable, s'il est virulent, et par conséquent contagieux.

A en croire les micrographes, toutes ces questions sont actuellement élucidées, et M. le docteur Hérard, l'un d'eux, porte sur ce point la satisfaction jusqu'à dire que « c'est à partir de l'histologie que la maladie fut mieux comprise dans son évolution, mieux étudiée dans ses symptômes, et mieux dirigée dans son traitement (1). »

(1) Discours académique, 1868.

Pour accepter cette opinion sans réserves il faudrait que les savants dont nous allons exposer les opinions fussent toujours d'accord sur la réalité même des faits matériels; mais, dès qu'on veut prendre connaissance de leurs travaux on est arrêté par des contradictions qui inspirent le doute et commandent l'hésitation. Les doctrines allemandes sont opposées à celles de l'école de Paris, et il arrive bien souvent que les idées reçues en deçà du Rhin sont répudiées au delà (1).

Ainsi, sur ces caractères élémentaires, MM. Virchow et Lebert, professeurs dans les Universités d'Allemagne, disent que ce tubercule est formé de cellules de dimensions variables; M. Robin, professeur à la Faculté de Paris, prétend le contraire. D'après lui, on doit donner aux éléments du tubercule le nom de corpuscules du tubercule de préférence à ceux de cellule ou noyau qui ont été proposés. M. Colin, membre de l'Académie de médecine de Paris et habile dans les manipulations microscopiques, se demande « si le pus et le tubercule n'ont pas une commune nature, et si en nous éclairant des plus pures, des plus vives lumières de la micrographie nous avons la certitude de ne pas confondre le pus sous certaines formes, sous certains états avec le tubercule (2). » M. Vuillemin, professeur au Val-de-Grâce, qui croit à la cellule tuberculeuse, lui reconnaît des dimensions qui ne sont pas celles que lui assigne M. Virchow de Berlin; et M. Lebert, de son côté, lui en attribue d'autres qui diffèrent des précédentes.

(1) Pouchet, *Précis d'histologie humaine.*
(2) Discours académique, 1868.

Quant à son origine, le docteur Reinhart, de l'école allemande, dit que le tubercule est un produit de l'inflammation. M. Virchow prétend le contraire; il serait, selon lui, le résultat d'un travail nutritif exagéré, d'une prolifération des éléments du tissu conjonctif, d'une hyperplasie des cellules plasmatiques. Mais abrégeons ces conflits d'opinion qui n'ont qu'un très-minime intérêt pour les praticiens et surtout pour les malades, et passons à une autre question bien autrement grave : le tubercule est-il inoculable?

Comme cela était facile à prévoir, les deux opinions opposées ont rencontré des partisans; et quels partisans! MM. Béhier et Pidoux le nient, mais un plus grand nombre, peut-être, l'affirment, et parmi ces derniers il faut citer des noms autorisés comme ceux de MM. Chauffard, Hérard, Guéneau de Mussy, Bouley, Guérin; puis, pendant le débat, voici venir des expérimentateurs américains, MM. Clark et Fox, armés d'observations des plus curieuses, bien faites pour jeter le désordre dans les deux camps. Ils démontrent par des expériences, aussi concluantes et plus nombreuses que les faits apportés par les expérimentateurs français, que l'inoculation de diverses substances tout à fait étrangères au tubercule, peut donner lieu à ce produit contrairement aux assertions des premiers expérimentateurs français, MM. Villemin, Hérard et Cornil. En France, M. Colin a répété ces expériences et il en a reconnu la parfaite exactitude. Et cette inoculation des produits les plus divers et leur métamorphose tuberculeuse ne sont pas des accidents exceptionnels;

ils se reproduisent souvent et dans les proportions de 35 p. 0/0.

Nous ne poursuivrons pas davantage le rôle du microscope dans cette étude délicate, nous en avons dit assez pour reconnaître combien il doit rester modeste en cette matière, et quel chemin il lui reste à parcourir pour justifier la satisfaction de M. le docteur Hérard. Qu'on s'étonne, après cela, des critiques nombreuses et des explosions de découragements que la discussion sur la tuberculose a produites.

C'est M. Guérin qui déclare qu'on n'est guère plus avancé aujourd'hui qu'au temps de Bayle et de Laënnec sur la composition élémentaire du tubercule. C'est M. Bouillaud pour qui les résultats de l'observation microscopique et de l'inoculation sont comme non avenus et qui pense, qu'après cette discussion, tout est à recommencer.

« Les Allemands, dit-il, ont mis des mots nouveaux à la place des mots anciens. Par exemple ils ont parlé de prolifération et de multiplication de cellules, là où les auteurs français du commencement de ce siècle parlaient d'irritation nutritive ou sécrétoire. Ils ont dit les mêmes choses en d'autres termes. Mais à part ces mots nouveaux et quelques progrès de détail dont il faut leur savoir gré, convient-il de sacrifier perpétuellement comme on le fait chez nous la France à l'Allemagne? »

C'est M. Barth, qui, contestant au microscope le droit de faire autorité dans la question qui nous occupe, rapelle que, d'après le docteur Mandl, on peut compter

en vingt années jusqu'à trente-quatre opinions différentes émises sur la structure intime du tubercule.

C'est M. Devergie qui s'exprime ainsi : « Le microscope est un admirable instrument, mais c'est un instrument et pas autre chose. Ce sont des lunettes surajoutées à l'œil et qui font pénétrer celui-ci quelque peu myope de sa nature, dans un monde qu'il ne saurait explorer, mais qui rompent trop souvent *le bâton*, et ont besoin que la raison le redresse. Certes, dit-il encore, il est utile de savoir qu'il existe plusieurs espèces de tubercules et plusieurs formes de phthisie ; mais l'indication thérapeutique de la forme? *zéro*. Eh bien! sans le microscope, la clinique a établi ces formes. »

Et le professeur Foussagrive qui rend compte de la séance où ces paroles ont été prononcées, ajoute : « Ce *zéro* est dur certainement, mais il est juste, et il est d'actualité au moment où six mois de discussions savantes et habiles sur la nature et l'anatomie pathologique de la tuberculose n'ont pu aboutir à ce *petit grain de mil* que les praticiens attendent avec tant d'impatience. »

C'est M. Bouchut qui déclare que toutes les substitutions faites à l'opinion de Laënnec sur la division des tubercules ont jeté de la confusion dans la pathologie de la phthisie, et qu'on a inauguré un système d'hypothèses microscopiques préjudiciables aux progrès de la science.

C'est un médecin distingué d'Amérique, le docteur Vilks, qui pense que nous sommes à peine à l'aube du jour qui doit nous dévoiler la véritable origine du tubercule. A ces aveux je pourrais ajouter le concert

de plaintes exprimées par les journalistes médicaux, et je parle des meilleurs, sur la stérilité des débats au point de vue de l'art et de la pratique. Mais les choses les plus instructives peuvent devenir fastidieuses, et je terminerai cette énumération par une boutade un peu sévère peut-être que cette mémorable discussion a inspirée à M. Colin, son savant rapporteur.

A la fin de son discours qui résume les débats sur la tuberculose, il dit : « On a dans ce siècle tous les genres d'audace. Ce que l'observation a de mieux établi est dédaigné; on veut tout réédifier sur de nouvelles bases, quelles qu'elles soient, et avec des éléments dont on ne connaît pas encore la valeur. Il faut au plus vite renouveler la face des choses avec des riens amplifiés dans des proportions fantastiques. C'est à qui jouera à l'originalité. Tel imagine un cœur et des vaisseaux de caoutchouc croyant reproduire l'ensemble des phénomènes de la circulation. Tel autre qui tâte le pouls à l'aide d'un instrument d'horlogerie et mesure exactement les secousses d'une patte de grenouille, s'imagine faire de la physiologie une science mathématique. Celui-ci en greffant des queues de rat, pense ouvrir de nouveaux horizons à la philosophie naturelle. Celui-là en observant des débris de noyaux, d'insignifiantes granules dans les liquides virulents, se flatte d'en faire des êtres d'une nouvelle espèce créés tout exprès pour devenir les agents des contagions. Cet autre qui a disséqué vingt bipèdes de l'occiput à la région périnéale, se croit en mesure de nier l'âme et de contester l'existence de la Divinité, etc. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'histologie manifeste ses prétentions et qu'elle rencontre des adversaires. Tous les praticiens se souviennent de la discussion ouverte sur le cancer, à l'Académie de médecine en 1854, et dans laquelle, entre autres questions, celle de la cellule spécifique, fut discutée. Les partisans exclusifs du microscope soutenaient que cet instrument est indispensable pour le diagnostic de la maladie; les chirurgiens soutenaient le contraire. Quelques micrographes affirmaient qu'une cellule spécifique existe toujours avec sa forme et sa structure déterminées, d'autres le niaient; enfin quelques-uns prétendaient que la cellule peut exister ailleurs que dans le cancer. A ces causes de doute et d'hésitation, les professeurs Gerdy et Velpeau en ajoutèrent d'autres. Suivant Gerdy, le microscope qui éclaircit en général les objets en les grossissant les obscurcit quelquefois, et il rappela que dans une expérience faite avec M. Broca, si expert en cette matière, une parcelle osseuse, placée sous le champ du microscope, se présentait alternativement, sous l'apparence d'un globule sanguin, ou d'un globule graisseux, suivant qu'on imprimait un tour de plus ou de moins à la vis de l'instrument. Velpeau, dans cette même discussion, rappela plusieurs faits de tumeurs bénignes, où les micrographes trouvèrent la cellule cancéreuse et celui d'une femme qui portait au sein une tumeur de la pire espèce et qu'il opèra, cependant, avec la conviction de la récidive. Après son ablation, il la divisa en cinq tranches, et les fit remettre à cinq de nos plus habiles histologistes qui furent unanimes à déclarer que

la tumeur ne contenait pas la cellule caractéristique. Le microscope ou la doctrine se trompait, car la malade succombait dix mois après à la cachexie cancéreuse.

Lorsque en 1852, M. Gübler vint combattre devant la société de biologie, la spécificité de la cellule cancéreuse, il souleva des tempêtes dans le camp des micrographes de profession, et, si un étudiant en avait fait autant à ses examens devant certains agrégés, ceux-ci n'auraient sans doute pas manqué de l'en faire repentir. Aujourd'hui la théorie cellulaire a fait son temps à Paris, et M. Robin l'a remplacée par une théorie particulière qu'il pourra bien modifier lui-même un jour. A Berlin c'est différent, et le professeur Virchow, dont l'éloge est si souvent reproduit dans les brochures auxquelles j'ai fait des emprunts, tient à la cellule, non spécifique, il est vrai. Il y tient d'ailleurs comme à toutes ses opinions et sa confiance en ses propres doctrines est absolue. Son dédain pour l'école histologique française vient de percer dans un travail tout récent, et après la sentence qu'il y prononce contre le professeur qui en est en quelque sorte la personnification, les admirateurs de l'Allemagne n'ont qu'une chose à faire : quitter la France et aller demander à Berlin le soleil et la lumière qui manquent à Paris. C'est ce que fait déjà un certain nombre d'internes des hôpitaux de Paris et de Lyon ; c'est ce que M. Lorain appelle faire le pèlerinage de Berlin.

Il s'agit encore de la cellule et de l'une des activités qui lui seraient propres. (1) M. Virchow se plaint que

(1) Sur l'irritabilité ; plaidoyer *pro domo sua*, par Virchow. *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, nos des 21 et 28 août 1868.

dans l'exposition raisonnée que M. Robin a faite de ses études sur ce point, ce professeur ait substitué *le produit fantaisiste de son imagination* aux idées de l'auteur. Il ne suspecte pas la bonne foi de son adversaire ; *il aime mieux supposer que l'obscurité qui lui est propre, l'empêche de représenter clairement ses idées*. Que peut-on attendre d'ailleurs d'un homme *qui n'a point de logique, dont le langage est entortillé et tout à fait incompréhensible, dont le style est embrouillé, d'un traducteur aussi maladroit que peu loyal*, etc.? Enfin, pour tout dire, M. Robin *qui voit la paille dans l'œil d'autrui, et qui présente ses principes d'histologie comme étant aussi les bases de la physiologie et de la pathologie, devrait savoir qu'à force de distiller des idées, le vide se fait dans l'alambic*.

Après cette déclaration, qui prouve que la science et la politesse ne sont pas obligées de vivre ensemble, s'il est vrai, comme on le répète depuis quelques années, que « les Allemands étudient mieux que nous l'anatomie pathologique, l'histologie, etc., qu'ils sont plus habiles que nous à manier l'outillage scientifique, » etc, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de supprimer aux examens probatoires toutes les épreuves qui roulent sur l'histologie étudiée au cours d'un professeur *obscur, illogique, maladroit, qui substitue la fantaisie à la réalité* (c'est du moins l'oracle de l'Allemagne qui l'affirme), jusqu'à ce que nos agrégés, après avoir complété leur instruction dans les universités germaniques, soient en mesure de mettre *la réalité à la place de la fantaisie* et d'enseigner la vérité d'une manière *claire*,

nette et logique. D'ici là, cette branche des connaissances humaines pourra se constituer, enfin, et prétendre au rang d'une science que ses adeptes même lui contestent encore aujourd'hui.

« Pour que l'histologie, dit M. Kölliker (1), puisse s'élever au rang de science, elle doit approfondir *dans toutes les directions* la structure intime des organismes. Les éléments morphologiques étant complétement connus, il importe de rechercher les *lois* qui ont présidé à leur genèse, qui ont réglé leur développement ultérieur et qui les ont amenés à leur forme permanente. Pour trouver ces lois, il faut, comme dans toute science d'observation, par une étude patiente et répétée des phénomènes et des faits isolés, distinguer ce qui est accidentel de ce qui est constant, ce qui est sans importance de ce qui est essentiel, déduire ainsi peu à peu une série de principes expérimentaux de plus en plus généraux, les résumer ensuite dans un petit nombre d'expressions ou de formules mathématiques, qui sont précisément ces lois elles-mêmes. »

« Si l'on demande comment l'histologie a rempli ce programme et quelles sont ses vues pour un avenir prochain, la réponse ne peut être que très-modeste. Non-seulement, en effet, l'histologie ne possède pas même *une seule loi*, mais encore les matériaux qui doivent servir à fonder ces lois sont relativement si insuffisants, qu'il est impossible d'en tirer avec certitude un nombre considérable de principes généraux. Non-seulement il ne

(1) *Eléments d'histologie*, par Kolliker, professeur à Würtzbourg.

saurait être question d'une connaissance complète de la structure intime des animaux en général, mais il n'est point un seul être dont la composition nous soit connue d'une manière parfaite, sans en excepter l'homme, sujet si fréquent de nos investigations. »

Avant de terminer ce travail, qu'il me soit permis d'exprimer quelques vœux au sujet de la réforme projetée sur l'enseignement de la médecine : il serait d'ailleurs sans utilité, s'il ne devait aboutir à des propositions utiles et applicables pour le bien général qui seul, ici, est en cause.

Je laisse de côté les questions de détail sur lesquelles on peut différer, sans beaucoup d'inconvénient pour l'ensemble de l'institution, et je me bornerai à appeler l'attention sur quelques points importants que je regarde comme la base de toute réforme efficace.

Le premier de ces points se rapporte à la décentralisation des études médicales. A une époque où tant de choses se font et se disent au nom de la liberté, ne serait-il pas à propos d'introduire un peu de libéralisme dans les mesures dont l'enseignement médical doit être l'objet. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la liberté de l'enseignement appliquée à la médecine. C'est tout simplement une utopie qui ne peut tromper que les hommes étrangers à nos études et par conséquent incompétents. Il y a, selon moi, quelque chose de beaucoup plus pratique, de beaucoup plus utile à faire; ce serait d'admettre le principe de l'équivalence entre les inscriptions des écoles préparatoires et celles des fa-

cultés, ou de n'admettre les élèves dans celles-ci qu'après un certain séjour dans celles-là. Sous l'empire de cette mesure, les facultés deviendraient des écoles de perfectionnement et les écoles secondaires seraient véritablement des écoles préparatoires, ce qu'elles ne sont pas aujourd'hui.

L'assiduité aux cours, prescrite par une circulaire ministérielle du 20 avril 1852, est une fiction dans les facultés ; elle est une réalité dans les écoles préparatoires. Là le travail est facultatif et il n'a d'autre contrôle que l'examen de fin d'année, ainsi que le prouvent trop souvent la prolongation exagérée de la scolarité dont tant de familles ont à se plaindre ; ici il est en quelque sorte forcé, car il a pour contrôle des interrogations hebdomadaires. Dans les grandes villes où siégent les facultés, et c'est surtout Paris que j'ai en vue, la surveillance est illusoire, et la licence succède d'autant plus facilement à la liberté que les étudiants y sont plus nombreux, plus éloignés de leur famille et plus rapprochés des séductions auxquelles leur inexpérience et la vivacité de leurs passions les livrent sans protection ni merci.

M. Fortoul exprimait déjà la même pensée, quand il disait en parlant d'eux : « Aux prises avec les passions de la jeunesse, ils ont peut-être plus besoin que les enfants de nos lycées, de la discipline du travail. Un travail constant et l'échange bienveillant de sentiments et d'idées, qui s'établit naturellement entre le professeur et un auditoire assidu, les préserveront des séductions qui les assiégent. Les habitudes de dissipation, trop ordinaires aux grandes villes, ne trouvent qu'une

barrière impuissante dans l'étrange facilité des règlements actuels (1). »

Le principe de l'équivalence serait le premier pas vers la décentralisation promise depuis si longtemps, et en y ajoutant quelques mesures secondaires, cet immense bienfait qui a toute l'apparence d'un mirage trompeur, serait bientôt réalisé.

Je n'ignore pas les raisons qu'on invoque pour justifier le système des grandes agglomérations d'étudiants au détriment des foyers secondaires d'enseignement médical. La difficulté de recruter un personnel enseignant à la hauteur de sa tâche, les hôpitaux, les musées, les collections, les bibliothèques, etc., je sais tout cela ; mais je n'ignore pas les moyens de réduire tous ces arguments faux à leur juste valeur, et le passage suivant que j'emprunte encore à M. le docteur Jaccoud, me dispensera de plus longs développements à cet égard.

« La somme des travaux que produit en une année, par exemple, l'Allemagne médicale, dépasse toujours et de beaucoup le contingent correspondant de la France ; voilà le fait, on ne peut le contester, et il est intéressant à coup sûr d'en rechercher la raison ; or, ce n'est ni le zèle ni l'ardente émulation des travailleurs français qui peuvent être mis en question, l'origine du mal est en dehors d'eux. La centralisation absolue qui règne en France, et qui fait de notre pays l'antipode de l'Alle-

(1) Rapport au président de la République, sur le nouveau plan d'études pour les lycées et les facultés, par M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, 10 avril 1852.

magne, est la cause principale de cette différence singulière : Paris absorbe tout, il semble vraiment qu'en dehors du rayonnement de ce centre lumineux, tout devienne obscurité, il semble que la science, n'ayant plus de raison d'être, doive dès lors cesser d'exister; et si quelque travailleur exilé, résistant courageusement à l'influence énervante de cette conviction, vient à doter son pays d'une œuvre nouvelle, la provenance seule du travail met en défiance contre sa valeur, et il faut qu'il ait un bien grand mérite pour fixer quelque temps l'attention; quant à prendre droit de domicile dans la science, c'est la fortune inespérée, c'est l'*avis rara.* »

Un point qui n'est pas moins important, ce serait de rétablir dans les examens probatoires l'égalité qui a cessé depuis quelques années au profit des élèves de la chirurgie militaire. Pour être admis au doctorat en médecine, on exige des candidats seize inscriptions de faculté ou quatre années d'étude, et pendant les trois premières un examen de fin d'année, qui a pour objet de prouver le travail habituel de l'élève. Et c'est seulement, lorsqu'il est muni de ces seize inscriptions et de ces trois certificats d'examens de fin d'année, qu'il est admis aux épreuves du doctorat. On comprend qu'une telle disposition équivaut à exiger des candidats cinq années d'étude, la dernière étant consacrée aux cinq examens et à la thèse probatoire.

Il en est tout autrement pour les élèves de l'école militaire de santé. Ce qui constitue pour les élèves civils de simples examens de fin d'année, est compté pour eux comme examens de doctorat; de sorte qu'ils attei-

gnent, en même temps, et le terme de leurs études et le diplôme qui en est la consécration. Ainsi, pour les élèves civils : cinq années d'étude, huit examens et une thèse ; pour les élèves militaires : quatre années d'étude, cinq examens et une thèse ; voilà les charges, voilà les priviléges. Il en résulte une inégalité d'autant plus choquante que si les élèves militaires viennent à quitter l'armée après avoir obtenu leur diplôme, ils jouissent des mêmes droits que leurs confrères soumis aux exigences des règlements universitaires. C'est plus qu'une inégalité, c'est une violation formelle de la loi de l'an XI qui impose l'obligation de ne passer les examens du doctorat qu'après les quatre années d'étude. Ou cette loi est bonne ou elle est défectueuse ; dans le premier cas il faut l'appliquer à tous les étudiants sans exception, sans distinction ni privilége, dans le second cas, il faut la modifier et c'est là mon avis.

Ce qui prouve qu'elle est défectueuse, c'est que, au rapport d'une commission spéciale nommée par le ministre de la guerre, les élèves sortant de l'école militaire de santé témoignent d'une instruction égale à celle des élèves civils ; elle lui serait même supérieure si l'on s'en rapporte à la statistique citée par M. Maurice Richard au Corps législatif. La proportion des notes *extrêmement satisfait*, *très-satisfait*, et *satisfait* étant de 13 0/0 pour les élèves civils, ainsi que je l'ai déjà dit, serait au contraire de 23 0/0 pour les élèves militaires.

Pour expliquer cette différence, on peut invoquer le casernement des élèves militaires et la discipline qui en est la conséquence. Loin de nier cette influence, je l'in-

voque au contraire en faveur de la décentralisation que je considère comme une des réformes les plus urgentes et les plus efficaces; mais elle tient aussi à plusieurs causes importantes, faciles à comprendre.

Reconnaissons d'abord, que comparer les élèves de l'école militaire de santé avec les élèves civils, c'est établir plus particulièrement une comparaison entre Strasbourg qui instruit les premiers et Paris qui forme la grande majorité des seconds. Ce fait n'est pas contestable. Or, l'enseignement, considéré dans ces deux facultés, diffère sous certains rapports et cette différence, il n'en faut pas douter, est d'un grand poids dans le résultat des examens. Un exemple en fournira la preuve.

A Paris, la chaire d'histologie est spéciale, elle est distincte de toutes les autres, et le professeur qui l'occupe n'interroge les élèves, aux examens, que sur les matières de son enseignement. Qu'un élève, instruit d'ailleurs sur les autres divisions du programme, lui paraisse, à lui, médiocre, insuffisant ou nul dans sa spécialité, et sa note sera abaissée d'un ou de plusieurs degrés.

A Strasbourg, l'histologie n'est qu'une branche de l'anatomie normale et de l'anatomie pathologique, et le même professeur qui les réunit toutes dans son enseignement, n'accorde à la première qu'une importance secondaire et proportionnée au degré d'utilité auquel elle a vraiment droit de prétendre. Cette proportion se retrouve naturellement aux examens, et tel élève, qui échouerait à Paris devant les questions d'histologie pure, se relève facilement à Strasbourg par l'anatomie normale et l'anatomie pathologique.

Il me serait facile de développer cette observation et de l'étendre à d'autres branches de l'enseignement, mais je craindrais de tomber dans la banalité, car chacun sait que les chances d'un élève qui se présente aux examens sont d'autant moins bonnes que ses examinateurs sont plus spécialistes.

La différence qu'on a signalée entre les deux catégories d'élèves, tient en second lieu au mode différent des examens et à leur distribution, normale pour les élèves militaires, et anormale pour les autres. Les uns, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, les subissent au cours de leurs études, c'est-à-dire qu'à la fin de leur première année ils sont interrogés sur l'histoire naturelle, la physique et la chimie médicale ; à la fin de la seconde, sur l'anatomie et la physiologie, c'est-à-dire sur les matières qui font l'objet de leurs études pendant les années correspondantes. Les autres, au contraire, sont tenus de parcourir le cercle entier de l'enseignement avant de commencer leurs épreuves définitives, et, comme si le règlement s'était proposé d'accumuler les difficultés, les matières qu'ils étudient en première année ont été, pour eux seulement, rejetées au troisième examen. Cette double disposition est on ne peut plus regrettable, et si j'avais l'honneur d'être écouté, je n'hésiterais pas à demander que la mesure qu'on trouve bonne pour les candidats à la médecine militaire, ne soit pas trouvée mauvaise pour les candidats à la médecine civile. En d'autres termes, je demanderais la révision de la loi de l'an XI. Elle avait sa raison d'être alors, et l'état de la science permettait facilement aux aspirants

à la profession médicale de résumer, à bref délai, leur instruction avant de se présenter aux épreuves du doctorat.

Qu'était alors la chimie, et combien était léger le bagage qu'elle imposait aux élèves! Aujourd'hui, au contraire, elle a étendu ses limites à des distances que le médecin ne peut déjà plus atteindre, et ses représentants ont créé un vocabulaire qui menace de devenir tellement inintelligible qu'un illustre chimiste n'a pu s'empêcher de s'en plaindre en pleine Académie.

Il s'agissait d'un Mémoire de chimie organique que M. Dumas voulait signaler parmi les pièces de la correspondance, mais le nom de la substance était si long et si difficile à prononcer qu'il a dû y renoncer, en protestant en ces termes : « Si chacun de nous était pris de la fantaisie de faire entrer dans son nom celui de son arrière grand-père, de son grand-père, de son père et de sa mère, il en résulterait une singulière complication pour les registres de l'état civil. La vie se passerait à apprendre les noms des personnes que l'on connaît dans son propre quartier. Quant à savoir les noms des habitants de la ville, il serait impossible d'y arriver jamais : c'est ce que font cependant les savants qui étudient la chimie organique; aussi leur langage est-il parvenu à un point de barbarie qui ne peut plus être dépassé (1). »

(1) Séance de l'Académie des Sciences, mars 1868.

Je ne connais pas le nom dont il est ici question, mais je suppose qu'il pouvait être à peu près aussi agréable à lire que celui-ci : *chlorhydrate de triméthyloxétylammonium.*

Qu'était la physiologie ? Un roman, où la littérature prenait la plus grande place. En est-il de même aujourd'hui ? L'anatomie pathologique était à peine fondée ; l'auscultation et la percussion étaient à l'état d'embryon, et le programme n'exigeait des candidats aucune épreuve pratique. Aujourd'hui les études médicales sont surchargées, et comme si la chimie avec les théories qu'elle a inspirées à nos chimiâtres modernes pour expliquer le mécanisme des fonctions et les mystères de la pathologie, comme si l'histologie avec son langage ardu et si éloigné de l'ancien vocabulaire médical (voy. les 5e et 6e lignes de la page 124) n'étaient pas des impédiments suffisants, voici la médecine qui, dans toutes ses branches, fléchit sous le fardeau de son néologisme.

« A cet égard, dit M. Devergie (1), on a pris pour point de départ les étymologies grecques, ou plutôt on fait avec une réunion de racines grecques *significatives* des noms nouveaux ; on multiplie à plaisir ces dénominations qui n'auront qu'un jour de durée. La raison en est simple. On croit avoir découvert la nature d'une chose jusqu'alors inconnue ou dont la nature avait été caractérisée d'une autre manière : on en changera le nom. Viendront plus tard des recherches nouvelles qui démontreront une erreur commise : de là une autre dénomination remplaçant la seconde, qui n'a pas plus sa raison d'être ; puis une quatrième, car le progrès est permanent dans la science. Vous aurez donc surchargé de dénominations inutiles le vocabulaire médical et

(1) Bulletin général de thérapeutique, 30 avril 1868, p. 345.

rendu la science indéchiffrable pour le siècle qui nous suivra (1). »

Il résulte de ce qui précède que la préparation aux examens exige un travail considérable, et que la cinquième année supplémentaire y suffit à peine.

Le fractionnement des épreuves tournerait à l'avantage des études, et surtout des connaissances pratiques dont l'élève, sous le régime actuel, est distrait tant qu'il lui reste à subir l'examen d'histoire naturelle, c'est-à-dire jusqu'au milieu de sa cinquième année d'étude.

Mon opinion, d'ailleurs, est conforme à celle d'un membre du Conseil impérial de l'instruction publique, de M. Leverrier, qui s'exprimait ainsi devant le Sénat dans une discussion qui avait pour objet le baccalauréat ès-lettres. « Je crois que c'est un grand tort, que c'est une grande faute de vouloir demander tout à la fois au candidat qu'on interroge ; ce n'est pas dans la nature de l'esprit humain de tout savoir et de tout savoir bien à la fois. Le fractionnement des examens est de toute justice pour les candidats; leurs examens sont plus sérieux et on peut demander d'eux plus de savoir et d'instruction (2). »

Je pense en avoir dit assez pour montrer le contraste qui préside aux destinées des étudiants en médecine

(1) Voyez, comme complément de renseignements à cet égard, une discussion à l'Académie de médecine, sur la nomenclature médicale : année 1855. Comme échantillon du néologisme que beaucoup d'élèves s'efforçaient de retenir quand l'inventeur devait les examiner pour le doctorat, je citerai ceux-ci : *dysiloiemonévraxite*, *néiloiémonévraxite*, *hémitorachysomelite*, *névraxocarcinie*, etc., etc.

(2) Séance du Sénat, 25 juillet 1867.

de l'ordre civil et de l'ordre militaire, et s'il est vrai, ainsi que l'a déclaré S. Ex. M. Duruy, « qu'il est indispensable que tout soit en harmonie dans la législation d'un grand pays, » il est permis de prévoir le jour qui emportera sans retour une désharmonie qu'on ne pourrait désormais conserver sans raison plausible.

Enfin, et c'est là que je bornerai mes vœux, je demanderai que l'application de la physique et de la chimie dans l'enseignement de la médecine soit maintenue dans des limites compatibles avec le but de cet enseignement qui est avant tout de faire des médecins.

« La profession médicale, a dit M. Amédée Latour, un des médecins contemporains des plus distingués par l'élévation de son esprit, le sens pratique de ses conceptions, et la forme séduisante qu'il sait donner à ses écrits, la profession médicale est au premier chef une profession sociale, profession dont le but, la nature et la mission sont la surveillance de la santé des hommes, la connaissance des moyens de porter remède aux atteintes qu'elle peut subir, et la conservation des individus et de la race par l'hygiène privée et publique.

» La science qu'il faut posséder pour réaliser ce beau programme est immense, infinie ; elle présente les afférences les plus étroites avec toutes les sciences physiques et naturelles, et leur emprunte des méthodes d'étude et des moyens d'application qui la rendent de plus en plus utile et féconde.

» Et cependant, au milieu de toutes ces afférences de la médecine avec les sciences, il y a une science médicale proprement dite, qui n'est ni la physique, ni la chimie, qui est elle-même, qui a eu ses évolutions, qui a sa tradition et son histoire, qui est basée sur des principes dont on trouve le retentissement dans tous les âges, qui, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, n'a cessé de s'enrichir de son propre fonds, qui est l'observation, l'expérience et l'analyse, une science de l'organisme malade, une science des maladies, la clinique, en un mot, qui reçoit quelques secours, quelques lumières de la physique et de la chimie ; mais que l'élève n'apprendra jamais dans les laboratoires, et qu'il apprendra seulement auprès des malades et guidé par des maîtres expérimentés.

« Eh bien, toute la question se réduit à ces termes : l'enseignement clinique étant la base de l'enseignement médical, dans quelle mesure l'enseignement des sciences physico-chimiques doit-il être dispensé dans nos écoles médicales (1) ? »

Nous avons constaté précédemment que l'histologie ne possède, sur beaucoup de points, que des données incomplètes et insuffisantes, et, pour me servir des propres paroles du professeur de Würtzbourg, que « non-seulement elle n'a aucune loi, mais qu'elle manque même de principes généraux. » C'est donc une science qui se fait et qui est loin d'être constituée. Et comme les facultés ont mission d'enseigner la *science faite*,

(1) Amédée Latour, *Union méd.* 1867 ; t. I, p. 147.

ainsi que le déclarait, tout récemment, M. le ministre de l'instruction publique (1), il en résulte que c'est prématurément et en vertu d'un zèle anticipé, qu'un tel enseignement a été placé à la faculté de Paris. Cela n'empêche pas le professeur de lui consacrer deux semestres, c'est-à-dire cent huit leçons en deux ans, sans compter le temps que les étudiants accordent dans l'intervalle des cours aux exercices du microscope pour lesquels ils éprouvent en général un certain attrait. C'est ainsi que l'enseignement de l'histologie absorbe un temps à peu près équivalent à celui que les programmes consacrent à la pathologie tant interne qu'externe dont le cours entier se développe en trois semestres. C'est évidemment un abus de la part de candidats à la profession de médecins qui renonceront à coup sûr au microscope, du jour où, ayant franchi le seuil de l'école, ils se trouveront aux prises avec les difficultés de la pratique.

Ce doute, je ne me permettrais pas de l'exprimer, si je n'y étais en quelque sorte engagé par les aveux d'un savant, dont personne ne conteste la compétence.

« Il importe de bien savoir, dit M. Pouchet (2), que l'usage du microscope, comme de tout instrument, ne s'acquiert qu'avec une *longue* (c'est l'auteur qui souligne) pratique ; qu'il faut s'en être servi longtemps pour connaître toutes les ressources qu'on en peut tirer, et que l'habitude seule apprend à chacun un nombre plus ou moins grand de tours de main spéciaux qui ne peuvent point

(1) Rapport à l'Empereur de S. Ex. M. le ministre sur l'enseignement supérieur : nov. 1868.

(2) *Précis d'histologie humaine*, page 9 de la préface.

être décrits, parce qu'ils sont particuliers à l'observateur. Même pour les plus habiles, toute recherche microscopique sérieuse est longue, très-longue. Il faut recommencer parfois dix, quinze préparations avant d'en trouver une qui réponde au but que l'on poursuit. Une patience à toute épreuve est indispensable, comme dans le maniement de tout instrument de précision. »

Il s'en suit qu'il faut renoncer à l'idée de faire des praticiens micrographes. Dès lors, n'est-il pas légitime de se demander si les connaissances histologiques vraiment nécessaires à la pratique, c'est-à-dire, dégagées des observations douteuses, des vues hypothétiques et des théories, ne frapperaient pas davantage les étudiants, en les rapprochant des faits anatomiques et physiologiques et des maladies auxquelles ils se rapportent. Ainsi que l'a fort judicieusement fait remarquer M. le professeur Hardy, il n'est pas besoin que chacun voie un fait expérimental pour y croire, pourvu qu'il ait été reconnu par un expérimentateur autorisé.

La véritable place à assigner à l'enseignement de l'histologie serait, à mon avis, un des grands établissements où *la science doit se faire* tel que le collége de France (1) à côté de la chaire de physiologie expérimentale, et, de même que la médecine fait chaque jour à celle-ci des emprunts importants, de même les pro-

(1) « L'état, en France, donne satisfaction à ce double besoin de la civilisation moderne, la diffusion et les progrès de la science, par une double création : celle des Facultés, dont les cours réguliers enseignent la science faite, et celle de grands établissements d'un caractère plus libre, où la science doit se faire. »

Rapport déjà cité, de S. Ex. M. Duruy à l'Empereur : nov. 1868.

fesseurs d'anatomie normale, d'anatomie pathologique et de clinique, iraient demander à l'enseignement de l'histologie, devenu plus libre dans ses allures et plus spontané, des faits et des expériences pour asseoir leurs théories et pour éclairer les questions obscures demeurées jusqu'ici impénétrables à l'œil humain.

C'est ainsi que se réaliserait le vœu que M. Chauffard (1) exprimait si bien dans ces belles paroles que je me plais à reproduire : « Restons médecins, jugeons librement et par nous-mêmes des emprunts que nous devons faire aux expérimentateurs qui remuent le terrain biologique, et ne laissons pas ceux-ci confisquer la médecine à leur profit.

« Il ne faut pas abandonner à la légère des enseignements qui ont eu jusqu'ici l'assentiment unanime des médecins. Soyons plus fixes dans nos idées et dans nos convictions ; et qu'on ne puisse pas accuser notre science de céder à des entraînements irréfléchis, de connaître ces fluctuations d'opinion et ces sortes de mode qui fascinent tant d'esprits. »

L'histologie aurait tout à gagner à cette séparation, et les élèves n'ayant plus à recevoir d'elle que les faits démontrés et directement afférents à l'art médical, reporteraient vers les hôpitaux, le temps et l'activité qu'ils dépensent d'une manière moins utile aux manipulations du microscope.

Avec les réformes que je propose, je ne me dissimule pas que les médecins sortiraient de nos écoles un peu

(1) Discours académique : 1868.

moins savants, comme on l'entend en Allemagne; ils connaîtraient peut-être un peu moins *la bête*, mais ils auraient plus approfondi l'homme vivant et malade, ils seraient, en un mot, mieux en mesure d'atteindre le but de la médecine qui est de guérir quelquefois, de soulager souvent et de consoler toujours.

LISTE ACADÉMIQUE

AOUT 1868

DIRECTEURS ACADÉMICIENS NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

S. A. le Prince Louis-Lucien Bonaparte (28 janvier 1863).

Messieurs :

Beaupré, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes en retraite (janvier 1861).

Bigandet (Mgr), Vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, ancien Professeur d'agriculture (août 1849).

Caresme, O ✻, Recteur de l'Académie (23 août 1862).

Conegliano (le Marquis de), ✻, Chambellan de l'Empereur, Député du Doubs au Corps législatif (août 1865).

Coquand, ancien Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, membre de l'Académie des sciences, Professeur de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1845).

Dey, Directeur des Domaines; à Laon (janvier 1854).

Desroziers, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique; à Paris (août 1850).

Gerando (le baron de), Procureur général près la Cour impériale de Metz (août 1868).

Goureau, O ✻, Colonel hon. du génie; à Paris (août 1833).

Guenard, (Alexandre), Bibliothécaire honor. (août 1849).

Guerrin (Mgr), ✻, Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national, à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Paris (décembre 1835).

Mignard, Homme de lettres; à Dijon (août 1859).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Monty, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

Morrelet, ancien Notaire; à Bourg (janvier 1861).

Moustier (le Marquis de), G C ✻, ministre des affaires étrangères (janvier 1858).

PARANDIER, O ✻, Inspecteur général des Ponts et Chaussées; à Paris (février 1835).

PARIS, C ✻, Colonel d'état-major, en retraite (août 1867).

PERRON, ✻, *Secrétaire perp. honor.*; à Paris (août 1838).

PERSON, ✻, Professeur de physique, ancien Doyen de la Faculté des sciences; à Paris (24 août 1845).

POUJOULAT, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

SAINTE AGATHE (Louis de), ✻, membre du Conseil municipal (août 1868).

THIERRY (Amédée), C ✻, Sénateur (janvier 1865).

TOURANGIN, G O ✻, Sénateur; à Paris (30 novembre 1848).

VILLARS, ✻, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs :

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux Floraux (août 1820).

MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

PÉRENNÈS, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).

BOURGON, ✻, Président honoraire à la Cour impériale (29 janvier 1834).

LANCRENON, ✻, Peintre d'histoire, Directeur du Musée, membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) (avril 1835).

BRETILLOT (Léon), ✻, membre du Conseil général (nov. 1835).

RUELLET (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de St.-François-Xavier (janvier 1836).

JOBARD, O ✻, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).

CLERC (Ed.), ✻, Président à la Cour imp. (janvier 1837).

VAULCHIER (le Marquis DE) (août 1837).

DARTOIS (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

TRIPARD, ✻, avocat à la Cour impériale (août 1844).

GRENIER (Ch.), ✻, Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Profes. à l'Ecole d'artil. (août 1847).
Besson (l'Abbé), Supérieur de l'Institution de Saint-François-Xavier (août 1847).
Blanc, O ✻, Procureur général près la Cour impériale (août 1850).
Vuilleret (Just), Juge au tribunal de première instance, Secrétaire adjoint (août 1853).
Chiflet (le Vicomte), (janvier 1855).
Druhen aîné, Professeur à l'Ecole de médecine (janv. 1855).
Laurens (Paul), membre et secrétaire du Conseil municipal, Trésorier de l'Académie (août 1855).
Alviset, ✻, Président à la Cour impériale (août 1857).
Terrier de Loray (le Marquis) (août 1857).
Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).
Jeannez, ✻, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).
Chappuis, ✻, Profess. à la Faculté des lettres (janvier 1862).
Sanderet, ✻, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (janvier 1862).
Suchet (l'Abbé), Supér. du séminaire d'Ornans (janv. 1863).
Ordinaire (Léon), O ✻, chef d'escadron d'artill. (août 1863).
Castan, ✻, Bibliothécaire de la ville (28 janvier 1864).
Weil, ✻, Professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres (28 janvier 1864).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs :

Bial, ✻, chef d'escadron d'artillerie (janvier 1865).
Guerrin, Avocat à la Cour impériale (août 1865).
Vaulchier (le Comte Charles de) (janvier 1867).
Pioche (l'Abbé), Professeur de rhétorique à l'institution de Saint-François-Xavier (janvier 1867).
Sauzay (Jules), Littérateur (janvier 1867).
Baille (Ed.), artiste Peintre (août 1867).
Estignard, Avocat général près la Cour impériale (janvier 1868).
Blavette, ✻, Doyen de la Faculté des sciences (janvier 1868).
Lebon, Docteur médecin, Chirurgien adjoint de l'Asile départemental (janvier 1868).
Labrune, Docteur médecin, (août 1868).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs :

HUGO (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).
COILLOT, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).
DALLOZ, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).
PAUTHIER, Orientaliste; à Paris (août 1831).
GINDRE DE MANCY, ancien Employé de l'Administration générale des postes; à Vincennes (janvier 1834).
X. MARMIER, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).
LÉLUT, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales); à Paris (août 1839).
TISSOT, ✻, Professeur de philosophie, Doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).
BOUSSON DE MAIRET, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).
RICHARD (l'Abbé), Correspondant historique du ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).
COURNOT, C ✻, ancien Recteur; à Paris (août 1843).
WEY (Francis), O ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).
CIRCOURT (le Comte Albert DE), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).
RONCHAUD (Louis DE), Littérateur; à Paris (novembre 1848).
RICHARD-BAUDIN, maître ès Jeux Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).
REVERCHON, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).
BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux; à Paris (janvier 1581).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Vieille (Jules), O ✻, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), Correspondant du Ministre de l'instruction publique, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Petit, Statuaire; à Paris (août 1857).

Ed. Grenier, Littérateur; à Baume-les-Dames (janvier 1858).

Clerc (l'Abbé), Professeur au petit séminaire de Luxeuil (août 1859).

Toubin, Régent au collége de Salins (août 1859).

Pasteur, O ✻, Administrateur de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Académie des sciences; à Paris (janv. 1860).

Circourt (Adolphe de); à Paris (janvier 1861).

Gigoux, ✻, Peintre d'histoire; à Paris (août 1861).

Pierron, ✻, Professeur au lycée impérial de Louis-le-Grand (août 1862).

Gérome, ✻, Peintre d'histoire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (août 1863).

Monnier, ✻, ancien Précepteur du Prince Impérial (janvier 1865).

Perraud, ✻, Statuaire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (janvier 1865).

Briot, ✻, Professeur suppléant à la Faculté des sciences; à Paris (août 1865).

Verdot (l'Abbé), Curé de Vesoul (janvier 1867).

Jobez (Alphonse), ancien député (août 1867).

Droz, ancien Directeur de l'Ecole primaire supérieure (août 1867).

Jacquenet (Mgr), Protonotaire apostolique, membre de l'Académie de Reims (janvier 1868).

Brultey (L'abbé), curé de Cirey (Haute-Saône), (août 1868).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs :

TAYLOR (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825),

CAILLEUX (DE), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

PERICAUD, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

NADAULT-BUFFON, O ✻, Ingénieur en chef, Professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

CAUMONT (DE), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

REINAUD, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

PAUTET (Jules), Sous-Chef au Ministère de l'intérieur; à Paris (août 1842).

MALLARD, Archéologue-Dessinateur, à Selongey, près de Dijon (août 1845).

CHÉNIER (DE), O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

BRAUN, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

FORSTER, O ✻, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts (août 1853).

FOISSET, Conseiller à la Cour impér. de Dijon (août 1857).

QUICHERAT, ✻, Professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

BAUDOIN, ✻, Docteur en Droit; à Paris (janvier 1861).

NAUDET, O ✻, membre de l'Académie des inscriptions (janvier 1864).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Dalloz (Edouard), O ✻, Président du Conseil général du Jura, Député au Corps législatif (août 1866).

Martin (l'Abbé), Directeur du Gymnase catholique de Colmar (janvier 1864).

Junca, Archiviste du département du Jura (janvier 1865).

D'Arbois de Jubainville, ✻, Archiviste du département de l'Aube (août 1867).

Balahu de Noiron (août 1868).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS [1].

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Gazzera (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas, à Bruxelles (mars 1841).

Vuillemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

Groen van Prinsterer (G), ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Ministre à Turin (août 1847).

Reume, Major à l'état-major; à Bruxelles (août 1850).

Kohler, Profes. au collége de Porrentruy (janvier 1855).

Manzoni (Alexandre), à Milan (août 1855).

Cantu (César), Historien; à Milan (janvier 1864).

Le P. Theiner, Bibliothécaire du Vatican (août 1867).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1869 ET 1870

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1869, décernera les prix suivants :

Prix Weiss. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur une *Famille illustre, un château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la Franche-Comté.*

On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix spécial d'histoire. — Médaille de 300 fr. offerte par M. le marquis de Conégliano. — Ce prix sera décerné à l'écrivain franc-comtois qui, dans un mémoire remarquable au point de vue du style, aura remis en lumière un fait important de l'histoire de la province ou retracé la vie d'un des hommes célèbres qui lui appartiennent.

Prix d'éloquence. — Médaille d'or de 500 fr. — Eloge du général Travot, de Poligny, l'un des pacificateurs de la Vendée.

Prix de poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet ; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-com-

toises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Prix d'économie politique à décerner dans la séance publique du 24 août 1870. — Médaille d'or de 500 fr. — L'Académie remet au concours le sujet suivant : *Etude sur l'industrie métallurgique en Franche-Comté ; indiquer son origine, ses progrès, son état actuel, les causes qui favorisent ou entravent son développement et sa prospérité.*

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin, terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte ; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 24 août 1868.

Discours de M. le Président. — Les dernières funérailles des deux Présidents Boyvin. 1
Discours de réception de M. Blavette, doyen de la Faculté des sciences de Besançon. 17
Réponse de M. le Président. 36
Sonnets, par M. Richard-Baudin. 39
Rapport sur le concours d'histoire ouvert pour la médaille offerte par M. le marquis de Conégliano. 47
Discours de réception de M. Estignard, avocat général. . 58
Réponse de M. le Président. 63
Rapport sur le concours de poésie, par M. le comte Charles de Vaulchier. 65
Pièces de vers, par M. Viancin. 80
Elections. 93

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Réflexions à propos de la réforme projetée sur l'enseignement et la pratique de la médecine en France, par M. le docteur Druhen aîné. 97
Liste académique 149
Programme des prix à décerner en 1869 et 1870. . . . 157

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils.

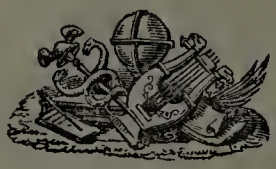

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4799